



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

Distr. générale
22 janvier 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 128 de l'ordre du jour

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale organisée à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Note du Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de distribuer, en application de la décision 74/562 du 22 juillet 2020, le présent document récapitulatif des déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires à la réunion de haut niveau et soumises à la présidence au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée.

Les déclarations figurant dans le présent document ont été prononcées le lundi 21 septembre 2020, à la 3^e séance de l'Assemblée générale (voir A/75/PV.3). L'additif 1 au présent document contient les déclarations faites à l'Assemblée générale à la reprise de la 3^e séance, le lundi 26 octobre 2020 (voir A/75/PV.3 (Resumption 1)).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



Président de l'Assemblée générale (voir aussi A/75/PV.3, p. 1)**Déclaration de M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale**

Prononcée en personne le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Je voudrais commencer cette réunion en remerciant chaque personne et chaque institution qui a appuyé l'Organisation au cours des 75 dernières années, y compris et avant tout l'ensemble des États Membres. Sans leur engagement constant en faveur du multilatéralisme, nous ne serions pas assis ici aujourd'hui.

J'aimerais également remercier tous les membres du personnel des Nations Unies, en particulier celles et ceux qui sont sur le terrain, dont les efforts ont fait de l'Organisation un succès et contribué à une vie meilleure pour toute l'humanité.

Aujourd'hui, à la fin de la présente séance, nous adopterons la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Je félicite les membres d'être parvenus à un consensus sur cette déclaration historique et salue leur ferme engagement à œuvrer de concert afin de renforcer la coordination et la gouvernance mondiale pour l'avenir commun des générations actuelles et futures.

Je remercie également les cofacilitateurs, le Qatar et la Suède, de leur direction éclairée au cours des négociations sur ce texte à l'Assemblée générale, en particulier en période de pandémie.

Lorsque nos fondateurs ont créé l'Organisation il y a 75 ans, ils l'ont fait sur les décombres fumants de la guerre. La Seconde Guerre mondiale, la plus meurtrière de l'histoire, avait démontré le besoin évident d'une instance qui pourrait être « un centre où s'harmonisent les efforts des nations ». Les fondateurs ont reconnu que les trois piliers de l'Organisation des Nations Unies – paix et sécurité, développement et droits humains – étaient d'une importance égale, intrinsèquement liés et interdépendants. On ne peut progresser sur l'un sans progresser sur les autres. Et c'est exactement ce que l'Organisation des Nations Unies s'efforce de faire depuis 75 ans, avec l'appui des États Membres.

Nous ne devons pas sous-estimer nos réalisations. Le nombre de Membres est passé de 51 à 193 aujourd'hui, reflétant, en grande partie, l'accession de pays à leur précieuse indépendance et leur engagement à respecter l'Organisation des Nations Unies et sa Charte en tant qu'États souverains.

La diplomatie discrète et la mise en place des régimes de maîtrise des armements ont empêché que la guerre froide, qui a duré des décennies, ne se transforme en un conflit nucléaire. Les missions de maintien de la paix ont permis de préserver la paix et de protéger les civils. Les missions politiques spéciales des Nations Unies ont contribué à désamorcer des crises et à promouvoir des solutions durables aux conflits. L'assistance électorale a renforcé la confiance du public dans la démocratie, notamment durant des périodes de transition cruciales.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948, énonçait pour la première fois les droits fondamentaux de la personne qui devaient être protégés universellement. L'Organisation des Nations Unies a œuvré inlassablement à la promotion et à la protection de tous les droits humains et des libertés fondamentales pour toutes et tous, y compris l'égalité des droits des femmes et des hommes.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU a également façonné les normes du développement international. En 2000, nous avons adopté les objectifs du Millénaire pour le développement afin de lutter contre la pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

Aujourd'hui, alors que nous entrons dans la Décennie d'action, nous avons pris acte du fait que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'application universelle, offre une feuille de route cohérente pour parvenir à un monde meilleur. C'est encore plus urgent dans le contexte des menaces que représentent les changements climatiques, les perturbations causées par les évolutions technologiques et la pandémie en cours.

Le multilatéralisme n'est pas une option : c'est une nécessité, alors que nous essayons de reconstruire en mieux et en plus vert pour faire advenir un monde plus égal, plus résilient et plus durable. L'Organisation des Nations Unies doit être au centre de nos efforts. Depuis la création de l'ONU, le monde a connu des changements inimaginables. Une ONU modernisée doit répondre à ces défis et à ces changements si elle veut rester pertinente et efficace. Elle doit être inclusive et consulter largement toutes les parties concernées, y compris les organisations régionales et sous-régionales, les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les universités et les parlementaires, pour concevoir une action efficace afin de relever nos défis communs. Nous devons aider l'ONU à devenir une organisation plus agile, plus efficace et plus responsable, afin qu'elle soit adaptée à ses objectifs et qu'elle puisse faire que l'avenir que nous voulons se réalise.

Les membres l'ont exprimé clairement dans la Déclaration : il n'existe pas d'autre organisation mondiale qui ait la légitimité, la puissance de rassemblement et le pouvoir normatif de l'Organisation des Nations Unies. Il n'en existe pas d'autre qui puisse donner à autant de personnes l'espoir d'un monde meilleur. Alors que nous entamons la soixante-quinzième session, il est maintenant temps d'agir. Je prends au sérieux l'appel à une action mondiale renouvelée. La force de l'ONU dépend de l'attachement de ses Membres à ses idéaux et de leur engagement réciproque.

Avant de terminer, je voudrais lancer aux États Membres un appel insistant. L'heure est venue de mobiliser leurs ressources, d'intensifier leurs efforts et de faire preuve d'une volonté et d'un leadership politiques sans précédent pour assurer l'avènement de l'avenir que nous voulons et de l'ONU dont nous avons besoin. Il est temps d'agir.

Le Secrétaire général (voir aussi A/75/PV.3, p. 2)

Déclaration du Secrétaire général

Prononcée en personne le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais et français]

Les idéaux de l'Organisation des Nations Unies – la paix, la justice, l'égalité et la dignité – sont les piliers d'un monde meilleur.

Mais l'Organisation dont nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire n'a vu le jour qu'après d'immenses souffrances. Il a fallu deux guerres mondiales, des millions de morts et les horreurs de l'Holocauste pour que les dirigeants du monde s'engagent enfin pour la coopération internationale et l'état de droit.

Cet engagement a produit des résultats. Une troisième guerre mondiale – que tant redoutaient – a été évitée. Jamais, dans l'histoire moderne, n'avons-nous traversé autant d'années sans confrontations militaires entre grandes puissances. C'est un accomplissement majeur dont les États Membres peuvent tirer fierté, et que nous devons tous nous efforcer de préserver.

Au fil des ans, il y a eu d'autres avancées historiques, notamment : les traités de paix et le maintien de la paix ; la décolonisation ; les normes en matière de droits humains et les mécanismes garantissant leur respect ; le triomphe sur l'apartheid ; une aide humanitaire vitale dispensée à des millions de victimes de conflits et de catastrophes ; l'éradication de maladies ; la réduction continue de la faim ; le développement progressif du droit international ; des pactes déterminants pour la protection de l'environnement et de notre planète. Dernièrement, le soutien unanime pour les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques ont fixé un cadre ambitieux pour le XXI^e siècle.

Pourtant, il reste encore tant à accomplir.

Il n'y avait que huit femmes parmi les 850 représentants présents à la Conférence de San Francisco. Vingt-cinq ans après le Programme d'action de Beijing, l'inégalité entre les genres demeure le plus grand défi au monde pour les droits humains. Des calamités climatiques se profilent à l'horizon. La biodiversité s'effondre. La pauvreté s'accroît à nouveau. La haine se répand. Les tensions géopolitiques se durcissent. Les armes nucléaires restent en état d'alerte instantanée. Des technologies porteuses de changements ont ouvert de nouvelles possibilités mais également créé des menaces nouvelles. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à nu les fragilités du monde. Ce n'est qu'en nous unissant que nous pourrons faire face à ces réalités.

Aujourd'hui, nous avons trop de problèmes multilatéraux et pas assez de solutions multilatérales. Je salue la déclaration convenue par l'Assemblée générale à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation ainsi que l'engagement de l'Assemblée à revigorer le multilatéralisme.

Vous m'avez invité à étudier les moyens de faire progresser notre programme commun, et je donnerai suite à votre demande en vous communiquant une analyse et des recommandations. Il s'agira d'un processus de profonde réflexion, qui sera déterminant et que je veux inclusif.

D'ores et déjà, nous savons que nous avons besoin d'un multilatéralisme plus fort et plus efficace, qui allie vision, ambition et impact. La souveraineté nationale, un principe fondamental des Nations Unies, va de pair avec une coopération internationale renforcée, reposant sur des valeurs communes et des responsabilités partagées dans la poursuite du progrès pour tous et toutes.

Personne ne souhaite de gouvernement mondial, mais nous devons œuvrer de concert pour améliorer la gouvernance mondiale. Dans un monde interconnecté, nous avons besoin d'un multilatéralisme en réseau, dans lequel la famille des Nations Unies, les institutions financières internationales, les organisations régionales, les blocs commerciaux et d'autres collaborent plus étroitement et plus efficacement.

Nous avons également besoin d'un multilatéralisme qui soit inclusif et s'appuie sur la société civile, les villes, les entreprises, les collectivités et, de plus en plus, sur la jeunesse.

Le Secrétariat a célébré cet anniversaire en menant une consultation à l'échelle planétaire. Plus d'un million de personnes à travers le monde, et notamment un grand nombre de jeunes, ont fait entendre leurs voix.

Les participants ont fait part de leurs craintes et de leurs espoirs pour l'avenir. Ils estiment que la coopération internationale est indispensable pour faire face aux réalités de notre époque. Ils ont relevé que la pandémie de COVID-19 rendait cette solidarité plus urgente encore. Et ils ont souligné que le monde avait besoin de systèmes de santé et de services de base universels.

Les gens craignent la crise climatique, la pauvreté, les inégalités, la corruption et la discrimination systémique fondée sur la couleur de peau ou le genre. Ils voient l'ONU comme un instrument pour bâtir un monde meilleur. Et ils comptent sur nous pour être à la hauteur des épreuves d'aujourd'hui.

Cette responsabilité revient au premier chef aux États Membres. Ce sont les États Membres qui ont fondé l'Organisation des Nations Unies. Ils ont le devoir de s'y investir pleinement, de nourrir l'Organisation et de lui fournir les moyens dont elle a besoin pour avoir un impact véritable.

Nous le devons à « nous, les peuples ». Nous le devons aux soldats de la paix, aux diplomates, au personnel humanitaire et à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour faire progresser nos valeurs communes. Je salue tous les membres du personnel, passés et présents, pour leur dévouement à faire vivre les idéaux de l'ONU.

Les fondateurs de notre Organisation se sont mis à l'ouvrage alors que le conflit faisait rage. Aujourd'hui, c'est à nous qu'il appartient de se frayer un chemin hors du danger. Pour reprendre les termes de notre Charte, c'est à nous, Nations Unies, « d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins »

Président du Conseil de sécurité (voir aussi A/75/PV.3, p. 4)

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Conseil de sécurité

Prononcée en personne le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, Monsieur le Président, au nom des membres du Conseil de sécurité et au mien propre, mes plus chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Nous ne doutons pas que votre longue et riche expérience de diplomate vous permettra de mener à bien les travaux de cette session.

Je tiens à rendre un vibrant hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour le travail qu'il a accompli dans un contexte rendu particulièrement difficile par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je voudrais également exprimer notre satisfaction pour le contact constant qu'il a su maintenir entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Le thème choisi cette année, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », pour le débat de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale que vous présiderez, est très pertinent et opportun, car il nous renvoie aux idéaux et aux objectifs qui servent de fondement à l'Organisation. L'examen de ce thème nous donnera, j'en suis sûr, l'occasion de réaffirmer nos priorités au regard des multiples crises et défis auxquels le monde est confronté et de proposer des réponses appropriées pour y faire face.

Comme les membres le savent également, la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation intervient à un moment où la communauté internationale continue de subir les graves conséquences de la pandémie de COVID-19. Les conséquences sociales, économiques et politiques désastreuses de cette pandémie ont exacerbé de nombreux défis dans le monde et en ont créé de nouveaux, qu'ils soient humanitaires, environnementaux ou liés aux conflits et à l'insécurité. Ces défis comprennent le terrorisme, la criminalité transnationale organisée, la cybercriminalité, le commerce illicite des armes, la traite des êtres humains et le trafic de drogue, pour n'en citer que quelques-uns.

Beaucoup se posent également légitimement la question de savoir si le système international issu de la Conférence de San Francisco est aujourd'hui efficace pour promouvoir le développement économique et social de tous les peuples et maintenir la paix et la sécurité internationales, conformément à la Charte.

La gouvernance mondiale, qui tient compte de l'évolution des réalités et des défis mondiaux, est importante. Aucune autre organisation mondiale n'a, en effet, la légitimité, le pouvoir fédérateur et l'impact normatif de l'Organisation des Nations Unies, creuset par excellence du multilatéralisme et centre privilégié des discussions sur la coopération internationale, le développement économique et social, la paix et la sécurité internationales.

À ce niveau, je me félicite de la discussion au Conseil de sécurité, le 24 septembre prochain, sur la gouvernance mondiale de l'après-COVID-19.

Ce débat de haut niveau nous donnera l'occasion de renforcer la coopération et la solidarité conformément au Chapitre I de la Charte, qui traite des principes sur lesquels repose le multilatéralisme.

En conclusion, Monsieur le Président, je tiens à vous réitérer les félicitations des membres du Conseil de sécurité et notre volonté de maintenir et de renforcer la dynamique de coopération avec l'Assemblée générale, ainsi que nos vœux de plein succès dans l'accomplissement de votre lourde et exaltante mission.

Président du Conseil économique et social (voir aussi A/75/PV.3, p. 5)**Déclaration de M. Munir Akram, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Conseil économique et social.**

Prononcée en personne le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

C'est pour moi un grand honneur et un privilège de m'exprimer à l'occasion de cette réunion commémorative de haut niveau en ma qualité de Président du Conseil économique et social.

Il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies était créée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre », mais aussi pour instaurer « de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Les principes fondamentaux consacrés par la Charte ont servi de fondement à l'ordre d'après 1945. Contre toute attente, les pays du monde ont évité un autre conflit mondial. Les 75 dernières années ont également été un âge d'or pour la croissance économique et la productivité, la réduction de la pauvreté et de la mortalité maternelle et infantile, l'allongement de l'espérance de vie et les progrès scientifiques et technologiques.

Pourtant, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général, ce sont les inégalités qui définissent notre époque. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait apparaître crûment la réalité des inégalités entre les pays et dans les pays. Ce sont les plus pauvres qui ont le plus souffert de la pandémie. Les pays riches ont mobilisé 11 000 milliards de dollars, tandis que les pays en développement ont du mal à trouver ne serait-ce qu'une petite partie des ressources dont ils ont besoin. De fait, nous sommes confrontés à un triple défi : nous devons nous remettre de la COVID-19, réaliser les objectifs de développement durable et éviter une catastrophe climatique imminente.

La réponse à ces défis doit être collective. Personne ne sera à l'abri du virus tant que tout le monde ne le sera pas. Un vaccin contre la COVID-19, une fois mis au point, doit être accessible à toutes et à tous, partout, à des prix abordables et sans discrimination. Notre réponse à la triple crise doit être composite et synergique. Et notre réponse ne doit laisser personne de côté. Cela nécessitera des niveaux de coopération internationale sans précédent, une coopération qui ne peut être promue qu'au sein de l'Organisation des Nations Unies et de sa famille d'organisations. L'ONU est aujourd'hui plus indispensable que jamais.

De même, jamais le mandat du Conseil économique et social n'a été aussi essentiel. Le Conseil économique et social doit prendre les décisions qui s'imposent pour surmonter la COVID-19, parvenir à un développement durable et relever les défis climatiques. Au cours de la présidence pakistanaise du Conseil économique et social cette année, nous nous concentrerons sur des mesures pratiques et des actions concrètes : premièrement, la mobilisation des financements nécessaires qui sont vitaux pour relever le triple défi, grâce à la restructuration de la dette, à de nouveaux droits de tirage spéciaux et à de nouvelles facilités de prêt ; deuxièmement, des investissements en forte hausse dans les infrastructures durables, ce qui aura une incidence sur 90 % des objectifs de développement durable. Un fonds de financement des infrastructures durables pourrait contribuer à accélérer ces investissements. Troisièmement, l'application et l'assimilation des nouvelles technologies sont impératives. Le régime

de la propriété intellectuelle doit être aligné sur les objectifs de développement durable. La recherche et le développement doivent être orientés vers des objectifs de développement durable spécifiques et la fracture numérique doit être réduite.

La Charte des Nations Unies reconnaît que la prospérité et la paix sont interdépendantes. L'ONU ne pourra pas être adaptée à ses objectifs si le Conseil de sécurité est paralysé ou si l'Assemblée générale et le Conseil économique et social sont marginalisés. L'ONU ne pourra pas être efficace si les actions unilatérales sont préférées aux solutions multilatérales ; si l'Organisation est privée des ressources nécessaires pour s'acquitter de ses mandats essentiels dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix ; ou si les résolutions du Conseil de sécurité sont bafouées à discrétion.

Le courant sur lequel le monde dérive menace d'éroder les structures qui ont été édifiées pour préserver la paix et promouvoir la prospérité, ce qui implique l'érosion de l'ONU. Il s'agirait d'une tragédie aux proportions gigantesques pour toute l'humanité. Avec la déclaration que nous allons adopter aujourd'hui, engageons-nous à inverser ce courant.

Pays hôte (voir aussi A/75/PV.3, p. 6)

Déclaration de M^{me} Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de représentante du pays hôte

Prononcée en personne le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

La Charte des Nations Unies débute par les mêmes mots que la Constitution des États-Unis : « *We, the people* » – « Nous, [le] peuple[s] ». C'est loin d'être un hasard si les auteurs de la Charte des Nations Unies et de la Constitution des États-Unis ont commencé en rappelant que les institutions gouvernementales et multilatérales existent pour servir les peuples.

C'est un immense honneur pour moi que de représenter aujourd'hui le peuple américain, le Président Donald J. Trump et l'Ambassadrice des États-Unis auprès de l'ONU, Kelly Craft, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation.

Il y a 75 ans, les États-Unis ont répondu présent lorsque ce nouveau projet audacieux baptisé Organisation des Nations Unies a eu besoin d'un siège permanent, et nous sommes toujours aussi fiers de l'accueillir à ce jour. Il est difficile d'appréhender la remarquable évolution de l'ONU ces 75 dernières années. Depuis ses premiers pas prudents accompagnée de quelques dirigeants mondiaux, jusqu'aux vastes réseaux d'organisations, d'organismes et de fonctions dont elle se compose aujourd'hui, l'ONU est allée bien au-delà de la vision qu'en avait eue ses fondateurs.

Or c'est cette vision qui ancre l'institution et qui doit continuer de guider chacune de ses actions. Elle est clairement énoncée dans la Charte des Nations Unies et il convient de rappeler que l'ONU a été fondée pour promouvoir la paix, préserver les générations futures du fléau de la guerre et proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme.

À bien des égards, l'ONU s'est révélée une expérience couronnée de succès. À quelques notables exceptions près, son pouvoir fédérateur permet de réunir une grande partie du monde. En dépit de certains échecs regrettables, les casques bleus des Nations Unies se sont employés depuis des décennies à maintenir la paix dans le cadre de missions déployées dans le monde entier. Les organisations telles que le Programme alimentaire mondial sauvent des vies et éclairent chaque jour les perspectives d'avenir.

Les États-Unis ont joué un rôle central dans ces succès, non seulement en tant que pays hôte, mais aussi parce que, depuis 75 ans, ils sont le bailleur de fonds le plus important et le plus fiable de l'ONU. Cet engagement garantit que les organismes des Nations Unies sont en mesure d'atteindre les millions de personnes dans le besoin, de coordonner l'action humanitaire mondiale et de se réunir sur les questions nécessitant une action urgente.

Il y a néanmoins des motifs de préoccupation. L'ONU résiste depuis trop longtemps à une réforme concrète, manque trop souvent de transparence et se montre trop vulnérable aux intérêts des régimes autocratiques et des dictatures. Les nouvelles

menaces requièrent également une agilité nouvelle de la part de l'ONU – des menaces parmi lesquelles figurent le vol de la propriété intellectuelle ou les efforts visant à saper la liberté d'Internet.

Pour l'Administration Trump, cet anniversaire est un moment important qui nous permet de commémorer les nombreux succès de l'ONU, mais de le faire les yeux grand ouverts, et plus déterminés encore de voir cette instance importante remplir la mission qui lui a été confiée. Le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est l'occasion de se poser des questions sur les forces et les faiblesses de l'institution, d'examiner ses échecs et d'en tirer des enseignements, et de célébrer ses réalisations. Je m'associe à mes collègues et homologues du monde entier pour marquer ce moment important.

Président de la Cour internationale de Justice (voir aussi A/75/PV.3, annexe 1)

Déclaration du juge Abdulqawi A. Yusuf, Président de la Cour internationale de Justice

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au moment de la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945, les États participant à la Conférence de San Francisco décidèrent de faire prévaloir le droit sur la force. Cette décision devait radicalement transformer notre monde pour les 75 années à venir.

Pour des milliards d'habitants de cette planète, la reconnaissance de la primauté du droit à l'échelle internationale, l'application du principe de l'égalité des droits entre les peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, l'interdiction de l'usage de la force entre les États et la protection des droits de l'homme sont depuis 75 ans synonymes de liberté, d'indépendance, de progrès et de paix – tout cela grâce à la création de l'Organisation des Nations Unies. Autant de raisons de célébrer comme il se doit le soixante-quinzième anniversaire de cette institution sans pareille.

En qualité de Président de la Cour internationale de Justice, il m'incombe de dire quelques mots sur la prééminence du droit à l'échelle internationale. Il est en effet parfois aisé de tenir celle-ci pour acquise ou d'oublier l'importance qu'elle revêt, non seulement pour la paix, mais aussi pour le progrès et la prospérité de toutes les nations.

Nul État, quelle qu'en soit la puissance, ne peut assurer la sécurité et la prospérité de son peuple et lui offrir un environnement sain sans coopérer avec d'autres États, pas davantage qu'il ne peut régler à l'échelon national tous les problèmes. La coopération internationale doit être fondée sur un ensemble de règles. Qu'un seul État manque de s'y conformer, et c'est tout l'édifice des relations multilatérales qui menace de s'effondrer.

Pour autant qu'un État souhaite s'affranchir des obligations juridiques qui le lient à d'autres États, il ne peut le faire unilatéralement sans perdre les avantages qu'il retire de sa coopération avec ceux-ci et d'autres. Ainsi, les États ne sont pas seulement rapprochés par leurs relations diplomatiques, leurs échanges commerciaux et les progrès technologiques réalisés dans les domaines des transports, des télécommunications et du cyberspace ; ils sont également liés entre eux par ce vaste ensemble de règles qui rendent ces interactions possibles. Ces règles sont fondées sur les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et du droit international. Elles ne sont pas imposées aux États par un législateur externe. Elles sont conçues et consenties par les États eux-mêmes, et reposent souvent sur des intérêts mutuels et des valeurs communes.

L'existence de la règle de droit à l'échelle internationale est toutefois subordonnée à celle d'un organe judiciaire pouvant être saisi des différends et les régler. C'est à cette fin que les rédacteurs de la Charte ont décidé d'établir la Cour internationale de Justice, donnant corps à leur volonté, exprimée dans le Préambule de cet instrument, de « créer

les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international » et au principe selon lequel « [l]es Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ».

Le Statut de la Cour, inspiré de celui de la Cour permanente de Justice internationale adopté il y a près d'un siècle, le 13 décembre 1920, a été annexé à la Charte des Nations Unies, dont il fait partie intégrante. Cela montre clairement l'importance de la Cour dans l'architecture de l'ordre juridique international bâti par l'Organisation des Nations Unies, dont elle est l'organe judiciaire principal.

Au cours des 75 dernières années, la Cour a fièrement assumé son rôle de « gardienne » de cet ordre international. Elle n'aurait pu le faire sans le respect de ses décisions qu'impose l'Article 94 de la Charte, selon lequel « [c]haque Membre des Nations Unies s'engage à se conformer à la décision de la Cour internationale de Justice dans tout litige auquel il est partie ». La qualité du travail de la Cour a également incité un nombre croissant d'États à lui confier le règlement de leurs différends. En conséquence, la Cour a récemment dû traiter un grand nombre d'affaires, ayant été saisie d'autant d'instances au cours des 25 dernières années qu'au cours de ses 50 premières années d'existence.

Monsieur le président,

Le recours croissant aux règles du droit international plutôt qu'à l'arbitraire dans les relations internationales ainsi que le règlement des différends par des moyens pacifiques plutôt que par la force sont les réussites les plus éclatantes des Nations Unies. Nous pouvons tous aspirer à un monde plus pacifique et plus stable pour autant que les relations entre les nations respectent les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et que les États s'acquittent des obligations qu'ils ont volontairement contractées. La Cour est aujourd'hui prête à continuer de contribuer, dans les limites de son Statut, à la défense et à la promotion de l'état de droit à l'échelle internationale et au règlement pacifique des différends interétatiques.

Représentante de la jeunesse, Ghana (voir aussi A/75/PV.3, annexe 2)**Déclaration de M^{me} Akosua Adubea Agyepong, du Ghana,
Représentante de la jeunesse**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences, Mesdames et Messieurs.

Je suis ici aujourd'hui, avec trois autres merveilleux orateurs qui représentent la jeunesse, pour vous faire part du point de vue des jeunes à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et pour l'avenir. Ces observations ne s'inspirent pas seulement de notre travail, du niveau local à l'échelon mondial ; elles sont également le fruit d'innombrables consultations, tenues au cours de l'année écoulée, sur l'état du monde aujourd'hui et demain. Dans ce contexte, nous avons quelques questions pour vous.

Êtes-vous tous restés fidèles à la Charte des Nations Unies ?

Défendez-vous les droits humains et la justice en toutes circonstances ?

Donnez-vous avant tout la priorité au bien-être social et économique de toutes les personnes, y compris les groupes minoritaires, les femmes et les enfants, ainsi que les personnes en situation de handicap ?

Faites-vous honneur à l'esprit du multilatéralisme consacré par la Charte ?

Au vu des difficultés socioéconomiques, politiques et culturelles que nous rencontrons actuellement, nous devons accepter le fait que le multilatéralisme est indispensable dans la diplomatie internationale. C'est quelque chose dont vos citoyens sont conscients : les consultations sur le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU ont mis en évidence une très large adhésion à la coopération mondiale dans tous les pays du monde. Nous nous heurtons à une pandémie qui porte préjudice à des milliards de personnes sur toute la planète et, dans le même temps, nous devons faire face à de multiples problèmes complexes dans nos communautés, pays et régions. Je tiens à souligner ici que le monde est confronté depuis des siècles à la pandémie silencieuse de la violence sexuelle et fondée sur le genre, qui touche 35 % des femmes et des filles de la planète et participe à l'inégalité entre les genres.

Pour remédier aux problèmes d'égalité des sexes, il faut tout d'abord s'occuper des questions liées au leadership et à la représentation des femmes. L'Assemblée générale a appelé à la réalisation d'une parité parfaite entre les genres au sein de l'ONU et je dois saluer l'exemple donné par le Secrétaire général en y parvenant dans le cadre du Conseil de direction et parmi les coordonnateurs résidents. À tous les dirigeants mondiaux qui prennent des mesures admirables en faveur de la parité dans leurs gouvernements et dans tous les autres secteurs : nous vous applaudissons et nous célébrons vos réalisations.

Aujourd'hui, toutefois, nous avons un autre impératif à vous soumettre : le monde a besoin de parité en ce qui concerne les jeunes, et cela sans attendre !

Vous représentez les aspirations de 1,2 milliard de jeunes dans le monde et vous ne pouvez pas ignorer que nous avons besoin d'être les architectes de notre propre avenir. Sur la base de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse lancée à la session de 2018 de l'Assemblée générale, nous vous chargeons tous de défendre l'équité intergénérationnelle et la cogouvernance à tous les niveaux. Dans les gouvernements. Dans l'industrie. Dans le secteur privé.

Nous voulons que vous nous promettiez que, dans vos parlements, vos cabinets, il y ait au moins 20% de jeunes. L'ONU doit assumer un rôle de cheffe de file dans la réalisation de cet objectif. Le monde a besoin de l'ingéniosité, de l'innovation, de l'énergie et du leadership des jeunes, autant d'éléments cruciaux pour atteindre les objectifs du Programme 2030. La concrétisation de la parité pour les jeunes ne consiste pas seulement à créer de l'espace pour eux. Excellences, elle exige également que vous vous attaquiez au fait que 72 millions de jeunes sont sans emploi, que 142 millions de jeunes en âge d'aller au lycée sont déscolarisés, et que 12 millions de filles sont mariées contre leur volonté ; les défis sont sans fin.

Nous voulons que vous œuvriez ensemble dans l'esprit du multilatéralisme pour garantir un avenir où les jeunes puissent donner toute la mesure de leur potentiel.

Excellences, chefs de gouvernement,

Merci de votre attention !

Entrepreneure sociale, Friends for Leadership, Malaisie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 3)**Déclaration de M^{me} Sharifah Norizah, de la Malaisie, Entrepreneure sociale, Friends for Leadership**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Bonjour. Mon nom est Sharifah Norizah, je viens de Malaisie. Je suis entrepreneure sociale au sein de Friends for Leadership (FFL), et activement engagée comme influenceuse sociale au Centre international de la jeunesse de Kuala Lumpur, en Malaisie.

J'apprécie vivement que le Président de l'Assemblée générale me donne la possibilité de faire part de mon point de vue au nom des jeunes.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je me concentrerai sur trois grands thèmes.

1) Les jeunes et la paix et la sécurité

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies signe l'échéance des 75 ans écoulés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Alors que nous commémorons cet anniversaire de l'Organisation et entrons dans la Décennie d'action, il nous faut marquer une pause, repenser nos systèmes, réaligner nos valeurs et procéder à des réformes structurelles. Je me félicite que l'ONU ait fait le choix d'écouter les espoirs et les peurs du grand public, de même que leurs idées pour remédier aux difficultés que nous rencontrons. C'est quelque chose qu'elle devrait faire régulièrement, et pas seulement tous les 75 ans. Dans ce contexte, la nécessité d'une plus grande solidarité est ressortie comme une priorité forte. En nous appuyant sur les résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de sécurité, nous devons continuer à renforcer la dynamique d'inclusion des jeunes dans les processus de consolidation de la paix. Toutefois, les engagements ne suffisent pas ; nous avons besoin d'appliquer le principe de responsabilité pour améliorer la confiance entre les jeunes et les autres acteurs. Nous avons besoin d'un appui institutionnel et financier plus concret pour sensibiliser à la paix et à la sécurité, et il importe de reconnaître les contributions des jeunes artisans de la paix à la lutte contre les facteurs sous-jacents qui mènent aux conflits.

2) Investir PLUS dans la jeunesse

Au nom des jeunes, j'aimerais voir l'ONU investir – et je le lui recommande – de manière plus INCLUSIVE dans les activités dirigées par les jeunes. Nous aimerions voir un soutien massif à l'emploi et à l'entrepreneuriat à l'échelle mondiale, et en particulier des emplois décents qui favorisent le bien-être et une subsistance durable, sachant que beaucoup de jeunes vont migrer vers les villes, ce qui peut avoir d'autres implications sociales. Nous réalisons que les jeunes ne devraient pas simplement être pris en compte pour satisfaire à des quotas, de façon symbolique, mais que nous devons plutôt reconnaître les contributions concrètes et durables de ceux qui sont systématiquement laissés de côté, en particulier les jeunes en situation de handicap, ceux qui vivent dans les zones rurales, et les minorités sexuelles. Les jeunes ont aussi lancé,

durant les consultations sur le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, un appel fort en faveur d'une participation accrue et constante aux décisions mondiales, au-delà des manifestations isolées.

3) Une bonne gouvernance mondiale pour reconstruire en mieux

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous a appris que nous avons besoin d'une gouvernance plus forte et plus responsable. Il est nécessaire de s'attaquer aux déplacements croissants. Chacun a droit à une protection sociale et économique et au respect de ses droits humains, quel que soit son statut migratoire. L'innovation dirigée par les jeunes devient un impératif sociétal aujourd'hui, et nous voyons d'ailleurs que beaucoup de jeunes cadres faire de plus en plus la liaison entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

Pour reconstruire en mieux, nous sommes conscients de l'importance du multilatéralisme au travers d'initiatives menées par de jeunes dirigeants, telles que Friends for Leadership et l'Asian Youth Peace Network, qui favorisent de bonnes relations entre les pays et créent un climat de citoyenneté mondiale. Par conséquent, l'idée de l'apprentissage en ligne et du transfert de connaissances doit être soutenue et il convient que les jeunes soient au cœur de sa mise en œuvre, eux qui jouent déjà un rôle de chef de file dans leurs communautés.

Enfin, des institutions robustes et innovantes comme les centres de jeunesse, les conseils de jeunes et d'autres mécanismes de jeunesse auto-organisés et mandatés par des institutions jouent un rôle important dans la promotion d'une culture de solidarité et d'action au sein des communautés. Les jeunes du monde entier devraient déterminer l'avenir qu'ils veulent, renforcer les capacités des citoyens du monde et élaborer de manière novatrice leurs propres programmes de paix et de développement au profit de leurs pairs.

Mesdames et Messieurs,

La paix n'est pas gratuite. La paix commence en nous et dans les structures qui nous sont extérieures. Elle doit être intergénérationnelle. Il faut investir et croire dans la prochaine génération, pour façonner l'avenir que nous voulons.

Merci.

Défenseur du climat et de la santé publique, Bahamas (voir aussi A/75/PV.3, annexe 4)**Déclaration de M. N. Charles Hamilton, des Bahamas, défenseur du climat et de la santé publique**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,

Je me fais l'écho des sentiments de mes collègues et des millions de jeunes du monde entier en félicitant l'Organisation des Nations Unies de cette étape importante : son soixante-quinzième anniversaire.

Les jeunes sont 87 % à estimer que la coopération mondiale est capitale pour relever les défis d'aujourd'hui, et l'ONU a exprimé son optimisme quant à l'avenir parce que nous sommes là, nous, les jeunes.

Néanmoins, au nom des jeunes des petits États insulaires en développement, des peuples des Caraïbes et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), des habitants des communautés côtières et autochtones, et des pays les moins avancés, nous exigeons un surcroît d'urgence dans l'action et des structures de gouvernance intergénérationnelle plus larges à l'ONU, pour régler rapidement les plus grands problèmes de notre monde.

Les jeunes ont recensé notamment deux priorités dont les Nations Unies doivent s'occuper : le relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la lutte contre la crise climatique.

La pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités auxquelles les jeunes demandent que l'on s'attaque depuis des décennies, tandis que les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés sont face à une triple menace : la crise climatique, la crise de la COVID-19 et la crise de la dette, en dépit du fait qu'historiquement ils n'ont que très peu contribué à ces problèmes.

Telles sont les cartes distribuées aux jeunes et le jeu semble truqué.

Il y a un an, les deuxième et troisième îles les plus peuplées des Bahamas, dont elles étaient le moteur économique, ont été décimées par l'ouragan Dorian, dont le Secrétaire général a dit qu'il était de catégorie « Enfer », avec des pertes et des dégâts s'élevant à plus de 25 % du PIB de notre pays. À présent, ce scénario est rendu encore plus terrible par la COVID-19 et ses conséquences économiques.

Ce scénario glaçant s'applique aussi à d'autres petits États insulaires en développement et à d'autres États parmi les pays les moins avancés, car les changements climatiques ne sont pas notre avenir, mais la réalité de l'heure pour tout le monde.

Alors que nous arrivons à court de noms pour les ouragans de cette année, que des pans entiers de la planète sont en proie aux flammes et que les pays sont de plus en plus nombreux à sombrer dans l'océan, la crise climatique ne devrait-elle pas être la sonnette d'alarme la plus tonitruante pour prendre vraiment conscience de la nécessité du multilatéralisme au lieu de faire la sourde oreille à ces défis environnementaux ?

En outre, nous ne pouvons plus refuser d'étendre la couverture sanitaire universelle à tout un chacun, par-delà toutes les frontières, et notamment à ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir une assurance maladie, en particulier les jeunes. Les efforts multilatéraux en faveur d'un relèvement vert et juste, plutôt qu'une approche égoïste et isolationniste, sont la meilleure solution pour venir à bout de cette pandémie et remettre les jeunes sur la voie d'un avenir fait d'espérance.

Par conséquent, une application renforcée du principe de responsabilité concernant la mise en œuvre des cadres internationalement convenus (tels que le Programme 2030 et l'Accord de Paris) aux niveaux local et national, avec la participation active des jeunes, est non négociable ; c'est une condition requise pour réussir.

Nous considérons que nos dirigeants ont volé du temps sur notre avenir et aggravé notre situation actuelle, et nous, les jeunes, sommes donc focalisés sur la nécessité de récupérer ce temps qui nous appartient.

Ça passe ou ça casse.

Vous vous sentez mal à l'aise ? Parfait. Servez-vous de ce sentiment d'inconfort pour veiller à ce que les jeunes participent, systématiquement et véritablement, au lieu de simplement nous inviter comme intervenants à des manifestations et des réunions ponctuelles, mais aussi pour soutenir notre travail, par des financements et en nous ménageant des espaces de décision, aux niveaux national et multilatéral.

Pour terminer, je rappellerai ce qu'a dit le Réseau de jeunesse de l'UNESCO sur les changements climatiques dans les Caraïbes : «Les changements climatiques sont devenus pour notre génération le grand problème qui définit notre époque et nous nous en remettons à vous pour montrer l'exemple ; notre survie même dépend de votre aptitude à agir.»

Les jeunes sont convaincus que nous pouvons faire évoluer notre situation présente et créer un avenir plus radieux; faisons de cette occasion plus qu'une célébration, plus qu'une suite de déclarations vides de sens. Cela ne peut se produire que si les dirigeants prennent l'engagement de la solidarité et celui de soutenir fermement le multilatéralisme en ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et au-delà.

Merci.

Jeune militant pour l'environnement et le climat, France (voir aussi A/75/PV.3, annexe 5)**Déclaration de M. Nathan Méténier, de la France, jeune militant pour l'environnement et le climat**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Chères Excellences,

Aujourd'hui, nous faisons part du point de vue des jeunes à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et pour l'avenir. Ces observations ne sont pas fondées uniquement sur notre travail, du niveau local à l'échelon mondial, mais également sur d'innombrables consultations, sur la séance plénière de la jeunesse tenue pour l'anniversaire de l'Organisation et sur les principales recommandations issues des consultations mondiales réalisées dans le cadre de la campagne ONU75.

Nous vous le demandons de nouveau à tous : êtes-vous vraiment tous restés fidèles à la Charte ? Donnez-vous la priorité, avant toute chose, au bien-être social et économique de toutes les personnes ?

Quand le Brésil est en flammes.

Quand le Soudan est sous l'eau.

Quand le plus grand iceberg vient de se détacher du plateau du Groënland.

Quel monde nous laissez-vous ? Quel avenir préparez-vous pour nous ?

Le problème n'est pas le manque d'idées et de solutions ; c'est notre amour des modèles qui se révèle insuffisant. Nous avons besoin d'un changement de système. Il nous faut repenser radicalement la manière dont nous agissons, nous soutenons, réformons et travaillons ensemble.

- Le moment est venu de regarder au-delà du PIB. Renonçons aux modèles qui confinent à l'obsession pour une croissance économique infinie et ne respectent pas les limites de notre planète.

- Les inégalités atteignent des proportions intolérables. Les richesses et ressources sont entre les mains de quelques-uns au lieu d'être collectivement et également partagées et réparties.

- Nous devons bâtir un monde où les responsabilités historiques sont reconnues et les torts, corrigés. Un monde où la diplomatie est centrée sur la justice et s'emploie à démanteler les monopoles historiques du pouvoir.

Ce ne sont pas là des mots à la mode, ce sont les mots d'une génération frustrée... une génération qui demande un avenir sûr.

La COVID-19 nous l'a montré : le statu quo peut être rompu.

Après cette pandémie, nous n'avons pas seulement besoin de reconstruire en mieux ; nous avons besoin de reconstruire différemment. Nous avons besoin de changer nos modes de vie, la manière dont nous utilisons les ressources naturelles, la façon dont nous produisons, dont nous consommons, dont nous élaborons les politiques... De nouvelles formes de gouvernance et de coopération numérique s'imposent pour répondre aux préoccupations concernant la sécurité et le respect de la vie privée.

Il est temps de réintroduire la nature dans nos vies. La nature est la plus avancée des technologies.

Nous avons besoin de résilience, sous l'impulsion des collectivités locales et pour les communautés. Plus c'est local, mieux c'est.

Faites confiance à votre population, faites confiance à vos jeunes. Incluez-nous dans vos processus de décision.

Nous sommes en pleine crise climatique, en pleine crise de la biodiversité, en pleine crise économique et sociale.

Et le fait est, Excellences, que la lutte des jeunes ne fait qu'un. Nous ne travaillons pas de manière compartimentée, par l'intermédiaire de processus. Nous travaillons ensemble. Nous vivons sur une planète partagée et nous avons un avenir commun.

Tandis que les priorités de quelques-uns retiennent en otage le progrès de la majorité, nous gardons l'espoir car nous nous battons.

Vous devez mettre le jargon de côté et commencer à agir différemment. Il est temps pour vous d'agir et de travailler ensemble.

Nous, jeunes des Nations Unies, vous appelons VOUS à vous efforcer de faire advenir un monde plus juste, plus durable et plus inclusif, où l'humain et la nature prospèrent ensemble.

Guyana (voir aussi A/75/PV.3, annexe 6)

Allocution de M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous sommes à un tournant important de l'existence de l'Organisation et il est approprié que nous réfléchissions au chemin que nous avons parcouru et aux aspirations communes qui nous maintiennent unis. En outre, il est impératif que nous nous engagions de nouveau en faveur de ces idéaux afin de garantir le respect de la dignité et de la valeur de chaque personne, et pour favoriser le progrès social et de meilleures conditions de vie pour tous. Nous devons envoyer aux peuples du monde le message fort et positif de notre attachement au multilatéralisme et de notre détermination à œuvrer pour la paix, la justice et le développement.

Notre Terre fragile doit être préservée dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Alors que nous réfléchissons à l'état de notre monde, 75 ans après la décision audacieuse de créer l'Organisation des Nations Unies, il est décourageant de constater que des millions de personnes dans le monde sont toujours prises au piège de la pauvreté. L'élimination de ce fléau constitue le plus grand défi mondial et la première des priorités de notre groupe.

Nous devons nous rappeler que la pauvreté implique davantage qu'un manque de revenus et de ressources productives pour des moyens de subsistance durables. Elle touche de nombreux aspects de la vie et entrave la réalisation de nombre des objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Il y a exactement cinq ans, nous avons adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable comme plan et boussole pour remédier à ces difficultés. Nous ne pouvons échouer.

Le Programme 2030 tient compte des défis majeurs qui se posent à la population mondiale en termes de pauvreté et d'environnement : capital naturel appauvri, vulnérabilité climatique, inégalité des genres, migration des ruraux vers les villes et besoins croissants en ressources, autant d'éléments qui nuisent de manière disproportionnée aux moyens d'existence et au bien-être des pauvres.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a sapé beaucoup de nos avancées des dernières décennies en matière de développement. Elle a mis au premier plan les goulets d'étranglement que subissent les pays en développement : financements insuffisants et hauts niveaux de la dette, accès inadéquat aux marchés des biens et services, élargissement du fossé numérique, restrictions d'accès aux produits pharmaceutiques et aux fournitures médicales nécessaires et réduction des recettes du tourisme et des exportations, entre autres. Nous apprécions et saluons l'appui fourni

par le système des Nations Unies dans le cadre de notre réponse à la pandémie et dans nos efforts de mise en œuvre du Programme 2030.

Nous devons chercher à renforcer la solidarité pour combattre la pandémie, nous engager à promouvoir le Programme 2030 et intensifier les partenariats mondiaux et multipartites. Nous réaffirmons également que l'imposition de mesures économiques coercitives unilatérales contre des pays en développement est un obstacle au développement socioéconomique et au dialogue et à la compréhension entre les pays. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour honorer nos obligations à l'égard des peuples du monde, dans cette décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable.

À cette fin, le Groupe des 77 et de la Chine demande que l'on mobilise plus de ressources et que l'on agisse davantage, et rapidement, pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Nous sommes déterminés à prendre les mesures requises pour une réponse multilatérale coordonnée et globale aux problèmes de développement causés par la pandémie de COVID-19, notamment par l'entremise d'initiatives telle celle pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, qui vise à produire un menu d'options de politique générale pour régler la crise et assurer la résilience.

Monsieur le Président,

Ces réalités et d'autres devraient nous motiver à agir plus au nom des peuples de notre planète. L'ONU est une plateforme où chaque État Membre a une part égale dans le processus de décision influençant la direction que l'Organisation prend sur la variété de questions dont nous nous occupons. Elle est une plateforme où chaque Membre a sa place à la table et une voix dans la recherche de solutions aux nombreux problèmes que nous rencontrons. Il est crucial pour nous de préserver cette grande Organisation et de garder jalousement l'idéal multilatéral, en tant que véhicule qui nous permettra de relever les défis mondiaux. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est notre feuille de route ; sa mise en œuvre est une nécessité pour notre survie.

Malawi (voir aussi A/75/PV.3, annexe 7)

Allocution de M. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Ministre de la défense

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Mes meilleurs vœux de bonne santé à vous tous et mes condoléances pour les proches perdus à cause de la COVID-19.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom des 47 pays les moins avancés (PMA), et je souscris aux observations faites par le Président du Guyana au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Monsieur le Secrétaire général,

La première phrase, emblématique, de la Charte commence par les mots « Nous, peuples », ce qui nous rappelle que les personnes sont la pierre angulaire de l'Organisation des Nations Unies. En cet anniversaire de l'ONU, nous mesurons combien le monde a changé depuis la création de l'Organisation il y a 75 ans.

Les difficultés de notre temps, telles que la pandémie de COVID-19, sont des obstacles que nous devons surmonter ensemble par la coopération et le multilatéralisme. Pour ce faire, les réformes de l'ONU et les synergies numériques seront capitales en vue d'atteindre les objectifs de développement durable que nous avons en partage.

Monsieur le Secrétaire général,

L'objectif de développement durable no 1 nous rappelle à tous notre lutte en faveur du développement durable et constitue une manière de mesurer les progrès d'ensemble dans nos efforts de concrétisation. L'élimination de la pauvreté reste en ce sens l'objectif principal du Programme 2030. Le rapport de 2020 sur les objectifs de développement durable décrit des avancées inégales d'un objectif à l'autre et d'une région de développement à l'autre. Il montre aussi que, même avant la COVID-19, la réalisation de l'objectif de développement durable no 1 ralentissait et que nous étions mal partis pour l'atteindre à l'échéance de 2030.

En 2019, le taux de pauvreté dans le monde était estimé à 8,2 %. Si la pandémie se poursuit, il sera de 8,8 % en 2020, soit la première hausse constatée depuis 1998. Sur les 71 millions de personnes supplémentaires qui vivront dans la pauvreté extrême dans le monde cette année, les PMA d'Asie du Sud et la région subsaharienne connaîtront la hausse la plus marquée – 26 millions et 32 millions, respectivement.

Monsieur le Secrétaire général,

L'avenir que nous voulons compte cinq piliers.

Le premier consiste dans un multilatéralisme renforcé et plus robuste. Nous devons travailler ensemble sur les réformes de l'ONU et le Programme 2030. Deuxièmement, il nous faut nous attaquer aux inégalités, notamment entre les sexes et celles liées à la fracture numérique. Troisièmement, nous devons être déterminés à financer la mise en œuvre du Programme 2030 en aidant ceux qui sont le plus en retard. Quatrièmement, il importe que nous ayons des approches holistiques pour refléter l'objectif singulier des 17 objectifs de développement durable. Enfin, et surtout, nous devons adopter une approche axée sur l'humain, car les gens sont au cœur de la démarche.

À cette fin, Monsieur le Secrétaire général, nous comptons sur votre direction et vous assurons de notre attachement inébranlable à la Charte et de notre engagement inflexible en faveur des peuples des Nations Unies.

Conseil européen (voir aussi A/75/PV.3, annexe 8)

Allocution de M. Charles Michel, Président du Conseil européen

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général, cher António Guterres,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État ou de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Soixante-quinze ans depuis la Charte des Nations Unies. Mais plutôt qu'un regard en arrière, je veux me projeter dans 75 ans, en 2095. Ma plus jeune fille, elle s'appelle Lucie, aura alors 76 ans. Et comme n'importe quel parent dans le monde, je veux et j'espère pour mes enfants le meilleur. Et, avec vous, je tente d'imaginer leurs vies. Lucie peut-être aura cinq petits-enfants, peut-être aura-t-elle un diplôme d'ingénieur en génie climatique, peut-être elle aura travaillé sur trois continents différents. Mais peut-être aussi elle aura été infirmière, artiste ou même pratiqué un nouveau métier qui aujourd'hui n'existe pas encore.

Et j'essaie d'imaginer l'état du monde et le type de société dans lesquels Lucie, mais aussi sa sœur Jeanne et son frère Maximilien vivront : 11 milliards d'êtres humains, qui probablement vivront dans des mégalopoles. À moins que la conquête spatiale n'ait ouvert d'autres horizons. Les déplacements en drone seront peut-être la norme, les objets connectés auront bouleversé le quotidien au travail comme dans la vie personnelle. Et les découvertes sur les capacités inexploitées du cerveau humain auront ouvert de nouvelles perspectives.

Mais en même temps je m'interroge. Des territoires gigantesques seront-ils vraiment devenus inhabitables pour l'espèce humaine ? Les grandes forêts seront-elles préservées ? L'accès à l'eau sera-t-il garanti ou au contraire source de conflits voire même de guerres ? Les migrations climatiques seront-elles gérées avec humanité ? Et puis surtout, est-ce que la dignité de chaque être humain, les libertés personnelles, les luttes contre toutes les discriminations, seront-elles affaiblies ou plutôt renforcées ?

Comme citoyen naturellement, mais aussi comme leader politique, j'ai une conviction : l'intelligence et l'empathie, personnelles et collectives, sont ensemble le moteur du progrès. La liberté et le respect en sont les énergies renouvelables.

Et c'est d'ailleurs la leçon des 75 dernières années. Depuis l'acte originel, la Charte des Nations Unies, chaque fois que se sont déployés la coopération, l'échange, la tolérance, les conditions de vie ont progressé.

Mais au contraire, les divisions, les replis, les discriminations, les injustices toujours ont été synonymes de régression, de conflit et tôt ou tard de guerre.

L'Union européenne en est la démonstration empirique et lumineuse. Et c'est pour cela que l'Union européenne est le plus grand espace de liberté, de prospérité et de progrès partagé dans l'histoire du monde. Et cet esprit de coopération constitue sans aucun doute l'ADN jumeau partagé avec les Nations Unies. Et je cite ici notre ami António Guterres : les Nations Unies et l'Union européenne, dit-il, sont « les deux plus grands projets de paix de notre temps ».

Mesdames et Messieurs,

Les défis du futur ne sont pas exactement les mêmes qu'en 1945. Changement climatique, développement durable et bien sûr la paix et la sécurité. Ces défis sont exigeants, ils doivent nous engager totalement.

« Nous sommes responsables les uns des autres » : je paraphrase ici Kofi Annan, qui a marqué d'une empreinte indélébile la bataille pour les valeurs universelles. La COVID-19, c'est une crise mondiale aussi majeure qu'inédite, qui entraîne beaucoup de souffrances et de peine, encore aujourd'hui. Mais cette crise nous ouvre aussi les yeux et nous ramène à l'essentiel : l'intégrité et la dignité de chaque être humain. Le bien-être personnel et collectif doit être notre compas, toujours. Et c'est la coopération internationale qui offre, par exemple, la meilleure garantie pour déployer des vaccins et des traitements anti-COVID accessibles à tous.

Mesdames et Messieurs,

Nous n'avons pas tous les mêmes histoires, les mêmes coutumes, les mêmes cultures. Dialoguer, coopérer requièrent des efforts inlassables, éviter le piège des malentendus, accepter la patience, apprendre les uns des autres. Cela demande du respect et de la ténacité.

Aujourd'hui, c'est avec solennité que je renouvelle, au nom de l'Union européenne, le serment multilatéral. Mais c'est avec frisson que je pense à Lucie, Jeanne, Maximilien, et à tous les enfants qui auront 75 ans demain. Nos discours ne suffiront pas. Ce sont nos actes et notre courage aujourd'hui qui ouvriront l'horizon des possibles pour qu'ils puissent déployer leurs ailes.

Je vous remercie.

République de Corée (voir aussi A/75/PV.3, annexe 9)**Allocution de M. Moon Jae-in, Président de la République de Corée**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : coréen ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, distingués représentants,

Je trouve important de participer à la réunion de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, où nous reviendrons sur le parcours indispensable qu'a suivi l'ONU ces 75 dernières années, tout en nous préparant à un avenir nouveau.

Je tiens à vous remercier tout particulièrement de me donner la possibilité de m'exprimer au nom du groupe MIKTA, qui se compose du Mexique, de l'Indonésie, de la République de Corée, de la Turquie et de l'Australie, pour la première fois au niveau des chefs d'États à l'ONU.

Les cinq pays qui constituent le groupe MIKTA sont des puissances interrégionales qui se sont développées sur le socle d'un « ordre international multilatéral » que l'Organisation cultive, et qui sont constantes dans leur appui à l'ONU.

Il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est née de la détermination commune de l'humanité de ne jamais reproduire la dévastation de la guerre. Depuis lors, elle a fait la promotion de la paix et de la sécurité dans les zones de conflit du monde entier en fixant des normes internationales comme la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle a mis en commun la sagesse de toute l'humanité pour s'occuper de questions mondiales telles que le développement durable et l'action climatique. Ainsi, c'est sous les auspices de l'ONU que nous sommes parvenus à la paix et au progrès.

Néanmoins, il reste beaucoup à accomplir face aux nouveaux défis. L'actuelle pandémie de COVID-19 menace de compromettre l'esprit du multilatéralisme incarné par l'Organisation et les cinq pays du groupe MIKTA.

Les cinq pays du groupe MIKTA considèrent que les facteurs clés pour surmonter la COVID-19 sont l'unité, la solidarité et la coopération. En tant que partenariat interrégional et novateur, nous avons décidé de jouer le rôle de pont entre les pays développés et en développement, ainsi qu'entre les régions, et d'encourager également la coopération multilatérale.

L'Indonésie a appelé à la solidarité pour mieux faire face au nouveau coronavirus et pris les devants en proposant la première résolution de l'Assemblée générale sur la COVID-19, tandis que le Mexique a rédigé le projet de résolution de l'Assemblée sur l'amélioration de l'accès mondial aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical.

L'Australie, en collaboration étroite avec des partenaires de premier plan, en particulier l'Union européenne, a réussi à faire adopter la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé établissant un processus d'évaluation impartiale, indépendante et complète pour examiner l'expérience acquise et les leçons tirées de la riposte sanitaire internationale coordonnée par l'OMS face à la COVID-19. L'Ambassadeur Volkan Bozkır de la Turquie s'emploie quant à lui à promouvoir la solidarité mondiale en tant que Président de l'Assemblée générale durant cette période critique. La République

de Corée a également apporté sa pierre à l'édifice en formant divers groupes d'amis afin de renforcer la coopération en matière de soins de santé à l'ONU, à l'OMS et à l'UNESCO.

Tous ces efforts ont trouvé leur point d'orgue dans l'adoption de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, aujourd'hui, qui représente l'aspiration et l'engagement des 193 États Membres à régler les problèmes mondiaux au moyen de la solidarité internationale.

Les cinq pays du groupe MIKTA se félicitent de son adoption. Avec l'ONU comme pivot, nous ferons le maximum pour trouver des solutions aux difficultés mondiales qui se posent à l'humanité, ce qui inclut notamment de surmonter la crise de la COVID-19, de remédier aux changements climatiques, de maintenir la paix et la sécurité internationales et de réduire les inégalités.

En tant que partenariat interrégional et novateur, le groupe MIKTA s'engage en particulier à jouer un rôle moteur pour faciliter le relèvement d'une manière qui réduise les disparités, reconstruire en mieux et instaurer une communauté inclusive qui ne laisse personne de côté.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, distingués représentants,

La propagation de la COVID-19 a été un défi extraordinairement difficile pour la Corée aussi.

Toutefois, en ces temps de crise, le peuple coréen a choisi la voie qui mène à la « liberté pour tous ».

Le Gouvernement coréen a tenu les citoyens pleinement informés à toutes les étapes et, en retour, la population s'est volontairement mise à porter des masques et à respecter activement la distanciation sociale, sur la base de l'idée selon laquelle « je » ne peut être en sécurité que si « mes voisins » le sont.

En outre, nous avons étendu la portée de la notion de « voisins » au-delà de nos frontières. En partageant du matériel de prévention des maladies infectieuses avec d'autres pays sans fermer les frontières ni confiner certaines régions, nous avons été en mesure de garder notre pays et notre économie intacts.

Le cas de la Corée montre comment, face à la crise, les gens ont mis en pratique les valeurs universelles de l'humanité que l'ONU défend, de la liberté à la démocratie, en passant par le multilatéralisme et l'humanitarisme.

La solidarité et la coopération sont un pouvoir propre aux humains, qu'un virus ne pourra jamais égaler. En même temps, c'est l'arme la plus puissante dont nous disposons pour vaincre le coronavirus.

Afin d'atteindre cet objectif, je voudrais proposer trois idées. Premièrement, nous devrions garantir un accès équitable aux vaccins et aux produits thérapeutiques. Au moyen d'un financement mondial, il nous faut faciliter l'achat d'avance de doses suffisantes de vaccin pour les organisations internationales afin de veiller à ce que les pays en développement en bénéficient également. Le siège de l'Institut international de recherche sur les vaccins se trouve en Corée, et nous apporterons un soutien actif à diverses activités destinées à mettre au point et distribuer des vaccins abordables pour les pays en développement.

Deuxièmement, nous devons rétablir le multilatéralisme dans l'ordre international. En complément de mesures de prévention des maladies infectieuses, ce

sera le moteur du relèvement économique mondial. Au Sommet virtuel du G20, la Corée a engagé les pays à permettre les déplacements transfrontières essentiels des personnes, y compris des voyageurs d'affaires, au lieu de recourir à un confinement, et cette proposition a été dûment adoptée. Par ailleurs, la Corée participera activement à la coopération multilatérale dirigée par l'ONU.

Troisièmement, nous devrions suivre la voie du « relèvement vert ». Le septembre 7 était la « Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus », proposée par la Corée puis adoptée à l'ONU. Comme les ciels bleus sont réapparus quand les activités humaines ont été mises au point mort, nous avons été amenés à réfléchir une fois encore à la question de savoir comment les humains et la nature pouvaient coexister. J'espère que davantage de pays participeront au nouveau pacte écologique mondial pour la solidarité qui vise à remédier à la crise climatique tout en créant des emplois et à renforcer dans le même temps l'inclusivité. J'espère voir accomplis des progrès majeurs à cet égard au sommet P4G qui se tiendra en Corée l'an prochain.

Merci.

Azerbaïdjan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 10)

Allocution de M. Ilham Heydar oglu Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

La République d'Azerbaïdjan a été élue Présidente du Mouvement des pays non alignés en 2016, à l'unanimité des 120 pays membres. En octobre 2019, elle a assumé la présidence du Mouvement durant le dix-huitième Sommet des chefs d'État et de gouvernement, tenu à Bakou.

J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres du Mouvement des pays non alignés.

Les États membres du Mouvement des pays non alignés apprécient vivement la tenue de cette réunion de haut niveau consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies.

L'ONU, la Charte des Nations Unies et le droit international restent des outils indispensables et centraux dans la préservation et le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le renforcement de la coopération internationale. Bien qu'elle ait ses limites, l'Organisation demeure l'instance multilatérale centrale pour traiter des problèmes et défis mondiaux qui se posent actuellement à tous les États.

Le Mouvement des pays non alignés affirme que nombre de nouveaux sujets de préoccupation et de difficultés ont émergé qui requièrent l'engagement de la communauté internationale à défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et les principes du droit international.

Les conflits armés, les politiques expansionnistes agressives, le terrorisme, le séparatisme et la criminalité transnationale organisée, conjugués aux violations des droits humains, aux crises financières et à la dégradation de l'environnement, continuent de toucher des millions de personnes dans le monde entier. Aujourd'hui, le monde a besoin, plus que jamais, que l'on respecte le droit international et, pour cela, que les institutions mondiales soient efficaces. Le rôle du Mouvement des pays non alignés à cet égard est de la plus haute importance. Tout au long de son histoire, le Mouvement a joué un rôle fondamental dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et appelé inlassablement à une stricte adhésion aux normes et aux principes du droit international.

Le Mouvement des pays non alignés attache une grande importance au renforcement du rôle de l'ONU et souligne que des efforts devraient être déployés pour exploiter tout son potentiel.

À l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, nous appelons à renforcer et moderniser plus avant l'Organisation, à revitaliser l'Assemblée générale et à renforcer son autorité en tant qu'organe le plus démocratique, responsable, universel et représentatif de l'Organisation, y compris dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, et à réformer le Conseil de sécurité, afin de le transformer de manière à en faire un organe plus démocratique, efficace, transparent et représentatif, conformément aux réalités géopolitiques contemporaines.

L'Organisation des Nations Unies est la seule instance mondiale composée de tous les pays du monde, ce qui fait qu'elle est bien positionnée pour s'occuper de la gouvernance économique mondiale dans le but de parvenir au développement durable. Le rôle de l'ONU dans la gouvernance économique mondiale devrait donc être renforcé. Pour que l'Organisation remplisse son rôle dans la gouvernance économique mondiale, il est crucial que tous les États Membres fassent preuve de la volonté politique requise pour s'engager en faveur de ses processus, du multilatéralisme et des valeurs sur lesquelles elle repose.

La crise de la COVID-19 qui fait rage démontre une fois encore l'importance du multilatéralisme.

Le Mouvement a exprimé de nouveau sa profonde préoccupation face au recours croissant qui est fait à l'unilatéralisme et à des mesures imposées unilatéralement qui portent atteinte à la Charte et au droit international, et réaffirmé sa détermination à promouvoir, préserver, revitaliser, réformer et renforcer le multilatéralisme et les processus de décision multilatéraux par l'intermédiaire de l'ONU, en respectant scrupuleusement la Charte et le droit international, aux fins de créer un ordre mondial juste et équitable et une gouvernance démocratique mondiale.

L'année courante est également remarquable pour le Mouvement des pays non alignés, étant donné que nous célébrons le soixante-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Bandung, qui contient les principes fondateurs du Mouvement. Depuis qu'ils ont été énoncés, les Principes de Bandung orientent les pays qui y ont adhéré, et leur ont notamment permis de traverser les turbulences de la guerre froide. Après la fin de la guerre froide, l'absence de deux blocs opposés n'a diminué en aucune manière la pertinence et la validité des Principes en question. Tout au contraire, à la lumière des défis plus complexes en matière de paix et de développement, ils sont devenus plus importants que jamais.

Les deux anniversaires nous permettront de dresser un bilan des progrès accomplis dans la réalisation des grands objectifs inscrits dans la Charte et dans la Déclaration de Bandung et de réfléchir à la manière dont nous, États Membres de l'ONU, avec une vision partagée et une force combinée, devrions répondre aux problèmes multiformes et naissants auxquels nous continuons de nous heurter.

Merci.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité nationale.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

L'Azerbaïdjan est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies le 2 mars 1992, après avoir recouvré son indépendance. L'indépendance est la valeur la plus élevée et le reflet de l'espoir et de l'aspiration du peuple azerbaïdjanais, qui a toujours voulu vivre dans un État libre et indépendant. Depuis pratiquement 30 ans qu'il est indépendant, l'Azerbaïdjan a fait d'immenses progrès dans différentes sphères.

L'Arménie a enfreint de manière violente ses obligations et recouru à la force militaire contre l'Azerbaïdjan. L'Arménie a occupé le Haut-Karabakh et sept autres régions azerbaïdjanaises. Dans quatre résolutions adoptées en 1993, le Conseil de sécurité a exigé le retrait immédiat, complet et sans condition des forces armées arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Malheureusement, l'Arménie continue de faire fi de ces résolutions.

L'Arménie a perpétré un nettoyage ethnique contre la population azerbaïdjanaise dans les territoires occupés. Plus de 1 million d'Azerbaïdjanaïses sont devenus des réfugiés ou des déplacés. L'Arménie a commis le génocide de Khodjali. L'Arménie mène une politique d'implantation illégale dans les territoires occupés. L'Arménie a détruit des monuments historiques et religieux qui appartenaient au peuple azerbaïdjanaïses dans les territoires occupés.

Le Premier Ministre arménien sape délibérément les modalités et la teneur du processus de négociation en cours sous la médiation des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Sa déclaration selon laquelle le Karabakh était arménien a porté un sérieux coup aux négociations.

Le discours agressif et les provocations de l'Arménie montrent qu'elle prépare une nouvelle agression contre l'Azerbaïdjan. Nous demandons instamment à l'ONU et à la communauté internationale d'exhorter l'Arménie à s'abstenir d'une nouvelle agression militaire.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan doit être réglé sur la base de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le sommet en ligne du Mouvement des pays non alignés consacré à la réponse à la COVID-19 s'est tenu à notre initiative en mai. Durant ce sommet, j'ai proposé, au nom du Mouvement des pays non alignés, de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale en réponse à la COVID-19 au niveau des chefs d'État et de gouvernement. Plus de 100 pays ont soutenu l'initiative.

Je pense que le débat général de la session extraordinaire au niveau des chefs d'État et de gouvernement servira de cadre à une évaluation globale des effets de la pandémie sur tous les domaines touchés.

Grâce aux mesures prises, la situation concernant la COVID-19 reste sous contrôle en Azerbaïdjan. L'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'Azerbaïdjan de pays exemplaire dans la lutte contre la pandémie.

L'Azerbaïdjan est prêt à travailler conjointement avec les autres pays pour renforcer encore l'ONU, sa pertinence et son prestige dans les relations internationales.

Merci.

Qatar (voir aussi A/75/PV.3, annexe 11)

Allocution de S. M. le cheik Tamin bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais ; texte français fourni par la délégation]

Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, remercier S. E. le Président de l'Assemblée générale d'avoir tenu cette importante réunion à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. J'exprime aussi notre profonde gratitude pour les efforts fournis au cours des derniers mois pour que cette réunion aboutisse à la déclaration des dirigeants du monde, un document historique reflétant l'unanimité de la communauté internationale à établir une position commune face aux défis communs et à réaliser les nobles objectifs des Nations Unies en matière de paix, de sécurité, de développement et de droits de l'homme, qui sont les fondements essentiels de l'Organisation.

Et nous sommes heureux que S. E. la cheika Alya Bint Ahmed Bin Saif Al-Thani, Représentante permanente de l'État du Qatar, ait eu la mission de diriger les débats sur le texte de cette déclaration, en partenariat avec la Représentante permanente du Royaume de Suède.

Monsieur le Président,

La création de l'Organisation des Nations Unies, au lendemain des horreurs de la Seconde Guerre mondiale, a représenté un grand espoir pour l'humanité. Elle a vu le jour après un examen des conséquences de la guerre et parce qu'il n'y avait pas de cadre global régissant les relations entre États qui n'admettaient pas que les guerres soient un moyen de régler les différends ni de principes convenus et contraignants permettant de lutter, collectivement, contre les actes de génocide.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée sur le postulat de l'existence d'une humanité qui nous unisse, d'une compréhension commune des droits de l'homme et de la dignité humaine. Elle a marqué ainsi un tournant dans les relations internationales.

L'Organisation des Nations Unies a fait de grands progrès dans la réalisation des objectifs convenus par la communauté internationale et apporté, au cours des dernières décennies, de nombreuses contributions au progrès humain, sauvant des millions de personnes et améliorant leur vie, et ce, par l'intermédiaire de ses diverses institutions et organisations indispensables à notre monde moderne.

Toutefois, l'Organisation des Nations Unies n'a toujours pas trouvé les mécanismes nécessaires pour imposer ses principes à ses Membres. La force continue de primer le droit dans différentes parties du monde et différents domaines de notre vie.

Aujourd'hui, alors que nous sommes au seuil de la troisième décennie du siècle en cours, et malgré des efforts appréciables, le monde est toujours confronté à des défis

nouveaux, sans précédent, à tous les niveaux, notamment la recrudescence des foyers de tension régionale et internationale, les problèmes de désarmement, les problèmes environnementaux, le développement durable, le terrorisme et d'autres défis mondiaux.

L'un des défis les plus graves auxquels la communauté internationale se soit heurtée depuis la création de l'Organisation des Nations Unies est la question de la lutte collective contre la menace d'épidémies.

La lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses graves conséquences négatives sur la vie, la santé publique et l'économie des États est censée nous rappeler que les habitants de la Terre ne forment qu'une seule et même famille unie par une destinée commune et que la coopération et l'action conjointe pour relever les défis mondiaux sont incontournables.

Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui est une occasion importante pour la communauté internationale de renouveler son attachement à la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies, qui continuera de guider notre action internationale et de former le socle à partir duquel renforcer la coopération internationale et atteindre nos nobles objectifs.

Cela suppose de procéder à une évaluation et un réexamen sérieux de l'action internationale multilatérale et de travailler d'arrache-pied pour surmonter les obstacles qui freinent nos efforts communs et entravent une réforme globale, en particulier sur la question de la représentation des peuples du monde au Conseil de sécurité et des mécanismes de mise en œuvre de ses décisions. Cela suppose également d'éviter le deux poids, deux mesures dans la mise en œuvre et d'engager un examen du système interne, qui permette de concilier les questions de sécurité communes avec la position de chacun des cinq membres permanents.

Dans ce contexte, nous réaffirmons la volonté inébranlable de l'État du Qatar d'appuyer et d'incarner les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous insistons sur la nécessité de mettre en œuvre la déclaration politique adoptée aujourd'hui en promouvant le multilatéralisme et la diplomatie préventive, en respectant la souveraineté et l'égalité des États, en luttant fermement contre l'usage de la force dans les relations internationales, en trouvant des solutions aux crises et conflits prolongés sur la base du droit international et des résolutions de la légitimité internationale, en respectant l'état de droit aux niveaux national et international, en mobilisant le rôle des femmes et de la jeunesse dans tous les domaines, en mettant à profit de manière appropriée et légitime les progrès scientifiques, en mettant en œuvre les déclarations et accords internationaux et en réalisant les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En conclusion, je renouvelle l'engagement de l'État du Qatar à œuvrer aux côtés de l'Organisation des Nations Unies, à continuer de la soutenir et à renforcer le partenariat avec ses organismes pour lui permettre de relever les défis mondiaux et d'atteindre les objectifs visés.

Je vous remercie

Que la Paix, la Miséricorde d'Allah et ses Bénédiction soient sur vous.

Suède (voir aussi A/75/PV.3, annexe 12)

Allocution de M. Stefan Löfven, Premier Ministre de la Suède

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences,

Il y a 75 ans, les dirigeants du monde se sont réunis, animés de la conviction que nous ne pouvons bâtir un avenir pacifique, juste et durable qu'en travaillant ensemble par-delà les frontières. L'Organisation des Nations Unies a été créée sur la base de cette vision. Les défis mondiaux d'aujourd'hui, en particulier la pandémie de COVID-19 et la crise du climat, démontrent qu'il est urgent de donner effet à cette vision.

J'accueille avec satisfaction l'ambitieuse Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui a été adoptée aujourd'hui. La Suède est fière d'avoir coprésidé les négociations avec le Qatar. La Déclaration envoie un message fort quant à la nécessité d'une action multilatérale, notamment par l'affirmation selon laquelle « [l]e multilatéralisme n'est pas une option : c'est une nécessité, alors que nous essayons de reconstruire en mieux pour faire advenir un monde plus égal, plus résilient et plus durable ».

Excellences,

Avec plusieurs dirigeants mondiaux, j'ai exprimé mon engagement à assurer un accès équitable et mondial aux futurs vaccins contre la COVID-19. Nul n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. Il s'agit de la forme de coopération qu'il faut entre les groupes régionaux.

Excellences,

Les changements climatiques sont le problème qui définit notre temps. Nous vivons au-dessus des moyens de notre planète. Nous faisons des progrès, mais nous devons travailler plus dur pour réduire les émissions et relever nos ambitions. La seule façon d'avancer consiste à bâtir des sociétés plus solides et plus vertes. Il n'y a pas de planète B.

En 2022, il y aura 50 ans que le monde s'est rassemblé à Stockholm pour la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Nous marquerons cet anniversaire en organisant une nouvelle conférence de haut niveau à Stockholm, dans le but d'accélérer la transition verte et la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris.

Excellences,

Nous devons définir le rôle de l'ONU pour l'avenir.

Premièrement, nous avons besoin d'une ONU efficace. La Suède souscrit sans réserve aux efforts de réforme du Secrétaire général. Deuxièmement, l'Organisation doit mieux anticiper et atténuer les risques mondiaux et se concentrer davantage sur la prévention des conflits. Troisièmement, il nous faut une ONU qui puisse s'adapter à une nouvelle ère ; une ONU moderne, novatrice et fondée sur l'égalité.

En tant que Premier Ministre d'un gouvernement féministe, je sais que cela demande de la détermination et de la volonté politique. Dans la Déclaration, le

Secrétaire général est prié de présenter des recommandations, et nous, États Membres, devons nous rallier à son programme. Nous devons nous réengager en faveur de la coopération multilatérale et de l'ONU pour les 75 prochaines années et au-delà.

Merci.

Kirghize (voir aussi A/75/PV.3, annexe 13)

Allocution de M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : russe]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la République kirghize, je souhaite à tous la bienvenue à cette réunion commémorative.

Le soixante-quatrième anniversaire de l'Organisation n'est pas un anniversaire facile. La pandémie de COVID-19 est devenue l'un des plus grands défis mondiaux depuis la création de l'ONU. J'exprime mes condoléances à toutes les personnes qui ont perdu des proches ou des membres de leur famille. Je souhaite un prompt rétablissement à toutes celles et tous ceux qui se débattent avec la maladie.

La pandémie a une incidence négative sur le secteur social et l'économie de nos pays. Les petites et moyennes entreprises sont touchées. Le Kirghizistan est reconnaissant à ses pays partenaires et aux organisations internationales de leur soutien durant cette période difficile.

Les conséquences du coronavirus ont un fort impact sur la dette extérieure. J'exprime ma gratitude au G20 et aux institutions financières internationales pour leur décision de suspendre les paiements au titre du service de la dette. Nous demandons également un appui à notre proposition de restructurer complètement la dette extérieure en échange de projets de développement durable.

Chers Membres,

Le Kirghizistan adhère aux réformes proposées par le Secrétaire général. Il importe de défendre les principes de l'universalité, de l'efficacité et d'une large représentation géographique des petits pays. Le Kirghizistan a annoncé sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité dans les années à venir. Nous attachons aussi une grande importance à la protection des droits humains, à l'état de droit et à la démocratie. Nous prions les Membres d'appuyer notre candidature durant la prochaine élection au Conseil des droits de l'homme.

Monsieur le Président,

En tant qu'État Membre de l'ONU, la République kirghize contribue à son développement. Nos initiatives mondiales dans les domaines de l'écologie, du développement des pays montagneux et de la préservation du patrimoine historique sont soutenues par la communauté internationale.

La République kirghize attache une importance particulière au renforcement de la coopération mutuellement bénéfique en Asie centrale. Nous sommes déterminés à consolider encore les relations avec nos alliés et nos partenaires stratégiques. Le Kirghizistan est conscient du rôle essentiel des organisations régionales pour ce qui est de traiter des questions sociales et économiques et d'assurer la sécurité.

Mesdames et Messieurs,

Cette année, nous discutons de l'avenir de l'Organisation, des principes du multilatéralisme et de la lutte contre l'épidémie mondiale. Le thème de cette année reflète bien la situation difficile qui règne dans le monde. Le Kirghizistan est prêt à apporter sa contribution pour surmonter ces problèmes.

Merci de votre attention !

Chine (voir aussi A/75/PV.3, annexe 14)

Allocution de M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : chinois ; texte français fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Il y a 75 ans, les peuples du monde ont remporté la grande victoire de la guerre mondiale antifasciste au prix d'un combat acharné et d'énormes sacrifices. C'est la victoire de la justice et des peuples.

Après que le fléau de la guerre a infligé, deux fois en l'espace d'un demi-siècle, d'indicibles souffrances à l'humanité, l'Organisation des Nations Unies a vu le jour. Au cours des 75 ans écoulés, l'ONU a parcouru un chemin hors du commun. Un nouveau chapitre s'est ouvert pour la paix et le développement dans le monde.

Les 75 ans de l'ONU sont autant d'années de progrès prodigieux de la société humaine. Après avoir connu de profondes et vastes transformations engendrées par les progrès scientifiques et la révolution industrielle, nous vivons aujourd'hui un nouveau cycle de révolution technologique et industrielle de portée encore plus large et plus profonde. Les forces productives sont considérablement libérées et développées à l'échelle mondiale, et la capacité de l'humanité à surmonter les difficultés et à transformer le monde se renforce de manière inédite.

Les 75 ans de l'ONU sont autant d'années de changements profonds de la situation internationale. Les pays en développement ont obtenu leur libération et leur indépendance. Plus d'un milliard de personnes sont sorties de la pauvreté, et plusieurs milliards se sont engagées sur la voie de la modernisation, ce qui a fait grandir considérablement la force pour la paix et le développement dans le monde et changé profondément l'échiquier international.

Les 75 ans de l'ONU sont autant d'années de développement rapide du multilatéralisme. Notre monde fait face à de nombreuses questions majeures et à des défis planétaires croissants, qui doivent être réglés et ne peuvent être réglés que par la voie du dialogue et de la coopération. Gérer tous ensemble les affaires du monde par la concertation et relever les défis par la coopération sont d'ores et déjà un large consensus de la communauté internationale.

Après la pluie vient le beau temps. D'épreuve en épreuve, l'ONU garde toute sa vitalité et porte toujours en elle l'aspiration ardente des plus de 7 milliards de personnes à une vie meilleure, et la Charte des Nations Unies demeure une garantie importante de la paix et du développement dans le monde.

Monsieur le Président,

Notre monde traverse aujourd'hui des changements jamais connus depuis un siècle. La COVID-19, survenue avec une grande soudaineté, a mis à rude épreuve le monde entier. L'humanité est entrée dans une nouvelle ère interconnectée où tous les pays voient leurs intérêts profondément imbriqués et leurs destins étroitement liés. Les menaces et les défis planétaires exigent de nous une réponse collective forte.

Face à la nouvelle situation et aux nouveaux défis, nous devons engager une réflexion sérieuse sur les questions de savoir de quelle ONU le monde a besoin et comment l'ONU doit jouer son rôle dans l'après-COVID-19. À cet égard, je voudrais avancer les propositions suivantes :

Premièrement, l'ONU doit défendre la justice. Le respect mutuel et l'égalité entre les pays de tailles différentes sont un appel de notre temps et le principe premier énoncé dans la Charte des Nations Unies. Aucun pays n'a le droit de prendre seul en main les affaires internationales, de disposer du sort des autres pays, ou de monopoliser les avantages en matière de développement, encore moins d'agir à sa guise dans le monde ou de se livrer à des pratiques hégémoniques, intimidantes et arbitraires. L'unilatéralisme n'a pas d'avenir. Au contraire, il faut s'attacher au principe dit d'« amples consultations, contribution conjointe et bénéfiques partagés », afin que les pays préservent ensemble la sécurité universelle, bénéficient ensemble des fruits du développement et décident ensemble de l'avenir du monde. Il faut renforcer effectivement la représentation et le droit à la parole des pays en développement au sein de l'ONU pour qu'elle incarne de manière plus équilibrée les intérêts et la volonté de la majorité des pays.

Deuxièmement, l'ONU doit faire valoir l'état de droit. Les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies sont des règles fondamentales à respecter dans les relations internationales et la pierre angulaire de la stabilité de l'ordre international. Ils sont à préserver fermement. Les relations et les intérêts des différents pays ne peuvent être coordonnés que par des systèmes et des règles, et ne doivent pas être soumis à la logique du plus fort. Les grands pays sont appelés à donner l'exemple en promouvant et défendant l'état de droit. Ils doivent tenir leur parole, honorer leurs engagements, rejeter l'exceptionnalisme et le « deux poids, deux mesures », et s'abstenir de dénaturer le droit international et de compromettre les droits et intérêts légitimes des autres pays ainsi que la paix et la stabilité internationales sous le couvert de l'état de droit.

Troisièmement, l'ONU doit promouvoir la coopération. Favoriser la coopération internationale est l'engagement initial de l'ONU et un but important inscrit dans sa Charte. La logique de la guerre froide, le clivage idéologique et le jeu à somme nulle ne permettent pas de résoudre les problèmes internes d'un pays, et encore moins de relever les défis communs de l'humanité. Ce qu'il faut faire, c'est remplacer l'antagonisme par le dialogue, la menace par la concertation, la logique du jeu à somme nulle par l'esprit du gagnant-gagnant, associer les intérêts nationaux aux intérêts communs de tous et travailler à élargir la convergence d'intérêts des pays afin de construire une grande famille internationale où règnent l'harmonie et la coopération.

Quatrièmement, l'ONU doit se concentrer sur l'action. Pratiquer le multilatéralisme veut dire agir concrètement au lieu de parler creux, et agir efficacement au lieu de prescrire des remèdes sans vertu. L'ONU doit avoir à cœur de résoudre les problèmes et orienter ses travaux vers des résultats tangibles pour faire progresser de manière équilibrée la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Surtout, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit être une occasion pour l'ONU de faire de la réponse aux défis sécuritaires non conventionnels, dont ceux de la santé publique, une priorité de ses travaux, d'accorder une place prioritaire à la question de développement dans le cadre macropolitique mondial et d'attacher une importance plus grande à la promotion et à la protection du droit à la survie et du droit au développement.

La Chine est le premier pays à avoir apposé sa signature sur la Charte des Nations Unies, l'un des membres fondateurs de l'ONU et l'unique pays en développement siégeant comme membre permanent au Conseil de Sécurité. Elle sera pour toujours un acteur du multilatéralisme, participera activement à la réforme et à la construction du système de la gouvernance mondiale, et préservera fermement le système international centré sur les Nations Unies, l'ordre international basé sur le droit international et le rôle central de l'ONU dans les affaires internationales.

Monsieur le Président,

Au moment où le monde se trouve à un nouveau point de départ historique, réaffirmons nos engagements fermes en faveur du multilatéralisme, travaillons à bâtir une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et avançons vers plus de solidarité et de progrès sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous remercie.

Turquie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 15)

Allocution de M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République turque

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : turc ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Distingués Présidents de l'ECOSOC, du Conseil de sécurité et de la Cour internationale de Justice,

Chers représentants des jeunes,

Je vous adresse, en mon nom propre et au nom de ma nation, mes salutations les plus chaleureuses et mes respects.

J'exprime également mes félicitations pour le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Les anniversaires sont autant une célébration qu'une occasion précieuse d'examiner le chemin parcouru.

Je souhaite que le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU offre aussi une telle occasion au monde entier.

Nous, l'humanité, nous heurtons à de nombreux problèmes importants qui touchent notre santé, notre économie, notre paix sociale et notre avenir, à commencer par la pandémie de coronavirus.

Nous sommes face à un tableau où 170 millions de personnes dans le monde ont un besoin urgent d'aide et de protection.

Le nombre de personnes souffrant de la faim dépasse 820 millions, et plus de 70 millions d'individus ont dû fuir leur foyer en raison des conflits et de l'oppression.

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a aggravé ces injustices et inégalités dans le monde.

En tant que pays le plus généreux en termes d'aide, si l'on considère le ratio entre l'assistance fournie par la Turquie et son PIB, nous essayons d'atténuer les problèmes causés par la pandémie avec les moyens dont nous disposons.

Dans ce processus, tout en répondant aux besoins de nos propres citoyens, nous avons déjà envoyé du matériel médical et des fournitures à 141 pays, sans nous préoccuper de la religion, de la langue, de la race ou du continent.

Toutefois, la cupidité, la monopolisation du pouvoir et la volonté de pérenniser le colonialisme par de nouvelles méthodes sont le plus grand obstacle à la justice dans le système mondial.

L'incapacité à rétablir la paix dans diverses parties du monde, notamment en Syrie, en Palestine, au Yémen et en Afghanistan, en est la preuve.

Malgré les idéaux énoncés, le système des Nations Unies ne peut ni empêcher les conflits ni mettre fin à ceux qui sont en cours.

Nous voyons tous maintenant que nous ne pouvons pas surmonter les difficultés d'aujourd'hui au moyen des structures conçues pour les besoins du siècle précédent.

Afin de redonner au système des Nations Unies les moyens d'agir, nous devons tout d'abord réformer le Conseil de sécurité.

Un Conseil dont la structure laisse le sort de 7 milliards de personnes à la merci de cinq pays n'est ni juste, ni viable.

Une architecture du Conseil qui soit démocratique, transparente, responsable, efficace et basée sur une représentation équitable est devenue une nécessité, et non plus un choix, pour l'humanité.

J'estime qu'un renforcement et une revitalisation de l'Assemblée générale contribueront à trouver des solutions à nos problèmes.

La transformation d'Istanbul, carrefour des continents, en un Centre des Nations Unies appuiera également les efforts déployés en faveur de la paix et de la stabilité mondiales.

Le fait que l'Ambassadeur Volkan Bozkır, diplomate et responsable politique de grande expérience, assume les fonctions de Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale n'est pas seulement un motif de fierté pour la Turquie, mais aussi une chance pour la communauté internationale.

Je tiens à vous remercier de l'aimable considération que vous avez témoignée à la Turquie.

À cette occasion, je souhaite affirmer une fois de plus que nous continuerons d'apporter notre soutien et de contribuer à l'action du système des Nations Unies.

Avant d'en terminer, je forme le vœu que le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies soit source de bienfaits pour le monde et l'humanité.

Je salue chacun avec respect.

Pays-Bas (voir aussi A/75/PV.3, annexe 16)

Allocution de S. M. le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Aujourd'hui, je voudrais, au nom du Royaume des Pays-Bas, rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont posé les fondements de l'ONU il y a 75 ans.

Pas seulement les hommes d'État et les diplomates. Mais aussi les représentants des travailleurs, des entreprises, des organisations de femmes et des groupes socioculturels, tous ceux qui ont contribué à rédiger la Charte des Nations Unies, à San Francisco au printemps 1945.

Dans un message radiophonique, le Président Truman les a qualifiés de « bâtisseurs d'un monde meilleur ».

Ils se sont réunis après cinq ans de guerre et de souffrances humaines. Les différences entre eux étaient grandes. Mais ils étaient tous mus par une détermination inébranlable : celle de reconstruire un monde meilleur.

Cette ambition s'est peu à peu réalisée à mesure que de plus en plus d'États ont rejoint l'ONU. Ma génération et la génération après moi sont reconnaissantes des possibilités que l'ONU nous a apportées.

L'ONU n'a certes pas réussi à mettre fin à la violence, à l'injustice et à la pauvreté. Mais elle est parvenue à les freiner et à les faire reculer. Et grâce à la Cour pénale internationale et aux tribunaux internationaux, l'impunité pourrait un jour n'être plus qu'une relique du passé.

Des milliards de personnes en récoltent les bénéfices dans leur vie quotidienne.

Dans les annales de l'histoire mondiale, l'ONU mérite une place de premier plan en tant qu'une des grandes forces du bien.

Aujourd'hui, nous sommes de nouveau confrontés à un défi qui transcende toutes les frontières. La pandémie de COVID-19 ne saurait être comparée à une guerre mondiale, mais le virus nous touche tous. Les jeunes voient leurs perspectives d'avenir se réduire. Comment pouvons-nous réagir ?

Le mieux, c'est de leur demander directement. C'est pourquoi, j'ai le plaisir de donner la parole à l'une de nos délégués de la jeunesse : Hajar Yagkoubi.

Déléguée de la jeunesse

En tant que jeunes, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander dans quel monde nous célébrerons les prochains anniversaires de l'ONU.

Nous voulons vivre dans un monde qui offre à chacun des chances égales de s'épanouir pleinement, peu importe qui l'on est.

Nous voulons vivre dans un monde guidé par les droits humains fondamentaux. Pas seulement en tant que nobles objectifs et belles paroles sur le papier, mais en tant que certitude sur laquelle bâtir.

Nous voulons vivre dans un monde qui protège les personnes et la planète. Un monde qui réussit enfin à freiner les changements climatiques, la perte de biodiversité et le réchauffement de la planète.

Nous voulons vivre dans un monde qui pense à long terme.

En tant que jeune, on me dit souvent que je suis trop optimiste, naïve ou idéaliste. Mais tout ce que j'ai à répondre, c'est : imaginez le monde dans lequel nous pourrions vivre si les dirigeants mondiaux avaient juste une fraction de l'idéalisme qui nous anime, nous les jeunes.

Quel monde courageux ce serait.

Aussi, tout ce que je demande aujourd'hui, c'est : soyez courageux avec nous !

Le Roi Willem-Alexander

J'espère de tout mon coeur que nous serons capables d'invoquer l'esprit des pères fondateurs de l'ONU et de nous dire : « faisons en sorte que le relèvement de cette crise soit l'occasion d'un véritable bond en avant ».

Comme l'a dit le tout premier Secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie, dans son discours d'adieu en 1953 :

« L'Organisation est le reflet des imperfections de notre temps. Mais elle est aussi l'expression des forces les plus constructives qui animent notre monde et un symbole d'espoir pour l'avenir. »

Au nom des quatre pays du Royaume des Pays-Bas, en Europe et dans les Caraïbes, j'adresse tous mes vœux à l'Organisation des Nations Unies en ce soixante-quinzième anniversaire. Et je souhaite à tous les bâtisseurs d'un monde meilleur, quels que soient leur âge, leur nationalité et leur origine, tout le succès possible !

Mexique (voir aussi A/75/PV.3, annexe 17)

Allocution de M. Andrés Manuel López Obrador, Président des États-Unis du Mexique

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Du Mexique à tous les peuples et tous les gouvernements du monde, nous adressons nos félicitations à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, une organisation internationale qui revêt une importance capitale pour la coexistence harmonieuse des peuples et des nations.

Je suis convaincu que la création de l'ONU est en grande partie liée aux quatre libertés proclamées par le Président Franklin Delano Roosevelt, que Neruda avait surnommé le titan des libertés.

Quelles sont ces quatre libertés ? Elles sont les suivantes : premièrement, la liberté d'expression ; deuxièmement, la liberté de religion ; troisièmement, la liberté de vivre à l'abri de la peur ; quatrièmement, la liberté de vivre à l'abri du besoin, pour qu'il y ait de la justice dans le monde.

Quatre libertés.

Au Mexique, nous resterons guidés par les principes de notre Constitution pour les questions qui concernent la politique étrangère, à savoir la non-ingérence dans les affaires des autres États, l'autodétermination des peuples, le règlement pacifique des différends, le respect des droits de la personne et le principe fondamental de la coopération pour réaliser le développement.

Il nous faut agir comme des frères et des sœurs et nous aider les uns les autres. À présent que tous les peuples sont aux prises avec la pandémie de COVID-19, nous devons faire preuve de la plus grande solidarité.

Longue vie à la fraternité universelle !

Mozambique (voir aussi A/75/PV.3, annexe 18)

Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;

Excellences, chefs d'État et de gouvernement ;

Mesdames et Messieurs !

C'est un grand honneur pour moi, au nom du peuple mozambicain et en mon nom propre, d'adresser mes félicitations chaleureuses à notre communauté pour le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. En effet, le refus de la guerre règne dans tous les États Membres du monde, bien que des conflits armés persistent localement.

La famille des Nations Unies s'est agrandie, passant de 51 à 193 États Membres, et elle a déjà servi à la décolonisation des peuples, à la fin de la guerre froide, à la naissance d'un monde multipolaire et à d'autres événements qui témoignent de la pertinence indubitable de notre organisation universelle.

C'est conformément aux principes énoncés dans la Charte que la décolonisation a été inscrite à l'ordre du jour international, permettant l'indépendance des pays d'Afrique et d'Asie, dont le Mozambique, dans les années 1960 et au-delà.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de la présente commémoration nous incite à réfléchir à la voie que nous suivons et aux difficultés qui prévalent encore, ainsi qu'à la nécessité d'une mobilisation accrue des États pour concrétiser les engagements qui ont présidé à la création de la plus grande organisation du monde.

Un autre défi actuel a trait à la réalisation des objectifs de développement durable ou à la mise en œuvre du Programme 2030, dont les cibles ont été incorporées dans le programme quinquennal de notre gouvernement pour la période 2020-2024.

À cet égard, le Mozambique a présenté le rapport sur son examen national volontaire concernant les objectifs de développement durable en juillet 2020, en signe de son engagement en faveur de cet instrument international, qui assure la durabilité de la planète et l'avenir d'autres générations. C'est l'avenir que nous voulons ; c'est l'unité dont nous avons besoin entre les États.

Monsieur le Président, chers pairs,

Alors que nous célébrons 45 ans de coopération entre le Mozambique et l'ONU, nous tenons à réaffirmer notre attachement aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes, pour cette raison et pour d'autres liées à notre histoire, éternellement pour un monde de paix et d'harmonie, garanti par la consultation multilatérale.

En dépit des contraintes auxquelles elle se heurte, l'Organisation est, par l'entremise de ses organismes, la plus grande protectrice des millions de personnes vulnérables dans le monde, et à ce titre nous félicitons son personnel et ses volontaires.

Pour terminer, je souhaite réaffirmer notre attachement au multilatéralisme pour traiter des questions intéressant la société mondiale et en faveur d'un monde stable et du progrès pour tous.

Merci beaucoup de votre attention !

Pérou (voir aussi A/75/PV.3, annexe 19)

Allocution de M. Martín Vizcarra Cornejo, Président de la République du Pérou

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis du fait que nous soyons réunis une fois de plus à cette date très importante. Nous devons affirmer à nouveau que la création de l'Organisation des Nations Unies il y a 75 ans a constitué la réponse collective la plus mémorable de l'histoire moderne pour favoriser la coexistence pacifique entre les nations.

La Charte des Nations Unies, texte fondateur résultant de négociations diplomatiques auxquelles notre pays a participé, a pris acte des enseignements douloureux des deux guerres mondiales qui ont marqué notre histoire, de manière à donner une nouvelle chance à l'humanité, tout en établissant une relation sans précédent entre les États – Nous, peuples des Nations Unies.

En tant que forum ayant vocation à trouver un terrain d'entente et à fédérer les volontés, l'ONU a joué un rôle de plus en plus important dans l'effort collectif visant à bâtir un monde meilleur pour les générations futures. Sa légitimité, son pouvoir rassembleur et son incidence normative nous ont amenés à considérer aujourd'hui universels les droits de l'homme, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, l'autonomisation des femmes, le développement durable, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le désarmement, la non-prolifération nucléaire, la lutte contre les changements climatiques, la protection de l'environnement, la coopération internationale et une multitude de concepts et d'engagements, incarnés dans des traités, des conventions, des résolutions et d'autres instruments internationaux, qui éclairent un ordre fondé sur des règles.

La situation actuelle a mis en lumière des lacunes majeures qui touchent nos sociétés depuis des années, ainsi que des pratiques qui ont érodé le multilatéralisme, tout en reflétant de la défiance, des points de vue unilatéraux et un manque de dialogue, y compris entre les grandes Puissances. Cependant, les crises sont aussi l'occasion pour nous de corriger les erreurs et de renouveler les engagements.

L'ampleur de la pandémie de COVID-19 et le caractère hautement contagieux et inconnu de ce virus font que personne ne sera en sécurité tant que nous ne serons pas tous en sécurité, ce qui suppose que nous nous unissions efficacement dans cette lutte, que nous considérions tout vaccin ou traitement contre le virus comme un bien public mondial et que nous assurions un accès équitable et en temps utile aux médicaments et au matériel requis pour combattre la maladie.

Il est également nécessaire de s'attaquer aux graves conséquences socioéconomiques de la pandémie, qui vont au-delà de la complexité de l'actuelle crise sanitaire mais qui, en même temps, soulignent l'importance de l'ONU dans l'élaboration de solutions mondiales, efficaces et inclusives, sous-tendues par un

système multilatéral renforcé. À cette fin, notre objectif partagé s'inscrit dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 objectifs convenus dans cette salle il y a cinq ans.

Vous pouvez donc compter sur l'engagement inébranlable du Pérou, qui, tout au long des 75 ans écoulés, a contribué à l'action de l'ONU en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, ainsi qu'en déployant des contingents dans les opérations de maintien de la paix et en soutenant activement le processus de décolonisation, le développement du droit de la mer, le règlement des conflits durant la guerre froide et, plus récemment, la négociation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris, entre autres.

Avant de conclure, je souhaite, dans le contexte du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, rendre un humble hommage à trois illustres péruviens qui ont été associés à l'Organisation depuis sa création en 1945 et qui ont ensuite assumé des rôles de direction de haut niveau au sein de ses organes principaux : Víctor Andrés Belaúnde, Président de l'Assemblée générale de 1959 à 1960 ; José Luis Bustamante y Rivero, Président de la Cour internationale de Justice de 1967 à 1969, et Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de 1982 à 1991.

Leur service précieux et leur attachement aux buts et principes des Nations Unies, qui demeurent conformes aux engagements actuels du Pérou, continuent de nous encourager à persévérer dans nos efforts destinés à bâtir ensemble un monde meilleur pour tous.

Merci beaucoup.

Tadjikistan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 20)

Allocution de M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : tadjik ; texte anglais fourni par la délégation]

Excellence, Monsieur le Président,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs !

Nous célébrons cette année le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Pendant toutes ces années, l'ONU, organisation puissante et mondiale, a su devenir une plateforme importante et inclusive pour traiter des problèmes mondiaux pressants.

Le travail mené par l'Organisation en réponse à l'évolution rapide de la situation internationale et à la montée des menaces et des difficultés modernes comme le terrorisme et l'extrémisme, les changements climatiques et la propagation du coronavirus (COVID-19) démontre une fois de plus que beaucoup de pays du monde ont encore besoin de liens multilatéraux robustes et renforcés.

Ils voient dans l'ONU un partenaire fiable.

Cette année, nous avons également marqué l'anniversaire d'un autre événement historique important, les 75 ans écoulés depuis la victoire sur le fascisme, qui a un rapport direct avec la création de l'Organisation.

Il convient de noter qu'aux côtés d'autres nations et d'autres peuples, les fils éminents du Tadjikistan ont joué un rôle important dans cette grande victoire.

Dans le contexte mondial actuel, en particulier alors que les menaces et difficultés s'aggravent de façon préoccupante, les enseignements amers de la Deuxième Guerre mondiale sont un avertissement pour chacun d'entre nous qu'il nous faut toujours être préparés et unis pour préserver une paix durable, une stabilité globale et une vie pacifique pour l'humanité.

Distingués collègues,

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU coïncide avec un moment où le monde est aux prises avec des menaces et des difficultés sans précédent.

Aujourd'hui, la majorité de la population mondiale est convaincue que c'est uniquement par un dialogue mondial inclusif et une coopération étroite que l'humanité peut réussir à surmonter la crise actuelle.

Le Tadjikistan n'est pas en reste ; il participe activement au dialogue mondial proposé par l'Organisation.

Nous sommes déterminés à intensifier nos efforts conjoints avec les autres pays afin de mettre en œuvre nos initiatives constructives sur les ressources en eau et les changements climatiques.

Parallèlement au traitement de ces questions, mon pays estime qu'une solidarité plus robuste fait partie des grandes priorités, dans la mesure où elle serait de nature à favoriser une stabilisation de la situation dans le secteur des soins de santé et l'économie mondiale.

Je tiens à dire une nouvelle fois que les menaces et les difficultés modernes requièrent une réponse immédiate de la communauté internationale, une réponse qui soit fondée sur l'unité, la solidarité et une coopération multilatérale mutuellement bénéfique.

Je vous remercie !

Nigéria (voir aussi A/75/PV.3, annexe 21)

Allocution de M. Muhammadu Buhari, Président de la République fédérale du Nigéria

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, ^[P.] Excellences, chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Je suis enchanté de me joindre aux autres dirigeants mondiaux pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Au nom du Gouvernement et du bon peuple de la République fédérale du Nigéria, je souhaite exprimer nos sincères félicitations aux États Membres pour les pas de géant qui ont été faits jusqu'à présent dans la réalisation des objectifs de l'Organisation. La célébration d'aujourd'hui est un jalon important dans l'histoire de l'ONU. Elle nous donne la possibilité d'examiner nos progrès et nos difficultés et de tracer un itinéraire pour l'avenir.

Excellence,

Depuis plus de sept décennies, l'Organisation des Nations Unies est restée fidèle aux aspirations de ses fondateurs. Elle continue de jouer un rôle crucial pour ce qui est de favoriser la paix et la sécurité mondiales. L'Organisation a accueilli de nouveaux Membres et étendu son champ d'action afin de refléter les tendances mondiales contemporaines.

Collectivement, nous améliorons et sauvons des vies, et nous défendons les droits des personnes vulnérables conformément aux principes des Nations Unies. En outre, nous nous employons à protéger les réfugiés ; à faciliter le développement ; à investir dans le règlement des conflits et le maintien de la paix ; à promouvoir les droits des femmes et des enfants. Par ailleurs, nous avons conjointement intensifié la lutte contre des maladies meurtrières comme le paludisme, Ebola, la tuberculose et la pandémie de coronavirus.

Au-delà des sphères de la paix et de la sécurité, l'ONU a joué un rôle actif dans la décolonisation de nombreux territoires. Elle l'a fait par l'adoption de maintes résolutions appuyant leur indépendance, ce qui a débouché sur l'admission à l'Organisation de plus de 80 territoires.

Cependant, la quête visant à réaliser une décolonisation totale demeure incomplète tant que des territoires non autonomes subsistent. À cet égard, j'appelle les États Membres à respecter la résolution 1514 (XV), sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux.

Monsieur le Président,

Le Nigéria reste un partenaire fiable de l'ONU dans son aspiration à concrétiser son objectif de faire advenir un monde plus pacifique, sûr et développé. La célébration de cette année est d'autant plus importante pour le Nigéria qu'elle coïncide avec le sixantième anniversaire de notre adhésion à l'Organisation.

En tant que Membre actif de l'Organisation, le Nigéria a déjà fourni des ressources humaines, financières et matérielles à plusieurs opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous apportons également une aide humanitaire aux réfugiés et aux déplacés, ainsi que notre concours aux pays qui sont confrontés à des maladies comme Ebola, et nous fournissons des moyens humains et financiers à d'autres pays au titre de l'assistance technique.

De surcroît, nous avons été membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU à cinq reprises, ce qui nous a permis de contribuer sensiblement à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

En dépit des progrès accomplis pour préserver la paix mondiale et promouvoir la coopération internationale, le monde se heurte toujours à des défis complexes. Les efforts déployés pour remédier aux entraves à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ont été sapés par la pandémie de coronavirus, qui a causé des problèmes sans précédent qu'aucun pays ni aucune région ne peut régler seul.

La tendance au repli qui se manifeste chez les États Membres à cause de la pandémie met au jour la nécessité urgente de renforcer la coopération internationale, l'unité et la solidarité afin de faire face à toutes les évolutions négatives, telles que les changements climatiques, l'extrémisme violent, les catastrophes naturelles et les menaces à la cybersécurité.

Toutefois, alors que nous continuons à combattre la pandémie et à chercher des solutions, notamment un vaccin efficace, nous implorons les nations d'adopter une approche mondiale pour répondre à l'urgence sanitaire planétaire en vue de bâtir l'avenir que nous voulons.

Excellences,

Sans équivoque, j'insiste sur l'impératif d'une représentation juste et équitable au Conseil de sécurité, si nous voulons parvenir à l'ONU qu'il nous faut. L'exigence de réforme du Conseil de sécurité est juste, et il y a bien longtemps que l'Afrique devrait avoir sa place dans l'organe le plus stratégique de l'Organisation.

Dans notre effort collectif pour rebâtir l'ONU de nos rêves, le Nigéria réaffirme son engagement à défendre les principes de l'Organisation, notamment les droits de l'homme, la paix et la sécurité, et la gouvernance démocratique.

Par conséquent, je déclare à nouveau l'attachement renouvelé du Nigéria au multilatéralisme et à un système international fondé sur des règles. J'espère que cet anniversaire nous incitera à répondre aux nombreux défis qui se posent à nous et à appuyer les efforts visant à transformer le système des Nations Unies selon nos attentes.

Je vous remercie.

France (voir aussi A/75/PV.3, annexe 22)

Allocution de M. Emmanuel Macron, Président de la République française

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,

Le 26 juin 1945 à San Francisco, alors que la guerre faisait encore rage dans le Pacifique, nos prédécesseurs se sont accordés sur une triple promesse : préserver les générations futures du fléau de la guerre ; affirmer les droits de l'homme et l'égalité des nations et favoriser le progrès social dans une liberté plus grande.

En 75 ans d'existence, l'Organisation des Nations Unies, notre maison commune, est restée fidèle à cette promesse. Face aux conflits armés avec les Casques bleus ; face aux défis de l'atome et de l'arme chimique avec l'OIAC et l'AIEA ; aux côtés des réfugiés avec le HCR, des enfants avec l'Unicef ou des travailleurs avec l'OIT ; et plus récemment, aux avant-postes de la lutte contre le changement climatique avec le GIEC, l'Organisation des Nations Unies a su, quand nous lui en avons donné les moyens, être à la hauteur des espoirs placés en elle. Et j'oublie bien évidemment nombre de structures, d'organisations satellites qui jouent un rôle essentiel dans le cadre du système des Nations Unies.

Aux noms de ces institutions, toutes récompensées par le prix Nobel, s'ajoutent ceux des artisans de paix qui les ont créées, dirigées, incarnées et défendues. De Cordell Hull à Dag Hammarskjöld, de Koffi Annan à Martti Ahtisaari, comme des milliers de personnels civils et militaires déployés sur les terrains les plus difficiles, ils ont consacré et parfois risqué leur vie au service des Nations Unies. Leur engagement nous honore ; leur sacrifice nous oblige. Le sacrifice de dizaines de milliers d'anonymes nous oblige.

Il nous oblige à regarder les choses en face : notre maison commune est en désordre, à l'image de notre monde. Ses fondations s'érodent et ses murs se lézardent, parfois sous les coups de boutoir de ceux-là même qui l'ont construite. Des tabous que l'on pensait inviolables sont levés : la guerre d'annexion, l'usage de l'arme chimique, la détention de masse, dans l'impunité. Des droits que l'on croyait acquis sont bafoués.

Et notre système international, prisonnier de nos rivalités, n'a plus la force de sanctionner ces abus.

À l'heure où la pandémie nourrit la peur du déclin, le récit de l'impuissance collective, je veux ici le dire très clairement : face à l'urgence sanitaire, face au défi climatique, face au recul des droits, c'est ici et maintenant qu'il faut agir, avec ceux qui veulent et avec ceux qui le peuvent, en exploitant tous les espaces possibles de coopération.

C'est ce que nous avons fait, ces derniers mois, à l'échelle de l'Europe, en dépassant nos propres divergences dans un effort de solidarité sans précédent. C'est ce que nous avons fait avec l'Afrique, pour réduire le poids des dettes, soutenir les systèmes de santé, et porter secours aux populations les plus fragiles.

C'est ce que nous avons fait à l'Assemblée mondiale de la Santé, Monsieur le secrétaire général, en adoptant à l'unanimité, une résolution qui ouvre la voie à une réponse plus efficace aux pandémies.

« C'est dans la nuit qu'il est beau de croire à la lumière », écrivait Rostand.

Je crois pour ma part à ce multilatéralisme des actes, plus que des mots. C'est pourquoi je vous donne rendez-vous dans les mois qui viennent, au Forum de Paris, au Congrès mondial de la nature, au Forum Génération Égalité et partout où nous pourrons faire œuvre utile, pour mettre ce multilatéralisme en pratique. Pour être à la hauteur des engagements qui furent les nôtres alors que les armes ne s'étaient pas encore tues à l'autre bout du monde. C'est à nous de faire. Et nous ferons.

Honduras (voir aussi A/75/PV.3, annexe 23)

Allocution de M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, Volkan Bozkir,

Voilà 75 ans que l'ONU est née en réaction à la Deuxième Guerre mondiale, l'une des plus grandes crises de l'histoire de l'humanité. Le Honduras était parmi les 50 pays qui ont fondé l'Organisation.

C'était une génération de dirigeants qui savaient se montrer à la hauteur des événements.

Le Honduras est aujourd'hui reconnaissant et conscient du rôle que le système des Nations Unies joue dans la lutte pour préserver la sécurité des populations, entre maintes autres choses précieuses sur lesquelles nous travaillons ensemble. Je saisis cette occasion pour vous rappeler la requête que je fais régulièrement depuis quelques années à l'Assemblée, à savoir que l'ONU reconnaisse des groupes organisés non étatiques, tels que les maras, les bandes et les trafiquants de drogue, comme des groupes terroristes.

Une fois de plus, la vie nous prend par surprise, de la même manière qu'avec la Deuxième Guerre mondiale et les morts et destructions dans son sillage. S'agissant de la pandémie, je reconnais que mon pays n'était pas prêt à y faire face, pas plus, je crois, que n'importe quel pays du monde ou que le système des Nations Unies. À présent, je me pose une question, que je vous pose aussi : qu'allons-nous faire au sujet de la crise ? Qu'est-ce que les organisations internationales vont faire face aux problèmes catastrophiques qui ont trait aux soins de santé, à l'économie, aux difficultés en rapport avec la technologie, à l'éducation et aux conséquences de la pandémie, qui pourraient inclure la famine, la violence, la migration et même la guerre entre des pays. Espérons que tel ne sera pas le cas.

Qu'est-ce que le système des Nations Unies va faire pour remédier à l'inégalité concernant l'acquisition de médicaments et le traitement ? Je vous rappelle qu'au début de la pandémie, tous les médicaments utiles, le matériel médical et les équipements de protection personnelle ont été monopolisés par les pays les plus puissants. Ce problème, nous en avons nous-mêmes fait l'expérience. En outre, nous attendons toujours l'arrivée de certains articles que nous avons achetés. Je vous le demande : que va-t-il se produire quand les vaccins seront prêts ? Les pays en développement y auront-ils accès rapidement et de manière équitable ?

La présente génération des Nations Unies prendra-t-elle donc le même engagement qu'il y a 75 ans, celui de se réinventer pour se montrer à la hauteur de la pandémie et de ses conséquences désastreuses ? Vous seuls avez la réponse à cette question.

Un illustre citoyen du monde a dit un jour : « La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

Par exemple, je me souviens qu'au cours d'une discussion que j'avais eue avec le Secrétaire général Guterres à l'ONU il y a un an, nous nous étions demandé : que se passe-t-il ? Pourquoi le Honduras ne peut-il pas bénéficier du Fonds vert pour le climat ? Nous attendons toujours une réponse. Je vais être clair. Mon pays, le Honduras, est l'un des trois pays les plus touchés par les changements climatiques dans le monde.

Nous avons besoin de moins de bureaucratie et de plus de résultats concrets, en particulier dans la guerre que nous menons contre cet ennemi invisible.

Nous avons le devoir impérieux de relever le défi que la pandémie nous a lancé. Nous devons nous montrer à la hauteur de la situation, comme nos prédécesseurs l'ont fait au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Au Honduras, nous travaillons et nous sommes prêts. J'ai bon espoir que le système des Nations Unies sera prêt.

Salutations.

Kazakhstan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 24)

Allocution de M. Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, nous commémorons la décision historique, prise en juin 1945, de créer une organisation totalement nouvelle, en réaction à la guerre mondiale la plus dévastatrice de l'histoire de l'humanité.

Dag Hammarskjöld a souligné un jour, dans une phrase célèbre, que l'ONU n'avait pas été créée « pour nous apporter le paradis, mais pour nous éviter l'enfer ».

Bien qu'elle ait été conçue avant tout comme un système de sécurité collective, l'Organisation a en fait réuni les nations autour d'aspirations et de principes beaucoup plus larges.

Cela a donné lieu à une ère de coopération internationale réellement active et étendue.

Toutefois, les choses n'ont jamais été faciles. Ces 75 années écoulées sont semées d'occasions manquées de trouver un terrain d'entente pour promouvoir nos buts et valeurs partagés, afin d'atténuer la souffrance dans le monde. Néanmoins, on apprend autant des échecs que des réussites.

L'histoire de l'ONU se caractérise par d'intenses efforts collectifs et un riche apprentissage : de la décolonisation au développement, en passant par la protection de l'enfance, les changements climatiques, la santé, les droits humains et le maintien et le rétablissement de la paix.

Ces trois dernières décennies, le Kazakhstan a participé aux entreprises de tous les grands organes de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, sur diverses priorités, comme le règlement des conflits, la non-prolifération et le désarmement nucléaires, la lutte contre le terrorisme, le dialogue interreligieux et interethnique ou encore la défense des intérêts des pays en développement sans littoral.

Quand nous regardons autour de nous aujourd'hui, de nombreux défis nouveaux et d'autres plus anciens qui resurgissent menacent de nous faire reculer dans le temps.

Le multilatéralisme est exposé actuellement à un risque plus grand qu'à n'importe quel moment depuis la fin de la guerre froide.

La COVID-19 se révèle extraordinairement difficile à surmonter. Une deuxième course aux armements se prépare dans l'ombre. Nos objectifs stratégiques de développement essuient des revers.

Certains avancent que les idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies ne sont plus réalistes.

En tant que Président de mon pays et ancien haut responsable de l'ONU, je m'inscris vigoureusement en faux.

Plus que jamais, nous devons lâcher la bride au cheval de nos espoirs, et nous extraire de la peur.

Nous devons galvaniser nos efforts pour atteindre ces idéaux partagés, et non y renoncer.

Il nous faut continuer de bâtir une communauté fondée sur des règles, et non revenir à l'anarchie.

Ce ne sera pas chose facile. La prochaine décennie sera déterminante, alors que nous nous efforcerons de mettre en œuvre le Programme 2030 et en même temps de répondre aux crises de notre époque.

Cet objectif gigantesque exige une mobilisation commune et de la responsabilité.

Nous félicitons le Secrétaire général António Guterres de sa direction forte et appuyons son action qui vise à renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilité de l'Organisation.

Le Kazakhstan proclame clairement lui aussi son attachement à la mission des Nations Unies et à la Charte, ainsi qu'à l'aspiration partagée de bâtir un monde plus pacifique, juste et prospère.

Je suis convaincu que l'ONU, en tant qu'organisation internationale la plus représentative et la seule universelle, est effectivement indispensable.

Finlande (voir aussi A/75/PV.3, annexe 25)

Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Président, Excellences,

Aujourd'hui, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous honorons à raison ses réalisations et ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme.

Toutefois, il nous faut être honnêtes : cet anniversaire intervient à un moment délicat pour l'ONU. D'une part, l'humanité est aux prises avec des ennemis communs, de la pandémie de COVID-19 aux changements climatiques.

D'autre part, notre aptitude à formuler des réponses conjointes va s'amenuisant. Les normes et les institutions, que nous avons bâties ensemble au fil des décennies, subissent des pressions croissantes. Les accords internationaux sont remis en question et interprétés de telles manières que leur potentiel et leur légitimité s'en trouvent diminués.

Il faut inverser cette tendance. Les problèmes mondiaux qui menacent l'existence même de l'humanité requièrent une coopération multilatérale efficace. Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin de l'ONU.

Mesdames et Messieurs,

La Finlande a rejoint l'Organisation en 1955. Lors de la cérémonie organisée pour célébrer notre adhésion, le représentant finlandais avait déclaré ce qui suit :

« L'une des plus grandes tâches de notre communauté de nations consiste à établir et consolider un système de droit fondé sur le respect universel des droits mutuels entre toutes les nations. La Finlande, fidèle à ses idées et aspirations, souhaite sincèrement participer à ce travail constructif pour le bien de l'humanité ».

Ces mots sonnent toujours juste aujourd'hui. La Finlande demeure pleinement attachée à cet objectif.

Dans la déclaration d'anniversaire que nous avons adoptée aujourd'hui, nous nous sommes réengagés en faveur des principes de l'ONU. La Charte, vieille de 75 ans, résiste bien à l'épreuve du temps.

Il nous appartient à tous, peuples des Nations Unies, de défendre la Charte et ses valeurs, et il est de notre responsabilité de réaliser l'avenir que nous voulons, afin de créer un monde plus pacifique, plus durable et plus juste pour les générations futures.

Sri Lanka (voir aussi A/75/PV.3, annexe 26)

Allocution de M. Gotabaya Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Ayubowan !

Excellence, M. Volkan Bozkir, je vous félicite de votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Je suis profondément honoré de représenter le peuple sri lankais en cette occasion historique.

Malheureusement, le monde n'est pas ce que les fondateurs de cet auguste organe envisageaient il y a 75 ans.

Il est frappé par l'inédite pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a mis en péril nos économies, nos systèmes de santé et donc nos sociétés, en à peine quelques mois. Nous avons besoin d'une action collective pour surmonter ce problème.

Sri Lanka a pu relever avec succès le défi de la COVID-19 grâce à une intervention dynamique. Nous avons établi le Comité d'action national pour la prévention de la COVID-19 avant même qu'un premier malade soit détecté à Sri Lanka. Notre approche s'est appuyée sur une synchronisation des autorités militaires, sanitaires et civiles aux niveaux national et régional.

Le taux de guérison à Sri Lanka s'élève à 90 %, bien au-dessus du taux mondial. Notre réussite doit beaucoup à notre confiance dans le traçage et la quarantaine, méthode qui a été notre plus grande force.

Sri Lanka n'a pas recensé le moindre cas dans la société locale depuis plus d'un mois maintenant.

Excellences,

Sri Lanka est engagée dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'atténuation de la pauvreté au moyen d'une économie basée sur la production agricole constitue un but majeur de mon gouvernement.

Les mesures que nous avons prises plus tôt dans l'année pour rehausser la production locale, imposer des restrictions partielles aux importations et aider les petites et moyennes entreprises ont porté leurs fruits.

Alors que nous célébrons cette année le soixante-cinquième anniversaire de notre adhésion à l'ONU, Sri Lanka se réjouit de contribuer sensiblement à l'ordre du jour de l'Organisation – des opérations de maintien de la paix aux programmes de ses institutions spécialisées.

Plusieurs nationaux sri-lankais ont occupé des postes importants, y compris ceux de Secrétaire général de la CNUCED et de Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement.

Le multilatéralisme devient de plus en plus important dans le sillage de calamités comme la pandémie de COVID-19.

À un moment où le monde est aux prises avec une menace commune et sans équivalent, l'ONU qu'il nous faut, j'en suis certain, saura mettre l'accent qui convient sur l'égalité souveraine des États, le respect de leur intégrité territoriale et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Excellences,

Je suis convaincu que les partenariats encouragés entre les États Membres et l'ONU sont à leur meilleur quand aucun pays n'est l'otage des intérêts de quelques-uns. C'est ainsi qu'on remédiera à toute érosion de la confiance que les pays placent dans l'Organisation et toutes ses institutions.

Sri Lanka a bon espoir que nous, les Nations Unies, nous remobiliserons au service des efforts visant à renforcer cette grande institution pour garantir l'avenir que nous voulons. Nous ne devons pas moins à nos peuples et aux générations futures.

Merci.

Costa Rica (voir aussi A/75/PV.3, annexe 27)

Allocution de M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Depuis le Costa Rica, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je participe à la célébration du soixante-quatrième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Des cendres de la Deuxième Guerre mondiale est né l'idéal selon quoi la guerre céderait la place à la paix, les paroles pondérées remplaceraient la force, les traités seraient plus solides que les murs, et l'espoir l'emporterait sur la peur.

Soixante-quinze ans se sont écoulés depuis la Conférence de San Francisco, où nous avons conféré à l'ONU trois responsabilités importantes sur lesquelles je souhaite m'arrêter aujourd'hui, à savoir la responsabilité de prévenir, la responsabilité de protéger et la responsabilité de mettre fin à l'impunité.

La prévention des conflits, en particulier les conflits armés, est la raison d'être de l'Organisation. S'acquitter de cette responsabilité implique d'utiliser tous les outils de la diplomatie préventive, de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de trouver à ceux-ci des solutions efficaces, durables et inclusives. Cela signifie également endiguer le flux incontrôlé d'armes, lesquelles sont des facteurs de la violence et alimentent et exacerbent les conflits. Par conséquent, le Costa Rica appelle le Conseil de sécurité à honorer son engagement, énoncé à l'Article 26 de la Charte des Nations Unies, de ne détourner vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde. C'est un engagement qui reste non respecté année après année. Les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 900 milliards de dollars en 2019, soit le plus haut niveau depuis la fin de la guerre froide. La concrétisation des objectifs de développement durable coûtera au monde entre 2 000 et 3 000 milliards de dollars par an. La moitié de cette somme pourrait être disponible simplement en se passant pour toujours des dépenses militaires absolument inutiles. Or, contrairement aux dépenses militaires, ce qui est investi dans les objectifs contribuera à garantir la sécurité de l'humanité et à bâtir des sociétés justes, pacifiques et inclusives. Le moment est venu de donner effet à l'Article 26 de la Charte.

L'ONU a également été fondée sur la base de l'engagement collectif du « plus jamais » en ce qui concerne le génocide. Quinze ans après l'adoption du principe de la responsabilité de protéger, le Costa Rica invite instamment les membres permanents du Conseil de sécurité à s'abstenir de recourir de manière tacite ou explicite au veto en cas de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de violations massives des droits de l'homme, et à prendre l'engagement politique d'agir en temps utile et de manière énergique dans pareilles situations. L'indifférence face aux atrocités criminelles et aux attaques armées contre des cibles civiles nous rend tous complices de ces agissements.

La Cour pénale internationale est la plus importante réalisation de la communauté internationale dans sa lutte contre l'impunité pour les crimes les plus odieux et en faveur de la justice pour leurs victimes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons renouveler notre engagement à garantir l'indépendance et l'intégrité de la Cour. Il est également impératif d'avancer vers l'universalisation du Statut de Rome et

la ratification des amendements de Kampala. Nous devons aussi plaider pour le renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. Dans ce cas et d'autres cas d'atrocités, les membres du Conseil de sécurité doivent s'abstenir du recours au veto.

À l'occasion du présent anniversaire, nous, Costariciens, formons le vœu que les différends continueront d'être réglés par la force du droit, et non par la force armée, de telle sorte que les promesses inscrites dans la Charte des Nations Unies et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 deviennent une réalité, y compris au moyen d'incitations à réduire le niveau élevé des dépenses militaires. Nous, Costariciens, formons le vœu que les auteurs des crimes les plus graves contre l'humanité ne resteront pas impunis et que justice sera faite aux victimes. Tel est le système que la communauté internationale a mis en place en créant l'ONU, et le peuple costaricien est déterminé à préserver et améliorer l'Organisation.

Bon anniversaire!

Colombie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 28)

Allocution de M. Iván Duque Márquez, Président de la République de Colombie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

La Colombie est fière d'avoir été un des 50 Membres fondateurs de l'Organisation, présents pour l'adoption de la Charte des Nations Unies à San Francisco, en 1945.

Nous avons fait nôtre l'espoir de mettre fin à une époque où le monde était en cendres pour ouvrir une nouvelle ère fondée sur des règles, la sécurité collective, le règlement pacifique des conflits et l'égalité entre les États.

La Colombie a activement participé à l'action de l'Organisation dans divers rôles, en tant que membre du Conseil économique et social et par l'intermédiaire du Président – colombien – de l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, en 1978.

Le fait d'avoir été à plusieurs reprises membre non permanent du Conseil de sécurité a constitué pour notre pays une occasion idéale de partager avec le monde son expérience des questions de sécurité et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Nous avons fait profiter de notre expérience des processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, ainsi que de la consolidation de la paix dans le cadre de notre initiative « La paix par le droit ».

Récemment, nous avons proposé la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à la lutte contre la corruption, qui se tiendra en juin de l'année prochaine.

Être Membre de l'ONU est pour nous le reflet de notre voation multilatérale. Nous sommes un gouvernement qui est activement engagé dans les transformations institutionnelles, et notre action repose sur les principes du respect des droits humains, du droit international, de la promotion de la démocratie, de l'égalité juridique entre les États et de l'adoption par la consultation de divers instruments internationaux.

La Colombie accueille avec satisfaction et approuve l'accent que la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies met sur la nécessité de ne laisser personne de côté et de reconstruire en mieux afin de garantir une planète meilleure pour les générations futures.

Dans un effort conjoint lancé à l'initiative de mon gouvernement, en collaboration avec les organismes, fonds et programmes présents dans notre pays, nous avons entamé la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

Après deux ans de collaboration, nous voyons la vision du Secrétaire général devenir progressivement réalité, et nous estimons que la réforme de l'Organisation optimise les ressources, améliore les processus et facilite l'obtention de résultats réels pour ce qui est de créer et de renforcer des capacités nationales et locales, tout en améliorant l'application du principe de responsabilité dans le système de manière transparente.

Comme nous avons résolument foi dans les outils multilatéraux, notre plan de développement national incorpore les 17 objectifs de développement durable afin de réaliser le Programme 2030 de façon dynamique et de pouvoir ainsi porter la Colombie au niveau supérieur en termes de développement humain et de compétitivité.

Durant toutes ces années, nous avons contribué au renforcement de la coopération internationale, clef de la transformation des pays.

Nous sommes donc reconnaissants pour l'appui régional fourni face à l'exode massif de nos frères et sœurs du Venezuela.

En ces temps difficiles, nous adressons un message de solidarité à toutes les nations qui continuent sans relâche de faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes tous unis pour surmonter le défi sans précédent qui nous est lancé.

La solution est à notre portée. Un problème mondial appelle des solutions mondiales. Ce n'est que par le multilatéralisme, la coopération internationale et la gouvernance mondiale que nous pourrions atténuer les graves conséquences de la pandémie et bâtir ainsi une meilleure planète.

Merci infiniment.

Uruguay (voir aussi A/75/PV.3, annexe 29)

Allocution de M. Luis Lacalle Pou, Président de la République orientale de l'Uruguay

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

En cette occasion spéciale, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et, sur cette note, l'Uruguay réaffirme son attachement au multilatéralisme et aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, qui forme la pierre angulaire du droit international. Durant ses 75 ans d'existence, l'ONU a joué un rôle fondamental dans trois grands domaines : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Rappelons-nous que le monde sortait du fléau de la Deuxième Guerre mondiale et qu'à cette époque les fondateurs de l'ONU ont pu créer une organisation afin de renforcer la paix et la sécurité internationales. C'était urgent à l'époque. Au fil des années, les principes fondateurs ont aidé de manière décisive les États Membres de l'Organisation à élaborer des stratégies pour un développement accru.

En même temps que nous commémorons cet anniversaire, la communauté internationale est aux prises avec un des événements les plus angoissants de notre temps, une triple crise mondiale : sanitaire, économique et politique.

Il y a une énorme souffrance dans les pays les moins développés, en particulier au sein des populations les plus vulnérables, dont les femmes, les enfants et les personnes âgées, qui doivent recevoir une plus grande assistance. Il est par conséquent impératif que nous prenions des décisions solides et ambitieuses, fondées sur une vision pour l'avenir.

Le monde exige de ses dirigeants et de ses décideurs une réponse claire et opportune, reposant sur la coopération et la solidarité, que l'ONU peut aider à mettre en œuvre.

Le monde d'après la pandémie sera plein d'incertitudes et de menaces croissantes, raison pour laquelle il faudra absolument renforcer la confiance dans l'Organisation ainsi que le rôle qui lui revient afin de consolider les mécanismes multilatéraux et la coopération.

Nous sommes au début de la décennie d'action pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le moment est venu de donner un élan à ce plan ambitieux. Pour le réaliser, un esprit de solidarité doit prévaloir et se concentrer sur le bien-être et la viabilité des générations futures. Bien que nous parlions des générations futures, c'est maintenant que nous devons agir ; c'est pourquoi une date limite a été fixée pour atteindre ces objectifs.

Il est important que l'ONU continue à élaborer des instruments pour relever ces défis afin de défendre plus efficacement les droits de l'homme dans les situations d'urgence, tout en mettant un accent particulier sur les groupes les plus vulnérables.

La mission multilatérale historique de notre pays, l'Uruguay, nous oblige aujourd'hui à réaffirmer notre engagement à renforcer les institutions mondiales, à jeter des bases solides pour la paix mondiale et à contribuer à la réalisation d'un monde meilleur, tout en faisant face aux défis croissants d'un monde plus complexe et en constante évolution.

Dans son engagement en faveur de la paix et du dialogue, conformément à l'un des objectifs fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies – le maintien de la paix et de la sécurité internationales – l'Uruguay continuera à soutenir l'Organisation au mieux de ses capacités.

Nous réaffirmons donc notre engagement à œuvrer en faveur de la diplomatie préventive en contribuant aux opérations de maintien de la paix et en jouant un rôle actif et constructif dans le système universel de promotion et de protection des droits de l'homme.

Kenya (voir aussi A/75/PV.3, annexe 30)

Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cet anniversaire nous donne l'occasion de réfléchir et d'évaluer le rôle et la pertinence de l'ONU et la vision contenue dans la Charte des Nations Unies, alors que nous travaillons collectivement à l'avenir dont nous avons besoin, à l'avenir que nous voulons et à l'ONU qu'il nous faut.

Soixante-quinze ans plus tard, notre monde, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a été construit sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale. Grâce à la résilience de l'humanité, à la défaite de la colonisation et à la mise en place d'un mécanisme multilatéral mondial, nous sommes arrivés là où nous sommes.

Cette commémoration a pour toile de fond une crise mondiale malheureusement causée par la pandémie de COVID-19. Il ne fait aucun doute que les économies en développement et émergentes ont été touchées de manière disproportionnée. Mais, plus important encore, la COVID-19 a révélé les vulnérabilités mondiales des Nations Unies et de nos sociétés ainsi que de nos économies.

À cet égard, plus que jamais, nous sommes appelés à réfléchir aux termes de la Charte qui nous invitent à utiliser les mécanismes internationaux pour le progrès économique et social de tous. Il s'agit en effet d'un appel à des partenariats internationaux et à une coopération multilatérale significatifs pour, ensemble, reconstruire en mieux – un appel également aux institutions de Bretton Woods et aux autres prêteurs multilatéraux pour qu'ils soient réceptifs aux propositions de gestion de la dette afin de créer l'espace fiscal nécessaire pour accueillir les interventions visant à atténuer les incidences de la COVID-19 sur les économies en développement et émergentes.

Monsieur le Président,

L'ONU est une institution fondée sur le principe de la promotion de la paix internationale, du renforcement de la sécurité et des droits de l'homme, et de la promotion du développement pour tous. À cette fin, elle continue de consolider les efforts et les réalisations contre le colonialisme, l'impérialisme, la pauvreté et l'exploitation des personnes vulnérables par les puissants, tout en défendant les droits de l'homme et la sécurité humaine.

Alors que nous célébrons ces réalisations, la grande question est la suivante : l'ONU sert-elle son objectif ? Pouvons-nous continuer comme à l'accoutumée ?

Monsieur le Président,

Il va sans dire que le monde a connu des changements radicaux 75 ans plus tard ; 96 % de la population mondiale n'était pas née au moment de la création de cette institution. Les défis mondiaux se sont intensifiés comme jamais auparavant.

En même temps, l'innovation et la technologie ont créé de grandes opportunités, tout en déclenchant des défis qui auraient été inimaginables pour les visionnaires qui ont créé l'Organisation.

Je pense donc qu'il nous incombe de repenser la manière dont nous pouvons construire une meilleure ONU. Mais, pour reconstruire en mieux le système des Nations Unies, nous devons veiller à ce qu'il soit plus proche des peuples, plus représentatif du XXI^e siècle et conforme à l'esprit de ne laisser personne de côté.

Nous devons œuvrer pour que l'ONU soit mieux financée et équipée afin d'avoir plus d'impact face aux crises humanitaires et d'être efficace en matière d'atténuation et d'élimination des guerres civiles et des guerres prolongées. Un système multilatéral qui cible directement la pauvreté et les inégalités, en tant que priorité mondiale, nécessite une action collective urgente et mondiale.

Enfin, Monsieur le Président, le monde d'aujourd'hui est nettement plus diversifié et complexe, mais aussi plus interdépendant. Cette juxtaposition doit susciter notre volonté collective d'agir maintenant, mais surtout d'agir résolument et solidairement pour que l'ONU Unies serve bien les besoins des peuples du monde au nom desquels cette grande organisation a été créée.

Je vous remercie tous de votre attention.

Pologne (voir aussi A/75/PV.3, annexe 31)

Allocution de M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : polonais ; texte anglais fourni par la délégation]

Mesdames et Messieurs,

Excellences,

Estimés Représentants, Estimées Représentantes,

Permettez-moi d'abord de faire une référence historique. Lors de la cérémonie de signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco le 26 juin 1945, Arthur Rubinstein, un pianiste polonais d'origine juive, l'un des plus grands virtuoses du piano du XX^e siècle, a été invité à honorer la cérémonie de sa prestation. À la surprise de beaucoup, il a précédé son concert des paroles suivantes : « Dans cette salle où les grandes nations se réunissent pour instaurer un monde meilleur, le drapeau de la Pologne, pour laquelle cette guerre cruelle a été menée, me manque ». Puis il a demandé à tout le monde de se lever et a joué l'hymne national polonais.

Ce faisant, Arthur Rubinstein a exprimé avec éloquence les sentiments de la nation polonaise après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le terme le plus exact est une victoire « douce et amère ». La Pologne a été la première victime de l'agression déclenchée par le Reich allemand et l'Union soviétique en septembre 1939. C'est ce moment précis, l'attaque de la Pologne, qui a marqué le début de la Seconde Guerre mondiale. Sur les terres polonaises occupées, l'Allemagne nazie a mis en place le système d'extermination de masse. Bien que divisée entre ses agresseurs, la Pologne ne s'est jamais rendue. Ses soldats ont combattu du tout premier au tout dernier jour de ce conflit armé le plus brutal de l'histoire du monde, sur tous ses fronts. Finalement, nous avons été reconnus comme membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, mais le drapeau polonais était absent le 26 juin 1945 à San Francisco. Notre pays n'a pas participé à cette conférence. C'était ainsi parce que la fin de la Seconde Guerre mondiale n'a pas signifié la pleine liberté pour la Pologne. Il est symbolique pour l'histoire polonaise que ce soit l'objection personnelle de Joseph Staline qui ait entraîné l'absence de la délégation polonaise à San Francisco il y a 75 ans. Et c'est précisément ce qui a été si douloureux pour Arthur Rubinstein.

Tout comme il y a 75 ans la Pologne se battait pour un monde sans domination de certains États par d'autres, elle a poursuivi le même objectif au cours des 75 dernières années en participant activement aux travaux de l'Organisation des Nations Unies.

Parmi nos réalisations évidentes, il faut citer les efforts déployés par Rafal Lemkin pour sensibiliser la communauté internationale à l'inconcevable cruauté du crime de génocide. Lemkin a d'abord inventé le terme même et a ensuite co-rédigé le projet de convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide, datant de 1948.

Une autre réalisation importante de la Pologne dans le domaine du droit international a été l'adoption par l'ONU de la Convention relative aux droits de l'enfant en 1989.

La Pologne a été élue six fois en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et a siégé au sein de celui-ci pendant 11 ans en tout, la dernière fois au cours de la période 2018-2019. En juin 2017, la Pologne a été élue au Conseil avec un nombre record de voix : notre candidature a été soutenue par 190 États du monde entier. La principale devise de notre présence au Conseil de sécurité, et plus largement, au sein du système des Nations Unies, est l'idée de « la paix par le droit », si profondément ancrée dans l'acte fondateur de l'Organisation.

C'est à l'initiative de la Pologne et du Royaume-Uni que le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 20 juin 2019, la première résolution historique sur la protection des personnes handicapées en période de conflit armé. De même, à l'initiative de la Pologne, l'Assemblée générale a désigné, en mai dernier, la Journée internationale de commémoration des personnes victimes de violences en raison de leur religion ou de leurs convictions.

Actuellement, nous poursuivons notre mission en promouvant les valeurs que nous considérons comme fondamentalement importantes au sein du Conseil des droits de l'homme, dont nous serons membres jusqu'en 2022.

Dans toutes nos activités au sein du forum des Nations Unies, nous sommes guidés par la règle selon laquelle seules des relations internationales fondées sur les principes et les normes du droit international peuvent apporter la paix dans le monde, tandis que le droit doit non seulement être respecté mais aussi continuellement perfectionné.

Lorsque, en tant que Président de la République de Pologne, je considère les 75 ans de la Pologne au sein du système des Nations Unies, je souhaite également souligner la contribution polonaise aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques. Ces dernières années, la Pologne a accueilli à trois reprises des conférences des Nations Unies sur le climat, la dernière fois en 2018. C'est précisément lors de la COP24 à Katowice que nous avons adopté l'Ensemble de règles de Katowice, qui est un « manuel » précisant comment mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Paris. Le concept de transition juste, c'est-à-dire la recherche d'une harmonie entre la protection de l'environnement naturel et du climat, d'une part, et les besoins sociaux et économiques, d'autre part, est également le résultat de la COP24.

Mesdames et Messieurs,

En plus des actions politiques et diplomatiques mentionnées ci-dessus, la Pologne était et est toujours prête à mettre en œuvre une coresponsabilité pratique pour la paix mondiale. Un exemple en est la présence de longue date de la Pologne dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies. Lors de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale en septembre 2015, j'ai déclaré ma volonté de rétablir la participation de la Pologne aux missions de paix sous les auspices de l'ONU. Je suis fier que depuis novembre 2019, un contingent polonais de 250 personnes ait repris ses fonctions au sein de la mission de maintien de la paix de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Le retour aux missions de maintien de la paix, ainsi que les activités au sein du forum des Nations Unies au cours des dernières décennies, constituent la contribution directe de la Pologne au maintien de la paix et de la sécurité.

Mesdames et Messieurs,

En 1995, alors qu'il s'exprimait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, mon grand compatriote, le pape Jean-Paul II, a déclaré :

« Cinquante ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il importe de rappeler que ce conflit a eu lieu à cause de violations des droits des nations... [E]t l'engagement de la Charte de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » comprenait assurément l'engagement moral de défendre toute nation et toute culture d'agressions injustes et violentes».

Aujourd'hui, comme je l'ai mentionné, la Pologne poursuit sa mission de protection de la paix par le droit, et ce parce que nous croyons fermement à la faisabilité de la coexistence pacifique des États. Nous pensons que ce qui donne de l'espoir au monde, c'est la coopération et la communauté de nations libres et d'États égaux, et non la confrontation, l'impérialisme et le concert des puissances.

Aujourd'hui, le drapeau de la République de Pologne – un État libre et souverain – flotte fièrement devant le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Qu'il en soit ainsi pour toujours.

Chili (voir aussi A/75/PV.3, annexe 32)

Allocution de M. Sebastián Piñera Echenique, Président de la République du Chili

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol ; texte anglais fourni par la délégation]

Bon après-midi

Il y a 75 ans, après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, nous avons construit un système multilatéral reposant sur trois piliers :

1. La paix et la sécurité internationales
2. Le développement
3. La protection des droits de l'homme

À San Francisco, nous avons élaboré la Charte des Nations Unies, qui est aujourd'hui la pierre angulaire du droit international. Avec elle, nous avons consacré l'égalité souveraine de tous les États, le respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique, l'autodétermination des peuples, l'interdiction du recours à la force et le principe du règlement pacifique des différends.

Trois ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui nous rappelle que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Mais le monde d'aujourd'hui est très différent de celui qui a vu naître l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui il y a plus d'États, plus d'habitants, plus de problèmes, mais aussi davantage de solutions. Soit nous avons ignoré certains problèmes et défis, soit ils ont trop traîné en longueur et de nouveaux sont apparus avec force ces dernières années.

Cependant, nous sommes tous responsables de la modernisation de l'Organisation afin qu'elle soit prête à relever les défis de l'avenir. Sinon, elle risque de devenir, comme la Société des Nations, un triste symbole du passé.

Reconstruire notre capacité à prévenir les crises et à renforcer les institutions des États Membres, dans le but de générer une résilience démocratique, capable de survivre aux menaces, telles que celles qui touchent de nombreux pays du monde.

Entreprendre la nécessaire réforme du Conseil de sécurité, qui ne répond plus aux besoins et aux défis de l'époque actuelle et veiller à ce que le Conseil soit représentatif des différents continents, notamment de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie.

Avancer avec plus de détermination dans des processus importants, tels que le désarmement nucléaire, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et les conflits armés impliquant des acteurs non étatiques.

Faire face à la menace des changements climatiques et du réchauffement de la planète, qui menacent notre survie sur la planète Terre.

Améliorer l'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au logement et à l'eau potable, en particulier dans les pays les plus vulnérables.

Réglementer les migrations de manière à ce qu'elles soient ordonnées, sûres et régulières, tout en protégeant les droits de l'homme des migrants et des réfugiés.

Tous ces défis exigent des solutions multilatérales, qui ne sont plus une option, mais une nécessité. Le développement ne doit pas seulement être durable ; la paix doit également être durable.

À cette fin, nous devons renforcer la solidarité internationale et notre engagement envers les objectifs de développement durable du Programme 2030.

Mais nous avons également besoin d'une profonde modernisation de l'ONU qui lui permettra d'agir plus rapidement et plus efficacement. Elle doit permettre l'unité et la collaboration entre les nations, et non la division et la confrontation, afin de faire face aux défis de l'avenir.

C'est précisément dans de tels moments que les valeurs que nous partageons en tant que communauté internationale doivent guider et éclairer nos actions. Les peuples ne devraient pas être unis uniquement par le libre-échange. C'est la préservation de la paix, de la sécurité et du respect des valeurs fondamentales qui a conduit à la création de l'Organisation. Elle est fondée sur la liberté, le respect des droits de l'homme, le règlement pacifique des différends, la tolérance, la solidarité et la paix.

Ce n'est qu'en renforçant et en pratiquant ces valeurs que l'ONU sera en mesure de s'acquitter de ses responsabilités et de relever les défis de ce monde nouveau dans lequel nous vivons. Outre des menaces redoutables, ce nouveau monde offre également de magnifiques opportunités, forgées par la liberté, l'imagination, la créativité et l'esprit d'innovation et d'entreprise sans limites des hommes et des femmes libres de ce monde.

Bosnie-Herzégovine (voir aussi A/75/PV.3, annexe 33)

**Allocution de M. Šefik Džaferović, Président de la Présidence
collégiale de la Bosnie-Herzégovine**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : bosnien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur, au nom de la Bosnie-Herzégovine, de m'adresser à vous à l'occasion de l'Assemblée générale de cette année.

L'ONU a été fondée à la fin de la Seconde Guerre mondiale en raison de la nécessité impérieuse d'empêcher qu'un événement aussi horrible ne se reproduise jamais. Les violations de l'intégrité territoriale des États par l'agression militaire, les tentatives d'extermination de nations entières et l'instauration d'un ordre mondial fondé sur le principe de la domination et de la force brute étaient un phénomène qui a conduit à la plus grande déstabilisation de l'humanité et aux plus grands crimes de masse de l'histoire moderne.

La seule façon d'empêcher la répétition de ces événements terrifiants était d'obliger tous les pays du monde à agir conformément aux règles. La Charte des Nations Unies, en tant qu'acte juridique unique dans l'histoire de l'humanité, interdit strictement la violation de l'intégrité territoriale et de l'indépendance des États souverains, impose le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux, et prescrit que l'ordre mondial soit fondé sur les principes de l'égalité de tous les États et de leur coopération mutuelle, au lieu des principes de force et de domination. La Charte a également établi les organes de l'ONU en tant que mécanismes ayant l'obligation de mettre en œuvre et de protéger les principes de l'Organisation, protégeant ainsi la sécurité et les droits de milliards d'êtres humains dans le monde

Après la fondation de l'ONU, des conflits de l'ampleur des Première et Seconde Guerres mondiales ne se sont plus jamais produits. Cependant, au cours des sept décennies et demie écoulées, un nombre considérable de conflits armés ont eu lieu, qui ont eu des conséquences dévastatrices. Alors même que cette session de l'Assemblée générale se déroule, les personnes vivant dans des foyers de crise dans le monde entier craignent pour leur vie et celle de leur famille, et rêvent de paix et de sécurité.

Dans un nombre important de cas, l'ONU n'a pas utilisé tous les mécanismes et capacités dont elle disposait pour mettre fin à ces guerres dévastatrices. La raison la plus fréquente est l'absence de consensus ou la détermination insuffisante de ses membres les plus influents. La Bosnie-Herzégovine en a fait l'expérience directe, car l'ONU aurait pu et dû empêcher le génocide dans les zones sécurisées de Srebrenica et Žepa. Les erreurs commises par l'ONU ont également été reconnues par le Secrétaire général de l'époque, Kofi Annan, qui a déclaré que cet échec la hanterait pour toujours.

À l'avenir, l'ONU doit continuer à œuvrer pour la préservation de la paix et de la sécurité internationale, qui constituent ses tâches fondamentales. Bien que celles-ci soient les plus importantes, la préservation de la paix et de la sécurité n'est pas la

seule mission des Nations Unies. La protection de la dignité humaine et des droits fondamentaux, le maintien de la justice et de l'état de droit, le progrès social et le développement équilibré sont également des obligations essentielles de l'Organisation des Nations Unies, ce qui en fait un instrument utile dans tous les domaines qui ne connaissent pas de crise.

L'humanité a un destin commun, et les différents problèmes s'entremêlent constamment. Les guerres et la déstabilisation, par conséquent, d'un côté du monde peuvent très facilement causer des problèmes sociaux dans d'autres parties du monde. Le meilleur exemple en est la question brûlante des migrations de masse, qui signifie que nous avons non seulement une obligation morale, mais aussi un intérêt commun et un bénéfice à tirer de la résolution de problèmes qui, à première vue, ne nous concernent pas directement.

Il est dans l'intérêt vital de chaque être humain de protéger les droits de l'homme et de lutter contre la discrimination, d'assurer le contrôle des armes et de contribuer à la lutte contre la pauvreté et les changements climatiques partout dans le monde. Tout ce qui est le problème de quelqu'un d'autre aujourd'hui peut être notre problème demain, et vice versa.

Compte tenu de tout ce que je viens de dire, l'ONU continue d'être le meilleur cadre pour traiter les problèmes mondiaux au XXI^e siècle, réaffirmant ainsi son importance irremplaçable pour l'humanité.

La Bosnie-Herzégovine soutient pleinement les pourparlers actuels sur la réforme du système des Nations Unies afin de l'améliorer, mais, en ce qui concerne sa mission initiale, elle reste tout aussi importante aujourd'hui et mérite notre soutien inconditionnel. Actuellement, bien que l'humanité ne soit pas la proie de la peur qu'elle avait en 1942, lorsque 26 pays ont signé la première déclaration des Nations Unies, nous ne cultivons pas non plus l'espoir que nous avions en 1945, lorsque la Charte a été adoptée. Mais il est certain que l'humanité a un besoin plus grand que jamais d'atteindre son objectif ultime, à savoir la sécurité et la prospérité universelles pour chaque être humain.

Monaco (voir aussi A/75/PV.3, annexe 34)

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies ne se déroule pas dans le format de célébration que nous souhaitions. Alors que la pandémie de la COVID-19 se poursuit, je fais mien chacun des mots contenus dans la déclaration que nous venons d'adopter, afin que ce 21 septembre 2020 marque le début d'une nouvelle ère pour l'ONU. Aujourd'hui, plus que jamais, le bien-être des peuples doit être le fondement de l'action de notre organisation. Or, force est de constater que les plus pauvres sont toujours ceux qui payent le plus lourd tribut, quelles que soient les circonstances – conflits, catastrophes naturelles ou pandémies – et quel que soit le niveau de développement de nos sociétés. Aussi, fidèle à sa tradition de solidarité, la Principauté de Monaco a à cœur de se mobiliser en faveur des plus vulnérables. Cette solidarité s'exprime par le renforcement des mesures de protection sociale au niveau national et par l'accroissement de notre coopération internationale face à la gravité de la situation sanitaire actuelle. Les relations internationales sont le reflet de l'état des relations humaines. Je suis convaincu que notre épanouissement personnel, comme celui de nos sociétés, dépendent de notre rapport à l'autre. Le multilatéralisme n'est pas seulement un concept ou une promesse. C'est avant tout un moyen de nous soutenir mutuellement, de partager nos progrès, de prévenir ou de résoudre nos conflits, d'enrichir nos débats afin d'avancer résolument sur la voie tracée par les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat, ou encore le Pacte mondial pour des migrations sûres. Depuis 75 ans, nous avons relevé ensemble maints défis et renforcé le droit international dans le but de construire un monde plus sûr et plus juste. Pour autant, il ne faut pas omettre que des réformes structurelles sont urgentes et nécessaires pour ne pas trahir nos engagements envers les générations à venir.

Aux mesures prises pour sauver des vies, relancer l'économie et maintenir la cohésion sociale doivent maintenant succéder des décisions courageuses pour réformer l'ONU. La pandémie a démontré notre grande interdépendance mais également nos trop nombreuses vulnérabilités. Quand l'un de nous faiblit, nous faiblissons tous. Ignorer nos faiblesses ou nier l'imbrication de nos systèmes serait renoncer à nos responsabilités de chefs d'État et de gouvernement. Nous devons nous préparer à affronter d'autres crises sanitaires. Mais il est impératif de relever ce défi sans relâcher nos efforts pour faire face aux enjeux environnementaux, notamment les conséquences, déjà dramatiques, du changement climatique.

Nous ne sommes qu'une espèce fragile parmi d'autres sur une planète malmenée par nos propres abus. Ne pas y remédier conduirait à de nombreuses extinctions dont la nôtre. Il nous incombe également de garantir à tous les enfants, filles et garçons, un accès égalitaire à l'éducation, au système de santé et à une alimentation saine. Ne

manquons pas d'associer la jeunesse du monde à la définition et à la mise en œuvre de nos politiques de reconstruction, car l'éducation est la clé de voûte du développement durable et de la réussite de nos modèles sociétaux.

Ce droit fondamental ne saurait être bafoué par des conflits persistants, des crises sanitaires ou encore le non-respect des droits humains, en particulier ceux des filles et des femmes.

Démontrons à nos peuples que nous savons travailler de concert et restaurons la confiance dans les institutions internationales, qu'ensemble nous avons eu la volonté de construire et développer au fil des années. Notre unité est une nécessité. Soyons solidaires et déterminés pour que l'ONU continue d'être le moteur du multilatéralisme dont ce XXI^e siècle ne saurait se passer.

Je vous remercie de votre attention.

Moldova (voir aussi A/75/PV.3, annexe 35)

Allocution de M. Igor Dodon, Président de la République de Moldova

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : moldave ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

L'année 2020 restera dans l'histoire de l'humanité comme une année riche en événements importants – une année de réévaluation du système mondial contemporain et de renforcement de nos efforts communs pour surmonter les problèmes mondiaux.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, assombri par les effets de la pandémie de COVID-19, est l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de prendre conscience des lacunes du passé et de convenir d'une coopération constructive pour l'avenir. C'est une année où le multilatéralisme est devenu plus pertinent que jamais, et la nécessité de le relancer est impérative.

Fondée en 1945, année glorieuse, et ayant connu une expansion continue, passant de 50 États fondateurs à 193 Membres aujourd'hui, l'ONU est la seule plateforme politique mondiale de dialogue et de coopération. Elle représente la voix consolidée de l'humanité.

Les trois piliers du système des Nations Unies – la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement – ont résisté à l'épreuve du temps, réaffirmant leur importance.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU a progressivement développé le cadre du droit international, a servi de médiateur dans des conflits, a stabilisé les tensions mondiales, a fait progresser les normes en matière de droits de l'homme et a sauvé des vies. Cependant, il reste beaucoup à faire pour éradiquer les inégalités accrues de la pandémie, pour poursuivre la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques. Malheureusement, tous les traités ne sont pas respectés par les États Membres, et les menaces pour la sécurité deviennent de plus en plus complexes.

La discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la race, la religion ou le handicap, persiste encore aujourd'hui dans le monde.

Ces circonstances motivent l'appel du Secrétaire général, M. António Guterres, à participer à un dialogue mondial sur la pertinence de l'Organisation pour l'avenir. Il est certain que la consultation des populations est cruciale pour que l'Organisation conserve son importance, pour mieux répondre aux besoins de l'humanité et pour que les États Membres augmentent leur capacité à atteindre les objectifs de développement durable.

Aujourd'hui, nous allons adopter la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixantequinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Le texte de ce document est le fruit de discussions avec les membres de nos sociétés et représente le résultat de solides négociations entre États. Nous nous sommes tous mis d'accord sur une feuille de route ambitieuse pour notre avenir commun.

Un avenir qui signifie une planète protégée en termes réels, et pas seulement de manière déclarative.

Un avenir dans lequel la paix deviendra la valeur suprême, les conflits étant prévenus, éventuellement résolus dans leur phase initiale.

Dans notre avenir commun, personne ne sera laissé pour compte, le droit international sera respecté et développé en permanence, et les institutions nationales de gouvernance jouiront de la pleine confiance des citoyens.

En acceptant d'améliorer les méthodes de travail de l'ONU, nous, les États Membres, serons en mesure de faire face aux défis contemporains, et les partenariats de l'ONU avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé et les universités, et la société civile recevront un nouvel élan pour se renforcer.

L'avenir passe sans aucun doute par un financement durable et une meilleure coopération numérique.

Excellences,

Nous avons une vision commune, reconfirmée aujourd'hui.

Comme l'a dit un jour le Secrétaire général António Guterres, « Aucun pays ou communauté ne peut résoudre seul les problèmes complexes de notre monde ».

La République de Moldova soutient pleinement l'effort collectif visant à atteindre les objectifs fixés dans la déclaration d'anniversaire et s'engage à contribuer à la réponse commune aux principaux défis auxquels l'ONU et la communauté internationale sont confrontées.

Je vous remercie.

Venezuela (voir aussi A/75/PV.3, annexe 36)

Allocution de M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Salutations à l'occasion de cette session spéciale du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Nous nous souvenons toujours de l'émergence du système des Nations Unies, dans le sillage de la victoire contre le fascisme, le nazisme, les expressions capitalistes et les actions d'extrême droite les plus horribles jamais vécues par l'humanité, qui ont conduit à une guerre qui a uni l'humanité. Notre système – l'ONU en est issue – et le monde dit bipolaire, dans lequel le système des Nations Unies a développé toutes ses capacités, a émergé.

Aujourd'hui, 75 ans plus tard, nous sommes confrontés à un défi : soit nous construisons un monde multipolaire où nous vivons tous, où nous sommes respectés ; un monde d'équilibre, dans le plein respect du système des Nations Unies et du droit international, soit nous imposons un monde hégémonique – dominé par une seule puissance hégémonique ; un monde unipolaire, ce qui est la contradiction de l'époque historique. Le monde multipolaire contre le monde unipolaire ; le monde dans toute sa diversité, la paix et la coopération contre le monde de l'hégémonie et de l'impérialisme.

Au cours des 75 dernières années, le Venezuela, notre République bolivarienne, a plaidé pour un monde multipolaire – pour un système des Nations Unies renouvelé ; un système des Nations Unies qui fait respecter le droit international et protège les peuples du monde.

Comme vous le savez, nous sommes aujourd'hui confrontés à une terrible pandémie, qui a touché des millions de personnes dans le monde et menacé la vie sociale et économique – la vie de nos peuples. La pandémie exige la plus grande unité dont l'humanité ait jamais fait preuve.

En cette occasion particulière, nous voudrions réaffirmer notre soutien à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en tant qu'expression du multilatéralisme dans un domaine fondamental de la vie des gens – la santé – surtout maintenant, en période de pandémie, car l'Organisation mondiale de la Santé a dû subir des attaques, des agressions et des insultes. Ce n'est pas le moment d'insulter ou d'offenser l'OMS. C'est le moment de s'unir pour la soutenir. C'est l'appel du Venezuela. Le Venezuela réclame à grands cris un monde nouveau.

Comme le monde le sait, nous aurons des élections au Venezuela cette année. Il s'agit de la vingt-cinquième élection organisée en 20 ans. Nous avons invité le Secrétaire général à envoyer une commission technique pour aider au processus d'élection d'un nouveau Parlement, d'une nouvelle Assemblée nationale, le dimanche 6 décembre. Un Venezuela ouvert sur le monde, un Venezuela démocratique, un Venezuela libre, un Venezuela souverain.

Nous avons été victimes pendant toutes ces années d'agressions de toutes sortes ; de sanctions criminelles et illégales ; de mesures coercitives, mais notre patrie est toujours là. Si le monde a vaincu le fascisme il y a 75 ans, le monde sera en mesure de vaincre à ce stade ceux qui veulent s'imposer comme la puissance hégémonique. Il sera capable de vaincre les idées impérialistes et le néofascisme. Nous en sommes certains. Un monde uni sera capable d'avancer sur une nouvelle voie. Nous sommes pleins d'espoir et de rêves.

Comptez sur le Venezuela et sur les 75 ans du système des Nations Unies. Le Venezuela se tient debout et déclare compter sur nous dans la construction de ce nouveau monde – sans empires ni puissances hégémoniques des peuples. Le XXI^e siècle appartient aux peuples.

Vive le système des Nations Unies ! Aux 75 ans de notre organisation !

Je vous remercie.

Géorgie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 37)

Allocution de M^{me} Salome Zourabichvili, Présidente de la Géorgie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Célébrant son soixante-quinzième anniversaire, l'ONU est à la croisée des chemins : les menaces mondiales, du terrorisme aux changements climatiques et maintenant à la pandémie, exigent plus d'unité et de solidarité, alors qu'elles exacerbent les tensions et multiplient les facteurs de division. Le multilatéralisme lui-même est remis en question.

Tout en présentant au monde de nouveaux et énormes défis, les menaces mondiales nous obligent à jeter un regard neuf sur les pratiques de gestion existantes dans nos vies, nos sociétés et nos systèmes de gouvernance. Cela signifie de nouvelles opportunités si nous sommes capables de les voir et de les saisir. Si nous pouvons regarder vers l'extérieur et non vers l'intérieur.

« L'avenir que nous voulons » repose sur quatre piliers :

D'abord, la paix. L'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial n'a pas...encore été entendu. Tout en constatant chaque jour le coût de l'isolement dans ses territoires occupés par la Russie, la Géorgie n'est pas prête à se contenter de supporter les dommages causés par l'occupation aux vies humaines et aux droits de l'homme. Le temps est venu de jeter un regard neuf, à partir d'une situation intolérablement figée, sur les possibilités qu'ouvre le nouveau paradigme mondial et d'être prêt à tester de nouvelles solutions. La paix et le développement étant la seule voie à suivre.

Deuxièmement, une planète viable. Nous avons tous été témoins de l'effet positif des verrouillages sur notre environnement et de la modification de notre approche, qui nous a obligés à nous pencher plus attentivement sur la transition énergétique durable et la gestion des ressources. En tant que petit pays, nous pensons que même si nos actions n'ont pas d'impact sur la situation mondiale, nous pouvons toujours jouer un rôle expérimental, bien qu'exemplaire, pour concevoir des stratégies communes.

Troisièmement, une société inclusive et saine. La propagation du coronavirus a été un signal d'alarme pour tous. La Géorgie a réagi à la pandémie en temps utile et a réussi à en minimiser l'impact sur les populations vulnérables. Cela a été rendu possible par le « triangle de confiance » établi entre la société, les autorités médicales et le Gouvernement, et par une coopération étroite avec les acteurs internationaux. La confiance et la solidarité seront essentielles pour que nos sociétés puissent développer la résilience nécessaire pour demain.

Enfin et surtout, des citoyens éduqués dans une société culturellement développée. Le développement d'Internet a montré de nouvelles possibilités d'éducation, de culture et de croissance créative, malgré les menaces qui pèsent sur la fiabilité et la sécurité de l'information. Les citoyens possédant des connaissances et des compétences sont la seule clé de la croissance future et la principale ressource. La tolérance, que nous, Géorgiens, considérons comme notre héritage culturel séculaire, ainsi que la solidarité intellectuelle et morale, sont les valeurs qui doivent nous guider en ces temps d'incertitude.

Pour qu'un tel avenir prenne forme, nous devons respecter nos principes et traiter la Charte et les objectifs de développement durable non pas comme des mots sur le papier, mais comme des objectifs concrets qui nécessitent une volonté et un engagement politiques.

L'« ONU qu'il nous faut » est celle qui inspirera nos citoyens, créera la confiance et apportera un leadership efficace.

Notre avenir et celui de notre organisation « vieille mais jeune » est entre nos mains.

Lettonie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 38)

Allocution de M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est un moment de réflexion et de nouvelle détermination. Cet organe universel, créé sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale, est le fondement du système international actuel fondé sur des règles. Après 75 ans, l'ONU reste la plateforme pour traiter des questions véritablement mondiales.

Au moment de la fondation de l'ONU, la Lettonie était déjà sous occupation soviétique et avait été effacée de la carte du monde. La Lettonie n'a pu adhérer à l'ONU qu'en 1991, après avoir recouvré son indépendance. Tout au long de ces 29 dernières années, la Lettonie a été un fervent défenseur du droit international et des droits de l'homme, de la démocratie et d'un multilatéralisme efficace.

Aujourd'hui, la Lettonie est une nation européenne moderne, avec un sens croissant des responsabilités et une capacité à contribuer à la paix et à la sécurité internationales. Dans cette optique, la Lettonie a présenté sa candidature aux élections du Conseil de sécurité en 2025.

Les petits pays peuvent contribuer de manière substantielle aux travaux du Conseil de sécurité, comme le démontrent actuellement notre voisin du nord, l'Estonie, et récemment notre voisin du sud, la Lituanie. Les petits pays contribuent à améliorer la transparence et les méthodes de travail du Conseil. Ils soulèvent les questions et les menaces émergentes pour la sécurité mondiale de leur point de vue unique.

Les méthodes de travail de l'ONU doivent être ajustées et les discussions doivent se poursuivre sur les réformes de l'ONU, y compris la réforme du Conseil de sécurité, attendue depuis longtemps, afin de mettre en place une organisation plus efficace et capable d'agir sur le terrain.

En Lettonie, cet anniversaire sera marqué par des événements publics durant le « mois de l'Organisation des Nations Unies ».

Pour faire connaître l'ONU, nous mettrons l'accent sur la participation véritable des jeunes. Dans le cadre de la « Plus grande leçon du monde », une initiative soutenue par l'UNESCO, les écoliers lettons apprendront comment fonctionnent les Nations Unies et pourquoi le multilatéralisme est important.

Nous devons donner le pouvoir aux jeunes. Les perspectives des jeunes et leur demande d'une ONU plus responsable sont essentielles pour constituer la réponse aux problèmes mondiaux. Les jeunes d'aujourd'hui devront vivre avec les conséquences de notre action ou de notre inaction.

L'ONU à 100 ans sera entre leurs mains.

Je vous remercie !

Serbie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 39)

Allocution de M. Aleksandar Vučić, Président de la République de Serbie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui au nom de la République de Serbie, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU.

Cet important anniversaire est l'occasion de réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme et des principes auxquels nous avons tous souscrit en signant la Charte des Nations Unies il y a 75 ans.

Nous sommes fiers que la Yougoslavie – dont le successeur est la République de Serbie – ait été parmi les cinquante premiers signataires de la Charte, qu'elle soit l'un des membres fondateurs de cette organisation internationale active depuis plus de sept décennies, servant de plate-forme universelle de dialogue sur un pied d'égalité et jouant un rôle clé dans le maintien de la paix et de la stabilité, la protection des droits de l'homme et la création des conditions du développement économique dans le monde entier.

Il ne faut pas s'étonner que le peuple serbe et ses représentants diplomatiques aient participé activement à tous les efforts internationaux qui ont conduit à la création de l'Organisation des Nations Unies, alors qu'ils s'efforçaient de parvenir à la paix entre les nations.

La République de Serbie reste fermement attachée aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient au moment de son adoption.

Nous marquons cet anniversaire de l'ONU au moment où le monde entier se bat contre la pandémie de COVID-19, un défi qui a touché la planète entière, mettant à l'épreuve notre aptitude à agir conjointement, mais réaffirmant en même temps que l'ONU est aussi nécessaire aujourd'hui qu'elle l'était lors de sa fondation, et que sa pertinence ne peut être remise en question.

Nous sommes profondément convaincus que ce n'est que par la coopération, la coordination et le respect mutuels que nous pourrions mettre en place une réponse globale pour combattre cette menace.

Excellences,

La Charte des Nations Unies devrait être une constitution de la communauté internationale moderne, et un ensemble de principes et de doctrines fondamentaux régissant les relations et les processus internationaux au sein de la communauté internationale.

Malheureusement, à la fin du XX^e siècle, en République de Serbie, nous avons été témoins de mesures et d'actes unilatéraux qui ont sapé et remis en question l'efficacité du multilatéralisme et les mécanismes de coopération internationale ainsi que le droit international lui-même.

Les institutions provisoires de Priština ont déclaré l'indépendance de la région dite du Kosovo par un acte unilatéral et ont violé la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies, compromettant ainsi gravement la stabilité de la République de Serbie et de la région dans son ensemble.

Je voudrais rappeler que la République de Serbie est pleinement résolue à trouver une solution de compromis à la question du Kosovo-Metohija. La Serbie a adopté une politique responsable en faisant de son mieux pour sauvegarder les intérêts de son peuple ainsi que la paix et la stabilité régionales.

En défendant sa souveraineté et son intégrité territoriale, ainsi que le respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU, la République de Serbie défend également le droit international, la Charte des Nations Unies ainsi que l'autorité ultime du Conseil de sécurité.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, nous sommes appelés à unir nos forces et à concrétiser une nouvelle vision, plus brillante, d'un monde meilleur et plus prospère, plus sûr et plus stable, qui ne laisse personne de côté.

Une fois de plus, je vous remercie de votre attention.

Tunisie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 40)

Allocution de M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Excellence, Monsieur le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de cette grande Organisation

Quelques secondes ne suffisent pas pour parler de l'ONU, de son histoire, de son présent et de son avenir. Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, durant lesquels le monde a changé. Les personnes se sont rapprochées grâce aux nouvelles technologies de l'information, et la plupart partagent même les mêmes espoirs et les mêmes rêves.

Les Nations Unies doivent être plus unies sur la base de nouvelles valeurs. L'humanité est entrée dans une nouvelle ère et les relations internationales ne peuvent pas être régies par les mêmes principes que ceux du siècle dernier et des siècles précédents. Il est temps de réfléchir ensemble à l'avenir de l'humanité tout entière et d'éliminer les injustices qui affligent chaque être humain, partout dans le monde.

Malheureusement, de nombreux droits ne sont pas encore en voie d'être mis en œuvre, notamment le droit du peuple palestinien à sa terre, et beaucoup d'autres droits n'ont pas encore été concrétisés.

Aujourd'hui, le monde a besoin que les nations soient unies comme le stipule la Charte de cette Organisation. Il ne fait aucun doute que les années et les décennies à venir seront marquées par de nombreux changements, tout comme il ne fait aucun doute que les Nations Unies, avec leurs diverses structures et institutions, se montreront certainement à la hauteur de cette occasion historique et créeront une nouvelle histoire pour l'humanité.

Espagne (voir aussi A/75/PV.3, annexe 41)

Allocution de S. M. Don Felipe VI, Roi du Royaume d'Espagne

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Excellences Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs.

Salutations d'Espagne.

C'est vraiment un honneur et un plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui.

En ce jour où nous commémorons solennellement le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU, je voudrais partager avec vous un certain nombre d'idées, de sentiments et de convictions.

D'abord et avant tout, un sentiment de gratitude. Il est difficile d'imaginer ce que serait le monde aujourd'hui sans l'ONU. Depuis 75 ans, elle remplit un mandat exigeant, en s'attaquant constamment à des difficultés et à des défis. Cette longue période a fait de l'ONU la référence qu'elle est aujourd'hui en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, de développement et de protection des droits de l'homme.

C'est pourquoi mes premiers mots sont des mots de félicitation et de gratitude pour tous ceux qui sont à l'origine de sa création et pour tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de sa noble mission pendant sept décennies et demie, et qui ont même, dans certains cas, donné leur vie pour les idéaux qui ont présidé à sa création. Je vous remercie du fond du cœur.

Outre cette gratitude bien méritée, je dois souligner notre conviction quant à la nécessité d'une plus grande unité. En effet, nous avons plus besoin des Nations Unies et de nations plus unies.

En raison de la pandémie, l'humanité connaît une crise mondiale sans précédent qui met à l'épreuve nos pays et l'ensemble du système des Nations Unies, mais qui révèle aussi l'impérieuse nécessité d'une coopération internationale structurée dans un monde de plus en plus petit.

La réponse aux défis actuels exige un multilatéralisme renforcé, plus inclusif et plus performant. Elle exige un multilatéralisme qui facilite la collaboration entre les acteurs étatiques et la société civile et qui a un impact réel, positif et tangible sur la vie des personnes.

Enfin, je voudrais souligner l'idée d'engagement, qui est fondamentale pour la réalisation des objectifs de notre Organisation. L'Espagne continuera à être, dans le cadre de l'Union européenne, un membre loyal de l'ONU et un partenaire fiable pour ses États Membres.

Nous maintiendrons un engagement actif qui favorise des actions concrètes dans des domaines tels que les objectifs de développement durable et le Programme 2030, la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes, la consolidation de la paix et la protection de l'environnement.

Bien entendu, nous ferons de même dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, des efforts visant à garantir que les crimes contre l'humanité ne restent pas impunis, d'une action humanitaire fondée sur des principes et de la protection des plus vulnérables, ainsi qu'en ce qui concerne les nécessaires transitions numériques et écologiques dans lesquelles nous devons tous nous engager.

J'espère que ce message bref et sincère, qui reflète les sentiments du peuple espagnol, servira à reconnaître le travail de l'ONU en tant qu'organisation universelle envisagée par ses fondateurs – la maison commune de l'humanité – et à l'encourager à continuer de persévérer dans sa noble mission qui consiste à améliorer la vie des populations.

Aujourd'hui, tous les chefs d'État et de gouvernement qui composent cette Assemblée générale ont adopté une déclaration solennelle qui définit l'avenir que nous voulons pour nos peuples.

Faisons de cette vision une réalité, en pensant toujours à la société dans son ensemble, au bien commun de l'humanité. Vous pouvez compter sur l'Espagne dans cette entreprise.

Merci beaucoup et joyeux soixante-quinzième anniversaire.

Macédoine du Nord (voir aussi A/75/PV.3, annexe 42)**Allocution de M. Stevo Pendarovski, Président de la République de Macédoine du Nord**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Chers amis,

En 1945, les nations étaient unies par la vision de préserver les générations futures de la cruauté de la guerre. Elles ont jeté les bases du nouvel ordre international, au cœur duquel se trouvaient les êtres humains, et pas seulement les États et leurs alliances.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU a été la pierre angulaire du droit international et du système multilatéral. Elle a permis de prévenir de nombreux conflits et d'atténuer les conséquences de nombreuses crises humanitaires. L'ONU a aidé de nombreux pays colonisés à accéder à l'indépendance par l'autodétermination.

Des millions de personnes sont sorties de la pauvreté et ont été protégées de la violence au cours des 75 dernières années. Grâce à la Déclaration universelle et à de nombreux traités et conventions internationaux, l'ONU a promu le mouvement mondial en faveur des droits de l'homme, de la justice sociale et de l'égalité. Elle a renforcé la résilience face aux catastrophes et mobilisé l'humanité pour lutter contre les changements climatiques.

La création de l'ONU est une grande réalisation mondiale de l'humanité. Pourtant, cette organisation mondiale ne peut être efficace que dans la mesure où les États Membres le lui permettent. En raison des obstacles internes à son action, qui sont bien connus, il y a toujours des tensions et des conflits dans le monde entier, des millions de réfugiés et de migrants, une exploitation incontrôlée des ressources naturelles et un dénigrement de la dignité humaine. De nouveaux dangers se sont ajoutés aux anciens, tels que l'extrémisme religieux, la criminalité transnationale organisée et la fracture numérique.

Cette année, la situation est devenue encore plus complexe en raison de la pandémie de COVID-19. Outre les immenses souffrances qu'elle provoque, la pandémie a rendu plus visibles les lacunes de l'ordre international et les inégalités systémiques de notre monde.

Il ne nous reste que 10 ans pour réaliser le Programme 2030 et l'Accord de Paris sur le climat. Pour réaliser les objectifs de développement durable, nous devons réparer les dégâts économiques et sociaux causés par la pandémie. C'est possible, mais uniquement grâce au multilatéralisme, à la coopération internationale et à la solidarité mondiale, ce qui exige une ONU forte et efficace, réformée et prête à s'adapter à la nouvelle réalité.

Depuis notre indépendance, la République de Macédoine du Nord a connu les avantages et les défis de l'ONU. De consommateurs de la toute première mission préventive de l'ONU, la Force de déploiement préventif des Nations Unies, nous sommes devenus des contributeurs à plusieurs missions de paix dans le monde entier. Grâce à la médiation des Nations Unies, nous avons résolu un différend international qui a considérablement retardé notre intégration dans la communauté internationale.

Dans les années à venir, dans l'esprit du multilatéralisme, mon pays continuera à s'acquitter de ses obligations internationales et à appuyer les activités de l'ONU et de ses institutions spécialisées.

Chers amis,

Il est évident que ce n'est qu'en investissant dans l'Organisation des Nations Unies que nous pouvons vivre une vie décente et bâtir un monde meilleur pour les générations actuelles et futures.

Je vous remercie.

Seychelles (voir aussi A/75/PV.3, annexe 43)

Allocution de M. Danny Faure, Président de la République des Seychelles

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

S'il y a une chose que le monde a apprise ces 75 dernières années, c'est que les gouvernements ne peuvent pas à eux seuls relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. La COVID-19 et la menace à long terme et de plus en plus destructrice que représentent les changements climatiques n'ont fait que le souligner.

Après le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, le monde a besoin d'une forme de multilatéralisme véritablement plus collective, plus inclusive et plus innovante. Nous devons donner véritablement aux jeunes, aux groupes marginalisés, à la société civile et au secteur privé la possibilité de se faire entendre pour garantir une approche globale, qui associe toutes les composantes de la société.

L'ONU doit devenir une organisation capable de réaliser le potentiel du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les exigences de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Ce n'est qu'alors que nous pourrons réaliser l'avenir plus juste et plus résilient auquel nous aspirons, où personne n'est laissé pour compte, où personne n'a le sentiment d'être ignoré ou négligé, et où personne n'a le sentiment d'être sous-représenté.

Le monde a vu les terribles pertes en vies humaines dues à la pandémie de COVID-19 et aux changements climatiques, qui nous coûtent cher en termes de croissance mondiale. Ces défis ne s'arrêtent pas aux frontières. Ils doivent plutôt nous unir dans la responsabilité partagée d'adapter, d'adopter et d'appliquer des approches mutuellement bénéfiques pour faire face aux menaces communes.

Nous ne devons pas considérer les vulnérabilités et les inégalités qui ont été exposées à nouveau par la COVID-19 comme de simples échecs du multilatéralisme. Ce sont des omissions dont nous devons tirer des leçons, des lacunes que nous devons combler et des divergences que nous devons aplanir. Une ONU renouvelée, réorientée et mieux préparée doit rester fermement au cœur d'une réponse mondiale revitalisée face à la fois au défi et à la promesse du XXI^e siècle.

Je parle au nom d'un petit État insulaire en développement qui innove avec des capacités et des ressources limitées, pour aider nos populations à relever les défis du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Je vous assure que les nations les plus petites, les plus pauvres et les plus faibles peuvent apporter des idées aussi innovantes et proposer des solutions aussi révolutionnaires que les pays les plus grands, les plus riches et les plus puissants.

Le succès du multilatéralisme au sein de l'ONU au cours des 75 prochaines années dépendra de la manière dont nous tiendrons compte des enseignements apportés par toutes les parties prenantes, grandes et petites, par les gouvernements et d'autres acteurs, dans sa conception à l'avenir.

Je vous remercie.

Afrique du Sud (voir aussi A/75/PV.3, annexe 44)

Allocution de. M. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République sud-africaine

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour l'Afrique du Sud de participer à cette commémoration virtuelle de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il y a 75 ans, la Charte des Nations Unies a été signée par des hommes et des femmes pionniers, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre. La tâche qui nous attend est de tracer la voie d'un avenir transformateur et inclusif au lendemain de la pandémie de coronavirus, et de le faire d'une manière qui respecte la valeur et la dignité de chaque être humain.

Cette année, nous célébrons 75 ans de solidarité et d'amitié. Nous sommes fermement convaincus que l'ONU est, et doit rester à jamais, le principal garant de la paix mondiale. Pour relever nos défis mondiaux – qu'il s'agisse d'urgences sanitaires, de criminalité transnationale, de conflits, de guerres, de changements climatiques, de migrations ou de catastrophes naturelles – nous devons travailler ensemble. Le système des Nations Unies est le meilleur moyen dont nous disposons pour relever et surmonter ces défis mondiaux. Ce n'est que par le multilatéralisme que nous pouvons élaborer des stratégies communes pour le bénéfice et le progrès de tous.

Pour réaliser un monde juste et humain, l'ONU doit être adaptée à sa mission, financée de manière adéquate et représentative dans ses structures décisionnelles. Nous devons veiller à ce que l'égalité souveraine des nations soit protégée. Nous devons réagir avec fermeté et cohérence aux mesures coercitives unilatérales et aux violations du droit international. Nous devons renforcer la coordination de l'ONU avec les organismes régionaux, tels que l'Union africaine, pour faire en sorte que nos efforts soient complémentaires et se renforcent mutuellement.

La paix mondiale ne signifie pas seulement un monde sans conflit. C'est aussi un monde sans pauvreté, sans inégalités et sans sous-développement. C'est un monde de croissance économique inclusive et de prospérité partagée. C'est un monde où les jeunes peuvent grandir et s'épanouir, et un monde où les femmes ont les mêmes droits et les mêmes chances. Ce n'est qu'en réalisant les objectifs de développement durable que nous verrons véritablement les fruits de notre travail et que nous récolterons pleinement les fruits de notre coopération.

L'ONU reste le moyen le plus efficace pour atteindre notre objectif collectif et élargir les frontières de l'entreprise et du développement humains. En ce jour où nous souhaitons à l'ONU un avenir prospère et durable, renouvelons notre engagement envers les idéaux de la Charte. Renforçons les liens de coopération, de solidarité et d'amitié.

Je vous remercie.

Saint-Marin (voir aussi A/75/PV.3, annexe 45)

Allocution de M. Alessandro Mancini II et de M^{me} Grazia Zafferani, Capitaines Régents de la République de Saint-Marin

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : italien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Créée il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est restée fidèle à sa véritable mission : rassembler les nations et les peuples pour relever des défis critiques et maintenir la paix dans l'intérêt des générations futures.

Aujourd'hui, à l'occasion de cet événement historique, nous avons l'honneur de saluer l'adoption de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration de son soixante-quinzième anniversaire.

Nous tenons également à remercier S. E. M. António Guterres pour ses efforts visant à construire une ONU plus forte, une Organisation plus dynamique, plus efficace, plus inclusive et plus responsable. ^[P]_[SEP] Monsieur le Président,

Depuis sa création, l'ONU s'est heurtée à de grandes difficultés, mais elle a également obtenu d'excellents résultats et a apporté des changements positifs et considérables dans nos vies : elle a désamorcé des conflits, promu l'état de droit et la démocratie et établi des normes en matière de développement international. Elle a promu les droits de l'homme, l'égalité et la dignité.

Tout cela a été possible grâce au travail acharné et au dévouement de celles et ceux qui ont travaillé pour l'ONU et qui ont cru en elle.

Aujourd'hui, nous devons faire face à des défis nouveaux et anciens. La pandémie de COVID-19 a provoqué non seulement une situation d'urgence en matière de santé publique, mais aussi une crise économique et sociale sans précédent et a démontré clairement qu'aucun pays ne peut lutter seul contre ses effets dévastateurs. Une riposte mondiale est le seul moyen de surmonter une telle crise, de nous relever plus rapidement et de reconstruire en mieux, pour créer un monde plus égalitaire, plus résilient et plus durable.

Par conséquent, nous avons besoin d'une plus grande solidarité et d'une action multilatérale plus forte et plus efficace. Nous devons renforcer l'ONU pour jeter des ponts et pour trouver et mettre en œuvre des solutions durables aux risques mondiaux.

La République de Saint-Marin est un petit pays qui a été fondé sur les principes de paix, de dialogue, d'intégration et de solidarité, qui attache la plus grande importance au rôle que joue le multilatéralisme dans la promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme.

L'Organisation reste la seule instance capable de rassembler 193 pays pour relever les défis mondiaux actuels et pour donner à chaque pays la possibilité de contribuer à la réalisation d'une vision commune pour notre avenir.

Nous devons renouveler nos engagements en matière de multilatéralisme. Nous n'avons pas d'autre choix et c'est pourquoi nous devons investir dans la légitimité, la force et l'impact normatif de cette organisation multilatérale.

Ce faisant, nous investissons dans notre intérêt commun, dans notre vision commune et dans l'avenir que nous voulons tous.

Je vous remercie.

Chypre (voir aussi A/75/PV.3, annexe 46)

Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Alors qu'elle fête son soixante-quinzième anniversaire, l'ONU demeure indispensable, dans la mesure où elle reste la pierre angulaire de la coopération internationale en matière de sécurité collective, de règlement pacifique des différends et de protection des droits de l'homme universels.

La raison d'être de l'ONU est plus pertinente que jamais : préserver l'humanité du fléau de la guerre.

Mais cela ne peut se concrétiser que si nous préservons à la fois l'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force et le système de sécurité collective qui a été créé pour réprimer les actes d'agression, dans le plein respect du principe de l'égalité souveraine de tous les États.

C'est le principe le plus fondamental de l'ONU, ainsi que l'aune à laquelle sont mesurées sa pertinence et son efficacité.

Dans le même temps, l'ONU est inextricablement liée aux situations difficiles que vivent tous nos citoyens et à leur aspiration à un monde meilleur et juste.

C'est également l'esprit de l'ambitieuse déclaration politique que nous avons adoptée aujourd'hui.

Cependant, les mots n'ont d'importance que dans la mesure où ils sont suivis d'actes.

Nous aurions espéré avoir aujourd'hui un monde plus égalitaire et plus humain, sans conflits armés, sans violation de la souveraineté et de l'exercice des droits souverains des nations, sans migrations forcées, sans inégalités, sans destruction du patrimoine culturel et sans prolifération des armes de destruction massive.

Dans cette perspective, l'occasion nous est offerte aujourd'hui de réfléchir et de faire notre autocritique et nous ne devons pas hésiter à reconnaître nos lacunes, car c'est la seule façon d'y remédier.

En ce qui nous concerne, nous voudrions attirer l'attention sur deux des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés :

Nous devons finalement adhérer au principe fondateur de la Charte, qui est de tendre vers des relations entre États fondées sur des règles plutôt que sur la force. C'est la seule façon de faire véritablement respecter le principe de responsabilité et d'éliminer la pratique de « deux poids, deux mesures ».

Les petits États continuent d'être à la merci des puissants, qui ne subissent aucune conséquence pour leurs actes illicites et illégaux, malgré les règles élaborées par la communauté internationale.

Mon pays, Chypre, qui souffre encore des conséquences de l'invasion turque illégale de 1974, subit actuellement une nouvelle invasion turque dans ses eaux

territoriales, tout en étant confronté à des menaces d'ouverture de la ville clôturée de Varosha, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous comptons sur le Secrétaire général et sur tous les Membres de l'ONU pour protéger notre indépendance, notre souveraineté et notre intégrité territoriale, conformément au droit international, notamment la Charte et les résolutions pertinentes de l'ONU.

Le deuxième défi est la menace existentielle que représentent les changements climatiques. Certains de nos pays risquent de devenir inhabitables dans un avenir proche, malgré leur contribution limitée à ce phénomène.

Il n'y a pas d'autre option qu'une action collective, décisive et immédiate.

Aujourd'hui, notre message au monde, mais aussi notre promesse les uns aux autres, doit être que l'ONU a fait la preuve de son rôle essentiel et irremplaçable mais que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers, car de nouvelles menaces continuent d'apparaître avant que nous ayons pu éliminer les anciennes.

Une ONU forte, résiliente et réformée est le meilleur investissement que nous puissions faire pour nous et pour les générations futures.

Je vous remercie.

Djibouti (voir aussi A/75/PV.3, annexe 47)

Allocution de M. Ismaël Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti et Chef du Gouvernement

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Louange à Dieu. Que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Nous nous félicitons de l'organisation de cette session spéciale dédiée à la commémoration du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies. Cet anniversaire est un moment symbolique de commémoration qui invite à entreprendre une œuvre de réflexion collective et à poser un regard à la fois rétrospectif et prospectif. Nous réitérons notre profonde gratitude aux États qui, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, se sont réunis afin de fonder l'Organisation des Nations Unies afin de trouver des solutions communes aux défis sécuritaires et économiques auquel le monde était confronté. Il ne s'agit pas pour nous ici de dresser un inventaire exhaustif des nombreuses réalisations de notre organisation.

L'architecture basée sur les règles qu'elle a contribué à instaurer et la promotion de la coopération internationale ont été déterminants dans la construction d'un monde plus sûr. L'énonciation de priorités claires et la définition d'un cadre d'action basé sur le partage de fardeau entre les États ont permis d'avoir un impact significatif et de réaliser beaucoup des objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Si l'on reconnaît indubitablement les gains, il est également vrai que les Nations Unies ont toujours fait l'objet de critiques. Certaines sont subtiles et contribuent à fertiliser une pensée critique qui a permis d'identifier des pistes de réformes. D'autres sont accablantes et sont formulées sans nuances. Elles sont suffisamment connues. Je ne les répéterai donc pas.

Le résultat en est que les Nations Unies ont constamment été sommées de se réformer, de se réinventer afin de continuer à garder une certaine pertinence et continuer à jouer un rôle central dans les affaires du monde. Ce diktat de l'adaptation constante n'a jamais été aussi urgent et vital ! Les assauts perpétuels que subissait l'Organisation et la mise en crise de l'essence même du multilatéralisme ont été aggravés par la crise existentielle que pose la COVID-19 pour la communauté internationale. La pandémie de COVID-19 a affecté tous les domaines d'action des Nations Unies et a remis en cause les gains obtenus en matière de réalisations du développement durable.

Elle pose avec acuité l'urgence d'un réengagement massif en faveur d'une action collective globale.

Nous exprimons notre profonde gratitude au Secrétaire général pour l'élaboration de la réponse globale à la COVID-19 et son rôle actif de porte-parole auprès des institutions financières multilatérales pour un soutien conséquent en faveur des pays vulnérables.

Notre reconnaissance va à l'endroit de l'équipe UN75 qui a lancé « la plus grande conversation du monde », une vaste consultation à l'échelle du système des Nations Unies qui a permis de collecter les contributions de tous, en particulier des jeunes, qui réverbèrent les préoccupations contemporaines concernant un avenir plus juste et des solutions créatrices visant à relever les défis du présent.

Dans un monde incertain aux réalités mouvantes nous devons réaffirmer avec force notre foi dans le multilatéralisme et l'importance centrale des Nations Unies.

Tirons les leçons des 75 ans d'existence de notre organisation, et attachons-nous à bâtir ensemble une trajectoire qui évite les périls et nous permette d'identifier les opportunités et les potentialités qui s'offrent à nous.

Ce qui importe, c'est l'avenir. Il nous faut, dès à présent, nous mettre à le forger.

Merci, Monsieur le Président.

Botswana (voir aussi A/75/PV.3, annexe 48)

Allocution de M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

D'emblée, qu'il me soit permis de vous remercier sincèrement d'avoir convoqué cette réunion extraordinaire de haut niveau pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Aujourd'hui, non seulement nous célébrons les réalisations de l'ONU, mais nous examinons également le travail qu'il reste à accomplir, et nous réaffirmons notre engagement à réaliser les idéaux sur lesquels repose l'Organisation, qui sont consacrés par la Charte des Nations Unies.

Par conséquent, l'occasion me semble appropriée pour rendre hommage aux fondateurs, aux secrétaires généraux successifs, aux dirigeants du monde, ainsi qu'aux générations actuelles et passées qui ont contribué à faire de l'ONU l'instance multilatérale la plus universelle et la plus représentative qu'elle est devenue.

La même reconnaissance va à ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour l'ONU dans l'exercice de leurs fonctions ; les milliers de soldats de la paix en uniforme et en civil et de travailleurs humanitaires qui sont morts en première ligne pour apporter la paix et la stabilité dans les pays en conflit. Ce sont nos héros et nos héroïnes.

Monsieur le Président, le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU a lieu durant une période sans précédent, alors que le monde est confronté à la tâche redoutable de combattre la pandémie de COVID-19.

Cette pandémie nous rappelle tacitement que nous devons continuer d'œuvrer de concert, en tant qu'États Membres, pour venir à bout non seulement de la pandémie, mais également de tous les autres problèmes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui.

Si l'on examine le passé, on constate que l'ONU a beaucoup accompli au cours de ses 75 ans d'existence grâce à la mise en œuvre rigoureuse des piliers de l'Organisation, qui sont liés entre eux et se renforcent mutuellement : paix et sécurité ; droits de l'homme et développement durable.

Il est incontestable que l'Organisation a renforcé sa position inégalée en tant que principale enceinte multilatérale pour l'établissement de normes à l'échelle mondiale, au sein de laquelle on recherche les solutions aux défis mondiaux à la table des négociations plutôt que par la force des armes.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs constituent sans aucun doute le plus grand symbole de l'engagement l'ONU à autonomiser les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables et à améliorer leur vie.

Les objectifs de développement durable, pris ensemble comme un ensemble intégré, sont un plan d'action de grande envergure qui reflète notre dernier espoir de bâtir un monde meilleur et de réduire les inégalités dans nos pays et entre eux.

Monsieur le Président,

Malgré les progrès réalisés, malheureusement, des conflits armés prolongés continuent de ravager certaines régions du monde, sans aucune issue à l'horizon ; le fléau des inégalités, de la pauvreté et des maladies reste à un niveau inacceptable. La décolonisation et l'autodétermination totales de tous les peuples ne sont pas encore une réalité. Par conséquent, ces questions doivent rester en tête des priorités de l'ONU.

Cela confirme la nécessité impérieuse de réaliser les objectifs de développement durable, car ils incarnent la promesse idéale de l'avenir que nous voulons.

On ne saurait trop insister sur le fait que, pour nous relever plus vite, mieux et plus forts, nous devons répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans le cadre de la Décennie d'action.

Monsieur le Président,

Ma délégation partage les profondes préoccupations concernant l'affaiblissement rapide et le rejet croissant du multilatéralisme dont nous avons été témoins ces dernières années.

Comme le thème de cet événement nous le rappelle à juste titre, pour que l'ONU puisse garantir l'avenir que nous voulons, nous devons veiller à ce qu'elle soit elle-même adaptée à sa mission.

À cet égard, nous félicitons le Secrétaire général d'avoir lancé le dialogue mondial dans le cadre de la campagne ONU75 pour recueillir les opinions et les perceptions du public mondial sur les défis auxquels nous sommes confrontés et sur la manière de les relever.

Nous constatons avec satisfaction que les conclusions de cette initiative ont été prises en compte dans l'élaboration de la Déclaration politique que nous allons adopter, et que par conséquent, les opinions exprimées par les citoyens du monde façonneront l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut alors que nous luttons ensemble contre la pandémie de COVID-19. En tant que dirigeants du monde, nous devons toujours tenir compte des préoccupations de nos citoyens et être à l'écoute de leurs espoirs et de leurs craintes.

Pour terminer, Monsieur le Président, je réaffirme une fois de plus l'attachement du Botswana au cadre multilatéral de l'ONU et aux principes inscrits dans sa Charte.

Nous sommes convaincus que, s'ils sont pleinement réalisés, les objectifs de développement durable constitueront un modèle solide pour l'avenir pacifique et prospère que nous envisageons pour notre monde.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Palaos (voir aussi A/75/PV.3, annexe 49)

Allocution de M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général, Excellences, *alii* de la République des Palaos.

L'année dernière, les Palaos ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire en tant qu'État indépendant et Membre de l'ONU. J'ai eu le privilège d'être Président de cet État pendant 16 de ces années.

L'expérience nous a appris l'importance de défendre et de renforcer l'ONU et le système international fondé sur des règles. Grâce à ce système, nous pouvons prospérer, exercer notre indépendance et faire face à des défis communs tels que les changements climatiques et une pandémie. L'année dernière, nous avons également présenté notre premier examen national volontaire au Conseil économique et social, afin de faire le point sur nos progrès en matière de développement durable, avec le concours de nos partenaires, grands et petits.

Mais en ce soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, tant de choses semblent incertaines. Notre diplomatie, pour laquelle il a fallu se battre et qui a permis d'adopter les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et, espérons-le, bientôt un traité sur la biodiversité en haute mer, est mise à mal par une mise en œuvre inadéquate et une solidarité insuffisante.

Nous pouvons exprimer tous les espoirs que nous voulons pour un relèvement juste, porteur de transformation, ou vert et bleu. Le Secrétaire général nous a aidés à tracer la voie à suivre à cet égard. Mais pour que cet espoir devienne réalité, pour que cette vision s'enracine, elle doit être soutenue par les ressources appropriées.

Alors que nos ressources nationales s'épuisent en raison du choc économique causé par la pandémie, le Programme 2030 est confronté à un avenir très incertain. Le spectre de la dette plane sur nous tous. Les Palaos ont eu la chance de ne pas avoir de cas de COVID-19, mais nous n'avons pas été épargnés par ses conséquences économiques.

Les États insulaires attirent l'attention depuis longtemps sur leur profonde vulnérabilité face aux changements climatiques. La pandémie a aussi tragiquement mis en lumière nos vulnérabilités économiques en tant que petites économies. Une catastrophe, un typhon ou une pandémie peut anéantir les progrès que nous avons réalisés au prix d'efforts considérables et faire reculer nos efforts en matière de développement de plusieurs années.

Un multilatéralisme plus fort signifie une solidarité mondiale plus forte. Pour les États insulaires comme les Palaos, cela signifie, en ce moment, l'accès à des financements. L'accès aux financements accordé à des conditions de faveur par les institutions financières internationales et à de nouveaux partenariats qui mobilisent des formes innovantes de financement, notamment par l'intermédiaire d'acteurs non étatiques. Nous devons agir maintenant pour éviter que la vision des objectifs de

développement durable ne nous échappe ; pour éviter de terribles compromis, voués à l'échec, entre l'achat de doses de vaccin contre la COVID-19 et l'investissement dans les systèmes de santé.

De nouveaux partenariats pour de nouvelles ressources : voilà de quelle manière nous pouvons établir la coopération mondiale sur une base qui survivra à la pandémie. Ce soixante-quinzième anniversaire doit être un moment où nous forgeons un nouveau partenariat pour la mise en œuvre. C'est seulement ainsi que nous pourrons continuer de nous appeler, véritablement, une famille de nations.

Kom Kmal Mesulang. Je vous remercie.

Nauru (voir aussi A/75/PV.3, annexe 50)

Allocution de M. Lionel Rouwen Aingimea, Membre du Parlement, Président de la République de Nauru

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Messieurs et Mesdames les Représentants,
Ekamwir omo,

J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom de la République de Nauru à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et de l'adoption de la Déclaration.

À cette occasion, qu'il me soit permis de rendre hommage aux anciens dirigeants du monde et aux fondateurs de l'ONU qui ont eu l'audace et la sagesse d'imaginer, de concevoir et de créer cette organisation mondiale, l'Organisation des Nations Unies, pour les peuples et les nations. Leur aspiration à préserver l'humanité du fléau des guerres atteste toujours de la légitimité de l'ONU.

Aujourd'hui, je me joins à vous, en sécurité dans mon pays, pour renouveler notre attachement à l'ONU et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et pour exprimer notre plein appui au multilatéralisme. Il est impossible d'imaginer un monde sans l'ONU et les objectifs louables visant à favoriser la coopération, la coordination et une action internationales pour garantir la paix et la sécurité, la prospérité de nos peuples et la préservation de notre planète.

Monsieur le Président,

À l'occasion de ce soixante-quinzième anniversaire, nous devons également envisager les 75 prochaines années. Comment pouvons-nous et devons-nous évoluer en tant qu'institution pour être à la hauteur de notre mission ? Pour ceux qui ne le savent pas, Nauru est un petit État insulaire situé au centre-ouest de l'océan Pacifique.

En tant que petit État insulaire en développement, les changements climatiques restent la plus grande menace qui pèse sur notre développement durable et mettent en évidence nos vulnérabilités en tant que nation insulaire. Le monde doit réduire immédiatement ses émissions de gaz à effet de serre et adopter des modes de consommation et de production durables, conformément aux obligations découlant de l'Accord de Paris et du Programme 2030. La lutte contre les changements climatiques est le défi de notre génération, et l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets sont une priorité mondiale immédiate et urgente.

Nous devons nous préparer aux implications des conséquences humanitaires et des perturbations économiques dues à la COVID-19 si nous ne prenons pas des mesures concertées et collectives pour réduire les émissions et si nous ne prévoyons pas une réponse multilatérale aux conséquences des problèmes climatiques et de sécurité. Nous pouvons et devons faire mieux.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques sont la plus grande menace qui pèse sur notre pays, mais nous comptons sur l'ONU pour promouvoir les intérêts et les besoins de ses Membres, même les plus petits. La coopération numérique évoquée dans la Déclaration sera un pilier de notre connectivité avec les autres pays et les autres marchés. Si nous pouvons tirer parti de l'ère numérique, l'isolement physique ne sera pas un obstacle insurmontable au développement durable. Un accès numérique sûr et abordable pour tous doit être une priorité de nos partenariats à l'avenir.

De plus, comme d'autres l'ont souligné, la mise en œuvre complète et en temps voulu du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement est un élément important de notre capacité à réaliser le Programme 2030.

Tout au long de la pandémie, notre expérience pour ce qui est de l'ONU et de sa bonne volonté d'aider les plus vulnérables a été décevante. Mais c'est avec espoir qu'en ce moment où nous sommes réunis ici aujourd'hui pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, nous renouvelons notre engagement à renforcer le multilatéralisme et à rétablir notre confiance en l'ONU. Nous voulons une organisation adaptée à son époque, modernisée, renforcée et améliorée, qui est sensible à nos besoins et qui est souple pour intervenir sur le terrain, là où le besoin se fait le plus sentir.

Nous aspirons à un avenir sûr et durable pour notre peuple. Nous voulons une ONU qui soit en mesure de nous aider à nous préparer aux futures pandémies, à faire face à la crise climatique en prenant des mesures urgentes, à nous protéger contre une régression et une dépression économiques qui aggraveront davantage les inégalités existantes entre les nations. Mettons en place un nouveau système durable dans le cadre de la Décennie d'action pour les objectifs de développement durable.

Nous espérons que la soixante-quinzième session sera couronnée de succès et je vous assure du plein appui de ma délégation. *Ma tubwa kor* (Je vous remercie).

Liban (voir aussi A/75/PV.3, annexe 51)

Allocution de M. Michel Aoun, Président de la République libanaise

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe ; texte français fourni par la délégation]

Excellences,

Nous célébrons aujourd'hui le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU à travers des écrans en raison des restrictions imposées par la COVID-19, un virus dont les répercussions nous affectent tous et à tous les niveaux, laissant des traces profondes.

Le Liban, qui est l'un des cinquante pays qui ont participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies en 1945 à San Francisco, et qui a contribué à la rédaction du projet de loi des droits de l'homme en 1948, saisit l'occasion pour réaffirmer son attachement aux principes et à la Charte des Nations Unies, ainsi qu'à ses nobles objectifs au service des peuples du monde.

La déclaration commune prévue en cette occasion comporte les aspirations de l'ONU, ses réalisations mais également certaines déceptions concernant les rêves et les espoirs non exaucés, ce qui appelle à entreprendre des réformes quant au fonctionnement de cette institution internationale et à intensifier les efforts pour mieux venir en aide aux pays dans le besoin.

Le Liban ne peut nier le rôle important joué par les Nations Unies lors des nombreuses crises qui l'ont secoué et notamment à travers la FINUL qui nous a apporté la stabilité, mais également par l'intermédiaire de ses organismes de développement opérant dans notre pays. Je salue cette organisation ainsi que les pays amis pour leur soutien face aux répercussions de l'explosion du port de Beyrouth et leurs efforts pour nous permettre de nous relever de la crise économique et financière.

Cependant, je saisis cette occasion pour appeler une fois de plus les pays du monde à nous aider à assurer le retour en toute sécurité des déplacés syriens dans leurs foyers. En effet, plus que jamais le Liban, ployant sous le poids de crises sans précédent, ne peut continuer à accueillir ce grand nombre de réfugiés. À souligner qu'aucun autre pays n'a accepté un tel pourcentage par rapport à son nombre d'habitants.

Mesdames et Messieurs,

Malgré toutes ses souffrances, le Liban, qui a participé à la fondation de l'Organisation des Nations Unies et qui a occupé deux fois un siège non permanent au Conseil de sécurité, a pris la décision l'année dernière de prendre part aux forces de maintien de la paix, quoique de manière symbolique. Il a également lancé une initiative visant à créer « l'Académie de l'Homme pour la rencontre et le dialogue ». Celle-ci a obtenu le soutien de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'année dernière, par l'adoption de la résolution 73/344.

Aujourd'hui encore, et malgré toutes les difficultés qu'il traverse, le Liban affirme que rien ne l'empêchera de poursuivre son rôle positif au niveau international, en participant de façon constructive à l'ONU et au sein de la communauté internationale.

Je vous remercie.

Ukraine (voir aussi A/75/PV.3, annexe 52)

Allocution de M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Je suis fier de prononcer la présente déclaration au nom de l'Ukraine – l'un des Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies – et de nous féliciter tous à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation.

Lorsque nous nous sommes réunis à New York il y a un an, je pense que personne n'aurait pu imaginer que l'année 2020 allait mettre le monde à si rude épreuve.

Aujourd'hui, nous commémorons la Conférence historique de San Francisco.

À l'époque, les temps difficiles et instables de l'après-guerre ont uni les États fondateurs, les incitant à mettre de côté leurs divergences pour bâtir un monde meilleur. Un monde de paix, de respect, régi par le droit international, les droits de l'homme et la vérité.

Mais malheureusement, force est de reconnaître que les conflits, les agressions, les dictatures et les violations des droits de l'homme abondent dans le monde du XXI^e siècle.

Il y a 75 ans, la création de l'ONU est devenue un symbole : l'humanité aurait dû tirer une leçon de l'expérience tragique de la Seconde guerre mondiale.

Toutefois, l'occupation de la Crimée et l'agression militaire russe dans la région du Donbass prouvent que cette leçon n'a pas été bien apprise. Je voudrais rappeler qu'il ne s'agit pas seulement et uniquement d'une guerre en Ukraine. Il s'agit d'une guerre en Europe. Et ce n'est pas seulement une atteinte à la souveraineté d'un État indépendant ; c'est en quelque sorte une tentative de retourner à l'ère des sphères d'influence dans le monde.

Excellences,

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est aussi complexe qu'il y a 75 ans.

La paix et la prospérité continuent d'être les valeurs pour lesquelles des personnes versent leur sang dans différentes régions du monde.

Au cours des 75 dernières années, l'humanité a gravi les plus hauts sommets, plongé dans les tranchées les plus profondes, conquis l'espace et peut même tenir des réunions de l'ONU à distance grâce aux nouvelles technologies.

Alors, sommes-nous vraiment incapables de mettre fin aux agressions et aux guerres ?

Avons-nous besoin de tirer d'autres enseignements de bains de sang pour repenser notre existence sur cette planète ?

Cette année, la pandémie de coronavirus a été un choc pour tous les pays.

Nous devons écouter ce signal d'alarme pour mettre un terme aux disputes et unir nos efforts afin d'obtenir des résultats réellement novateurs.

Nous devons non seulement revenir aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, mais également commencer à les mettre pleinement et définitivement en œuvre.

Commençons dès maintenant. Il n'y a pas de planète B et nous ne vivons qu'une seule fois, ici. Monsieur le Président, je vous remercie.

Brunéi Darussalam (voir aussi A/75/PV.3, annexe 53)

**Allocution de S. M. Haji Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah,
Sultan et Yang Di Pertuan du Negara Brunéi Darussalam**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Assalamualaikum Warahmatullahi Wabarakaatuh

Bismillahir Rahmanir Raheem, Alhamdulillah Rabbil 'Aalameen, Wabihee Nasta'eenu 'Alaa Umuuriddunya Waddeen, Wassalaatu Wassalaamu 'Alaa Asyrafil Mursaleen, Sayyidinaa Muhammadin Wa'alaah 'Alihie Wasahbihee Ajma'een, Waba'du.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

D'emblée, je voudrais saisir cette occasion pour nous féliciter tous en ce moment historique où nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Je m'associe également à mes collègues pour féliciter S. E. M. Volkan Bozkir pour son élection en tant que soixante-quinzième Président de l'Assemblée générale.

Je voudrais présenter les meilleurs vœux de mon gouvernement et du peuple du Brunéi Darussalam dans un esprit de paix et de solidarité, et exprimer nos condoléances et notre sympathie à toutes les personnes touchées par la COVID-19.

Monsieur le Président,

C'est assurément un exploit remarquable pour un groupe, et à plus forte raison pour une grande organisation comme l'ONU, de garder sa pertinence pendant trois quarts de siècle.

Cette organisation mondiale a joué un rôle actif et s'est acquittée de ses mandats portant sur des questions qui nous préoccupent tous.

Elle reflète l'engagement des Membres de l'ONU et des instances spécialisées, qui veulent qu'elle agisse pour faire du monde un endroit meilleur.

Au fil des ans, nous avons été confrontés à de nombreux défis et nous avons pu régler des conflits en Bosnie, au Timor-Leste et dans notre région de l'ASEAN, au Cambodge.

Cependant, la question de la Palestine, le terrorisme, la réalisation des objectifs de développement durable et bien d'autres questions sont toujours une œuvre inachevée.

Et aujourd'hui, nous sommes confrontés à de nouveaux défis sans précédent, comme les changements climatiques et la pandémie de COVID-19.

Si l'histoire nous a appris quelque chose, c'est que nous n'aurions pas pu parvenir à de telles réalisations sans le soutien et l'engagement fermes de tous les pays.

Non pas en abandonnant l'ONU lorsque cela devient difficile sur le plan politique, mais en travaillant ensemble et en rapprochant nos vues tant au niveau national qu'international.

L'ONU est loin d'être parfaite et le coût de son maintien ne cesse d'augmenter chaque année.

Néanmoins, il n'existe aucune autre option qui puisse la remplacer dans le rôle qui est le sien.

Par conséquent, nous devons continuer à améliorer cette organisation, à la rendre plus efficace en termes de coûts et à lui donner plus de moyens de soutenir le multilatéralisme et un ordre mondial fondé sur l'état de droit universel, en veillant à ce qu'elle reste pertinente pour nous tous.

Pour ce faire, l'engagement de tous les États Membres est indispensable, pour que chaque pays respecte les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies et sur lesquels les petits pays comme le Brunéi Darussalam peuvent s'appuyer pour faire entendre leur voix dans l'assemblée des nations, grandes ou petites.

Si cette organisation échoue, nous échouerons tous, anéantissant ainsi les espoirs de plus de 7 milliards de personnes.

C'est dans cet esprit que mon pays a rejoint cette famille des nations il y a plus de 35 ans.

Le Brunéi Darussalam reste déterminé à travailler en collaboration avec tous les États Membres, à honorer ses engagements, à assumer ses responsabilités et à payer ses contributions pour que le monde et ses habitants continuent de vivre en paix, de se développer et de progresser.

Je vous remercie.

Afghanistan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 54)

Allocution de M. Mohammad Ashraf Ghani, Président de la République islamique d'Afghanistan

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Nous, peuples des Nations Unies, célébrons notre soixante-quinzième anniversaire en cette période marquée par des bouleversements mondiaux sans précédent. Si tous les pays du monde portent une part du fardeau dans le contexte de cette tourmente, certains pays en portent une part bien plus grande que d'autres. L'Afghanistan est un pays situé en plein cœur de l'Asie – au cœur de potentiels inexploités qui pourraient apporter la prospérité et la paix à notre région –, mais cela signifie que nous sommes également en plein cœur de la tourmente qui nous touche tous aujourd'hui.

Cinq facteurs, auxquels l'Afghanistan a dû faire face simultanément, sont à l'origine de cette tourmente mondiale.

La pandémie de COVID-19 a exposé nos vulnérabilités à tel point que nous ne pouvons plus nous permettre d'en faire abstraction en tant que communauté mondiale. Nous avons eu la chance de pouvoir contenir la première vague de la pandémie grâce à une coopération étroite entre les entreprises, le Gouvernement et la société.

La violence et la guerre ont également évolué, et nous en avons été témoins et victimes en temps réel. Nous sommes en train de vivre et de mourir dans la cinquième vague du terrorisme mondial, où les réseaux terroristes internationaux sont étroitement liés aux réseaux criminels internationaux, ce qui donne lieu à une guerre qui n'a rien de classique et qui rend la consolidation de la paix encore plus difficile.

En tant qu'État et société, nous avons fait preuve de détermination, de compassion et de courage pour prendre des décisions difficiles afin d'entamer des pourparlers de paix directs avec les Taliban. L'histoire tragique de ces 40 dernières années du peuple afghan, en particulier des femmes et des enfants, nous rappelle la pertinence de la Charte des Nations Unies, ainsi que la promesse non tenue qui y est inscrite de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Les changements climatiques ont apporté un autre type de violences et de souffrances à notre peuple. La sécheresse et les inondations sont des problèmes saisonniers en Afghanistan.

Le dernier facteur est l'aboutissement des quatre premiers – une explosion sans précédent d'inégalités qui continuera de perpétuer cette tourmente tant qu'on n'aura pas pris les mesures qui s'imposent.

L'ONU qu'il nous faut, c'est une organisation dotée de l'autorité, des capacités, du capital et des engagements nécessaires pour réaliser les buts et les principes inscrits dans la Charte. Même si l'Afghanistan doit faire face simultanément à de multiples facteurs d'instabilité, il y a une priorité claire et urgente pour nous – un cessez-le-feu. Plus que toute autre chose, la fin de la violence, dont le besoin est urgent, nous donnera une chance de progresser.

Je voudrais saisir cette occasion pour appeler chaque membre de l'Assemblée générale et les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité à nous aider à faire de l'Afghanistan un pays souverain, uni et démocratique, en paix avec lui-même et avec la région – capable de préserver et de consolider les acquis des 19 dernières années. Un Afghanistan démocratiquement stable et prospère sera un exemple de la manière dont notre volonté collective peut permettre de surmonter l'instabilité et l'incertitude qui caractérisent actuellement notre action.

Ghana (voir aussi A/75/PV.3, annexe 55)

Allocution de M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de nous féliciter tous à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le Ghana n'était pas présent à cette cérémonie historique en Californie, car à l'époque nous luttions encore pour nous libérer du joug colonial. Mais, 12 ans plus tard, en 1957, nous avons pris la place qui nous revenait de droit à l'ONU, en tant que pays indépendant. Depuis lors, le Ghana a toujours apporté un appui sans équivoque à l'ONU.

Je rends hommage aux premiers responsables de l'Organisation, qui ont œuvré pour obtenir l'adhésion du monde. Je rends hommage aux Secrétaires généraux successifs de l'Organisation – aux noms qui sont devenus des légendes – et je dois, bien sûr, mentionner le célèbre fils du Ghana, Kofi Annan, qui a servi avec beaucoup de dynamisme, en tant que septième Secrétaire général et qui nous a malheureusement quittés il y a deux ans.

L'ONU a joué un rôle important dans le processus de décolonisation et a fourni une plateforme à ceux qui aspiraient à l'autodétermination. Au lendemain des indépendances, l'ONU et ses institutions ont aidé l'Afrique à faire face à de nombreux conflits et crises humanitaires.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, nous devons répondre à quelques questions difficiles qui la concernent, ainsi que son rôle. Il est évident qu'il y a 75 ans, les rédacteurs de la Charte vivaient dans un monde très différent, et nous ne devons pas hésiter à examiner continuellement ce qu'il faut faire pour que l'Organisation reste adaptée à sa mission au XXI^e siècle. Ce qui est évident, c'est qu'il faut réformer la structure de l'Organisation, en particulier le Conseil de sécurité, créé en ces jours lointains de 1945, pour refléter les réalités du XXI^e siècle et corriger l'injustice de longue date infligée à l'Afrique, conformément à la position commune africaine sur la réforme de l'ONU, telle qu'elle est définie dans le consensus d'Ezulwini.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général pour les manifestations qui ont été organisées tout au long de l'année, et je me réjouis particulièrement du fait qu'on y a associé délibérément les jeunes. Cela est essentiel pour préserver la pertinence de l'Organisation à l'avenir. C'est le moment idéal pour redynamiser et approfondir la coopération internationale. La pandémie de COVID-19 a montré que nous n'avons pas d'autre choix que de compter les uns des autres. La crise a révélé des lacunes alarmantes dans le leadership mondial qui ne peuvent être comblées que par l'ONU, qui est particulièrement bien placée pour forger un consensus mondial autour de tous les problèmes importants qui préoccupent actuellement le monde.

Je suis fier de déclarer que le Ghana souscrit à la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et j'espère que tous les États Membres s'engageront à œuvrer à la concrétisation de sa vision positive pour créer l'avenir que nous voulons.

Je vous remercie de votre attention.

Albanie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 56)

Allocution de M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Née des cendres de la Seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois dans la première moitié du XX^e siècle a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances.

Alors que la communauté internationale a réussi à prévenir des affrontements militaires de l'ampleur de ceux du siècle dernier, en ce soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, tous ses États Membres sont confrontés à un nouvel ennemi invisible aux dimensions mondiales.

La pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans une grave crise sanitaire et économique, comme on n'en avait pas vu depuis près d'un siècle.

Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé pendant les guerres mondiales, cette fois-ci, nous faisons tous front commun contre la pandémie de COVID-19.

Avec l'encadrement professionnel et politique adéquat, une grande solidarité, une meilleure coordination et une gestion avisée, nous pouvons réussir, et ensemble, nous réussirons !

Nous réussirons, car nous possédons les instruments et les mécanismes multilatéraux, incarnés par l'ONU et ses institutions spécialisées, qui ont aujourd'hui 75 ans d'expérience.

Nous sommes fermement convaincus que l'ONU, même 75 ans après sa création, reste la pierre angulaire de la coopération multilatérale fondée sur des règles, dont bénéficie la communauté mondiale dans son ensemble.

Le consensus sur la Déclaration politique faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est une expression claire de notre bonne volonté et de notre capacité à travailler ensemble pour reconstruire une architecture multilatérale plus forte, plus à l'écoute, plus efficace et plus résiliente.

Monsieur le Président,

Dès le début, l'Albanie a soutenu cette remarquable organisation mondiale et elle en est devenue membre en 1955.

Elle a adopté et mis en œuvre ses principes qui, en vertu de sa Charte fondatrice, reflètent un engagement à maintenir et à garantir la paix et la sécurité internationales, à promouvoir la coopération pour régler les problèmes internationaux, sociaux et économiques et à œuvrer pour l'égalité et la promotion des droits de l'homme.

L'Albanie est un pays qui a soutenu et continue de soutenir tout effort international en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

En outre, mon pays a adopté une politique régionale constructive, fondée sur les principes de bon voisinage et de respect des droits des minorités.

Mon pays partage pleinement la vision d'une région plus sûre, avec une perspective européenne claire et des mécanismes exhaustifs et durables pour contrer les nouvelles menaces émergentes en matière de sécurité.

La candidature de l'Albanie à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2022-2023 est un engagement à participer à tous les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales, à promouvoir le développement de la démocratie et à protéger les droits de l'homme.

Nous sommes fermement convaincus qu'un multilatéralisme efficace et une approche inclusive sont les seuls moyens de résoudre les questions extrêmement complexes liées au maintien de la paix et de la sécurité de la communauté internationale.

À cet égard, nous appuyons fermement la vision et l'ambitieux programme de réforme du Secrétaire général visant à réformer les trois piliers du système des Nations Unies.

Nous sommes convaincus qu'une ONU réformée adoptera une approche plus intégrée et à l'échelle du système pour réaliser le Programme 2030 et faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Enfin et surtout, qu'il me soit permis de souligner que les conflits ne seront pas réglés, et qu'il n'y aura pas de développement durable, sans la participation égale et active des femmes et des jeunes à tous les niveaux.

De plus, les droits de l'homme ne seront jamais pleinement respectés si toutes les couches de nos sociétés n'en bénéficient pas.

Pour conclure, Monsieur le Président, je voudrais, à l'occasion de cet anniversaire important, exprimer ma gratitude à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont servi sous le drapeau de l'ONU et rendre hommage et exprimer mon respect à ceux qui ont payé le prix ultime dans l'exercice de leurs fonctions.

Libéria (voir aussi A/75/PV.3, annexe 57)

Allocution de M. George Manneh Weah, Président de la République du Libéria

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences, les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement et du peuple libériens et en mon nom propre, je voudrais saisir cette occasion pour saluer chaleureusement et féliciter sincèrement l'ONU à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa création.

Le Libéria est un membre fondateur de l'ONU. Nous sommes l'un des quatre pays africains qui ont signé la Charte des Nations Unies en 1945. Depuis lors, nous avons défendu fermement les idées et les principes de l'Organisation, tels qu'ils sont énoncés dans ce document, qui a résisté à l'épreuve du temps.

Aujourd'hui, en tant que nation et en tant que peuple, nous renouvelons cet engagement. Nous sommes fermement convaincus qu'en dépit de ses imperfections et de ses lacunes, l'ONU reste l'instance la plus efficace pour garantir la paix et la sécurité internationales.

Par l'intermédiaire de ses nombreux organismes humanitaires, elle a joué un rôle très efficace en ce qui concerne le progrès et le développement de l'humanité ainsi que la protection des droits humains et des personnes vulnérables au sein de la société. Cependant, étant donné que depuis sa création, la dynamique des configurations du pouvoir et des sphères d'influence à l'échelle internationale n'a cessé d'évoluer, tout comme les alliances, il faut réexaminer et peut-être redéfinir la mission et les visions de l'ONU afin de la rendre plus pertinente et plus adaptée face aux nouvelles réalités.

En conséquence, en 2015, l'ONU a établi une nouvelle série d'objectifs de développement durable, pour remplacer les objectifs du Millénaire pour le développement, et un programme pour atteindre ces objectifs d'ici à 2030. Ces objectifs constituent une feuille de route pour nos efforts collectifs visant à apporter la paix et la prospérité à l'ensemble de l'humanité.

Aujourd'hui, cinq ans après le lancement de ce programme qui porte sur une période de 15 ans, nous marquons un temps d'arrêt pour observer l'évolution des objectifs de développement durable et faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre de cette importante feuille de route. Alors qu'il ne reste que 10 ans, il est déjà clair que nous devons redoubler d'efforts et intensifier nos actions dans de nombreux domaines si nous voulons réaliser certains ou l'ensemble de ces nobles objectifs d'ici la fin de cette décennie.

Ce faisant, nous devons tenir compte du fait que la pandémie de COVID-19 a non seulement ralenti nos progrès, mais a également exposé à maints égards les vulnérabilités

et les lacunes de l'ordre mondial actuel. Ses effets se font particulièrement sentir en ce qui concerne les inégalités de revenus, la réduction de la pauvreté et la violence sexuelle et sexiste, ainsi que la discrimination à l'égard des femmes et des filles. Par conséquent, il importe que dans le cadre de notre riposte à la pandémie de COVID-19, notre recherche de solutions soit guidée par ces objectifs mondiaux afin d'accélérer notre transition vers des économies plus durables et plus inclusives.

Face à ces nouveaux défis, le multilatéralisme, la coopération internationale et la solidarité mondiale joueront un rôle de plus en plus important pour régler les problèmes complexes auxquels le monde est confronté aujourd'hui. L'étendue de cette coopération déterminera la rapidité avec laquelle un État Membre, en particulier les pays en développement, se remettra des effets de la COVID-19 et s'emploiera à réaliser les objectifs de développement durable.

L'avenir que nous voulons est une ONU plus équitable et plus inclusive. Nous devons avoir une société inclusive afin que personne ne soit laissé de côté, et tous les États Membres doivent jouer le rôle qui leur revient pour que l'ONU soit utile à tous.

L'ONU qu'il nous faut doit continuer à tenir ses engagements en mettant l'accent sur les buts et les principes inscrits dans sa Charte. Elle doit également continuer à répondre aux défis mondiaux en gardant à l'esprit l'objectif primordial de ne laisser personne de côté.

Aussi, prenons tous des mesures urgentes et concrètes pour réaliser en temps voulu le Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

Je vous remercie.

Guinée équatoriale (voir aussi A/75/PV.3, annexe 58)

**Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président et
Chef d'État de la République de Guinée équatoriale**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants,

Mesdames et Messieurs,

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est une occasion historique qui nous invite à analyser en profondeur le travail accompli au fil des ans, durant lesquels nos pays ont placé leur foi et leur espoir dans le multilatéralisme pour maintenir la paix et la sécurité internationales, promouvoir des relations pacifiques, amicales, solidaires et de coopération entre les nations afin de créer un monde sans conflit et assurer la vie et le bien-être de l'humanité.

J'ai le plaisir de saluer l'excellent travail accompli depuis lors par les éminents responsables politiques, les diplomates et les hommes et femmes de science et du savoir qui ont créé un ordre juridique international qui régit efficacement les relations entre les nations, ce qui constitue la plus grande réussite de l'ONU au cours des 75 dernières années.

Nous nous félicitons du fait que la décolonisation fait également partie des résultats positifs incontestables, tout comme le règlement des conflits par des moyens pacifiques et la fourniture de l'aide humanitaire partout dans le monde.

Par conséquent, de cette tribune mondiale, je voudrais rendre un vibrant hommage à tous les Secrétaire généraux qui ont guidé l'action de l'ONU ; à tous les présidents des sessions plénières, ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée générale ; et à toutes les délégations des États Membres qui, année après année, insufflent de nouvelles visions au monde pour garantir une vie de paix et de sécurité et la stabilité à tous les êtres humains.

Toutefois, Excellences, nous voudrions attirer l'attention sur le contraste entre tant d'efforts intellectuels et moraux fournis au fil des ans et le fait qu'ils semblent avoir été enterrés par l'absence d'une réelle volonté politique de la part des États Membres, due aux ambitions de puissance hégémonique, qui sape la légitimité de l'ONU, affaiblit et érode son action essentielle.

En effet, le non-respect de l'ordre juridique international actuel est à l'origine de nombreux conflits, de guerres, de situations injustes d'abus de pouvoir et de recours arbitraire à la force dans les relations internationales.

Rien ne justifie le fossé économique extrêmement déséquilibré qui sépare aujourd'hui les pays riches des pays pauvres.

Il est inconcevable qu'après 75 ans, la science et la technologie au service du développement restent l'apanage de certains États.

Nous ne pouvons pas non plus accepter qu'après tant d'années, la Charte des Nations Unies continue de préserver la prééminence des puissants qui foulent aux pieds les aspirations légitimes des faibles à bénéficier des avantages démocratiques du système des Nations Unies. C'est pourquoi la réforme est un impératif.

Cette situation, même si elle n'affaiblit pas l'ONU, suscite néanmoins des doutes et des inquiétudes et sape la bonne foi que nous avons tous placée en cette alliance mondiale.

Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 et ses lourdes conséquences, qui touchent tous les pays de la même manière, nous rappelle qu'il vaut mieux traiter collectivement les problèmes communs auxquels l'humanité est confrontée. Cette réalité confirme la validité et le caractère essentiel du multilatéralisme.

La Guinée équatoriale est attachée aux principes directeurs inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui est la pierre angulaire du droit international et du multilatéralisme. Nous devons concevoir une ONU qui est mieux préparée et équipée pour faire face aux défis communs de l'avenir, tels que les inégalités croissantes, la pauvreté, la faim, les conflits armés, le terrorisme, l'insécurité, les changements climatiques et les pandémies. Le règlement de ces problèmes passe par la réalisation du Programme 2030.

Pour conclure, je voudrais inviter chacun à faire amende honorable pour ses mauvais comportements afin que la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU puisse servir de tournant entre un monde marqué par l'insécurité et les conflits et l'aube d'une nouvelle ère de paix, de sécurité et de prospérité.

Je vous remercie.

Maldives (voir aussi A/75/PV.3, annexe 59)

Allocution de M. Ibrahim Mohamed Solih, Président de la République des Maldives

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Au nom d'Allah, le Bienfaisant, le Miséricordieux
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Soixante-quinze ans après la création de l'ONU, j'ai le privilège de prendre la parole en tant que Président de l'un de ses plus petits États Membres – la République des Maldives.

Depuis leur admission, les Maldives sont un État Membre fier qui a fait sien l'ordre international proclamé par l'ONU. Nous collaborons de manière proactive avec nos pairs internationaux sur tous les grands problèmes mondiaux, des changements climatiques à la lutte contre le terrorisme, en passant par le commerce et l'institutionnalisme régional. Nous nous sommes taillé une place de choix en tant que représentant de premier plan des petits États insulaires, y compris les pays les moins avancés, et à ce titre, nous continuons de rappeler à la communauté internationale nos obligations morales envers la planète et les risques existentiels que pose l'urgence climatique.

Monsieur le Président,

Les Maldives sont pleinement attachées à la vision conçue par les fondateurs de l'ONU et décrite dans sa Charte. Le monde qui précédait immédiatement la Conférence de San Francisco en 1945 était un monde laid, ravagé par la guerre et les conflits internationaux. L'ONU a joué un rôle essentiel pour que ces chapitres sombres soient relégués au passé et pour qu'advienne l'ère la plus pacifique et la plus progressiste que l'humanité ait jamais connue – une ère fondée sur les principes de l'égalité souveraine et de l'autodétermination inscrits dans la Charte et imprégnée de l'esprit multilatéral de ses fondateurs.

Nous devons maintenir en vie cet esprit multilatéral si nous voulons relever l'un des plus grands défis du monde depuis la création de l'Organisation : la COVID-19. La tâche à laquelle la communauté mondiale est confrontée dans l'immédiat consiste à se remettre de l'impact de cette maladie. Les pays vulnérables, tels que les Maldives et d'autres petits États insulaires en développement en particulier, auront besoin de l'aide de la communauté internationale pour, tout d'abord, relancer leurs économies principalement basées sur le tourisme, et, en même temps, renforcer leur résilience en diversifiant leurs sources de revenus et en assurant leur protection sociale.

Nous nous engageons à notre tour à travailler avec nos partenaires internationaux et à nous tenir aux côtés du reste de la communauté internationale pour faire face à ce défi et aux défis à venir, comme nous l'avons toujours fait en tant que pays fier d'être membre de l'ONU.

Je vous remercie.

Bolivie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 60)

Allocution de M^{me} Jeanine Áñez Chávez, Présidente de l'État plurinational de Bolivie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

La Bolivie est l'un des 50 pays qui, en 1945, ont fondé l'ONU, dans le but de maintenir la paix et la sécurité et de promouvoir les droits de l'homme et le progrès. Depuis lors, l'Organisation joue un rôle clef dans la réalisation de ces objectifs et la Bolivie en tant qu'État Membre est très reconnaissante à l'Organisation pour son travail. Toutefois, il est temps pour nous de réfléchir à la vision et au travail de l'ONU.

La pandémie a été notre signal d'alarme et nous a fait prendre conscience de la nécessité de réformer l'Organisation et de penser au-delà des oppositions idéologiques. Il est temps de penser aux nouveaux défis, notamment un vaccin accessible à tous, la relance de l'économie mondiale et l'élaboration de politiques sociales qui aident tout le monde.

Il est temps de surmonter la polarisation de l'après-guerre et d'édifier sur de nouvelles bases les relations multilatérales et les politiques publiques résultant de ces relations. À notre avis, le multilatéralisme doit être considéré comme un moyen et non comme une fin en soi. Cela signifie que les États Membres sont appelés à définir un programme avec des objectifs spécifiques que nous cherchons à mettre en œuvre à travers le multilatéralisme.

Dans le cadre de ce programme, la Bolivie souhaite réitérer son attachement au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous souhaitons également réaffirmer notre engagement à travailler sur la base du multilatéralisme pour consolider la démocratie, protéger les droits de l'homme, protéger l'environnement, préserver la santé de chacun et promouvoir en particulier les droits des femmes et des peuples autochtones.

Ayant ces objectifs à l'esprit, nous nous félicitons du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations unies.

Je vous remercie.

République dominicaine (voir aussi A/75/PV.3, annexe 61)

Allocution de M. Luis Rodolfo Abinader Corona, Président de la République dominicaine

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol]

S. E. M. António Guterres,

Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

S. E. M. Volkan Bozkir,

Président de la soixante-quinzième Assemblée générale des Nations Unies
Excellences,

Mesdames et Messieurs, les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ministres des affaires étrangères,

Honorables chefs de délégation,

Cette semaine, nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Et c'est une occasion parfaite pour renforcer notre détermination collective, en tant que nations sœurs, à continuer de promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

La République dominicaine était l'un des 51 premiers signataires à la naissance de l'Organisation. Et nous sommes fiers de notre statut de Membre fondateur. Par conséquent, nous ne sommes pas un pays comme les autres. En tant que nation qui a participé à sa naissance, nous réitérons aujourd'hui, avec le même engagement, notre soutien absolu à l'ONU dans les bons et les mauvais moments.

Parce que nous savons que chaque jour, aux quatre coins de la planète, l'ONU change la donne pour des millions d'êtres humains : en vaccinant les enfants, en apportant une aide alimentaire, en fournissant un abri et en prodiguant des encouragements les réfugiés, en déployant du personnel de maintien de la paix, en protégeant l'environnement ou en facilitant le règlement pacifique des différends.

Les défis de notre époque transcendent les frontières et exigent des solutions complexes qui doivent être obtenues par la négociation et le compromis.

« L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut ... faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale » – le thème choisi par l'Assemblée, reflète l'importance de l'action conjointe et le rôle essentiel que jouent l'Organisation et ses institutions connexes, telles que l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons surmonter les menaces communes et profiter des opportunités partagées ; ce n'est qu'à l'ONU que tous les pays – grands et petits, riches et pauvres – et tous les peuples peuvent faire entendre leur voix.

Dans un monde en rapide évolution, l'ONU reste l'instrument précieux de l'humanité pour le progrès commun. Saisissons l'occasion que nous offre cet anniversaire pour analyser les enseignements tirés de 75 années d'existence et réaffirmons notre engagement à aider nos peuples à bâtir des vies prospères, dans la sécurité et la dignité pour tous, partout sur la planète.

Joyeux anniversaire.

Bonne chance, excellent travail, et je vous remercie.

Gambie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 62)

Allocution de M. Adama Barrow, Président of the République de Gambie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Vos Majestés,

Excellences,

Mesdames et Messieurs, les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser les chaleureuses salutations du peuple gambien à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Nous rendons un hommage particulier aux pères fondateurs de cette noble organisation, tout en saisissant cette occasion pour exprimer notre sympathie et nos condoléances les plus sincères à ceux qui ont perdu des êtres chers à cause de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

En sept décennies et demie d'existence, l'ONU a bien des choses à célébrer en tant que première institution diplomatique mondiale ayant la légitimité de relever les défis mondiaux. Un regard en arrière permet de constater que l'ONU a promu et soutenu le programme de décolonisation, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre d'États Membres, qui est passé des 51 Membres fondateurs à 193 aujourd'hui. Il s'agit là d'une réalisation remarquable, qui témoigne de la consolidation de la gouvernance mondiale.

La Gambie a pris la décision d'adhérer à l'ONU en 1965 pour soutenir la recherche collective de solutions aux défis mondiaux posés à la diplomatie, la légitimité internationale et le respect du droit international.

En ce moment de célébration, nous devons réfléchir davantage afin d'évaluer les succès, les revers et les lacunes de l'Organisation et, surtout, la manière de la reconstruire de manière fonctionnelle pour en faire l'organe mondial qu'il nous faut pour l'avenir.

Monsieur le Président,

Aucun pays, grand ou petit, ne peut à lui seul relever les innombrables défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. En dépit des obstacles et des difficultés, les 75 dernières années ont été marquées par des avancées spectaculaires de la science et de la technologie, en particulier dans le domaine des technologies de l'information, qui continuent de favoriser de nouvelles avancées dans de nombreuses autres disciplines.

C'est le résultat de la mondialisation et de la coopération internationale. Aujourd'hui, le monde est devenu un village planétaire et il est raisonnable de conclure que le multilatéralisme et la diplomatie internationale ont contribué à cette évolution. Au fur et à mesure que notre interdépendance s'accroît, le multilatéralisme continue de se renforcer. Cela est d'autant plus vrai que les nations continuent de se développer et que de nouvelles puissances mondiales émergent.

Monsieur le Président,

À l'avenir, nous devons redoubler d'efforts pour écarter toutes les menaces qui pèsent sur la paix, la sécurité et le développement dans le monde. Nous ne devons pas laisser s'effriter les progrès réalisés en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. Le règlement et la gestion des conflits doivent rester une priorité de l'ONU. Le terrorisme, l'insécurité des États, les changements climatiques, la non-prolifération nucléaire, les inégalités socio-économiques et les maladies continueront d'accabler la communauté internationale. C'est uniquement par une action collective, la solidarité mondiale et la coopération internationale que nous pourrions y faire face.

La pandémie de COVID-19 rappelle l'importance du multilatéralisme, de la solidarité et de la coopération internationales dans la recherche de solutions durables à de telles menaces. Nous espérons qu'au moment opportun, nous examinerons collectivement notre réponse à la pandémie et en tirerons des enseignements utiles. Actuellement, le plus urgent c'est d'aider toutes les nations à sauver des vies, à se remettre de la récession économique et à améliorer la vie de tous.

Monsieur le Président,

Une autre menace majeure pour la paix internationale est le déclenchement erratique de guerres qui déstabilisent des pays et des régions. Nous devons nous attaquer d'urgence à ces phénomènes, nous efforcer de résoudre les conflits en cours dans le monde et empêcher qu'ils ne se reproduisent.

L'avenir de l'ONU et sa pertinence dépendront des réformes qui permettront de l'adapter à nos circonstances et réalités mondiales qui changent constamment. Notre force et notre succès en tant que famille mondiale sont essentiellement déterminés par la capacité de l'ONU à protéger et à soutenir ses membres petits et faibles et par l'efficacité avec laquelle nous réagissons à chaque nouvelle crise qui éclate.

Célébrer 75 ans d'existence est l'occasion de réfléchir de manière critique à ce qui permettra à l'ONU d'être mieux adaptée à sa mission au XXI^e siècle et au-delà. La mise en œuvre urgente de la réforme tant désirée du Conseil de sécurité est au cœur de cette réflexion.

Enfin, Monsieur le Président, alors que nous entamons la Décennie d'action sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, engageons-nous véritablement à sortir tous les États Membres de la catégorie des pays les moins avancés. En tant qu'organisation multilatérale mondiale suprême, l'ONU doit investir davantage dans un système international fondé sur des règles et être plus réactive face aux problèmes mondiaux.

Alors que nous nous engageons pour les 75 prochaines années et au-delà, c'est uniquement à l'aide de notre détermination et de notre volonté collectives que nous pourrions construire l'ONU dont nous rêvons, celle qui servira au mieux les intérêts de tous ses membres et leur avenir. Je souhaite à l'Organisation des célébrations très heureuses et fructueuses de son soixante-quinzième anniversaire.

Micronésie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 63)

Allocution de M. David Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs les Présidents du Conseil économique et social, du Conseil de sécurité et de la Cour internationale de Justice,

Chers amis,

En septembre 1991, mon pays, les États fédérés de Micronésie, a fièrement rejoint l'Organisation des Nations Unies. Nous étions alors convaincus, comme nous le sommes aujourd'hui, que l'Organisation était la meilleure solution à nombre de défis auxquels nous sommes confrontés. Depuis sa création il y a 75 ans, l'ONU a réussi à maintenir la paix et la sécurité dans le monde entier. Mais, en 2020 la sécurité ne relève plus seulement d'une question de guerres formelles entre nations. La sécurité comprend également des menaces abstraites, comme la COVID-19 et les changements climatiques. Nous devons tenir les promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de maintenir un développement véritablement durable qui reflète la vision porteuse de transformation dans laquelle les personnes, la planète, la paix, la prospérité et le partenariat sont placés au centre de notre action.

Ce soixante-quinzième anniversaire coïncide avec le début de la Décennie d'action pour la réalisation des objectifs de développement durable et le défi permanent que représente la pandémie de COVID-19. J'estime également que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est notre meilleur plan d'action mondial pour faire face à la pandémie de COVID-19, s'en relever et bâtir des sociétés plus équitables et plus durables à l'horizon 2030.

Monsieur le Président,

Il existe des possibilités de reconstruire un monde plus vert et plus bleu. En tant que gardiens du continent bleu et dans notre intérêt en Micronésie, nous continuons de jouer notre rôle pour que le paradis dans nos arrière-cours reste paisible. Cependant, nous avons réalisé que sur une planète interdépendante, à elles seules nos actions ne suffisent pas. Ceux qui sont à l'origine de cette crise climatique doivent prendre les devants en adoptant des mesures plus ambitieuses en multipliant les mesures d'atténuation et en fournissant les moyens de leur mise en œuvre. Il est encore à notre portée de laisser une planète habitable aux générations futures.

Même si le parcours de l'ONU n'a pas toujours été linéaire, elle est l'organisation multilatérale la plus utile pour promouvoir la solidarité, la paix et la sécurité mondiales. Il y a à la fois des réalisations à célébrer et des enseignements difficiles à tirer.

Il reste beaucoup de travail à faire, mais nous avons bon espoir, et nous nous sentons responsables de l'Organisation et de son potentiel. Nous sommes totalement convaincus dans nos cœurs et dans nos esprits que nous pouvons collectivement façonner l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut.

Joyeux soixante-quinzième anniversaire à l'ONU et à tous nos amis à travers le monde.

Monsieur le Président, merci et félicitations.

Kiribati (voir aussi A/75/PV.3, annexe 64)

**Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et
Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République
de Kiribati**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,

Excellences et distingués délégués,

En Son Nom Saint, salutations du peuple et du Gouvernement de la République de Kiribati : "*Kam na bane ni mauri*".

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, l'ONU a vu le jour dans le but précis de préserver les générations futures du fléau de la guerre, de protéger les droits de l'homme, de faire respecter le droit international et de maintenir la paix et la sécurité. À cet âge, il est nécessaire de procéder à une évaluation critique afin de déterminer si l'objectif ou le but initialement fixé sont toujours pertinents. Au fil des ans, l'objectif de l'ONU a changé, mais il n'est peut-être pas encore atteint. Depuis que Kiribati a rejoint la famille des Nations Unies le 14 septembre 1999, il y a 21 ans, notre partenariat continue d'évoluer, selon les priorités nationales de développement. Toutefois, des défis sans précédent, tels que les changements climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que la récente pandémie de COVID-19 exigent une réponse plus efficace et plus rapide.

Monsieur le Président,

Mon gouvernement continue de défendre sa Vision pour un plan sur 20 ans (ou KV20) qui repose sur quatre piliers, axés sur : 1) le développement de notre capital naturel, humain et culturel ; 2) l'édification d'une société sûre, pacifique et exempte de corruption, fondée sur les valeurs traditionnelles, l'éthique et la morale chrétiennes, les principes de la démocratie et l'état de droit ; 3) l'amélioration de la connectivité et de l'accessibilité ; 4) l'accroissement de l'accès aux services publics et aux infrastructures sociales. C'est l'avenir que nous voulons. Et il nous faut une ONU consciente de ces priorités et qui s'engage à apporter en temps voulu le changement et le développement, par l'entremise de ses organismes, de ses programmes et de ses systèmes multilatéraux.

Le thème d'aujourd'hui ne doit pas être considéré comme un simple rappel. Il doit plutôt être considéré comme un défi lancé aux dirigeants pour qu'ils bâtissent l'avenir auquel nos peuples respectifs aspirent, au moyen d'une Organisation qui peut redéfinir son objectif, selon les besoins de ses États Membres.

Monsieur le Président,

Il est par conséquent essentiel à cette occasion de réaffirmer nos efforts collectifs pour renforcer les liens entre nos gouvernements, nos institutions multilatérales et œuvrer ensemble à la création d'un avenir riche, sain et pacifique, pour nos peuples et tous nos frères et sœurs des Nations Unies.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences et chers délégués, Mesdames et Messieurs, qu'il me soit permis de conclure mes brèves remarques, avec la bénédiction traditionnelle de Kiribati – Te "*Mauri, Te Raoi ao Te Tabomod*" qui signifie « Santé, Paix et Prospérité » à tous.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Liechtenstein (voir aussi A/75/PV.3, annexe 65)

Allocution de M. Alois von und zu Liechtenstein, Chef d'État par intérim de la Principauté du Liechtenstein

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Il y a 75 ans, un grand projet de paix a vu le jour : l'Organisation des Nations Unies. Des horreurs des guerres mondiales, de l'Holocauste et de l'anéantissement nucléaire est née l'idée que tous les États doivent être souverains et égaux en droit et que l'usage de la force entre États doit être illégal. Le droit à l'autodétermination a été placé au centre de l'ordre international, façonnant la carte du monde telle que nous la connaissons et l'avènement d'une paix et de démocraties durables est devenu une quête constante.

À San Francisco, les grandes puissances ont estimé qu'un multilatéralisme inclusif fondé sur des règles était la voie la plus prometteuse pour parvenir à la paix et à la sécurité internationales. Aujourd'hui, cette idée semble être évidente pour le reste du monde.

Il y a 30 ans, nous avons décidé de rejoindre l'ONU forts de notre conviction que le droit international est la principale protection des intérêts des petits États. Aujourd'hui, nous ressentons le besoin urgent d'investir davantage dans l'Organisation. Nous travaillerons avec ceux qui partagent notre objectif de réaliser la grande ambition de l'ONU sur des questions urgentes, comme les changements climatiques, le désarmement, les droits de l'homme, la prévention des conflits, le développement durable, la transformation numérique et la santé publique mondiale.

Nous continuons de promouvoir le droit international en tant que fondement de la stabilité et de la prospérité, et nous nous engageons à améliorer l'Organisation dans les domaines qui nécessitent des réformes et lorsqu'elle commet des erreurs.

À cet égard, étant l'organe de l'ONU le plus éloigné de son objectif initial, le Conseil de sécurité doit être au centre de l'attention. C'est là que nous évaluons le succès de l'Organisation, qui est encore plus indispensable qu'il y a 75 ans. L'engagement clair pris aujourd'hui par tous les États à l'égard de la Charte des Nations Unies fournit une base solide pour que l'ONU puisse offrir aux peuples du monde ce que promet leur document fondateur. Alors que nous sommes confrontés aux défis majeurs que sont les changements climatiques et la perturbation sans précédent d'une pandémie, l'ONU demeure la meilleure chance du monde.

Je vous remercie.

Îles Marshall (voir aussi A/75/PV.3, annexe 66)

Allocution de M. David Kabua, Président de la République des Îles Marshall

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences,

Je suis heureux de me joindre aujourd'hui à mes homologues pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En tant qu'ancien territoire soumis à un accord de tutelle d'importance stratégique de l'Organisation des Nations Unies, la République des Îles Marshall a une histoire commune particulière et puissante avec l'Organisation. Et aujourd'hui, nous nous trouvons dans un monde en crise sans précédent. En tant qu'États Membres de l'ONU, nous n'honorerons pas les intentions des fondateurs si nous ne pouvons pas agir rapidement pour rétablir le multilatéralisme et une coopération axée sur les résultats.

La séance d'aujourd'hui ne porte pas sur des solutions politiques isolées, mais sur la nécessité d'un nouvel et véritable engagement à travailler plus étroitement et à dépasser des clivages politiques désuets.

En tant que pays situé sur un atoll de faible altitude, sans possibilité de recul sur un terrain plus élevé, les changements climatiques constituent une menace grave non seulement pour notre développement futur, mais aussi pour notre sécurité, les droits de l'homme et notre mode de vie. Les changements climatiques sont un problème mondial qui requiert une solution mondiale. Malgré tous les efforts déployés par mon pays pour faire preuve d'initiative en ce qui concerne notre action climatique, nous ne pouvons pas travailler seuls. Tous les pays, en particulier les grands émetteurs, doivent se manifester pour tenir les promesses faites dans le cadre de l'Accord de Paris.

Par ailleurs, la pandémie actuelle de COVID-19 met en péril notre économie étroite, isole nos populations et reste une grave menace pour notre santé. Comme pour les changements climatiques, les solutions qui permettent une reprise rapide et résiliente après la COVID-19 nécessitent une solidarité et une collaboration mondiales.

Les océans de notre planète et les activités de pêche continuent d'être gravement menacés, tandis que les migrations soulèvent des questions complexes qui exigent un dialogue.

Pour s'attaquer le plus efficacement possible à ces problèmes mondiaux, nous devons renouveler notre attachement au multilatéralisme et nous unir au nom de l'avenir commun de nos enfants et petits-enfants.

S'agissant des essais nucléaires, nous avons vu dans notre propre histoire de quelle manière les plus vulnérables peuvent être délaissés lorsque l'ONU se perd dans des considérations politiques. L'Organisation a été fondée pour faire en sorte que la domination mondiale par un pouvoir autoritaire ne soit plus jamais une menace. Par conséquent, aujourd'hui n'est peut-être pas tant une célébration, mais le rappel vital que nous échouons à l'avenir si nous ne pouvons pas retenir les enseignements tirés du passé. Le présent anniversaire nous oblige à nous poser la question suivante : serons-nous ici pour célébrer le centième anniversaire de l'ONU ? Nous comptons sur nos collègues membres pour nous aider à préserver notre existence dans ce monde.

Gabon (voir aussi A/75/PV.3, annexe 67)

Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,

Majestés,

Mesdames et Messieurs, les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Au moment où nos États Membres commémorent le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le monde entier a le regard rivé sur nous.

Les peuples du monde, qui font face aux graves conséquences de la pandémie de COVID-19 et qui aspirent à vivre en toute dignité et sécurité, scrutent plus que jamais chacune de nos décisions en tant que dirigeants.

Cette année de commémoration, marquée du sceau de la tragédie, et de bouleversements multiformes, se doit d'être celle d'une prise de conscience de notre interdépendance.

Elle exige de nous, une réponse concertée et collective aux principales menaces et défis qui se posent à l'humanité.

C'est indéniablement la vocation première et l'essence même de l'Organisation des Nations Unies. « C'est l'ONU que nous voulons », c'est-à-dire une plateforme de solidarité qui impulse et coordonne notre action multilatérale pour la construction d'un monde meilleur. Au-delà de la mise en évidence de nos vulnérabilités et de nos limites, l'une des leçons à tirer de cette pandémie est que le multilatéralisme n'est pas une option mais une véritable exigence de la conscience universelle.

Le monde est ainsi à la croisée des chemins. Il nous appartient désormais de faire un choix avec une dualité d'issues, à savoir :

Soit avancer vers l'avenir avec foi, détermination et solidarité ou laisser libre cours au néo-isolationnisme et à la fatalité, c'est-à-dire à la déstructuration de notre « vivre ensemble ».

C'est pourquoi, au nom des millions de victimes de cette pandémie, de cet ennemi invisible, nous devons opter en cette année de commémoration, pour plus d'action, plus d'engagement et de responsabilité.

L'ordre mondial post-COVID-19 doit s'articuler autour d'un système multilatéral confortant les Nations Unies dans son rôle d'impulsion de la coopération internationale et de réponse aux défis d'envergure globale.

L'adoption à l'unanimité d'une Déclaration réaffirmant notre foi au multilatéralisme et notre engagement en faveur de l'avenir des Nations Unies, résonnent ainsi comme un appel urgent à plus d'inclusivité sur les grandes questions de l'heure.

Notre volonté de réaliser les objectifs de développement durable contenus dans l'Agenda 2030 se doit d'impliquer, plus que par le passé, tous les acteurs pertinents et d'amplifier les synergies entre les Gouvernements, la société civile et le secteur privé.

Monsieur le Président,

« Les Nations Unies que nous voulons », doivent être plus justes et solidaires, et refléter les diverses réalités de la scène internationale. Pour cela, la réforme profonde des principaux organes de l'ONU est plus qu'indispensable, pour une adaptation aux exigences du moment dans un monde en perpétuel changement.

C'est pourquoi l'Afrique mérite de prendre toute sa place parmi les membres permanents et non-permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies, suivant la Position commune africaine contenue dans le « Consensus d'Ezulwini ».

Pour clore mon propos, j'aimerais réitérer l'adhésion de mon pays au multilatéralisme et souligner l'indivisibilité de l'humanité. C'est à l'aune de cette perception que les pères fondateurs de notre Organisation bâtirent la Charte comme un édifice de sécurité collective et de prospérité.

C'est également à l'aune de ces valeurs partagées que nous ferons émerger « l'ONU que nous voulons », c'est-à-dire une Organisation qui soit le reflet d'un monde plus juste, plus sûr et plus équitable pour les générations à venir.

Je vous remercie.

Slovénie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 68)

Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Chers amis,

Il y a 75 ans, nos mères et nos pères ont dit « plus jamais ». Ils ont dit « NON » à une autre guerre totale, aux morts et aux souffrances inutiles, non aux dérives nationalistes et extrémistes, non à une vie d'incertitude et de peur.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai grandi dans la paix et la prospérité, dans un monde bâti sur les valeurs et les idées défendues par les fondateurs de l'ONU. Oui, l'ONU n'a pas réussi à prévenir tous les conflits, elle peut et doit souvent réagir plus rapidement, mieux et avec plus de détermination. Néanmoins, nous devons convenir que le monde est meilleur depuis le 24 octobre 1945 grâce à l'ONU.

Cependant, Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, le monde est très différent de ce qu'il était il y a 75 ans. Le monde d'aujourd'hui est moins prévisible et moins sûr que celui d'hier.

En pleine pandémie de COVID-19, le simple fait que nous célébrions cet anniversaire important dans ce format inédit – chacun et chacune depuis sa région du monde – démontre clairement que nous sommes capables de nous adapter. Nous adapter pour accomplir notre oeuvre commune au service de l'humanité et de la planète que nous avons tous en partage.

Permettez-moi donc de saisir cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Slovénie en faveur de la coopération multilatérale dans le cadre de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales, y compris en tant que membre et Présidente de l'UE en 2021.

Dans ces circonstances, il est capital de progresser dans le respect des droits de l'homme, du droit international et de l'état de droit, ainsi que sur la voie d'un développement global, inclusif et durable de nos sociétés.

Le monde est de plus en plus connecté et interdépendant. La crise de la COVID-19 l'a prouvé sans l'ombre d'un doute.

Nous, et l'ONU en tant qu'institution, devons changer et évoluer avec lui. Je suis convaincu que c'est par notre action commune que nous serons le mieux à même de relever les défis mondiaux.

Il y a 75 ans, nos prédécesseurs ont posé le premier pont. Aujourd'hui, notre monde est un réseau très dense de ponts, et je vous demande, pour le bien des générations actuelles et futures, pour le bien de vos proches et de vous-même, de ne pas les détruire.

Irlande (voir aussi A/75/PV.3, annexe 69)

Allocution de M. Michael Higgins, Président de l'Irlande

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Mesdames et Messieurs, les chefs d'État et de gouvernement,

Excellences,

Mesdames et Messieurs, les chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

Lorsque l'Organisation des Nations Unies a été créée il y a 75 ans, ses quelques membres fondateurs étaient soucieux de ne pas répéter les actions qui avaient plongé l'humanité au plus profond de la cruauté, de la torture et de la guerre. L'adhésion à l'Organisation par les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance a permis d'envisager un nouveau monde post-impérialiste.

Si l'ONU a été, à toutes les époques, une instance vouée à la promotion et à l'instauration de la paix, elle n'a pas réussi à instaurer un monde pacifique et interdépendant. Cependant, nous devrions constamment nous demander ce que ce monde aurait pu devenir, à la faveur de l'abus de pouvoir, si l'ONU n'avait pas existé.

L'ONU demeure notre plus grande promesse de paix, d'action collective face à des enjeux communs. L'ONU demeure la seule instance au travers de laquelle toutes les nations peuvent coopérer pour mettre fin aux conflits, éliminer la pauvreté, lutter contre les changements climatiques et garantir le respect des droits de l'homme.

Pourtant, l'ONU et ses organismes ne cessent de faire l'objet d'attaques, bien souvent de la part des plus puissants.

N'est-ce pas un affront à l'humanité qu'en 2020, alors que nous avons largement la capacité d'éliminer toutes les formes de pauvreté humaine, nous vivions sur la même planète que des centaines de millions de personnes qui, au moment même où nous parlons aujourd'hui, sont frappées par une famine et des maladies évitables, privées de leurs droits les plus fondamentaux, dépourvues d'une existence digne ?

Ces 50 dernières années, nous avons perdu les deux tiers de notre diversité écologique, un héritage épouvantable laissé par notre génération. La réalisation des objectifs de développement durable n'est plus une option, c'est la condition de notre survie commune.

Nous avons abdiqué notre capacité intellectuelle et éthique. Nous sommes revenus à la politique de la peur, au lieu d'épouser la promesse de la politique des possibles. Nous en sommes arrivés à renoncer non seulement au discours de paix invoqué par la Charte des Nations Unies, mais aussi dans une large mesure au caractère universel de ses aspirations et de ses implications.

Ces régressions ont été évoquées avec discernement dans ce qui est sans nul doute la déclaration la plus franche faite par un Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ces dernières années.

Les propos du Secrétaire général António Guterres sont à la fois une dénonciation accablante des plus graves abus de confiance commis par les nations les plus puissantes du monde, et dans le même temps un ordre du jour cohérent quant aux points qui doivent être abordés si nous voulons réaliser des progrès sur les questions principales multilatérales : la réduction des inégalités corrosives ; une opposition vigoureuse à la recrudescence du racisme, qui n'a pas résisté à l'héritage du colonialisme ; des échanges internationaux inévitables assimilables à un nouveau colonialisme ; et la nécessité urgente de réformer les institutions de Bretton Woods.

L'Organisation des Nations Unies doit être notre Organisation des Nations Unies. La poursuite de notre objectif commun qu'est la pérennisation de la paix ne sera couronnée de succès que si nous nous attachons à favoriser l'émergence et l'épanouissement d'une nouvelle philosophie et de nouveaux paradigmes de pensée critique, dont nous avons désespérément besoin.

Nous sommes confrontés à un choix difficile : saisir un nouvel élan de solidarité mondiale, ou nous retrancher derrière les méandres d'une défaillance systémique qui déçoit les attentes de la majeure partie de la population mondiale et qui a mené notre planète au bord de la catastrophe écologique.

Le moment est venu, non seulement pour tous les dirigeants du monde, mais aussi pour les citoyens du monde, de faire cause commune et de nous engager à répondre à l'appel du Secrétaire général de l'ONU pour nous consacrer à la cause d'une paix universelle ; pour renoncer au langage de la peur et de la discorde au profit d'un langage d'espoir, de solidarité, de sensibilité, d'attention, de compassion et de bonté ; pour apporter une contribution positive et durable au mieux-être de nos peuples et de notre planète commune et vulnérable.

Míle buíochas. Je vous remercie.

Soudan du Sud (voir aussi A/75/PV.3, annexe 70)

Allocution de M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellence, Monsieur Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Excellence, Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences, les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les représentants,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole durant cette session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, consacrée à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous féliciter de votre élection et pour féliciter la République turque de présider cette soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens également à féliciter les membres de l'Organisation des Nations Unies pour les services qu'ils ont rendus à l'humanité au cours des 75 dernières années. Nous avons de bonnes raisons de célébrer cet anniversaire, car grâce à l'ONU et à ses organes, nous vivons dans un monde plus sûr aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Malgré ces accomplissements, l'ONU ne peut pas réaliser son plein potentiel au cours de ce siècle sans une réforme du Conseil de sécurité. À cet égard, nous estimons que le moment est venu de transformer l'ONU afin qu'elle soit en phase avec le thème de cette soixante-quinzième session – l'ONU qu'il nous faut, pour l'avenir que nous voulons.

Monsieur le Président,

Ces réformes nous permettront de mettre en œuvre le Programme 2030, c'est-à-dire le développement durable comme condition essentielle à la survie de l'humanité.

Des réformes sont nécessaires dans de nombreux domaines pour améliorer le système des Nations Unies. Parmi celles-ci, la réforme du Conseil de sécurité figure en tête de notre liste. La raison en est que 75 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, les réalités géopolitiques de ce monde ont évolué et le Conseil de sécurité n'a pas changé. Cette situation ne peut plus durer et c'est pourquoi je me joins à la demande de l'Union africaine de disposer de deux sièges permanents au Conseil de sécurité. Les Africains l'exigent parce que nous sommes les plus concernés par les décisions et les résolutions du Conseil.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de faire brièvement le point sur les conditions de sécurité et la situation politique dans mon pays. Parmi les avancées obtenues grâce à l'Accord de paix revitalisé de 2018, le cessez-le-feu permanent qui l'accompagnait est largement respecté, à l'exception de quelques violations commises par les groupes réfractaires. Cette amélioration de la sécurité se traduit par le retour spontané depuis 2017 de plus de 300 000 réfugiés en provenance des pays voisins. À l'intérieur du pays, l'amélioration de la situation en matière de sécurité se reflète également dans les discussions en cours entre la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et le Gouvernement d'unité nationale revitalisé sur les modalités de modification du statut et le transfert de la protection des sites civils à la police sud-soudanaise.

Monsieur le Président,

Ces améliorations des conditions de sécurité s'accompagnent de certains problèmes auxquels le Soudan du Sud n'est pas en mesure de remédier en raison de contraintes imposées par l'Organisation des Nations Unies. En effet, l'embargo sur les armes récemment prorogé par le Conseil de sécurité à l'encontre du Soudan du Sud a des implications de grande portée sur l'application des dispositions de sécurité de l'Accord de paix revitalisé. Nous comptons que les recrues des forces unifiées seront très bientôt diplômées, mais la question à laquelle nos partenaires internationaux doivent répondre est la suivante : comment le Gouvernement va-t-il armer ces forces alors que sa capacité à acquérir des armes a été bloquée ?

Ainsi, Monsieur le Président, nous avons formé le Gouvernement d'unité nationale revitalisé et le travail se poursuit pour mettre en place les institutions qui lui sont associées. Je suis conscient des attentes considérables de notre peuple et de la communauté internationale quant au rythme de la mise en œuvre de l'Accord. Face au poids de ces attentes, j'ai été contraint, à maintes reprises, de faire des concessions très difficiles afin de faire avancer le processus. Je continuerai à faire ce qui est juste dans l'intérêt de la paix et j'exhorterai les autres partenaires de la paix à faire de même.

Monsieur le Président,

Avant de conclure mon intervention, je voudrais remercier l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale tout entière d'avoir accepté l'offre de mon gouvernement de jouer le rôle de médiateur dans le conflit soudanais. Aussi, grâce à votre soutien, je suis heureux d'annoncer que l'Accord de paix de Djouba entre le Gouvernement de transition du Soudan et les mouvements révolutionnaires soudanais sera signé à Djouba le 3 octobre 2020. J'appelle la communauté internationale à demeurer aux côtés du peuple soudanais et à l'accompagner dans son long et difficile voyage pour mettre en œuvre cet accord.

Je vous remercie.

Italie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 71)

Allocution de M. Sergio Mattarella, Président de la République italienne

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : italien ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Aujourd'hui, nous célébrons une victoire. L'ONU a permis à la communauté internationale de jouir d'une vie meilleure. Nous n'ignorons pas les lacunes et les insuffisances de son système. Malgré celles-ci, elle a souvent œuvré avec succès pour effacer ou apaiser les tensions internationales afin que des solutions pacifiques soient trouvées aux conflits, que l'ordre du jour mondial tienne compte du fossé des inégalités à combler entre les peuples et du caractère limité des ressources disponibles sur la Terre.

La vision ambitieuse qui a abouti à la Charte de San Francisco et à la volonté de ne plus jamais avoir de guerre entre les peuples est plus pertinente que jamais. La République italienne est fière d'avoir apporté sa contribution dans le respect des valeurs inscrites dans sa constitution.

L'Organisation des Nations Unies est un formidable instrument qui permet aux différents États et à leurs initiatives d'obtenir une légitimité qui leur est propre. L'adhésion à l'ONU a marqué une étape importante pour l'Italie en 1955. Au fil des décennies, l'ONU a accompagné et consacré l'indépendance de nombreux pays qui sont devenus les artisans du fonctionnement de son système. Aujourd'hui, à côté des États, le paysage international s'est enrichi de nouveaux et importants acteurs planétaires, qui incarnent la société civile. Tel est le résultat du travail accompli au cours des années qui ont conduit à l'affirmation des droits – de la Déclaration universelle en 1948 à la Charte des droits et devoirs économiques des États en 1974.

L'ONU a su promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples, un respect mutuel, rompant ainsi avec la logique de la concurrence et affirmant le principe de la coexistence pacifique et de la coopération. Songeons à l'engagement de tous les gouvernements du monde contre la pandémie. Ses mécanismes de décision ne peuvent s'appuyer que sur ces objectifs et sur la participation la plus large possible. Nous devons faire face à des adversaires redoutables, à l'intolérance, au sous-développement, aux inégalités et aux changements climatiques. L'efficacité des initiatives de paix qui constituent le fondement des actions de l'ONU doit être renforcée.

Chaque génération est confrontée à son lot d'épreuves. Nous avons assisté à la résurgence de crises humanitaires qui ont à leur tour donné lieu à des crises migratoires, au terrorisme et à une nouvelle course aux armements qui engendrent de nouvelles tensions et sapent la confiance entre les pays. La diplomatie préventive, en tant que stratégie pour éviter les conflits, est la voie à suivre. L'ONU doit pouvoir mener et gérer les initiatives de paix nécessaires.

Cinquante ans se sont écoulés depuis la conférence de New York qui a réuni une assemblée de jeunes du monde entier pour débattre de leur avenir, et le monde que nous entendons confier aux nouvelles générations doit être meilleur que celui dont nous avons hérité. L'Organisation des Nations Unies est un instrument permettant d'atteindre cet objectif en suscitant l'espoir pour l'avenir de l'humanité.

Sierra Leone (voir aussi A/75/PV.3, annexe 72)

Allocution de M. Mohamed Juldeh Jalloh, Vice-Président de la République de Sierra Leone

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

S.E.M. Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale,

S.E.M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

S. E.M. Abdou Abarry, Président du Conseil de sécurité,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir été chargé de diriger les travaux de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité et vous assure du soutien sans réserve de la Sierra Leone dans le cadre de vos mandats respectifs.

Je félicite et salue le Secrétaire général António Guterres pour son leadership, en particulier en cette année de jubilé de diamant.

Excellences,

La Sierra Leone est heureuse de se joindre aux autres États Membres pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En dépit d'une crise sanitaire mondiale sans précédent et dévastatrice, qui a de graves répercussions économiques et sociales, notre défi consiste à en sortir plus forts et meilleurs en élargissant et en approfondissant le dialogue et la coopération par-delà les frontières, les secteurs et les générations.

Notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme déterminera donc la vitesse à laquelle notre monde se relèvera face à cette pandémie et atteindra les objectifs de développement durable.

Excellences,

Les signataires de la Charte souhaitent que l'Organisation des Nations Unies soit un centre où s'harmonisent les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales, à développer des relations amicales entre les nations et à promouvoir la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes internationaux de nature économique, sociale, culturelle ou humanitaire. Par conséquent, il est plus que jamais essentiel d'adhérer pleinement à l'application des dispositions de la Charte des Nations Unies. Mais le cycle des conflits, qui semble sans fin, les effets dévastateurs des changements climatiques et la propagation du terrorisme dans l'histoire récente continuent de remettre en question l'efficacité de l'Organisation et notre aptitude à promouvoir la paix et une vie décente pour tous sur une planète viable.

Nous devrions formuler ensemble des idées innovantes pour favoriser la paix et améliorer le niveau de vie de tous. Nous devrions engager des mesures de réforme dans les trois principaux organes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier au Conseil de sécurité, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de cette noble institution.

Excellences,

La Sierra Leone est résolue à mettre à profit notre ambition et notre énergie collectives pour maintenir la paix et la sécurité mondiales, atténuer les changements climatiques et réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En tant qu'ancien membre du personnel de cette noble organisation, je crois en l'Organisation des Nations Unies. Je suis persuadé qu'ensemble, nous serons tous en mesure d'œuvrer à la poursuite et à la réalisation de nos objectifs collectifs, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Tuvalu (voir aussi A/75/PV.3, annexe 73)

Allocution de M. Kausea Natano, Premier Ministre des Tuvalu

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

En ma qualité de Président du Forum des îles du Pacifique, j'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des 14 États membres du Forum des îles du Pacifique présents à l'Organisation des Nations Unies, à savoir ; l'Australie, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, Kiribati, Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, le Samoa, les Îles Salomon, les Tonga, Vanuatu et mon propre pays, les Tuvalu.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est née des cendres des horribles souffrances et traumatismes de la Seconde Guerre mondiale. En créant cette auguste organisation, l'humanité a marqué son engagement en faveur de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme dans le cadre d'une tolérance et d'une coopération qui trouvent encore aujourd'hui un écho.

En commémorant le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous réaffirmons notre attachement à l'esprit de coopération multilatérale tel qu'il est enraciné dans l'histoire commune de l'Organisation. Cette démarche est importante, notamment au regard des nombreux défis actuels et de longue date auxquels le monde est confronté. En effet, nous pensons que tous les États Membres de l'ONU doivent jouir d'une souveraineté et d'une voix égales, ce qui constitue le fondement du multilatéralisme.

Les défis que nous devons relever englobent les objectifs à long terme de la non-prolifération nucléaire, de l'élimination de la pauvreté, de la prévention des conflits et du développement social et économique, mais aussi toute une série de menaces modernes, les cybermenaces, les « infodémies », une nouvelle vague de populisme, la pandémie de COVID-19 et la menace mondiale que posent les changements climatiques.

Depuis le milieu du XX^e siècle, les États du Pacifique plaident en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent bleu en condamnant les essais d'armes nucléaires effectués dans la région. Bien que les efforts multilatéraux aient permis de mettre fin aux essais d'armes nucléaires dans le Pacifique, ces derniers ont laissé des stigmates dévastateurs qui sont encore visibles aujourd'hui dans la vie et les moyens de subsistance des habitants du Pacifique.

Ce n'est que dans le cadre d'un tel multilatéralisme que nous pourrions relever les autres défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, de la pandémie de COVID-19 aux changements climatiques. L'objectif et les principes qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies sont toujours d'actualité.

Dans le Pacifique, le climat et l'océan se réchauffent. Le niveau de nos mers augmente plus vite que la moyenne mondiale et nos coraux sont en train de mourir. Les catastrophes, en particulier les cyclones, les inondations et les sécheresses, ont gagné en intensité et en coûts. Nos vulnérabilités ont été exacerbées par la pandémie

de COVID-19, qui menace les économies du Pacifique, la sécurité alimentaire et les envois de fonds, en démontrant dans le même temps le caractère multidimensionnel des défis auxquels notre région est confrontée. Les peuples du Pacifique sont en première ligne de la lutte contre ces menaces quotidiennes. Nous ne serons pas en mesure de reconstruire en mieux si nous ne renforçons pas la collaboration et la coopération.

À l'instar du navigateur des océans qui suit une constellation fixe pour s'aventurer sur des mers inconnues et tumultueuses, nous devons garder le cap afin d'atteindre notre destination. L'engagement en faveur d'un intérêt commun incarné par les mots « Nous, peuples des Nations Unies » ne doit jamais être remis en cause de quelque manière que ce soit, mais il doit au contraire être valorisé et renforcé au profit de tous.

Monsieur le Président,

La commémoration d'aujourd'hui conforte notre engagement à œuvrer de concert pour construire l'avenir que nous voulons. Pour relever les défis complexes qui sont les nôtres, nous avons besoin d'un ordre international solide, fondé sur des règles, dont l'esprit de multilatéralisme est ancré au cœur de l'Organisation des Nations Unies.

À cet égard, nous nous félicitons de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui réaffirme notre engagement et notre confiance envers l'ONU et les principes inscrits dans sa Charte. Soyons inspirés par cet esprit de coopération au moment où nous abordons l'avenir plus que jamais résolu à progresser sur la voie de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement.

Je vous remercie.

Luxembourg (voir aussi A/75/PV.3, annexe 74)

**Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État,
Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du
Grand-Duché de Luxembourg**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Les circonstances particulières qui entourent le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous rappellent à quel point notre monde est profondément un à défaut d'être toujours uni. Nos pays ont tous été touchés par la pandémie de COVID-19. Nos citoyens ont les mêmes incertitudes et les mêmes craintes ; ils partagent aussi le même espoir que leurs gouvernements sauront coopérer pour trouver un remède à ce fléau mondial.

L'ONU est un enfant de la guerre. Sa fondation, en 1945, devait empêcher les atrocités des conflits mondiaux de se reproduire. Vingt-cinq ans plus tôt, la Société des Nations avait été fondée avec le même objectif, mais elle n'a pas été en mesure de s'opposer au bellicisme des dirigeants nationalistes. Nous savons où leur folie nous a menés. Ne commettons pas les mêmes erreurs.

Aujourd'hui, nous devons renforcer les domaines d'action prioritaires de l'ONU. En premier lieu, la paix et la sécurité : trop de conflits continuent à faire des victimes par centaines de milliers. Et trop souvent, le Conseil de sécurité n'arrive pas à se mettre d'accord pour prévenir ou régler ces conflits. Ensuite les droits de l'homme : il faut redoubler d'efforts pour protéger les droits humains, alors que des millions d'individus sont soumis à des discriminations en tous genres, emprisonnés, torturés, tués. Enfin le développement, pierre angulaire d'un monde plus juste : pour mieux répartir ses bienfaits, nous devons résolument mettre en œuvre le Programme 2030.

À ces trois défis est venue s'ajouter l'urgence climatique dont l'impact grandissant sur la vie de nos citoyens et notre environnement est évident.

Tous ces défis sont liés. Nous ne parviendrons à les relever qu'en joignant nos forces, nos ressources et nos volontés. Même s'il peut paraître lent par moments et si nous devons continuer de le rendre plus efficace, il n'y a pas d'alternative au multilatéralisme.

En tant que pays ayant subi la guerre et la loi du plus fort, le Luxembourg s'est toujours engagé en faveur du multilatéralisme et de la règle de droit. C'est la raison pour laquelle nous avons été parmi les membres fondateurs de l'ONU.

Au cours des dernières décennies, nous avons assumé nos responsabilités à l'ONU : que ce soit en présidant l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ou en siégeant au Conseil de sécurité. Nous espérons poursuivre notre engagement en siégeant bientôt au Conseil des droits de l'homme.

Nous ne sommes pas maîtres de l'avenir, mais nous serons à la hauteur des enjeux si nous agissons ensemble, en coopérant de bonne foi au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous remercie.

Thaïlande (voir aussi A/75/PV.3, annexe 75)

Allocution de M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : thaï ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

C'est un grand plaisir pour moi de participer aujourd'hui à la réunion de haut niveau pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Nous avons entamé l'année 2020 en espérant que celle-ci serait l'année de la célébration. Au lieu de cela, nous nous sommes retrouvés confrontés à la COVID-19. À l'heure actuelle, la Thaïlande ne compte plus qu'une centaine de cas actifs, un chiffre qui témoigne de la solidité du système de santé publique du pays et de la bonne coopération du public thaïlandais. Cependant, aucun pays ne sera à l'abri de la COVID-19 tant que nous ne le serons pas tous.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle essentiel dans le maintien de la paix grâce aux opérations menées à cet effet dans différentes régions du monde. Elle s'emploie également à promouvoir et à protéger les droits de l'homme au moyen de divers instruments internationaux, ainsi qu'à favoriser le développement par le biais du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui constitue la feuille de route actuelle.

La Thaïlande est fière d'avoir toujours participé aux travaux menés par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de ses trois piliers :

– Paix et sécurité : à ce jour, de nombreux militaires, policiers et civils thaïlandais, y compris des femmes, ont pris part à des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ;

– Développement : ayant adopté la philosophie de l'autosuffisance économique comme stratégie nationale de développement, la Thaïlande est actuellement le fer de lance de la coopération dans le cadre des partenariats en faveur des objectifs de développement durable et est disposée à étendre cette coopération à d'autres pays intéressés. ;

– Droits de l'homme : la Thaïlande a lancé des initiatives innovantes destinées à promouvoir les droits de l'homme, comme la formulation des Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes, qui fêtent cette année leur dixième anniversaire.

En outre, nous nous réjouissons que plusieurs organes de l'Organisation des Nations Unies, tels que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, aient choisi de s'établir en Thaïlande. À cet égard, la Thaïlande réitère son engagement à être un bon pays hôte.

Au fil des ans, le monde a connu de multiples crises. L'histoire nous a appris à maintes reprises que nous ne pouvons obtenir des résultats fructueux que lorsque la communauté internationale s'unit et porte son regard au-delà des intérêts d'un seul pays ou continent. C'est pourquoi la Thaïlande est d'avis que la communauté internationale

et toutes les parties prenantes ont la responsabilité commune de promouvoir l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de favoriser les alliances en vue de créer un nouveau système multilatéral qui réponde aux besoins de tous les citoyens.

Pour conclure, je tiens à vous assurer que la Thaïlande est disposée à coopérer avec la communauté internationale pour veiller à reconstruire notre monde en mieux et de manière durable, et à ce que ses citoyens jouissent de meilleurs moyens de subsistance sans laisser personne de côté.

Je vous remercie.

Singapour (voir aussi A/75/PV.3, annexe 76)

Allocution de M. Lee Hsien Loong, Premier Ministre de la République de Singapour

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Le monde était déjà en train de changer avant la COVID-19. Les tensions géopolitiques s'exacerbaient ; la mondialisation présentait des signes de rupture ; l'isolationnisme, le protectionnisme et l'unilatéralisme faisaient reculer les institutions multilatérales et la coopération internationale.

La crise de la COVID-19 a amplifié ces tendances, mais elle nous a également rappelé à quel point les pays étaient interconnectés et interdépendants, et pourquoi nous devons tous œuvrer de concert pour relever le défi le plus grave de notre époque.

L'importance du multilatéralisme / Le rôle de l'ONU

Un système multilatéral fondé sur des règles, avec l'ONU en son centre, constitue notre meilleur espoir de créer un environnement international stable. Malgré les limites qu'il présente, celui-ci a contribué à mettre tous les pays sur un pied d'égalité. Il a donné aux petits États comme Singapour une voix, et un rôle dans les espaces publics internationaux. Les grandes puissances tirent également profit d'un environnement mondial plus pacifique et plus stable, et lorsqu'elles mènent des initiatives communes par l'intermédiaire d'institutions multilatérales, leur légitimité politique et leur autorité morale s'en trouvent renforcées.

Mais les récentes tendances ont également mis en évidence les faiblesses des institutions multilatérales – l'incapacité à parvenir à un consensus sur les questions essentielles, les conflits qui continuent à ravager les sociétés, et les millions de personnes qui n'ont toujours pas accès à la nourriture, aux soins de santé et à l'éducation.

Nous devons travailler main dans la main pour mettre à jour et réformer nos institutions multilatérales – y compris l'ONU – afin qu'elles demeurent ouvertes, inclusives et adaptées à leurs objectifs, qu'elles reflètent les réalités économiques et politiques actuelles, et qu'elles relèvent efficacement les défis communs de notre époque, notamment les pandémies, les changements climatiques, le terrorisme extrémiste, le développement durable et la cybersécurité. Les États Membres attendent beaucoup de l'ONU, et il est logique que nous lui donnions toute la latitude, les ressources et le mandat nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de sa mission exigeante.

Lorsque Singapour a été admise à l'ONU en 1965, notre Premier Ministre des affaires étrangères, feu M. S Rajaratnam, a déclaré :

« Malgré les sceptiques qui attirent l'attention sur ses nombreuses lacunes, mon pays a foi dans l'avenir de l'Organisation des Nations Unies, tout

simplement parce que sans elle, l'humanité ne saurait envisager un avenir digne de ce nom ».

Cette déclaration est toujours d'actualité.

Singapour est attachée à l'avenir de l'ONU, ainsi qu'aux valeurs et aux idéaux figurant dans la Charte des Nations Unies. Nous sommes également déterminés à collaborer avec tous les pays, notamment dans le cadre du Forum des petits États que nous avons contribué à créer, pour renforcer l'ONU. Je souhaite à l'ONU un joyeux soixante-quinzième anniversaire, et de nombreuses autres années couronnées de succès. Je vous remercie.

Fidji (voir aussi A/75/PV.3, annexe 77)

**Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre et
Ministre des affaires iTaukei, de l'industrie du sucre et des affaires
étrangères de la République des Fidji**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Bula Vinaka des Fidji.

Le 10 octobre 1970, les Fidji sont devenues un pays indépendant. Trois jours plus tard, nous avons rejoint cette Assemblée.

Je me rappelle l'optimisme de l'époque ; ce sentiment partagé par notre peuple que les Fidji avaient du positif à offrir au monde et des avantages bien plus importants à retirer d'une quête multilatérale de la paix. Depuis 50 ans, la contribution des Fidji à l'Organisation des Nations Unies est motivée par un véritable dévouement envers les personnes moins fortunées que nous et par une passion sans concession pour la protection de notre monde naturel.

– Les soldats de la paix fidjiens ont défendu les personnes sans défense dans les régions du monde les plus touchées par les conflits ;

– Notre diplomatie des océans a ouvert la voie au droit de la mer de l'Organisation des Nations Unies – dont les Fidji ont été le premier signataire. Aujourd'hui, nous montrons la voie vers une gestion durable de l'océan et de ses ressources ;

– Les Fidji ont été le premier pays à ratifier l'Accord de Paris ainsi que le premier petit État insulaire à mener les négociations sur le climat en tant que Président de la COP 23. Aujourd'hui, nous faisons partie des nations qui se sont engagées à atteindre un niveau zéro émissions nettes à l'horizon 2050.

Cependant, face à des défis nouveaux et terrifiants, nous et d'autres pays en développement ne pouvons que regarder le progrès social, durement acquis au fil des décennies, nous glisser entre nos doigts collectives.

Après des mois de confinement et de fermeture des frontières qui ont eu des conséquences économiques dévastatrices, un vaccin contre la COVID-19 n'est toujours promis qu'à ceux qui peuvent se le permettre. Cinq ans après Paris, la hausse de la température mondiale devrait encore dépasser les deux, trois, voire quatre degrés, nos écosystèmes océaniques s'acidifient, et une sixième extinction de masse est déjà amorcée.

À tous ceux qui ressentent une certaine morosité face aux perspectives de 2020, je demande d'imaginer ce que serait le monde dans 75 ans si nous continuons à manquer de prévoyance.

Il y a 50 ans, les Fidji ont compris que nous avons beaucoup plus à gagner que ce que nous ne pourrions jamais donner à cette Assemblée. Mais cette modeste vérité n'est pas le lot des petits pays en développement de la planète – même les plus puissants d'entre nous n'échappent pas à cette règle. Chaque nation, grande ou petite, a davantage de chances de connaître le meilleur avenir possible en agissant dans un esprit de solidarité. Sous l'égide de l'ONU, nous édifions un monde de paix. Mais un monde

caractérisé par zéro émissions nettes, des océans gérés de manière durable, l'égalité des sexes, l'inclusion numérique et un développement équitable n'en revêt pas moins une importance cruciale. Nous avons les moyens de faire de ce monde une réalité. Nous devons aborder la soixante-quinzième année de l'ONU avec la détermination politique nécessaire pour en assurer la construction. Le multilatéralisme doit redevenir porteur de résultats.

Et si les dirigeants font entendre leur voix et insufflent un dynamisme en faveur de cet objectif, alors nos peuples, nos enfants, et leurs enfants, en retireront tous le plus grand bénéfice.

Vinaka vakalevu. Je vous remercie.

Andorre (voir aussi A/75/PV.3, annexe 78)

Allocution de M. Xavier Espot Zamora, Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

C'est un honneur pour la Principauté d'Andorre de participer à la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies. C'est en effet l'occasion de reconnaître les avancées effectuées en 75 ans. Nous vivons dans un monde plus sûr, plus stable et plus égalitaire.

La création de l'Organisation des Nations Unies a permis d'instaurer de nouvelles façons de coopérer, de créer une enceinte où les États peuvent échanger, discuter, négocier et faire entendre leur voix, et ce, en appliquant les principes du respect des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie.

Les Nations Unies sont effectivement un lieu d'échange qui ont permis l'émergence de voies pacifiques pour de nouvelles ententes et éviter certains conflits. Une enceinte où tous les États peuvent s'exprimer et être écoutés.

L'instable équilibre entre le dialogue, la politique, l'intervention, l'expansion de la liste des problématiques à traiter, nous révèlent des difficultés énormes, bien sûr, mais aussi des capacités, indispensables aux vues de la crise climatique et sanitaire actuelle.

La situation mondiale exige que nous ayons tous confiance en les Nations Unies, que nous soyons prêts à travailler avec l'organisation multilatérale par excellence. Nous devons donner à l'ONU les moyens d'apporter des réponses aux défis actuels.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une des victoires emblématiques de la volonté internationale de travailler pour avancer vers des objectifs clairs, tangibles et qui feront du futur un monde plus égalitaire, plus juste et plus durable.

Certes, la feuille de route commune de l'Agenda 2030 est loin d'être atteinte mais nous ne devons pas échouer.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, le multilatéralisme et l'Agenda 2030 permettront d'apporter des réponses aux fléaux actuels. Car la crise sanitaire mondiale ne doit pas faire oublier d'autres fléaux meurtriers.

En effet, la faim dans le monde et les conflits armés empêcheront n'importe lequel des ODD d'être atteints s'ils ne sont pas résolus. Les Nations Unies œuvrent depuis plus de 7 décennies pour mettre fin aux conflits armés, pour pallier à ses conséquences et pour lutter contre la faim dans le monde et ainsi permettre aux populations de survivre. Il est temps aujourd'hui d'aller au-delà.

Nous ne pouvons, en effet, pas omettre les adaptations à mettre en place au sein des instances multilatérales. Nous devons travailler ensemble pour qu'elles s'ajustent aux défis posés par l'actualité, qu'elles soient des organisations en lesquelles la société civile et en particulier les jeunes aient confiance et se reconnaissent. Des organisations qui répondent à leurs préoccupations et qui leurs soient proches.

Il me semble, en effet, indispensable de donner une place plus importante aux jeunes, à l'expression de leurs objectifs. La jeunesse s'est illustrée entre autres dans la

lutte contre le changement climatique et les défis environnementaux et sociaux. Les jeunes ont prouvé qu'ils peuvent faire évoluer les choses. Il est de notre ressort et de notre devoir de compter avec leur engagement, leurs idées et leur vitalité.

Cette participation engagée et plurielle nous permettra de poursuivre la voie marquée par les idéaux des Nations Unies et de ne laisser personne pour compte. L'Andorre s'y engage pleinement.

Merci.

Grèce (voir aussi A/75/PV.3, annexe 79)

Allocution de M. Kyriakos Mitsotakis, Premier Ministre de la République hellénique

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Mesdames, Messieurs,

Lorsque les représentants de 46 pays – dont le mien – se sont réunis à San Francisco en juin 1945, ils se trouvaient face à un monde dévasté par six années de guerre. La liberté, la démocratie et l'état de droit avaient été préservés, mais au prix de sacrifices humains inimaginables. C'est pourquoi la Charte des Nations Unies qui a été signée par les représentants cette année-là reposait sur trois piliers fondamentaux – la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui, unis dans notre détermination à relever une série de défis nouveaux et changeants qui touchent notre mode de vie, je suis fier de déclarer que la Grèce se joint à la communauté mondiale pour célébrer ces valeurs en ce soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Née des cendres d'un cauchemar bien réel, l'Organisation des Nations Unies se distingue aujourd'hui comme un symbole d'espoir et un véritable exemple de coopération mondiale. La contribution de l'ONU au maintien de la paix, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits est indéniable. Les mesures prises par l'Organisation des Nations Unies ont permis de sauver d'innombrables vies. Des millions de personnes, victimes de déplacements internes ou forcées de traverser les frontières en quête de sécurité, ont trouvé refuge, soins et protection auprès de cette auguste institution mondiale en constante évolution.

L'adoption du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable a relevé nos ambitions communes et nous a permis, à juste titre, d'atteindre un autre niveau en tant qu'organisation. Les réformes en cours du système de développement de l'ONU ne méritent rien de moins que notre soutien sans réserve.

L'Organisation des Nations Unies est bien évidemment un puissant vecteur de changement. Il appartient à chaque membre de la communauté internationale de tirer parti des possibilités dont nous disposons collectivement. Pour ce faire, nous devons rester attachés au multilatéralisme, au centre duquel se trouve l'Organisation des Nations Unies.

Le respect du droit international est le fondement de ce multilatéralisme. Le respect des droits de l'homme, la maîtrise internationale des armements, la non-prolifération, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ainsi que la paix et la sécurité internationales. Telles sont les valeurs du multilatéralisme en cette année où nous célébrons notre soixante-quinzième anniversaire.

La pandémie de COVID-19 est un rappel prescient des raisons pour lesquelles le multilatéralisme fonctionne, et pour lesquelles nous en avons tant besoin. Le rôle de chef de file de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé, en particulier, est capital à ce stade. C'est pourquoi il est temps que nous nous attelions à l'élaboration d'une nouvelle architecture sanitaire mondiale. Garantir

un accès équitable aux vaccins et un accès sans entrave aux traitements contre la COVID-19 dans l'intérêt de la santé publique mondiale est un élément fondamental de la nouvelle architecture sanitaire de demain.

Depuis sa création, l'ONU a permis au monde de relever des défis que les États Membres, aussi puissants soient-ils, n'auraient jamais pu relever seuls. Ce constat reste d'actualité, alors même que de nouveaux défis sont apparus et que de nouveaux enjeux ont façonné notre réalité mondiale. Les enjeux auxquels nous sommes confrontés deviennent de plus en plus complexes.

Les perspectives sont extrêmement sombres. Mais je reste optimiste. Ensemble, comme nous l'avons fait auparavant, nous pouvons non seulement résoudre ces problèmes, mais aussi jeter les bases d'un monde meilleur pour les générations futures. Je vous le dis à toutes et à tous aujourd'hui, l'avenir que nous voulons trouve son pendant dans l'ONU qu'il nous faut, c'est-à-dire l'ONU que nous devons inlassablement continuer à construire.

Papouasie-Nouvelle-Guinée (voir aussi A/75/PV.3, annexe 80)**Allocution de M. James Marape, membre du Parlement, Premier Ministre et Ministre des affaires de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

S. E.M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale,

S. E.M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,
Excellences,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de me joindre à la famille de l'Organisation des Nations Unies aujourd'hui et, au nom de mon Gouvernement et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous joignons nos mains et nos cœurs, non seulement pour célébrer cette occasion spéciale, mais aussi pour rendre hommage à cette Organisation des Nations Unies, qui est la pierre angulaire des efforts déployés par l'ensemble de l'humanité en faveur de la paix, de la dignité, de la liberté, du bien-être et pour nous épargner les cicatrices de l'inhumanité, de la guerre et de la terreur.

Monsieur le Président et Excellences,

Nous nous retrouvons dans le contexte de la pandémie de COVID-19, dont les conséquences tragiques n'ont épargné aucun de nos pays et dont la douleur et les souffrances qui l'accompagnent seront ressenties pendant de nombreuses années. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec vous tous ainsi que notre sympathie, nos prières et nos pensées pour les nombreuses victimes de ce virus insidieux.

La COVID-19 confirme combien le multilatéralisme et le rôle central de l'ONU demeurent essentiels. Le monde a peut-être évolué depuis la création de l'ONU. Cependant, les objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies sont plus pertinents et urgents que jamais. Nous ne devons pas les perdre de vue.

Monsieur le Président,

Imaginez un monde sans l'ONU. Où en serions-nous ? Pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, un petit pays comme beaucoup d'autres, caractérisé par des circonstances uniques, des aspirations et des défis en constante évolution, l'ONU, malgré ses lacunes, est pour nous un symbole d'espoir et un véritable ami. Cela repose sur des liens de confiance mutuelle et un partenariat pragmatique.

Cela fait 45 ans mon pays a établi un partenariat solide, constructif et cordial avec l'ONU, un partenariat qui a permis à notre pays de voir le jour en tant que nation constituée d'un millier de tribus et qui a mobilisé un appui et une assistance complémentaires et à valeur ajoutée en faveur de nos priorités nationales en matière de développement durable, de droits de l'homme, de consolidation de la paix et de paix pérenne, de protection de l'environnement, de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et les catastrophes naturelles et de renforcement des

capacités. Du bambin aux yeux écarquillés qui reçoit des vaccins contre la polio et la rougeole de la part de l'UNICEF à la femme brisée par la violence fondée sur le genre qui peut compter sur le soutien d'ONU-Femmes, en passant par l'agriculteur qui profite des énergies renouvelables grâce à l'aide aux investissements et aux échanges commerciaux en faveur de l'entrepreneuriat rural fournie par le PNUD, l'ONU a bien imprimé sa marque dans mon pays.

Monsieur le Président,

Notre partenariat avec l'ONU nous conforte dans notre espoir d'un avenir meilleur. C'est dans cet esprit que je réaffirme aujourd'hui avec vigueur le soutien et l'engagement de mon Gouvernement à l'égard de l'ONU et des principes et buts énoncés dans sa Charte. Permettez-moi également de remercier tout particulièrement le Secrétaire général et le système des Nations Unies pour l'appui et l'assistance exceptionnels apportés à mon pays au fil des ans, notamment le Coordonnateur résident et son équipe. Vous pouvez continuer à compter sur notre soutien.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais saisir cette occasion, au nom de mon Gouvernement, pour rendre un hommage particulier aux soldats de la paix des Nations Unies et aux autres membres du personnel qui ont fait le sacrifice ultime en donnant leur vie pour le bien de l'humanité tout entière. Ne les oublions pas.

Je vous remercie toutes et tous de votre aimable attention.

Barbade (voir aussi A/75/PV.3, annexe 81)

Allocution de M^{me} Mia Amor Mottley, conseillère de la Reine, membre du Parlement, Première Ministre, Ministre de la sécurité nationale et de la fonction publique, et Ministre des finances, des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Chers amis,

Alors que nous nous réunissons – ou pour être plus précise – que nous nous retrouvons dans cet espace virtuel étrange et impersonnel pour commémorer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, notre communauté de nations doit impérativement marquer une pause. Marquons une pause, juste pour un moment, et réfléchissons sérieusement à la destination que nous devons atteindre et à ce que nous devons faire pour y arriver. Réfléchissons, discutons et préparons-vous à agir.

Alors que l'ONU franchit cette étape importante, c'est une occasion idéale de nous pencher collectivement sur les réalisations de l'Organisation en matière de promotion de la paix et de la sécurité, de réduction de la pauvreté et de préservation des droits humains fondamentaux. Leur importance est indéniable, leur valeur pour l'humanité est inestimable. Mais ce sont des mots que, très souvent, nous avons tendance à oublier facilement, simplement parce que nous ne pensons pas très souvent aux personnes qui se cachent derrière eux.

Pourtant, malgré cela, et à plus forte raison en cette période de turbulences sans précédent, nous n'avons pas le temps de nous reposer sur nos lauriers, pour ce que nous avons accompli ensemble. Nous devons plutôt prendre conscience de la réalité qui s'impose à nous aujourd'hui – aussi grave puisse-t-elle être – à savoir que le monde que les 51 membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à faire renaître des cendres de la guerre il y a environ trois quarts de siècle, est une fois de plus, comme je le répète depuis deux ans, au bord de la dévastation. Et aujourd'hui, nous devons composer avec un nouvel ennemi omniprésent, la pandémie de COVID-19, qui vient s'ajouter aux questions dont nous avons discuté l'année dernière et l'année précédente, sans parler de cette menace existentielle tout aussi meurtrière dont la session de l'année dernière nous a si bien rappelé l'existence – la crise climatique.

La COVID-19 s'est matérialisée sous la forme d'un désastre qui risque de perturber, voire de réduire à néant, les acquis en matière de développement obtenus par la communauté mondiale en 75 ans d'efforts de coopération soutenus. Il ne fait aucun doute qu'elle a mis en péril les progrès limités que des États en développement comme le nôtre dans les Caraïbes ont réussi ou se sont engagés à réaliser et à mettre en œuvre dans le cadre du Programme 2030, et elle a affaibli notre capacité à atteindre les objectifs de développement durable dans la période de 10 ans qu'il nous reste pour leur mise en œuvre, à moins que des mesures ne soient prises pour stabiliser notre trajectoire à ce stade. Par-dessus tout, elle a fait payer un lourd tribut à des millions de familles dans le monde entier. Et, malheureusement, nous déplorons déjà près d'un million de morts.

Selon le Président de la Banque mondiale, 100 millions de personnes supplémentaires auraient déjà été plongées dans la pauvreté, un constat qui se vérifie ici, dans les Caraïbes, une des régions du monde les plus tributaires des secteurs des voyages et du tourisme. Le chômage atteint des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis des décennies et nous sommes confrontés à la perspective désastreuse d'une période prolongée de dépression économique mondiale. Les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays s'accroissent à un rythme effréné. Les vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement comme le nôtre ont été exposées, mes amis, de manière particulièrement frappante.

Comme le Secrétaire général l'a déclaré et expliqué avec tant d'insistance, la pandémie menace d'aggraver les inégalités dans tous les aspects de la vie et de porter atteinte aux libertés et aux droits fondamentaux qui nous sont chers. L'accès au revenu de base, ainsi que les biens publics – soins de santé, éducation et produits de base – sont tous en danger. Par conséquent, la Barbade se réjouit de l'appel lancé à point nommé par le Secrétaire général António Guterres en faveur d'un nouveau contrat social pour combler le déficit de confiance croissant entre les peuples, les institutions et les dirigeants, ainsi que d'un nouveau pacte mondial plus inclusif, qui tient compte des différents niveaux de développement des pays et qui garantit un avenir plus prospère aux générations futures.

Nous appuyons fermement l'appel en faveur du nouveau contrat social, car il y a près de 30 ans, nous avons établi à la Barbade notre propre partenariat social sur la base des mêmes prémisses que celles avancées par le Secrétaire général. Je vous le dis, sans ce partenariat social entre le Gouvernement, les travailleurs et le secteur privé et, plus récemment, le secteur tertiaire – sans ce partenariat social, fondé sur la collaboration et le partage dans les bons moments comme dans les mauvais, mon pays ne serait pas là où il est aujourd'hui, en particulier dans la lutte contre les récents défis que sont la mort, le climat et, bien sûr, la pandémie.

Quant au nouveau pacte mondial, il demeurera un rêve insaisissable tant que nous n'aurons pas le courage, en tant que dirigeants, de reconnaître une vérité gênante mais évidente, et d'agir en conséquence, à savoir que le ciment qui a maintenu les Nations Unies en 1945 au lendemain d'une guerre mondiale traumatisante ne sera pas celui qui nous permettra de rester unis face aux nouveaux défis majeurs du XXI^e siècle ; et encore moins face à cette nouvelle guerre incarnée par la COVID-19. À l'époque, seules 51 nations étaient assises autour de la table, soit moins d'un tiers des Membres actuels de l'Organisation des Nations Unies. La grande majorité des États en développement n'avaient ni siège ni voix au chapitre. La plupart n'avaient pas encore obtenu leur indépendance et les décisions fondamentales concernant la sécurité mondiale, l'ordre économique et financier étaient prises en leur nom – en notre nom, mais pas nécessairement dans notre intérêt – par les puissances coloniales de l'époque.

Par conséquent, la crise de la COVID-19 a quand même un côté positif, puisqu'elle nous donne une occasion unique de repenser tous les paradigmes de développement actuels du système des Nations Unies au sens large et de concevoir des politiques innovantes adaptées à une époque nouvelle et sans précédent, ainsi qu'un nouveau cadre de gouvernance. N'oublions pas que ce que l'on appelle communément la Banque mondiale a été fondée en 1944 sous le nom de Banque internationale pour la reconstruction et le développement. La reconstruction et le développement dans une Europe dévastée étaient alors une priorité en 1945. Aujourd'hui, il est évident que la reconstruction des économies de nos pays qui ont été dévastées par la COVID constitue une priorité. N'oublions pas que le financement a été assuré sous la forme du plan

Marshall pour la reconstruction de l'Europe, et qu'une marge de manœuvre financière a été accordée à la Grande-Bretagne, endettée par la guerre, pendant plus de 50 ans grâce à des prêts bilatéraux et des lignes de crédit à des taux d'intérêt extrêmement bas. La communauté internationale a certainement la capacité de mettre au point des mécanismes permettant de circonscrire et de distinguer la dette liée à la COVID et de la traiter avec le réalisme clairvoyant dont a bénéficié à l'époque la dette britannique. À défaut d'une telle approche, mes amis, il est évident que le ratio de la dette au PIB de notre région et de nombreux petits États insulaires ne sera pas viable et que nous n'aurons pas la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour renforcer la résilience dont nous avons besoin alors que nous sommes en première ligne de la crise climatique.

Les petits États insulaires en développement comme le mien sont déjà contraints de repenser les efforts d'édification de leur nation dans un monde de plus en plus instable et incertain. Les réalités conjuguées que sont la pandémie et l'augmentation des niveaux d'endettement ; la chute spectaculaire des recettes et des taux d'emploi à la suite de la fermeture presque totale du secteur des voyages et du tourisme ; les conséquences de la crise climatique qui sévit actuellement, non seulement les ouragans, mais aussi la sécheresse et les algues sargasses ; la fracture numérique croissante qui nous menace, en particulier au sein de nos systèmes éducatifs, si nous ne dépensons pas l'argent que nous n'avons pas pour fournir aux enfants les tablettes dont ils ont besoin ; la fermeture de nombreuses entreprises (petites, moyennes et grandes) ; la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les conséquences sur la sécurité alimentaire mettent à rude épreuve la détermination des particuliers, des entreprises et des Gouvernements. Pour le dire simplement, notre vulnérabilité intrinsèque à des circonstances dont nous ne sommes pas responsables fait que nous sommes toujours au bord du gouffre et que nous nous battons sans cesse pour survivre dans le monde d'aujourd'hui. En tant que petits États insulaires à revenu intermédiaire, nous avons besoin d'une marge de manœuvre budgétaire. Nous avons besoin d'une marge de manœuvre décisionnelle. Nous devons en finir avec les définitions arbitraires qui ne tiennent pas suffisamment compte de notre situation.

Alors que l'Organisation des Nations Unies célèbre ses 75 ans, l'importance du multilatéralisme a rarement été plus évidente, son besoin plus pressant ou son avenir plus menacé. Pour celles et ceux d'entre eux pour lesquels d'autres se sont exprimés par le passé et qui sont résolus à faire entendre leur voix aujourd'hui et à avoir une place autour de la table, l'Organisation des Nations Unies demeure le garant incontournable de ce droit. Pour une communauté mondiale en proie à de graves difficultés, il est difficile d'imaginer les conséquences dévastatrices qui résulteraient de la division et de l'inaction, et nous voyons déjà les premiers signes de l'absence de ce leadership mondial.

Ce n'est pas le moment pour les dirigeants et les pays de recourir à des comportements et à des actions unilatéraux qui privilégient le pouvoir et la puissance au détriment de la coopération ; au détriment d'un monde plus inclusif qui tient compte des différents stades de développement et qui offre à tous la possibilité de vivre dans la dignité, la paix et la prospérité. Et tout comme les êtres humains sont différents, mais tous humains, les pays sont aussi différents, mais tous souverains – tous ceux qui sont autour de la table aujourd'hui. C'est plutôt le moment de nous rassembler, en tant que véritables nations unies, et dans un but commun, celui de construire un monde meilleur.

Reprenons d'abord notre monde, puis construisons-le d'une manière durable et résiliente. Voilà ce que la COVID nous a apporté ; la possibilité de nous rendre compte que nous sommes réellement interdépendants. Décidons également de lancer

une nouvelle initiative de leadership mondial – ancrée dans le leadership moral – qui ferait entendre non seulement les voix des États-nations, mais aussi celles des institutions et des personnes qui, à l'échelle mondiale, peuvent contribuer à changer les comportements qui mettent en péril le Programme de 2030, la réalisation de nos objectifs de développement durable, et qui menacent et sapent tout autant les valeurs qui nous sont chères – celles qui sont inscrites dans la Charte des Nations Unies.

Ensemble, le monde peut y parvenir, tout comme il y est parvenu il y a 75 ans dans un effort concerté – pour un avenir meilleur pour nos enfants et leurs enfants.

Je vous remercie.

Éthiopie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 82)

Allocution de M. Abiy Ahmed, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences, Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies ont formulé une vision pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et leur permettre de jouir d'un meilleur niveau de vie. Forte d'une vision aussi ambitieuse, l'ONU a non seulement réussi à éviter une autre guerre mondiale tragique, mais elle apporte désormais à l'humanité un soutien dont celle-ci a grandement besoin.

Nous sommes reconnaissants envers les hommes et les femmes courageux qui travaillent au sein du système de l'ONU à divers titres – pour faire avancer la paix, contribuer au règlement des conflits et fournir une aide vitale indispensable.

Monsieur le Président,

Nous n'ignorons pas, bien entendu, les nombreux défis et lacunes inhérents à l'ONU, lesquels continueront à susciter des discussions et des débats parmi les décideurs politiques, les universitaires et le grand public. Face à de nouveaux défis sans précédent, l'ONU est en effet soumise à d'énormes pressions pour produire de meilleurs résultats. C'est la raison pour laquelle elle doit évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités mondiales pour rester à la hauteur de sa mission.

Monsieur le Président,

L'an 2015 a véritablement été une année importante pour l'ONU, puisque le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont adopté en parallèle des résolutions historiques qui ont fait renaître un profond sentiment d'espoir et d'optimisme à l'égard du multilatéralisme.

Cependant, ces réalisations sont aujourd'hui gravement compromises par la montée des tensions géopolitiques. À l'heure où le monde a besoin d'un leadership mondial et d'une action collective pour relever des défis complexes, l'impasse actuelle au sein du Conseil de sécurité sapé la crédibilité de l'ONU et de cet organe.

Cette impasse démontre encore une fois la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et de l'adapter aux réalités mondiales d'aujourd'hui. Par ailleurs, nous pensons qu'il faut également réparer l'injustice historique dont l'Afrique a été victime au moyen d'une représentation adéquate.

Monsieur le Président,

La réalisation des objectifs de développement durable (ODD a également été ralentie par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), laquelle a entraîné la saturation des systèmes de santé du monde entier et mis à mal l'économie mondiale. Il en résulte un fardeau incontestable pour les pays africains.

C'est pourquoi l'Afrique a besoin d'un plan de relance, sous la forme soit d'une mobilisation de capitaux, d'un allègement ou d'une restructuration de la dette, soit

d'un soutien en faveur des secteurs sociaux. C'est dans cette optique que nous avons encouragé les pays du G20 à proposer un plan de relance économique efficace.

Aucun pays, grand ou petit, n'est capable de faire face à lui seul à ce type de défis mondiaux, qui exigent assurément des solutions mondiales. Par conséquent, nous devons réaffirmer toute notre foi dans le multilatéralisme et dans les principes et buts énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Monsieur le Président,

En sa qualité de membre fondateur de l'ONU, l'Éthiopie demeure un fervent partisan du principe de la sécurité collective consacré par la Charte des Nations Unies. Nous sommes extrêmement fiers de la contribution importante et de longue date que nous avons apportée aux opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis les premiers jours de l'Organisation.

L'Éthiopie est aussi pleinement engagée dans le programme de transformation de l'ONU qui vise à garantir un développement durable pour tous, sur une planète sûre et sans risque. Nous avons également répondu à l'appel en faveur d'une action climatique au travers de notre initiative « Green Legacy », qui s'inscrit dans le cadre des efforts que nous déployons pour construire une économie verte et résiliente face aux changements climatiques.

Au cours des deux dernières années, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour ouvrir l'espace politique et promouvoir l'exercice des libertés démocratiques et des droits de l'homme. Nous savions pertinemment que le chemin serait parsemé d'embûches et nous avons dû surmonter de nombreux obstacles en cours de route. Soyez assurés que nous demeurons attachés à l'objectif de démocratisation, et que nous poursuivrons nos efforts de réforme avec toute la détermination politique nécessaire pour réussir la transition et organiser des élections pacifiques et crédibles.

Enfin, Monsieur le Président, j'exprime l'espoir que cette occasion contribuera à dynamiser nos efforts collectifs pour relever le défi le plus important de notre époque – celui qui consiste à créer des sociétés pacifiques, équitables et durables dans un ordre mondial stable. L'Éthiopie reste attachée aux idéaux de l'ONU.

Je vous remercie.

Danemark (voir aussi A/75/PV.3, annexe 83)

Allocution de M^{me} Mette Frederiksen, Première Ministre du Danemark

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Nous célébrons aujourd'hui la création de l'Organisation des Nations Unies il y a de cela 75 ans. Jamais l'Organisation n'a revêtu un caractère aussi pertinent. Nous sommes confrontés à un nouveau défi dévastateur – une pandémie mondiale qui a sauvagement emporté de nombreuses vies et ne connaît pas de frontières. Nous devons nous unir et saisir l'occasion que nous offre ce sombre chapitre pour défendre le multilatéralisme et un ordre international fondé sur des règles, assorti de règles équitables et transparentes et de droits respectés par tous, afin de redynamiser et d'approfondir la coopération et la solidarité internationales et de reconstruire en mieux et de manière plus écologique, en fondant les efforts de relance mondiale sur une transition verte.

La concrétisation de cette vision nécessite de notre part une action concertée. L'ONU se résume à la somme de ses parties et elle ne peut jamais être plus que cela. Nous avons besoin d'une ONU efficace qui soit disposée et apte à relever les défis mondiaux, qu'il s'agisse de maladies, des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la pauvreté, des conflits ou de la technologie.

L'ONU doit produire les résultats qui sont nécessaires sur le terrain. Il est inutile d'établir un nouveau plan. Nous disposons déjà des objectifs de développement durable, du Programme 2030, de l'Accord de Paris et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le moment est venu d'approfondir leur mise en œuvre et de susciter un véritable changement.

Les partenariats jouent un rôle essentiel et la mise en place de coalitions dépassant la sphère des États, entre le secteur privé, la société civile et les acteurs non étatiques capables de procurer le financement, l'innovation et la technologie, est nécessaire pour induire le changement.

Le Danemark félicite le Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, pour les efforts qu'il déploie en vue de réformer l'ONU et de la rendre plus efficace et adaptée à ses objectifs. Le Danemark était l'un des membres fondateurs de l'ONU il y a 75 ans. Aujourd'hui, nous sommes toujours présents et attachés aux efforts collectifs, seule solution pour créer un monde plus sûr et plus durable. L'ONU et le Secrétaire général peuvent compter sur le soutien indéfectible du Danemark. Nous avons besoin d'une ONU qui nous place, nous les peuples, au centre de ses efforts aujourd'hui et pour les 75 années à venir.

Malte (voir aussi A/75/PV.3, annexe 84)

Allocution de M. Robert Abela, Premier Ministre de la République de Malte

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il est particulièrement remarquable qu'à l'heure où le monde est aux prises avec une pandémie mondiale, nous nous réunissons par des moyens virtuels pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En quelques semaines, la pandémie s'est révélée être le plus grand défi mondial de l'histoire de l'Organisation. Comme le souligne à juste titre la déclaration finale, que nous approuvons aujourd'hui, « Il n'existe pas d'autre organisation mondiale qui ait la légitimité, la puissance de rassemblement et le pouvoir normatif de l'Organisation des Nations Unies. Il n'en existe pas d'autre qui puisse donner à autant de personnes l'espoir d'un monde meilleur et faire que l'avenir que nous voulons se réalise. Il a rarement été aussi vital que tous les pays se rassemblent pour tenir la promesse des nations unies. »

Monsieur le Président,

En ce 21 septembre, Malte célèbre ses 56 ans d'indépendance, mais ce qui mérite également d'être souligné, c'est que Malte est devenue le 114^e Membre de l'Organisation des Nations Unies le 1^{er} décembre 1964, quelques semaines à peine après avoir obtenu son indépendance. Lors de la levée du drapeau, le Premier Ministre maltais de l'époque, M. George Borg Olivier, a souligné la position de Malte entre l'Est et l'Ouest, l'Europe et l'Afrique, et a exprimé les aspirations de Malte à un développement pacifique. Une fois que Malte eut trouvé sa place parmi les nations libres, le Premier Ministre promit que Malte contribuerait à la paix mondiale dans cet « esprit de détermination héroïque, en faveur des concepts traditionnels de liberté et de civilisation », qui ont caractérisé la longue histoire de Malte.

Afin de refléter son attachement de longue date au multilatéralisme, Malte a dépêché un ambassadeur résident à l'ONU avant même de le faire auprès de l'Italie et de la Libye, nos voisins les plus proches. Il est à noter qu'outre la sécurité, les deux autres préoccupations du Gouvernement maltais de l'époque étaient la viabilité économique des îles et la stabilité politique, et l'Organisation des Nations Unies était considérée comme le principal organe permettant de traiter ces préoccupations.

Monsieur le Président,

Malgré ses ressources limitées, mon pays a réalisé des progrès économiques et sociaux importants depuis les jours qui ont suivi son indépendance, et l'adhésion à l'Union européenne en 2004 a renforcé notre capacité à relever les défis posés par une mondialisation galopante. Il est toutefois révélateur qu'en tant que petit État au sein de l'Union européenne, notre engagement en faveur du multilatéralisme n'ait jamais faibli,

car nous comprenons parfaitement qu'une simple action bilatérale ne peut jamais apporter de réponse aux défis mondiaux auxquels nous avons été et continuons d'être confrontés, tels que la sécurité régionale, les migrations et les changements climatiques. Ce n'est qu'en nous attaquant aux difficultés dans un esprit de solidarité avec nos partenaires que nous pourrions véritablement veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Nous devons rappeler que l'amère expérience de l'entre-deux-guerres, qui a finalement abouti à la Seconde Guerre mondiale, a été marquée par une absence de coopération internationale qui a donné lieu à une dépression économique et à un conflit armé. Si l'Organisation des Nations Unies n'existait pas, il faudrait l'inventer. Le système et les processus multilatéraux mis en place depuis la Seconde Guerre mondiale ont favorisé l'ouverture et l'interconnexion croissantes de nos économies. En réalité, ces processus ont engendré la croissance économique mondiale soutenue la plus rapide de l'histoire, puisque rien que ces 35 dernières années, des centaines de millions de personnes ont été sorties de la pauvreté.

Cela dit, il est également vrai que ces mêmes processus se sont parfois révélés incapables de répondre assez rapidement, ou efficacement, aux défis posés par la mondialisation et ses effets. C'est pour cette raison que de nombreuses personnes considèrent aussi les processus multilatéraux comme des processus opaques et lents. Mais cela ne veut pas dire pour autant que ceux-ci sont sans intérêt ou inutiles. Au contraire, l'histoire nous a appris que si les processus multilatéraux actuels, avec l'Organisation des Nations Unies en leur centre, n'avaient pas existé, il nous aurait fallu les inventer pour éviter davantage de discorde, d'anarchie et de conflits. Le monde a besoin de ce contre-pouvoir. La communauté internationale ne saurait fonctionner correctement sans un système fondé sur des règles, des principes directeurs et des valeurs fondamentales.

Ainsi que le souligne la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, notre monde ne ressemble pas à celui que s'imaginaient les personnes qui ont créé l'Organisation il y a 75 ans. Il est en proie à des inégalités de plus en plus graves, à la pauvreté, à la faim, aux conflits armés, au terrorisme, à l'insécurité, aux changements climatiques et aux pandémies. Aux quatre coins du monde, des personnes en sont réduites à entreprendre de dangereux périples pour trouver refuge et sécurité.

Les pays les moins avancés s'enlisent. Il est donc essentiel d'en faire plus, et l'heure n'est pas au relâchement. Lorsque les États Membres appuient les efforts collectifs de l'Organisation et lui prêtent leurs ressources, les résultats sont au rendez-vous. Grâce à la conversation mondiale lancée par le Secrétaire général cette année, nous avons entendu les motifs de préoccupation et les aspirations des peuples. À cet égard, je déclare sans aucune réserve que nous sommes ici pour y répondre.

Monsieur le Président,

Un peu avant que la pandémie ne se déclare à la fin de l'année dernière, dans un discours prononcé au Forum de Paris sur la paix, le Secrétaire général a établi des parallèles avec le paysage géopolitique du début du XX^e siècle et a décrit le monde d'aujourd'hui comme n'étant ni bipolaire, ni unipolaire, ni multipolaire, mais plutôt « chaotique et incertain ». Il y a recensé cinq lignes de fracture menaçant le monde et a lancé un appel pressant pour éviter cette « Grande fracture » et préserver un système mondial, une économie universelle qui respecte le droit international, un monde multipolaire doté de solides institutions multilatérales.

À mon sens, il faut reconnaître que la pandémie de COVID – 19 a rendu ce monde encore plus chaotique et incertain, mais je crois que la recommandation du Secrétaire général reste valable. Je souscris entièrement à l'idée que si nous n'agissons pas maintenant, l'histoire se souviendra que nous disposions de tous les moyens nécessaires pour nous défendre, mais que nous avons choisi la voie de l'inaction. Des solutions existent et si les pays trouvent la volonté politique d'agir, tiennent leurs promesses de réduction des émissions, et mobilisent des fonds en faveur du développement durable, la catastrophe peut être évitée.

La pandémie de COVID-19 est venue nous rappeler violemment que nous sommes comme les maillons d'une chaîne : du maillon le plus faible dépend la force du tout. Ce n'est qu'en travaillant ensemble et en faisant preuve de solidarité que nous pourrions venir à bout de la pandémie et nous attaquer efficacement à ses conséquences. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions gagner en résilience face à de nouvelles pandémies et à d'autres défis mondiaux. Le multilatéralisme n'est pas une option : c'est une nécessité, alors que nous essayons de reconstruire en mieux pour faire advenir un monde plus égal, plus résilient et plus durable. L'Organisation des Nations Unies doit être au centre de nos efforts.

À cet égard, mon pays estime qu'il est essentiel que le multilatéralisme s'adapte rapidement aux défis d'aujourd'hui et de demain, et qu'il contribue à accroître l'efficacité et la flexibilité de l'Organisation. Je pense que pour y parvenir, le multilatéralisme devra se montrer plus inclusif de deux manières. Premièrement, en conférant une influence à un plus grand nombre de pays et en renforçant la consultation avec les parties prenantes, y compris la société civile. Deuxièmement, il conviendrait de veiller davantage à ce que la croissance générée par le système économique mondial soit inclusive, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Les initiatives politiques internationales – et nationales également – devraient toutes avoir pour objectif d'accroître le bien-être des populations. Cette nécessité est d'autant plus criante dans le contexte économique très difficile auquel nous sommes tous confrontés au cours de la pandémie.

Monsieur le Président,

En conclusion, il faut reconnaître que la pandémie de COVID-19 nous a pris au dépourvu. Mais elle nous a fait prendre conscience qu'il est essentiel que nous soyons mieux préparés, non seulement aux crises liées à la santé, mais aussi à d'autres types de défis et de crises. Nous devons renforcer la coopération, la coordination et la solidarité internationales. Il est important de tirer des leçons de ce qui se passe et de partager expériences et informations pour réduire les risques et rendre nos systèmes plus résilients.

Nous devons tous concentrer nos efforts sur la viabilité de notre planète ainsi que sur le bien-être des générations des prochaines décennies. Ce n'est que grâce à une action mondiale redynamisée et forts des progrès réalisés au cours des 75 dernières années, que nous pourrions, en tant que dirigeants, restés déterminés à faire de l'avenir que nous voulons une réalité. Pour y parvenir, nous devons être prêts à mobiliser des ressources, à redoubler d'efforts et à faire preuve d'une volonté politique et d'un leadership sans précédent. Les défis à relever paraissent considérables, mais la volonté de les surmonter demeure inébranlable.

Australie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 85)

Allocution de M. Scott Morrison, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Salutations de Sydney, en Australie.

Il y a 75 ans, le monde s'est retrouvé face à une aube nouvelle et s'est posé la question suivante : allons-nous continuer à suivre la voie de la guerre, des conflits, des génocides, ou allons-nous trouver une meilleure voie, une voie qui reconnaisse que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ? Le monde a voulu répondre à cette question en créant l'Organisation des Nations Unies.

En cette date anniversaire importante, nous nous remémorons deux Australiens qui ont, dès le départ, joué un rôle majeur. Il y avait bien évidemment Doc Evatt, notre Ministre des affaires extérieures dans les années 40, qui a cru en ce que l'ONU pouvait devenir. Il a participé aux négociations avec passion et enthousiasme à San Francisco, se déplaçant de salle en salle, et il est ensuite devenu Président de l'Assemblée générale. Il s'est battu en faveur d'une représentation plus équitable des petits États. Selon ses mots, aucun État souverain, aussi petit soit-il, ne souhaite croire que son destin a été remis entre les mains d'une autre puissance, aussi grande soit-elle. Cette affirmation était vraie à l'époque, et elle l'est encore aujourd'hui.

Et puis, il y avait Jessie Street, seule femme de la délégation australienne et l'une des huit femmes parmi les 850 représentants présents à San Francisco. Elle a œuvré pour que le mot « sexe » figure dans la clause « sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion » partout où elle apparaît dans la Charte des Nations Unies. Jessie Street s'était entendu dire que les droits des femmes étaient sous-entendus dans la Charte. Elle lui a répondu : « Nous ne préférons pas prendre de risques ». Le bon vieux réalisme australien. Son action a contribué à ce que l'ONU défende la dignité et les droits de tous.

En cette date anniversaire, je tiens à rendre hommage à chaque Australien et à chaque Australienne, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont servi comme soldats de la paix, apporté leur aide, soigné les malades et contribué à la cause de la paix aux quatre coins du monde. Et je tiens aussi à remercier tout particulièrement les membres de notre famille de nations du Pacifique qui ont joué leur rôle dans tous ces services si importants. Nous partageons cette foi et nous honorons leur service.

À l'instar de l'humanité qu'elle sert, l'ONU, bien sûr, n'est pas parfaite. Mais elle a à cœur de donner le meilleur d'elle-même en écoutant et en dialoguant, en collaborant et en œuvrant à des solutions qui profitent à tous. Ce travail se poursuit. Elle revêt aujourd'hui une importance et une nécessité tout aussi grandes face aux défis de la santé, du climat et de l'économie, à une récession causée par la COVID-19, aux défis scientifiques et aux défis politiques de notre époque. Tant de défis, comme ce fut le cas il y a 75 ans, lorsque le monde a émergé des ruines d'un conflit mondial.

Je rends donc hommage à toutes celles et à tous ceux qui poursuivent ce travail formidable, alors que nous commérons une fois de plus cet anniversaire incroyablement important.

Inde (voir aussi A/75/PV.3, annexe 86)

Allocution de M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Namaste !

Il y a 75 ans, un nouvel espoir est né des horreurs de la guerre. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une institution a été créée au service du monde entier. En tant que signataire fondatrice de la Charte des Nations Unies, l'Inde a contribué à cette noble vision. Ce projet reflétait la philosophie indienne de « Vasudhaiva Kutumbakam », qui considère l'ensemble de la création comme une famille.

Le monde d'aujourd'hui est un monde meilleur grâce à l'Organisation des Nations Unies. Nous rendons hommage à toutes les personnes qui ont fait progresser la cause de la paix et du développement sous la bannière de l'ONU, notamment dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU, auxquelles l'Inde a apporté une contribution importante.

Toutefois, si de grands progrès ont été réalisés, la mission initiale demeure incomplète.

La déclaration de grande portée que nous adoptons aujourd'hui souligne l'existence du travail qu'il nous reste à accomplir afin de prévenir les conflits, garantir le progrès, lutter contre les changements climatiques, réduire les inégalités et tirer parti des technologies numériques.

Elle reconnaît également la nécessité de réformer l'ONU elle-même. Nous ne pouvons pas relever les défis d'aujourd'hui en nous appuyant sur des structures dépassées. En l'absence de réformes globales, l'ONU s'expose à une crise de confiance. Le monde interconnecté de notre époque exige un multilatéralisme renouvelé, qui reflète les réalités d'aujourd'hui, donne la parole à toutes les parties prenantes, relève les défis contemporains et se concentre sur le bien-être de l'humanité.

L'Inde se réjouit de pouvoir travailler avec toutes les autres nations pour atteindre cet objectif.

Je vous remercie. *Namaste.*

Arménie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 87)

Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies dans une période difficile pour l'humanité à de nombreux égards. Les dispositifs régissant les relations internationales et nos institutions communes qui facilitent la coopération internationale et fournissent un cadre permettant la réalisation de nos objectifs communs, n'échappent pas à la règle.

Fondé sur le respect du droit international, dont la Charte des Nations Unies, le système actuel est la meilleure façon de préserver la souveraineté de tous les États, quelles que soient leur taille et leur puissance, et de servir les intérêts nationaux.

L'ONU a pour vocation de faire converger l'éternelle dualité des relations internationales, qui s'exprime d'un côté par une tendance naturelle à l'individualisme, et d'un autre côté, par un besoin, tout aussi naturel, de coopérer avec les autres. L'ONU a prouvé sa vitalité en faisant coexister ces deux notions apparemment incompatibles en un système mondial efficace composé de nations souveraines, unies par des valeurs et des principes communs, partageant une même vision de l'avenir et convaincues de la nécessité de se doter d'institutions de coopération communes.

En appliquant de façon effective le principe d'autodétermination des peuples, l'ONU a octroyé des certificats de naissance à plus de 100 États dans le monde ou a contribué à en restaurer l'indépendance. Comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, de nombreux peuples ont eu leur mot à dire dans les affaires du monde et ont pu réaliser leur potentiel de développement, mettant ainsi leurs nations sur la voie de la prospérité.

D'aucuns pourraient croire que ce processus s'est terminé avec la fin de la guerre froide, mais ce n'est peut-être là qu'une illusion. Le rejet du droit à l'autodétermination ne peut que conduire à l'oppression et à la poursuite de la violence. Une telle posture serait en totale contradiction avec les valeurs fondamentales de l'ONU et l'évolution historique de l'ordre international mondial. L'émergence d'un certain nombre d'États au cours des deux dernières décennies est la meilleure preuve de cette tendance.

Une autre valeur fondamentale du système des Nations Unies est l'interdiction de la menace ou de l'usage de la force dans les relations internationales, qui est un pilier central pour la préservation de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale, et un préalable majeur au développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Les défis du monde peuvent induire un mouvement d'oscillation entre la solidarité internationale et les intérêts individuels, susciter des hésitations et même

la déception des institutions multilatérales, comme l'illustre la situation dramatique provoquée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques désastreuses.

Un multilatéralisme efficace, avec un rôle central pour l'ONU, est essentiel pour relever les défis mondiaux et régionaux. Il ne se résume pas à une simple formule mathématique permettant de quantifier l'implication des parties dès le moment où leur nombre est supérieur à deux. C'est un principe, une idéologie fondée sur le respect mutuel, la confiance et la culture du consensus. De façon analogue, l'ONU ne se limite pas à la somme de ses 193 États Membres. Cette organisation est plus qu'une simple plate-forme destinée à présenter les intérêts individuels des nations qui la composent. Cette organisation est aussi un cadre permettant de définir des intérêts communs, d'écouter et de prendre en compte chacune des voix du monde.

L'ONU veille également à la protection des droits de l'homme et à l'universalité de leur application. La sécurité n'est pas possible sans le respect des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, tout comme il y a 75 ans, la tâche principale de l'ONU est d'assurer la paix et de promouvoir la solidarité et la coopération en faveur du développement durable.

En ces temps difficiles, dans de nombreuses parties du monde, y compris dans notre région, des révisionnistes dangereux tentent d'exploiter ce qu'ils perçoivent comme les faiblesses de l'ordre international. C'est un réel danger pour la paix et la sécurité internationales. L'ingénierie sociale des mémoires historiques et même l'appropriation du patrimoine civilisationnel d'autrui sont monnaie courante.

Il s'agit là d'un autre signal de la nécessité de renouveler notre engagement en faveur d'un multilatéralisme efficace afin de fournir à la communauté internationale une base institutionnelle solide qui lui permette de mieux résister aux défis mondiaux.

Comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau, « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ». En plus des vives félicitations que j'adresse à notre assemblée, je voudrais réitérer la forte détermination de l'Arménie à se joindre aux efforts communs visant à instaurer un ordre international meilleur, fondé sur le droit international et sur nos valeurs de liberté et de justice.

Haïti (voir aussi A/75/PV.3, annexe 88)

Allocution de M. Jovenel Moïse, Président de la République d'Haïti

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs en vos rangs, titres et qualités,

Distingués délégués,

Voilà 75 ans déjà, suite aux innombrables ravages causés par la Seconde Guerre mondiale, à l'initiative des États alliés, fut créée le 26 juin 1945, l'Organisation des Nations Unies qui a succédé à la Société des Nations par la signature de la Charte de San Francisco, ratifiée le 24 octobre 1945 par 51 États Membres fondateurs, dont la République d'Haïti.

Depuis, forte de ses six organes principaux et de plusieurs organes subsidiaires, l'Organisation des Nations Unies, où tous les peuples sont représentés sur un même pied d'égalité, occupe une place centrale dans l'architecture mondiale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la prévention des conflits, le développement durable et la promotion des liens d'amitié et de coopération entre les États. Il est à souligner que la diplomatie multilatérale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies façonne notre monde et constitue de plus en plus un pôle incontournable des relations entre les États. En effet, si des progrès considérables ont été réalisés par rapport aux aspirations initiales de paix et de sécurité internationales, de justice et de prospérité pour tous, énoncées sa charte fondamentale, c'est grâce à sa capacité de mettre ensemble tous les acteurs étatiques en vue de trouver des solutions acceptables par tous pour le bien commun de l'humanité.

Mais beaucoup reste encore à faire pour parvenir à ce monde idéal que nous appelons tous de nos vœux. En effet, notre monde continue à faire face à des défis majeurs anciens et doit répondre à des problèmes nouveaux et complexes qui menacent la paix et la sécurité internationales, tels que les changements climatiques, l'extrême pauvreté, les conflits armés récurrents, le danger des armes nucléaires, le terrorisme et l'extrémisme violent et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de renforcer le système multilatéral et de le rendre plus solidaire et plus efficace afin de permettre à notre organisation de développer des stratégies innovantes et de disposer de moyens adéquats en vue de les relever en agissant de manière intégrée sur les causes profondes de ces menaces.

Fidèle à sa tradition historique, la République d'Haïti s'est toujours évertuée à promouvoir et à défendre les valeurs et principes de liberté universels, de paix pérenne et de coopération entre les nations. Sur cette base, mon pays se range constamment aux côtés des États Membres de la communauté internationale désireux de bâtir un ordre mondial plus juste et plus équilibré, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Ainsi, j'encourage tous les États à s'engager, dans le cadre de cette déclaration que nous nous apprêtons à adopter, non seulement à développer une compréhension commune et à mener des actions collectives dans la lutte contre la pandémie de

COVID-19, mais aussi à accélérer la mise en œuvre de programmes d'action qui soient conformes aux trois piliers des Nations Unies, à savoir le développement, la paix et la sécurité, et les droits de l'homme.

Je vous remercie.

Eswatini (voir aussi A/75/PV.3, annexe 89)

Allocution de M. Ambrose Mandvulo Dlamini, Premier Ministre du Royaume d'Eswatini

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences, chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Très chers représentantes et représentants,
Mesdames et Messieurs,

L'ONU incarne un noble idéal, l'édification d'un système international fondé sur la collaboration et le bien commun. Cet idéal sous-jacent a permis le succès d'un certain nombre d'interventions de notre organisation tout au long de ses 75 ans d'existence. Néanmoins, à l'instar de toute organisation qui traverse les époques, la nécessité d'évoluer implique inévitablement une capacité de réflexion et d'adaptation afin de nous assurer que nous restons adaptés à notre mission.

Monsieur le Président,

Beaucoup de choses ont été réalisées tout au long de l'existence de notre organisation. Nous avons contribué à maintenir la paix et la sécurité et à minimiser les ravages de la guerre, nous avons lutté contre les maladies, fourni de la nourriture à un grand nombre de personnes et organisé une série de sommets visant à lutter contre les problèmes émergents, tels que les changements climatiques et l'utilisation durable des ressources.

L'ONU doit aujourd'hui s'adapter pour rester en mesure de relever les défis auxquels elle fait face et ceux qui pourraient se présenter. Le thème de cet événement, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme », est donc on ne peut plus approprié, en ce sens qu'il nous fait comprendre la nécessité de nous adapter aux problèmes actuels et futurs.

Monsieur le Président,

Nous nous réjouissons des deux grands axes retenus par le distingué Secrétaire général, S.E.M. António Guterres, pour la soixante-quinzième session de la semaine de réunions de haut niveau, à savoir, essayer d'une part de rallier un large soutien en faveur d'une déclaration de principes générale en appui à la coopération multilatérale et élargir d'autre part les consultations avec les différentes parties prenantes sur l'orientation que l'Organisation doit prendre pour conserver sa pertinence.

Nous apprécions donc la déclaration qui doit être adoptée par la réunion d'aujourd'hui. Celle-ci renforce les principes d'égalité souveraine et d'intégrité territoriale, qui sont essentiels pour nous en tant qu'États Membres. Elle reconnaît également la gravité des menaces que représentent le terrorisme et l'extrémisme violent, nous aidant ainsi à lutter contre ces deux fléaux. Elle appelle à mettre l'accent sur les réformes en cours de l'ONU, ce qui est à la fois opportun et nécessaire. Elle prévoit en outre un engagement en faveur de la protection de notre planète, conformément aux engagements de l'Accord de Paris et du Programme 2030.

La réforme du Conseil de sécurité est un aspect essentiel du processus et aucune transformation ne pourrait être complète sans une réforme fondamentale. À cette fin, le Royaume d'Eswatini souhaite réitérer l'appel de l'Afrique à un siège permanent au Conseil de sécurité conformément au Consensus d'Ezulwini.

Monsieur le Président,

Cet appel qui nous a tant parlé, nous le réitérons : nous ne devons laisser personne de côté. Nous demandons donc instamment que notre communauté de nations ouvre ses portes à toutes les nations du monde et à leurs peuples. Parmi les questions épineuses en suspens, citons celle de la République de Chine (Taiwan). La nation taiwanaise a joué et continue de jouer un rôle important dans les efforts de développement de l'ONU. De ce fait, son inclusion dans notre communauté de nations serait une étape cruciale vers la réalisation de notre promesse de ne laisser personne de côté, mais aussi du processus visant à renforcer notre légitimité en tant qu'Organisation et à conférer une crédibilité à nos efforts.

Je vous remercie.

Bangladesh (voir aussi A/75/PV.3, annexe 90)

Allocution de Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Excellences.

Assalamu Alaikum.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies que nous célébrons aujourd'hui est un événement capital pour tous.

Pour nous, au Bangladesh, cette commémoration revêt une importance particulière, car elle coïncide avec le centenaire de la naissance du père fondateur de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman.

Celui-ci avait déclaré devant cette auguste assemblée en 1974, que « l'Organisation des Nations Unies demeure l'espoir de l'humanité pour l'avenir ».

Cette phrase résume parfaitement la foi et la confiance que le Bangladesh place dans l'ONU et le multilatéralisme.

Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir si bien défendu les valeurs du multilatéralisme. Je rends également hommage à l'ensemble du personnel et des organismes des Nations Unies de première ligne pour leurs efforts et leur dévouement inlassables.

Le Bangladesh doit beaucoup à l'ONU. Nous avons grandement bénéficié des efforts déployés par l'Organisation pour notre développement. À notre modeste manière, nous contribuons également à ce que l'Organisation des Nations Unies puisse s'acquitter de ses mandats.

Nous sommes résolus à maintenir la paix dans le monde. Aujourd'hui, toutes opérations de paix confondues, le Bangladesh est le principal pays fournisseur de contingents ou de personnel de police.

Pas moins de 150 de nos soldats de la paix ont sacrifié leur vie pour assurer la paix dans des pays ravagés par des conflits.

Monsieur le Président,

Les défis de notre époque, y compris la pandémie actuelle, ne s'arrêtent pas aux frontières. La pandémie de COVID-19 a compliqué la réalisation des objectifs du Programme 2030. Elle a aussi mis en évidence les insuffisances de l'ordre international actuel.

Dans le même temps, la pandémie a également montré que les pays développés et en développement avaient plus que jamais besoin de l'ONU. Elle nous a montré que le multilatéralisme était la voie à suivre.

Pour mettre l'ONU sur le cap de son centenaire et au-delà, notre organisation devrait mettre à profit son soixante-quinzième anniversaire pour établir une feuille de route crédible et pratique lui permettant de tenir ses engagements et de répondre de manière décisive aux défis mondiaux.

Ne laissons pas nos rivalités géopolitiques affaiblir l'ONU. Nous avons le devoir, vis-à-vis des pères fondateurs de l'Organisation et des générations futures, de faire de l'ONU un organe mondial efficace pour l'humanité tout entière.

Monsieur le Président,

Nous avons connu des moments dans l'histoire qui nous ont amenés à nous regrouper pour changer le cours de la civilisation humaine. Ce soixante-quinzième anniversaire constitue un autre de ces moments.

Saisissons cette occasion.

Je vous remercie tous.

Saint-Vincent-et-les Grenadines (voir aussi A/75/PV.3, annexe 91)

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, du service public, de la sécurité nationale, des affaires juridiques et des affaires grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, chers représentants et représentés,

Chers amis,

Les urgences du XXI^e siècle exigent un réengagement ferme envers les valeurs d'unité et de solidarité, telles qu'elles ont été envisagées par les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies. Au cours des 75 dernières années, nous avons fait face à des marées montantes, affronté de nombreuses tempêtes et éteint d'innombrables incendies. Mais alors que nous nous efforçons de résister aux vents contraires des changements climatiques, d'éteindre les braises des conflits et de gérer au mieux les dimensions sanitaires, socio-économiques, politiques et humanitaires de la pandémie de COVID-19, nous devons poursuivre notre chemin sur la voie d'un multilatéralisme renouvelé et efficace, fondé sur les vertus de l'inclusion, de l'égalité et de la justice pour tous.

Dans le contexte d'une économie politique mondiale percluse d'inégalités, le moment est venu de remodeler notre système multilatéral, notamment en abordant la question cruciale de la réforme du Conseil de sécurité et en actualisant les protocoles qui régissent le commerce international et la finance mondiale afin de promouvoir une économie post-pandémique à la fois résiliente et sans incidences sur le climat. Compte tenu des conséquences à la fois disproportionnées et désastreuses de la COVID-19 sur la santé, l'économie, la société et la sécurité dans le monde en développement, du fait des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de la forte diminution des envois de fonds, de la baisse importante des voyages et du commerce et de l'accumulation de la dette qui en résulte, une action urgente et ambitieuse est nécessaire pour éviter une sombre réalité post-COVID, où des inégalités accrues et des divisions politiques toujours plus grandes seront à l'origine de ruptures de nos tissus sociaux.

Pour les petits États insulaires en développement tels que Saint-Vincent-et-les Grenadines, compte tenu du faisceau de défis exceptionnels, tant historiques que contemporains, auxquels nous sommes exposés, il est urgent que nos partenaires de développement, y compris les institutions financières internationales, appliquent des indices de vulnérabilité et revoient les critères d'éligibilité au financement pour faire face au surendettement. Sans un plus grand allègement de la dette, un accès aux financements concessionnels et un renforcement de l'aide au développement, le retard de nos pays se creusera et nous risquons de ne pas pouvoir garantir la protection sociale de nos citoyens, de ne pas pouvoir atteindre les objectifs de développement durable ou de ne pas pouvoir préserver les contrats sociaux sur lesquels se fondent la paix et la prospérité.

La COVID-19 a mis en évidence les fragilités d'un système multilatéral déséquilibré, alors que l'impérialisme moderne, qui a le bras long, – du fait de son mode opératoire hégémonique, unilatéral et interventionniste – vide de leur sens les principes fondamentaux du droit international et fait planer la menace de nouveaux bouleversements et fragmentations. Nous ne pouvons pas poursuivre sur ce chemin périlleux. Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de cette institution internationale, osons imaginer un nouveau départ pour la civilisation humaine, où les droits et les libertés de toutes les nations et de tous les peuples sont protégés en toute égalité. Construisons une Organisation des Nations Unies qui assure la paix, la sécurité et la prospérité à toute l'humanité – dans toutes les régions du monde – et ne laissons aucun État user de sa puissance militaire, économique ou politique pour refuser à un autre la place qui lui revient à la table des Nations Unies, dans l'égalité et la dignité.

Je vous remercie.

Allemagne (voir aussi A/75/PV.3, annexe 92)

Allocution de M^{me} Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : allemand ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies a été créée il y a 75 ans, au lendemain de la Shoah, de la trahison par l'Allemagne de toutes les valeurs civilisées et de la Seconde Guerre mondiale, également déclenchée par l'Allemagne. Après ces horreurs, un nouvel ordre mondial s'imposait – une communauté ayant pour vocation de préserver la paix à l'avenir. Cet ordre s'est matérialisé par la création de l'ONU.

Son mandat s'est élargi au fil des décennies : elle a non seulement contribué à la consolidation de la paix après les conflits dans le monde entier – notamment en Afghanistan et au Mali – mais aussi à traduire les auteurs de crimes de guerre en justice. Elle a joué un rôle essentiel pour réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté au cours des 20 dernières années. Elle a également contribué à l'éradication de la variole dans le monde.

Néanmoins, l'ONU a souvent été contrainte de renoncer à ses idéaux, les intérêts des membres individuels ayant, à maintes reprises, empêché ce système de fonctionner comme il le devait. Or, ceux qui croient qu'ils peuvent s'en sortir mieux seuls se trompent. Tout comme notre bien-être, nous partageons aussi nos souffrances. Nous formons un seul et même monde.

Les innombrables projets de jumelage de villes à l'échelle internationale en sont la preuve. En définitive, c'est avant tout dans les villes et dans nos communautés, dans la vie quotidienne, sur le terrain, que nous pourrons savoir si et comment nous allons relever les défis auxquels le monde est confronté.

La pandémie de la COVID-19 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui montre que les problèmes du monde exigent une compréhension et une coopération qui dépassent les frontières nationales et qui s'exercent à tous les niveaux.

En fin de compte, l'ONU ne peut être efficace que dans la mesure où ses Membres font preuve d'unité. En particulier en ce qui concerne les questions de sécurité les plus complexes, comme la situation en Libye et la tragédie en Syrie, il est essentiel de tout mettre en œuvre pour trouver des réponses communes et donc viables, malgré les nombreux revers. L'Allemagne a accordé une importance particulière à cet aspect pendant notre mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité.

Toutefois, le Conseil de sécurité se retrouve trop souvent dans l'impasse lorsque des décisions claires s'imposent. Nous avons besoin de réformes. L'ONU doit continuer à se développer pour être à la hauteur des défis du monde du XXI^e siècle. L'Allemagne est prête à continuer d'assumer ses responsabilités et serait heureuse de le faire au sein d'un Conseil de sécurité élargi.

Je souhaite à l'ONU et à ses Membres tout le courage, l'endurance et l'esprit de communauté dont nous aurons besoin pour mener collectivement ces missions à bien.

Dans cette optique, permettez-moi de vous remercier pour votre engagement et de vous souhaiter une semaine fructueuse en cette année anniversaire. Mes meilleures salutations à vous tous à New York.

Bhoutan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 93)

Allocution de M. Lotay Tshering, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants,

Je voudrais tout d'abord transmettre les meilleures salutations de Sa Majesté le Roi et de Sa Majesté la Reine aux représentants de tous les pays membres de l'ONU à l'occasion de ce soixante-quinzième anniversaire. Veuillez recevoir les amitiés de la terre du bonheur national brut.

Cet anniversaire est une étape importante pour chaque individu et chaque pays qui a été associé à l'ONU au cours des 75 dernières années. S'il n'y avait pas la pandémie de la COVID-19, cet événement aurait été célébré en grande pompe. Permettez-moi donc de saisir cette occasion pour féliciter tous les Secrétares généraux et leurs équipes, qui ont tant contribué à la réussite de l'ONU. Grâce à ses dirigeants successifs, l'Organisation n'a cessé d'atteindre de nouveaux sommets. Des millions de familles ont pu être sauvées de la pauvreté, des conflits et des crises. En tant que membres d'une seule et même planète, les nations du monde, indépendamment de leur taille et de leur situation géographique, ont pu se retrouver au sein d'une enceinte commune.

Cela a été un plaisir pour le Bhoutan de faire partie de l'ONU, qui a 75 ans d'existence, pendant près de cinq décennies. L'ONU a été un ami, qui a soutenu nos programmes socio-économiques et qui nous a donné l'impulsion nécessaire pour suivre le rythme du reste du monde. Je remercie l'ONU et les pays partenaires pour leur soutien.

À l'instar des effets des changements climatiques, la pandémie COVID-19 nous rappelle une fois de plus à quel point nous sommes tous interdépendants. Les problèmes mondiaux, comme les changements climatiques et les pandémies, touchent les pays en développement de manière disproportionnée, raison pour laquelle nous estimons que le thème de ce soixante-quinzième anniversaire est très approprié et d'actualité. Pour parvenir à l'avenir que nous voulons, nous devons nous engager en faveur du multilatéralisme. Si nous n'élaborons pas de stratégies, si nous n'agissons pas ensemble, la COVID-19 et les futures COVID feront reculer le développement humain et réduiront à néant les réalisations de plusieurs décennies. Pour les pays les plus pauvres, ces reculs risquent d'être irréversibles.

Alors que nous parlons de l'avenir que nous voulons, notre prochain jalon sera le centenaire de l'ONU. D'ici là, nous devons atteindre un taux d'alphabétisme de 100 % afin de donner à tous les compétences et les connaissances nécessaires pour les aider à s'épanouir. En plus de l'éducation, chacun doit être pleinement compétent dans le domaine numérique pour tirer parti des possibilités d'affaires et d'emploi dans le monde entier.

Enfin, en tant que médecin, je ne peux m'empêcher de prier pour que, lorsque l'ONU célébrera son centenaire de en 2045, notre système de santé se soit amélioré au point que notre espérance de vie atteigne les trois chiffres. Si le monde se rassemble et se rallie autour des objectifs et des rêves communs, aucun défi ne sera trop difficile et aucune tâche ne sera irréalisable. Je me réjouis de pouvoir suivre en ligne les délibérations et les messages des dirigeants du monde. Je voudrais exprimer mon plein appui à l'Assemblée générale, pour que sa session de cette année soit couronnée de succès.

Je vous souhaite à tous bonne chance.

Je vous remercie.

Portugal (voir aussi A/75/PV.3, annexe 94)

Allocution de M. António Costa, Premier Ministre de la République portugaise

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cet anniversaire nous donne l'occasion de nous rappeler pourquoi nous sommes ensemble et de réaffirmer notre engagement envers les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nous avons parcouru un long chemin ensemble depuis 1945, mais le voyage est loin d'être terminé. Nous avons plus que jamais besoin de l'ONU.

Chaque époque a ses propres défis. Certains sont nouveaux, d'autres récurrents et persistants. Malgré nos efforts pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, les conflits sévissent toujours dans différentes régions du monde. Les effets corrosifs des inégalités économiques, de la corruption, du populisme, du nationalisme, de l'extrémisme, du racisme et des préjugés sexistes affaiblissent les fondements de nos démocraties et menacent la stabilité régionale et mondiale.

Des milliers de personnes perdent la vie en essayant d'atteindre de nouveaux rivages, en quête de sécurité, de perspectives d'avenir, de dignité.

Les changements climatiques et les pandémies ne connaissent pas de frontières.

Étant donné que nos économies et nos sociétés sont de plus en plus interdépendantes, seule la coopération nous permettra de faire face à la transformation numérique, de réguler les marchés et de réduire la pauvreté. La COVID-19 nous a fait prendre conscience, plus que jamais, que nous formons une seule et même humanité, partageant la même planète, et a infligé au monde la pire crise qu'il ait connue depuis des décennies.

Nous devons reconstruire en mieux sur la base des plans que nous avons adoptés, le Programme 2030 et l'Accord de Paris, pour créer un monde plus équitable et plus durable. Les changements climatiques sont une réalité, une menace existentielle pour nous tous. Je voudrais attirer particulièrement l'attention sur les océans, qui sont la nouvelle frontière du développement humain et subissent des pressions sans précédent, de la hausse des températures à la désoxygénation en passant par l'acidification.

L'ONU doit continuer à s'adapter aux nouveaux défis – c'est pourquoi nous soutenons les réformes du Secrétaire général. En 1945, la communauté internationale a planté une graine. Soixante-quinze ans plus tard, nous sommes protégés par l'ombre d'un arbre dont la vitalité dépend de notre volonté politique. Toutefois, ces derniers temps, nous nous sommes rendus compte à quel point nous sommes tous fragiles. Nous devons donc préserver l'esprit de 1945, tout en faisant face aux défis de notre époque, avec une motivation commune et un espoir partagé.

Je vous remercie.

Islande (voir aussi A/75/PV.3, annexe 95)

Allocution de M^{me} Katrin Jakobsdottir, Première Ministre de la République d'Islande

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'ONU a été créée avec la vision de faire du monde un endroit meilleur et plus pacifique. Elle a contribué à prévenir et à régler des conflits et à promouvoir la paix, les droits de l'homme, l'égalité et le développement socio-économique pour tous.

L'Islande a adhéré à l'ONU en 1946 et a grandement bénéficié du rôle que celle-ci a joué dans la mise en place d'un ordre international fondé sur des règles, avec ses institutions multilatérales, sa démocratie libérale et sa coopération internationale. Je suis fermement convaincue que le droit international et les principes et les valeurs énoncés dans la Charte des Nations Unies, qui ont été renforcés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, constituent toujours la meilleure base de la coopération internationale. Nous devons continuer à renforcer l'unité et la solidarité et à promouvoir l'entente entre les peuples et les nations, qui sont les fondements d'une paix durable et de notre humanité commune.

Alors que la pandémie de COVID-19 se propage dans le monde, elle renforce les valeurs fondamentales de l'ONU et la notion qu'il faut fournir un appui et des soins à toutes les personnes. En reconstruisant et en repensant le monde après la pandémie de COVID-19, nous devons maintenir les questions d'égalité des sexes et d'égalité raciale au premier plan. L'accessibilité des soins de santé pour tous revêt une importance capitale, non seulement en tant que question de santé publique, mais aussi en tant que question de sécurité. Lorsqu'il y a une crise économique, nous avons souvent tendance à reléguer au second plan la justice sociale et l'égalité, ainsi que les questions environnementales. Or, l'égalité et les questions environnementales doivent être au premier plan et au centre de tous nos projets.

Notre avenir doit être fondé sur le bien-être et une croissance durable et inclusive, en mettant l'accent sur la protection de notre planète face aux effets dévastateurs de la crise climatique. Le Programme 2030 est le plan mondial qui nous permettra de remplir nos engagements les uns envers les autres et envers notre planète, en faisant en sorte que toutes les personnes puissent vivre dans la dignité et dans des conditions d'égalité où elles peuvent réaliser pleinement leur potentiel ; de sauvegarder la paix et la prospérité ; de protéger notre environnement et de prendre des mesures sérieuses pour faire face à la crise climatique.

La coopération multilatérale n'a jamais été aussi importante. Rejetons les forces qui divisent que sont la polarisation et le populisme.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, rappelons-nous les valeurs fondamentales sur lesquelles elle repose. Renouvelons notre

engagement envers les principes énoncés dans la Charte pour instaurer la confiance et renforcer notre coopération et construire ainsi un avenir plus vert et plus équitable pour les générations à venir – un avenir avec une planète saine, des possibilités en abondance et la prospérité pour tous.

Je vous remercie.

Népal (voir aussi A/75/PV.3, annexe 96)

Allocution de M. K. P. Sharma Oli, Premier Ministre du Népal

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants,

C'est un privilège de participer à cette manifestation historique pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous réunissons dans un contexte sans précédent. La COVID-19 a mis à mal des vies, des économies et des sociétés, les pays les plus faibles et les plus vulnérables étant les plus durement touchés.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de réaffirmer notre engagement en faveur de la paix, de la prospérité et de la justice. En tant qu'humanité, nous avons la responsabilité de renforcer l'ONU et de lui donner les moyens, en tant que centre du multilatéralisme, de faire face aux défis complexes auxquels le monde est confronté.

Le partenariat du Népal avec l'ONU n'a cessé de se développer, s'agissant des trois piliers. Depuis plus de six décennies, nous apportons notre contribution aux opérations de paix des Nations Unies avec dévouement et professionnalisme. L'ONU a été un partenaire clef dans notre processus de développement.

Nous continuerons de contribuer à la protection et à la promotion des droits des femmes. Nous sommes convaincus que tous les droits des femmes ont la même importance et doivent être traités dans leur intégralité.

Monsieur le Président,

L'ONU se trouve à la croisée des chemins, d'un point de vue générationnel, qui passe par la continuité et la transformation. Elle doit répondre à des attentes toujours plus grandes pour protéger les pays et les peuples les plus démunis, promouvoir l'inégalité souveraine et la dignité de tous, contrer des menaces comme les pandémies, la crise climatique et le terrorisme et assurer l'élimination totale des armes nucléaires, chimiques, biologiques, radiologiques et de toutes les autres armes de destruction massive.

En faisant fond sur nos réalisations, il est également de notre responsabilité collective de faire en sorte que l'Organisation soit plus adaptée à sa mission. C'est le moment d'agir.

Premièrement, rien ne saurait se substituer à l'unité, à la solidarité et à la coopération. Nous devons réaffirmer ces valeurs et nous engager à passer des discours aux actes.

Deuxièmement, il est essentiel que l'ONU concentre ses efforts sur les 12 axes d'action mis en relief dans la déclaration que nous avons adoptée aujourd'hui et mobilise un appui pour la réalisation de tous les ODD afin que personne ne soit laissé de côté.

Troisièmement, grâce à des réformes rapides, nous devons donner à l'ONU les moyens d'établir un ordre international juste, équitable et fondé sur des règles, où aucune nation n'est supérieure à une autre.

Enfin, nous devons renforcer l'ONU et veiller à ce qu'elle soit plus forte et mieux préparée à faire face aux menaces et aux situations d'urgence existentielles.

Pour conclure, Monsieur le Président, engageons-nous solennellement, en ce soixante-quinzième anniversaire historique, à construire une communauté mondiale plus prospère et plus heureuse, dans un climat de démocratie totale. Faisons en sorte que l'ONU soit adaptée à cette mission.

Je vous remercie.

Maurice (voir aussi A/75/PV.3, annexe 97)

Allocution de M. Pravind Kumar Jugnauth, Premier Ministre, Ministre des affaires intérieures, des communications extérieures et de l'Unité du développement national, Ministre des finances et du développement économique de la République de Maurice.

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans, les pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à proclamer à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international. C'est avec plaisir que Maurice a adhéré à l'Organisation en 1968, en s'engageant à défendre ces valeurs et ces principes.

Aujourd'hui, nous célébrons le fait que des guerres mondiales ont pu être évitées, que des millions de personnes – mais pas toutes – se sont affranchies du colonialisme et peuvent jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en ayant accès à des éléments de confort et à des infrastructures.

L'ONU, en tant qu'organisation, est en première ligne pour aider les personnes qui sont dans le besoin, que ce soit à la suite des déplacements, du fait des conflits ou à cause des catastrophes naturelles.

Pour cela, le système des Nations Unies mérite nos félicitations les plus sincères.

Dans le même temps, le monde est toujours confronté à d'énormes défis, pour lesquels notre système n'est pas encore préparé.

Des actes posés par des acteurs non étatiques, comme le terrorisme, des phénomènes naturels, notamment les changements climatiques, et les pandémies ont mis en évidence notre manque de préparation. Ils doivent nous servir d'enseignements importants à l'avenir. Et nous ne pourrons y faire face qu'en œuvrant de concert et dans un cadre multilatéral.

D'autres défis, tels que ceux liés à la cybercriminalité, doivent être évalués, et des mesures correctives doivent être prises, étant donné que le monde d'aujourd'hui est devenu très tributaire des TIC.

Nous devons renforcer l'Organisation en apportant les changements nécessaires, qui reflètent la configuration économique et politique actuelle.

La réforme est un processus dans lequel nous devons nécessairement nous engager si nous voulons, dans 25 ans, célébrer le centenaire de l'ONU avec fierté et satisfaction.

L'ONU doit devenir un acteur indépendant, libre de toute influence politique, et un gardien efficace des normes et standards internationaux, des droits de l'homme et des principes qui les régissent. Elle doit pouvoir sauvegarder les droits des peuples et garantir le respect des obligations découlant du droit international.

L'ONU est la seule organisation de ce type dont nous disposons. Nous devons aux générations futures de faire en sorte qu'elle fonctionne bien, grâce à notre volonté collective.

Joyeux soixante-quinzième anniversaire.

Belgique (voir aussi A/75/PV.3, annexe 98)

Allocution de M^{me} Sophie Wilmès, Première Ministre du Royaume de Belgique, chargée de Beliris et des institutions culturelles fédérales

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'était il y a 75 ans ! Les canons de la Deuxième Guerre mondiale venaient tout juste de se taire. La plus grande organisation multilatérale jamais conçue voyait le jour. La Charte des Nations Unies allait entrer en vigueur.

Cet anniversaire est l'occasion de nous rappeler les objectifs à l'origine de cette création unique. Il s'agissait de reconstruire un monde en ruines en mettant en place un cadre solide et universel de normes internationales. Reconstruire un monde pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, protéger les droits humains, assurer le respect du droit international et promouvoir tant la liberté que le progrès social.

Tels sont encore et toujours nos engagements au sein des Nations Unies. Malgré un monde en constante évolution, notre projet collectif, notre idéal, demeure plus que jamais. Nous devons agir davantage pour faire face aux tensions et aux défis mondiaux croissants.

Le multilatéralisme continue d'être une nécessité pour relever tous les défis dans notre monde globalisé. Les Nations Unies demeurent à ce jour LE lieu par excellence où les pays peuvent se parler, peuvent s'écouter pour mieux se comprendre, peuvent négocier à l'échelle du monde, peuvent œuvrer au consensus. De par son histoire, mon pays, la Belgique, se veut bâtisseur de ponts, se veut artisan de dialogue et de compréhension mutuelle. C'est une constante de notre engagement international. C'est un élément essentiel de notre ADN diplomatique. En tant que membre élu du Conseil de sécurité, la Belgique concentre son action sur la prévention, la protection et l'efficacité.

La prévention des conflits est un élément essentiel de la politique étrangère belge. Dans ce cadre, nous sommes très attentifs aux conséquences du changement climatique pour la paix dans le monde. La protection des droits humains est une condition *sine qua non* pour la paix et la sécurité. En particulier la protection des civils et des enfants dans les conflits armés. Dans un contexte de tensions internationales, la Belgique s'efforce d'œuvrer à l'efficacité de l'action onusienne en voulant jouer de manière constructive le rôle d' « honest broker ».

Les succès collectifs des Nations Unies sont incontestables dans divers domaines : opérations de maintien de la paix dans des dizaines de pays, processus de négociation mettant un terme à de sanglantes guerres civiles, mise en place d'une justice internationale, sans oublier les interventions dans des domaines aussi divers que l'agriculture, l'éducation, le droit du travail ou la protection de l'enfance.

Cependant, après 75 ans de travail, reconnaissons que notre monde n'est pas encore celui qu'envisageaient ceux qui ont apposé leur signature au bas de la Charte des Nations Unies. Comme l'exprimait si justement Martin Luther King : « Tous les progrès

sont précaires et la solution d'un problème nous confronte à un autre problème ». Nous devons redoubler d'ambition et réaffirmer les valeurs de la coopération, du dialogue, de la solidarité et du compromis. Nous le devons à nos contemporains, en particulier les plus vulnérables, et à nos enfants.

Ces valeurs, ces engagements, nous devons les traduire en actes concrets qui apportent un progrès tangible et rétablissent l'indispensable confiance entre les États, mais aussi entre les citoyens et leurs représentants. C'est bien là tout le sens de l'Agenda 2030, adopté il y a 5 ans par cette Assemblée.

La décennie qui s'ouvre doit donc être celle d'une action ferme et déterminée. Il y va de notre avenir. Il n'y a pas d'autre chemin.

Longue vie aux Nations Unies !

Cambodge (voir aussi A/75/PV.3, annexe 99)

**Allocution de Samdech Akka Moha Sena Padei Techo Hun Sen,
Premier Ministre du Royaume du Cambodge**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : khmer, texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais me joindre aux autres dirigeants pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Certainement, la célébration de cet anniversaire intervient à un moment de grands bouleversements pour le monde, aggravés par une crise sanitaire mondiale sans précédent, aux graves conséquences économiques et sociales. Après les ravages de la Seconde Guerre mondiale, dans le préambule de la Charte des Nations Unies, les dirigeants du monde ont déclaré que le recours aux « institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples » était un moyen essentiel de garantir la paix, de faire respecter les droits de l'homme et d'assurer le progrès social. Si la vision de la Charte est toujours d'actualité, nos « institutions internationales » et l'engagement pris à leur égard sont en danger et exigent une attention sérieuse. En réalité, les institutions du multilatéralisme ont fait l'objet d'attaques graves, en particulier du fait des mesures nationalistes et protectionnistes de certaines superpuissances mondiales.

Au lieu d'être épaulés, les pays en développement deviennent souvent la cible de sanctions pour l'imperfection de leur processus d'édification de la nation, qui ne répond pas aux normes des pays développés, tandis que leur capacité limitée à protéger les droits fondamentaux de la personne, tels que les droits à la paix, à la vie, à la nourriture, au logement et à l'emploi, a toujours été insuffisante. Il s'agit d'un facteur important qui a contribué à compromettre gravement les efforts nationaux de restauration et de développement des pays pauvres à cause de la politisation des droits de l'homme conformément aux visées géopolitiques de certains pays développés. La rivalité entre les superpuissances a aussi entravé l'autodétermination des pays en développement en ce qui concerne leurs choix indépendants et souverains en matière de développement, ainsi que le choix de partenaires bienveillants pour la paix et le développement. Je pense qu'il s'agit là du véritable obstacle qui empêche les pays en développement d'atteindre les objectifs ambitieux du Programme 2030, en plus des défis urgents posés par la pandémie de COVID-19 et ses répercussions socio-économiques ultérieures.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ma délégation estime que les États Membres doivent se conformer aux dispositions de la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies que nous avons adoptée pour cette réunion.

Notre réalisation des objectifs ambitieux que nous avons adoptés ouvrira la voie aux générations futures pour qu'elles puissent vivre dans des sociétés prospères, inclusives et harmonieuses.

Pour l'avenir, la communauté mondiale a besoin d'une Organisation des Nations Unies forte, pleinement en mesure de s'adapter aux réalités et de relever les défis du XXI^e siècle. Le Cambodge reconnaît que le multilatéralisme joue un rôle central dans la réponse aux défis mondiaux complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Comme le dit si bien la Déclaration, « les difficultés auxquelles nous nous heurtons sont toutes liées les unes aux autres et ce n'est que dans le cadre d'un multilatéralisme revitalisé que nous parviendrons à les surmonter. » C'est par le respect de la Charte des Nations Unies, la transparence, l'unité, la coopération et l'action collective que la communauté mondiale peut réaliser l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut.

Je vous remercie !

Samoa (voir aussi A/75/PV.3, annexe 100)

**Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et
Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant
du Samoa**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants,

Soixante-quinze ans d'existence sont synonymes de résilience, d'adaptabilité, de pertinence et de pérennité.

Notre monde a connu la paix et la sécurité tout au long de cette période, ce qui témoigne du respect par nos membres de la Charte de l'Organisation. Mais il reste encore beaucoup à faire si nous voulons préserver ce statu quo.

Le Samoa réitère sa foi dans l'Organisation et son engagement envers elle pour la protection, l'égalité et l'autonomisation que le multilatéralisme apporte aux petites nations insulaires comme le Samoa. Sans forces de défense et ne disposant que d'un service de police non armée, notre pays fonde son adhésion à l'Organisation des Nations Unies sur la promesse de la paix, de l'état de droit, de l'égalité et de la justice qu'elle offre à tous ses États Membres. L'ONU est particulièrement appropriée pour répondre efficacement aux plus grands défis de notre époque, notamment les changements climatiques, la pauvreté, les conflits armés, les inégalités et les pandémies.

L'ONU a joué un rôle crucial dans le parcours national du Samoa. Tout a commencé lorsque nous sommes sortis du statut de territoire sous tutelle de l'ONU pour devenir la première nation insulaire du Pacifique à obtenir son indépendance, il y a 58 ans, et l'ONU a été un partenaire de confiance depuis lors.

Le Samoa a adhéré à l'ONU en 1976 parce que nous voulions servir les objectifs de cette organisation en qualité de membre fiable et engagé. Nous avons ouvert le bureau multipays de l'ONU trois ans après être devenu État Membre et nous avons maintenant 15 bureaux ou représentants du système des Nations Unies basés au Samoa. Nous sommes sortis de la liste des pays les moins avancés, nous avons participé aux efforts de maintien de la paix, siégé aux conseils d'administration des fonds et programmes des Nations Unies, et mis à disposition des juges et des experts pour la Cour pénale internationale, les organes de l'ONU et les organes conventionnels des droits de l'homme. Le Samoa a adhéré à une cinquantaine de conventions des Nations Unies, et il participe activement aux conventions sur les droits de l'homme, les océans, l'environnement et le désarmement. Nous sommes fiers de favoriser la reconnaissance continue des petits États insulaires en développement comme un « cas à part » en matière de développement durable, à l'accueil de la Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement de 2014 et au plan directeur pour le développement durable de ces États qui en résulte – les « Orientations de Samoa ». Nous avons également participé de manière proactive aux nombreuses réformes de l'ONU qui ont eu lieu et nous continuons à partager des solutions et une expérience spécifiques auprès des pays du Pacifique et des petits États insulaires en développement dans le cadre d'une action multilatérale conjointe visant à garantir les droits de l'homme, à instaurer la paix et la sécurité et à mettre en œuvre efficacement le développement durable. C'est l'avenir promis que nous voulons.

Excellences,

Le Samoa est un petit État insulaire, chrétien et en développement, situé dans le Pacifique, qui ambitionne de permettre à tous les Samoans de vivre dans de bonnes conditions. Cette ambition puise son origine dans notre culture et nos singulières traditions communautaires de la faa-Samoa qui sont essentielles à notre ordre, notre stabilité et notre sécurité et à la poursuite de notre croissance durable, du progrès social et de la viabilité environnementale.

Notre ONU est une instance multilatérale où toutes les contributions comptent, et le Samoa est fier d'avoir son siège à l'Organisation pour apporter sa pierre à l'édifice face à nos défis mondiaux, pour faire entendre sa voix et faire partie de la solution.

Je vous invite tous, vous les Membres, à profiter de notre « unité dans la diversité » et à travailler en tant que nations unies pour le bien commun de l'humanité.

Soifua.

Canada (voir aussi A/75/PV.3, annexe 101)

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais et français]

Monsieur le Président et chers collègues délégués,

C'est un honneur de vous adresser quelques mots à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Mes amis, il aurait été préférable de célébrer cette grande date ensemble. En personne, et dans un contexte plus agréable.

Mais le fait que nous continuons à tenir des rencontres virtuellement met en évidence l'ampleur de la crise à laquelle nous sommes confrontés et la nécessité de nous unir pour y faire face.

La dure réalité c'est que notre monde est en crise.

Et pas seulement à cause de ces derniers mois. Pas seulement à cause de la COVID-19.

Mais à cause des dernières décennies. Et à cause de nous tous.

Les changements climatiques, l'extrémisme violent, la multiplication du nombre de personnes déplacées et de migrants. Telles sont les crises d'un système qui ne fonctionne plus aussi bien qu'il le devrait.

Nous ne pouvons pas attendre que quelqu'un d'autre corrige la situation. Nous ne pouvons pas tous attendre que certains d'entre nous règlent nos problèmes.

Nous devons tous agir, car nous sommes tous en danger.

Plus que jamais, la communauté internationale doit unir ses forces et redoubler d'efforts pour trouver des solutions et défendre un ensemble d'idéaux et de principes communs.

L'ONU nous permet de réaliser ce travail depuis 75 ans maintenant.

Mais notre travail ensemble n'a pas été assez. Aujourd'hui, au milieu de cette crise, c'est plus évident que jamais.

Depuis sa création, l'Organisation contribue à changer concrètement la vie de millions de personnes dans le monde.

On a lutté contre le sida, éradiqué la variole, mis fin à des guerres et évité des famines.

L'Organisation des Nations Unies est devenue un filet de sécurité mondial pour les personnes les plus vulnérables.

Elles ont mis en lumière des problèmes qui étaient autrefois cachés, tels que l'esclavage moderne et l'utilisation d'enfants soldats.

L'ONU a une énorme capacité de mobilisation. Elle met en évidence les défis auxquels nous sommes confrontés et propose des solutions.

Mais sa capacité à agir, à améliorer la vie des gens dans le monde entier, dépend de la volonté politique de ses États Membres.

La pandémie de COVID-19 a changé la façon dont nous vivons et a emporté des centaines de milliers de personnes.

Elle a engorgé nos systèmes de santé et paralysé nos économies.

Elle a mis le doigt sur les inégalités mondiales en matière de soins de santé, d'accès à la nourriture et de soutien social.

Mais derrière les défis se cachent aussi des possibilités.

Et aujourd'hui, alors que nous nous efforçons de protéger les personnes, nous avons la possibilité de bâtir un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants.

L'héritage de cette pandémie et notre réponse collective pour la combattre ne doivent pas se traduire par une accentuation des inégalités ou un isolationnisme accru.

Tout en nous concentrant sur la reprise dans nos pays respectifs, nous devons rester fidèles aux objectifs et aux principes qui ont été établis lors de la fondation des Nations Unies il y a 75 ans.

En fait, nous devons redoubler d'efforts.

Nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que nos institutions évoluent et en fassent davantage.

Pour qu'elles soient en mesure de relever les défis d'aujourd'hui et pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Le Canada était là au début, et le Canada continuera d'être là.

Parce que nous savons que nous pouvons accomplir davantage ensemble. Unis en tant que nations, en tant que communautés et en tant que peuples.

La vie de milliards de personnes est en jeu.

Autriche (voir aussi A/75/PV.3, annexe 102)

Allocution de M. Sebastian Kurz, Chancelier fédéral de la République d'Autriche

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Née des cendres et sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies se penche aujourd'hui sur une histoire de 75 ans.

Soixante-quinze ans d'engagement en faveur du multilatéralisme qui ont donné des résultats remarquables dont nous pouvons tous être fiers.

En voici quelques exemples :

- un robuste système des droits de l'homme ;
- le maintien de la paix ;
- l'architecture internationale de désarmement ;
- le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable ;
- un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques.

La pandémie de COVID-19 a remarquablement montré à quel point nous sommes interconnectés et interdépendants.

Elle a montré qu'aucun pays ne peut à lui seul lutter contre la pandémie ou résoudre d'autres problèmes mondiaux. La coopération internationale, avec les Nations Unies en son cœur, est indispensable à cet égard.

Enfin, permettez-moi de souligner que l'Autriche célèbre également des anniversaires importants en 2020 :

- Cela fait 65 ans que nous avons adhéré à l'ONU,
- 60 ans depuis notre première contribution aux opérations de maintien de la paix de l'ONU
- et 40 ans depuis que Vienne est devenue la ville d'accueil du troisième des quatre sièges de l'ONU dans le monde.

L'Autriche restera un ardent défenseur des Nations Unies et d'une coopération internationale efficace.

Nous sommes fiers du rôle que nous avons joué jusqu'à présent et nous sommes prêts à soutenir toutes les initiatives visant à faire en sorte que l'ONU soit à la hauteur de sa mission au cours des 75 prochaines années.

Je vous remercie.

République démocratique populaire lao (voir aussi A/75/PV.3, annexe 103)**Allocution de M. Thongloun Sisoulith, Premier Ministre de la République démocratique populaire lao**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement et du peuple de la République démocratique populaire lao, je tiens à adresser mes plus vives félicitations à l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de cette réunion importante organisée pour célébrer son soixante-quinzième anniversaire. L'ONU a été fondée sur les aspirations de l'humanité tout entière à la coexistence pacifique, à la coopération et à l'entraide en vue de faire du monde un endroit meilleur, où règnent la paix, la stabilité et la prospérité.

Au cours des 75 dernières années, nous avons été témoins d'un certain nombre de réalisations et de succès sous l'égide de l'ONU. De nombreux pays ont accédé à l'indépendance et ont pu exercer leur droit à l'autodétermination. Le dialogue et les consultations sont devenus le principe et la norme pour le règlement des différends par des moyens pacifiques. La coopération pour le développement a été renforcée, ce qui a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté. Des mesures ont été prises pour lutter progressivement contre la discrimination raciale et les inégalités entre les sexes. Tout cela a contribué au maintien de la paix et de la sécurité internationales et au développement durable.

Bien que l'environnement mondial actuel soit très différent de ce qu'il était il y a sept décennies, j'estime que nos principaux buts et principes, tels qu'ils sont consacrés par la Charte des Nations Unies, restent très importants et d'actualité compte tenu de la situation mondiale. Tous les États Membres sont donc tenus de promouvoir ensemble les nobles buts et objectifs de l'ONU et de contribuer à améliorer les mécanismes de l'Organisation, pour qu'ils soient adaptés au contexte actuel, afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement de son rôle, de ses mandats et de ses devoirs face aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

La République démocratique populaire lao est prête à travailler activement en collaboration avec tous les États Membres pour renforcer l'ONU afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement de son mandat de maintien de la paix et de promotion du développement socio-économique et de la prospérité de toutes les nations.

Je vous remercie.

Lesotho (voir aussi A/75/PV.3, annexe 104)

Allocution de M. Moeketsi Majoro, Premier Ministre du Royaume du Lesotho

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, le Lesotho tient d'abord à vous remercier d'avoir organisé cette importante réunion virtuelle de haut niveau à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies (ONU).

Monsieur le Président,

L'adoption par l'ONU des 17 objectifs de développement durable (ODD) qui doivent être atteints d'ici à 2030 trace la voie vers l'avenir que nous voulons. Cette célébration arrive à point nommé, pendant « La décennie d'action » proclamée par le Secrétaire général. C'est une période qui exige, plus que jamais, de la solidarité et un engagement indéfectible en faveur du multilatéralisme et de l'ONU. J'espère donc vivement que grâce à l'engagement qui a été pris de ne laisser personne ni aucun pays de côté et d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nos pays respectifs trouveront désormais des moyens de travailler main dans la main. C'est l'avenir que nous voulons !

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU, c'est également le bon moment pour réfléchir au rôle vital de la solidarité et de la collaboration internationales pour faire face efficacement aux nombreux défis mondiaux et aux conséquences de la pandémie de COVID-19, en particulier dans les pays vulnérables en situation particulière comme le Lesotho. Cette situation a aggravé la pauvreté, les inégalités et les vulnérabilités existantes dans nos pays, réduisant à néant les progrès réalisés ces dernières décennies en matière de développement.

Pour relever ces défis multidimensionnels, il faut renforcer les partenariats aux niveaux bilatéral, régional et international.

Monsieur le Président,

Le Royaume du Lesotho est conscient qu'il s'agit d'une étape importante dans l'histoire de l'humanité, une période de réflexion sur le rôle de l'ONU au cours des 75 dernières années et sur l'ONU que nous voulons à l'avenir. Alors que nous fêtons cet anniversaire, mon pays a fait des progrès considérables dans l'intégration des femmes et des jeunes dans nos lois, politiques et plans nationaux. Ces progrès découlent simplement de l'application des principes et des lignes directrices adoptés par les États Membres et énoncés dans plusieurs conventions internationales sur les droits de l'homme auxquelles le Lesotho est partie. C'est aussi grâce à l'ONU que le processus de réformes nationales dans mon pays en est maintenant au stade de la mise en œuvre.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas avoir « l'ONU que nous voulons » sans réformer le plus important organe de décision du système des Nations Unies, à savoir le Conseil de sécurité. Compte tenu des principes, objectifs et idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies pour un monde plus juste fondé sur l'universalisme, l'équité et l'équilibre régional, le Lesotho est fermement convaincu qu'il faut augmenter le nombre des membres du Conseil de sécurité, dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents. À l'ère de la mondialisation, il est injustifiable et incompréhensible que les décisions qui nous lient tous soient laissées entre les mains de quelques-uns. La sécurité mondiale n'est pas un privilège et ne devrait pas être l'apanage de quelques-uns.

La réforme du Conseil de sécurité doit tenir compte des aspirations de l'Afrique, qui sont énoncées dans le consensus d'Ezulwini, qui non seulement a reçu un appui massif de la part des États Membres, mais qui n'a également suscité aucune objection. La transparence, l'inclusion et la démocratie doivent guider l'action de l'ensemble du système des Nations Unies.

En conclusion, Monsieur le Président, le Lesotho tient à rappeler la nécessité de renforcer le système multilatéral, qui repose sur les principes d'unité et de solidarité. Par conséquent, nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec les autres États Membres et le système des Nations Unies.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION !

Tonga (voir aussi A/75/PV.3, annexe 105)

Allocution de M. Pohiva Tu'i'onetoa, Premier Ministre et Ministre des entreprises publiques du Royaume des Tonga

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

C'est pour moi un honneur de m'associer à mes homologues dirigeants pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, un événement qui mérite de meilleures circonstances que le contexte actuel de la pandémie mondiale de COVID-19.

Je salue respectueusement la clairvoyance et la détermination dont ont fait preuve nos honorables fondateurs, il y a 75 ans, lors de l'élaboration de la Charte des Nations Unies, en vue de promouvoir la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La Charte des Nations Unies commence par les mots « Nous, peuples », qui énoncent un héritage durable des principes et des valeurs, consacrés par la Charte, en mettant l'accent sur les peuples.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est l'occasion de nous pencher sur la situation du monde, ses défis actuels et les moyens de façonner l'avenir que nous voulons. Même si nous nous réjouissons du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la réalisation d'objectifs urgents liés à deux domaines prioritaires essentiels que sont les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer ne peut plus attendre. Ces questions sont devenues des problèmes de sécurité qui mettent en péril les petits États insulaires en développement (PEID), dont les Tonga. Nous portons toujours un fardeau excessif, en raison de la hausse accélérée du niveau des mers et de l'injustice climatique.

Monsieur le Président,

Nous devons réaffirmer notre foi dans le multilatéralisme et notre engagement en faveur de la coopération internationale. Pour améliorer notre action dans ce contexte, nous devons poursuivre la réforme du système des Nations Unies pour qu'il influe plus positivement sur les vies et les moyens d'existence de nos peuples.

En conclusion, le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et les conséquences de la pandémie de COVID-19 nous donnent l'occasion de réitérer nos engagements, de nous réorganiser et d'harmoniser de nouveau nos stratégies.

Je vous remercie et que Dieu bénisse l'ONU en lui accordant de nombreuses autres années.

Antigua-et-Barbuda (voir aussi A/75/PV.3, annexe 106)

**Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre
et Ministre des finances et de la gouvernance d'entreprises
d'Antigua-et-Barbuda**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences,

Il y a 75 ans, en 1945, la domination coloniale d'une grande partie des peuples du monde déterminait les chances de développement des opprimés. Le démantèlement du joug colonial, grâce aux capacités législatives de l'Assemblée générale des Nations Unies, a permis de mettre en place un nouveau système et d'envisager un bien meilleur avenir offrant de meilleures chances de réussite aux opprimés.

Mon propre pays insulaire, une colonie créée en 1634 et libérée près de 350 ans plus tard, en 1981, doit son indépendance et sa souveraineté à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de 1960 et au combat de son peuple. Bien que l'Organisation des Nations Unies ait été fondée en 1945, avant tout pour maintenir la paix entre les États-nations en guerre, les États Membres de l'ONU nouvellement libérés ont grandement contribué au recentrage de l'Organisation dans la période post-coloniale.

Aucune autre organisation internationale que l'ONU n'a résisté à l'épreuve du temps pendant 75 ans, en s'occupant sans interruption des questions multilatérales très diverses. Antigua-et-Barbuda adresse ses félicitations à l'Organisation des Nations Unies, qui fête ses 75 ans.

Le multilatéralisme qui définit l'ONU est ancré dans l'approche qui s'est avérée la plus efficace pour ses Membres en vue de la réalisation de ses objectifs. L'ONU est le point d'ancrage du multilatéralisme. Elle suit un modèle qui associe idéalisme et pragmatisme.

L'idéalisme de l'ONU est exprimé par ses fondateurs dans sa Charte. Ils croyaient en un avenir meilleur pour l'humanité, que l'ONU pouvait rendre possible. Néanmoins, les diplomates, le Secrétaire général et les fonctionnaires de l'ONU étaient conscients que les problèmes mondiaux exigeaient des solutions mondiales. Le pragmatisme de l'ONU est une méthode institutionnelle appliquée à la résolution des problèmes. Les attaques de ces dernières années contre le multilatéralisme ne peuvent que saper les efforts cruciaux nécessaires pour relever les défis mondiaux. L'ONU est une organisation indispensable qui résistera et qui surmontera toutes les actions visant à réduire son efficacité.

Face à la pandémie mondiale sans précédent de COVID-19, il ne fait aucun doute qu'il serait judicieux de recourir à la plus grande institution multilatérale créée par l'humanité. Toutefois, le nationalisme vaccinal est devenu aujourd'hui la nouvelle réalité. La population d'Antigua-et-Barbuda remercie chaleureusement l'Organisation mondiale de la Santé et son organisme régional, l'Organisation panaméricaine de la santé, pour le rôle exceptionnel qu'elles ont joué en guidant l'action des gouvernements partout dans les Amériques et les Caraïbes.

Nous nous sommes engagés à combattre la pauvreté, à promouvoir le développement, à garantir les droits des femmes et des filles et à protéger les groupes marginalisés au sein des États, y compris les personnes handicapées.

Nous nous engageons également à lutter sans relâche contre les changements climatiques à l'échelle mondiale et nous ne nous déroberons pas à notre responsabilité en la matière. La Terre continue de se réchauffer à un rythme alarmant et le développement reste inégal.

La réduction des risques, qui menace d'exclure certains du système bancaire mondial, persiste. Les catastrophes naturelles, de plus en plus fréquentes, et la crise de la dette qui découle de cette pandémie mondiale risquent de plonger des milliards de personnes dans la pauvreté. Voilà la réalité. Au moment où je vous parle, six ouragans et tempêtes tropicales couvent dans l'Atlantique, et ils mettront en péril des vies et des moyens d'existence dès qu'ils atteindront les côtes.

L'Accord de Paris a été promu par l'Alliance des petits États insulaires, grâce à l'appel à « 1,5 °C pour rester en vie ». Qu'il me soit permis de rappeler à tout le monde qu'il n'existe pas de planète B ou d'autre espace céleste où nous pourrions vivre. Par conséquent, il faut poursuivre les efforts pour mobiliser l'attention du monde entier et sauver notre planète afin de sauver l'humanité avant qu'il ne soit trop tard.

Excellences,

L'ONU, qui fête ses 75 ans, est sans aucun doute la plus grande institution jamais créée par l'humanité. Ne relâchons pas nos efforts alors que nous continuons à travailler ensemble, avec détermination, sur les enjeux mondiaux. Quelles que soient nos différences, dans notre monde en symbiose, nous devons résister ensemble ou nous effondrer ensemble. Que l'enjeu soit une campagne en faveur d'un monde avec ou sans armes nucléaires, la protection des droits de l'homme ou la justice climatique, ou encore la réclamation des réparations, l'ONU reste de toute évidence la meilleure institution pour relever les défis mondiaux.

En même temps, alors que nous poursuivons nos efforts pour éliminer la pauvreté, pour guérir le monde des maladies non transmissibles ou pour défendre la justice raciale en tous lieux, Antigua-et-Barbuda reconnaît que la communauté mondiale ne peut pas prospérer sans une direction unifiée ou sans l'engagement et la participation de tous.

On ne saurait nier le fait qu'en tout temps, les défis doivent être relevés au moyen d'une action collective. Le démantèlement de l'ancien monde et la création d'un nouveau monde après 1960 nous ont donné un modèle de réussite pour l'avenir. Aujourd'hui, à plus forte raison avec les menaces qui pèsent sur les approches multilatérales, l'action commune doit être volontaire et ciblée.

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU est l'occasion de réaffirmer notre détermination à consolider le rôle de premier plan de cette Organisation face aux multiples défis complexes auxquels nous sommes confrontés. L'Organisation des Nations Unies est le seul organe capable d'exprimer la volonté collective de l'humanité et qui est au service de tous. C'est l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut.

Au nom du peuple d'Antigua-et-Barbuda, je m'associe aux autres pays pour réitérer notre engagement collectif à adhérer aux outils et institutions efficaces du multilatéralisme. Je saisis donc cette occasion pour féliciter une fois de plus l'Organisation des Nations Unies pour son soixante-quinzième anniversaire, et je le fais au nom de tous les peuples du monde.

Je vous remercie.

Viet Nam (voir aussi A/75/PV.3, annexe 107)

Allocution de M. Nguyen Xuan Phuc, Premier Ministre de la République socialiste du Viet Nam

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : vietnamien ; texte anglais fourni par la délégation]

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies pendant une période exceptionnelle. La fierté que nous tirons de la prospérité de l'Organisation est teintée d'anxiété, alors que l'instabilité et les pandémies sévissent sur notre planète.

Au cours des 75 dernières années, il n'y a eu aucune guerre mondiale. La paix, la coopération et l'amitié ont régné. La pauvreté et les maladies ont régressé. Le sort de l'humanité a changé pour le mieux.

Ces formidables accomplissements n'auraient pas été possibles sans les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, et sans l'ONU elle-même, en tant que « centre où s'harmonisent les efforts des nations ».

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des défis inédits. La pandémie de COVID-19, ainsi que les instabilités, les conflits, la concurrence entre les grandes puissances, les politiques de la canonnière et les changements climatiques mettent en péril la paix et le développement durables des nations.

Il existe un dicton vietnamien qui dit : « Comme le feu éprouve l'or, les revers éprouvent la détermination ». Plus le défi est grand, plus nous devons travailler ensemble dans la solidarité et renforcer le multilatéralisme, avec l'ONU en son centre. La Charte des Nations Unies et le droit international doivent être respectés. L'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États doivent être respectées. Les populations doivent être au cœur de toutes les actions de développement afin que personne ne soit laissé pour compte.

Mesdames et Messieurs,

Pour la nation vietnamienne, « rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté », et nous n'avons reculé devant aucun effort pour défendre notre indépendance et notre liberté. Au cours des 35 dernières années, nous nous sommes également engagés dans un programme de réformes Doi Moi, axées sur la population. Aujourd'hui, notre pays, fort confiant, connaît une croissance dynamique, mène une restructuration économique importante et une intégration internationale énergique, en participant en qualité de membre responsable à de nombreuses instances multilatérales, en particulier l'ONU. Nous faisons tout notre possible pour atteindre l'objectif d'un peuple prospère et d'une nation forte qui jouit de l'égalité, de la démocratie et des fruits de la civilisation.

Grâce à la collaboration avec tous les partenaires internationaux et à nos propres efforts, le Viet Nam a pratiquement réussi à endiguer la COVID-19, et un fort rebond de notre économie devrait suivre.

Je saisis cette occasion pour remercier les autres États Membres de l'ONU d'avoir confié au Viet Nam un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2020-2021. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous acquitter de ce mandat tandis que nous assumons simultanément la présidence de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 2020, où le Viet Nam travaille en étroite collaboration avec les autres États membres de l'ASEAN pour construire une communauté de l'ASEAN fondée sur l'unité, la résilience et la prospérité.

Le Viet Nam est déterminé à travailler aux côtés de toutes les autres nations du monde pour préserver la paix et réaliser les objectifs de développement durable. Le drapeau vietnamien sera déployé pour davantage de missions de maintien de la paix des Nations Unies. Je suis pleinement convaincu qu'avec une forte détermination et des actions concertées, nous bâtirons ensemble un avenir meilleur pour tous.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Cabo Verde (voir aussi A/75/PV.3, annexe 108)

Allocution de M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : portugais ; texte anglais fourni par la délégation]

Nous adressons nos salutations et nos plus grands compliments au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général.

Tous protocoles respectés.

Nous félicitons tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'Organisation elle-même, d'avoir atteint ce tournant historique.

Nous rendons hommage aux soixante-quinze années de contributions de l'Organisation des Nations Unies à la paix, à la sécurité, à la liberté, à la démocratie, à la promotion et à la protection des droits de l'homme, et à la réduction de la pauvreté dans le monde. L'ONU n'est peut-être pas parfaite, mais notre monde ne l'est pas non plus. Ce monde, toutefois, est nettement plus accueillant grâce à elle.

Notre monde, qui se caractérise par une grande diversité de pays, a besoin d'une gouvernance sur des enjeux planétaires cruciaux relatifs à la protection de l'environnement, à la santé publique, au développement économique, aux systèmes financiers, à la paix et à la sécurité.

La pandémie de COVID-19 a montré une fois de plus l'importance du multilatéralisme. Quand les économies sont ébranlées et les frontières fermées, tout le monde est perdant. Certains perdront peut-être plus que d'autres, mais l'effet net pour notre planète est très certainement négatif.

Le potentiel – et la réalité – catastrophique des changements climatiques ne connaissent pas non plus de frontières.

La pauvreté, la faim, l'insécurité et l'instabilité font des ravages et des externalités qui ne respectent guère les lignes de démarcation des frontières entre les pays.

Dans ce contexte, Cabo Verde se félicite de l'adoption de la déclaration qui manifeste le caractère critique de ce moment, réaffirme l'engagement en faveur du multilatéralisme et énonce un plan pour l'avenir et le rôle de l'ONU.

La crise de la COVID-19 qui nous affecte tous ne doit pas borner l'ambition du développement durable au Programme 2030. Toutefois, elle impose un défi supplémentaire de taille : éradiquer la pandémie sans laisser aucun pays de côté... et relancer l'économie mondiale sans abandonner le partage équitable des responsabilités pour la santé des nations en développement. Une fois de plus, en cette période, l'instrument de l'action multilatérale et intergouvernementale et un contexte d'acquis véritablement mondiaux sont essentiels pour des solutions concordantes et une bonne prise de décision.

Cabo Verde est un État Membre qui attache la plus grande importance au multilatéralisme, non seulement en tant que principe, mais aussi en tant qu'espace de collaboration en réseau. Nous participons et nous adhérons pleinement au concert des nations. Notre engagement a été permanent, constant et cohérent. Et il continuera ainsi.

Puissent les travaux de l'Organisation des Nations Unies atteindre de nouveaux sommets et la cause du multilatéralisme briller de mille feux.

Je vous remercie.

Croatie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 109)

Allocution de M. Andrej Plenković, Premier Ministre de la République de Croatie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Excellences, tous protocoles respectés.

Aujourd'hui, nous commémorons un jalon marquant de l'histoire humaine contemporaine.

Il y a 75 ans, un nouvel ordre international a été instauré, fondé sur le multilatéralisme et profondément ancré dans l'alliance victorieuse contre le fascisme.

Après deux guerres mondiales dévastatrices, l'Organisation des Nations Unies, née sur les cendres des champs de bataille, représentait le meilleur espoir de l'humanité et le fondement d'un monde nouveau et meilleur.

L'idéal suprême des Nations Unies – parvenir à une paix juste et durable pour l'humanité souffrante – comme l'a si bien dit le Président des États-Unis, M. Truman, à la Conférence de San Francisco de 1945 – n'a hélas jamais été véritablement atteint.

Toutefois, l'ONU, ses organes et ses organismes ont prouvé leur valeur en d'innombrables occasions. Que l'on pense à la Cour internationale de Justice, à l'UNICEF ou à l'UNESCO.

Ce moment historique n'est pas seulement l'occasion de réfléchir au passé ; c'est avant tout une chance de se tourner vers l'avenir, au profit des jeunes générations et de celles qui ne sont pas encore nées.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde bien différent de ce qu'il était il y a 75 ans. La révolution technologique a changé et amélioré nos vies au-delà de toute attente. Pourtant, le fléau qui sévissait sur notre monde à l'automne 1945, la faim et la pauvreté, la maladie et les réfugiés, continue d'affliger certaines régions de notre planète.

Pourtant, des progrès sans précédent ont été réalisés au cours des 75 dernières années.

Alors que deux personnes sur trois dans le monde vivaient dans l'extrême pauvreté à la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette proportion est aujourd'hui inférieure à une sur dix, et elle devrait passer en dessous d'une sur seize d'ici 2030.

Ces changements que nous vivons sont profonds. En 75 ans, la population mondiale a triplé, la consommation mondiale d'énergie et les émissions mondiales de CO2 dues aux combustibles fossiles ont été multipliées par six, tandis que le niveau de la mer s'est élevé de 15 centimètres et devrait continuer à monter.

C'est pourquoi les changements climatiques sont un enjeu incontournable pour l'avenir de l'humanité. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Nous devons nous adapter aux nouvelles réalités, trouver le moyen de relever les nouveaux défis, tirer profit des avantages des nouvelles technologies, atteindre tous les objectifs de développement durable et éviter les pièges du passé.

Nous devons adapter l'ONU au XXI^e siècle.

La Croatie est un fervent partisan des réformes de l'Organisation des Nations Unies, qui visent à renforcer notre organisation et à forger le multilatéralisme.

La revitalisation des travaux de l'ONU ne doit pas se limiter à l'Assemblée générale. La réforme du Conseil de sécurité n'a que trop tardé.

Notre anniversaire historique devrait également être l'occasion de réexaminer la Charte des Nations Unies, afin de nous adapter aux besoins et aux réalités de la nouvelle ère.

Servons-nous de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale comme d'un tremplin à cette fin.

La Croatie, État Membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1992, est prête à continuer de participer activement à tous les efforts visant à améliorer notre organisation et à préserver sa pertinence à l'échelle mondiale pour les décennies à venir.

Je vous remercie.

Malaisie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 110)

Allocution de M. Muhyiddin Mohd Yassin, Premier Ministre de la Malaisie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les représentants,

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole à cette réunion de haut niveau pour le soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite une présidence couronnée de succès. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance à votre prédécesseur, S.E.M. Tijjani Muhammad-Bande, pour son dévouement et sa direction éclairée d'une soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies que la COVID-19 a rendue éprouvante.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au début de cette année, l'ONU a lancé la campagne ONU75, invitant les habitants du monde entier à partager leurs aspirations, leurs espoirs et leurs priorités pour l'avenir. Dans les trois mois suivant son lancement, près de 40 000 personnes ont répondu à l'enquête de la campagne ONU75. Si l'interprétation des résultats peut varier en fonction des contextes nationaux respectifs, le message et l'orientation que nos peuples ont exprimés sont clairs. Ils veulent une ONU qui assure une meilleure protection de l'environnement, promeuve les droits de l'homme et réduise les conflits. Ils attendent également de l'ONU qu'elle s'attache à défendre l'accès aux services essentiels, notamment à la santé, ainsi qu'à instaurer un monde exempt de discrimination.

Cela ne veut pas dire que la communauté internationale n'a pas prêté attention à ces questions. Au contraire, depuis des années, nous n'avons pas ménagé nos efforts en la matière. L'Accord de Paris, à titre d'exemple, a marqué un jalon historique que les nations ont posé dans la lutte contre les changements climatiques – l'aboutissement d'efforts internationaux qui ont commencé au Sommet « Planète Terre » de Rio en 1992. Nous disposons également d'une multitude d'instruments et de conventions sur les droits de l'homme, qui ont pour la plupart nécessité plusieurs années d'élaboration. Ces instruments régissent et réglementent nos activités afin de nous permettre à tous d'avancer. Malheureusement, ces dernières années, nous avons vu certains pays agir au mépris de ces accords. Nous espérons que cela va cesser. Nous devons prendre en compte les désirs et les espoirs de nos peuples.

L'enquête de la campagne ONU75 a coïncidé avec le tout début de la propagation de ce coronavirus mortel dans le monde entier, raison pour laquelle je prononce mon discours en Malaisie. Ce virus a fait énormément de victimes et a exposé au grand jour les capacités et l'efficacité réelles de nos systèmes de santé. Les conséquences

socio-économiques ont été tout aussi terribles. À cet égard, nous devons nous assurer que lorsqu'un vaccin sera mis au point, il sera accessible à toutes les nations et à tous les peuples. Il ne doit y avoir aucune discrimination. Rappelons-nous que la COVID-19 ne fait aucune distinction et que, pour cette raison, notre riposte ne doit pas en faire non plus.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'ONU reste la seule institution mondiale que nous pouvons tous nous approprier. Si nous reconnaissons que l'Organisation a fort bien réussi dans de nombreux domaines au cours de ses 75 années d'existence, notamment en matière de promotion du développement social et économique, nous devons être honnêtes et reconnaître qu'elle a passablement échoué à « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». De nombreuses personnes continuent de souffrir en raison de conflits, qui restent non réglés dans diverses régions du monde. L'ONU doit s'améliorer sur ce point. Pour ce faire, nous pensons qu'il faut réformer l'Organisation.

L'ONU est plus que jamais nécessaire. Mais cette organisation doit être mieux outillée – non seulement en liberté d'action politique, mais aussi avec l'appui continu de ses États Membres pour s'attaquer à certains des problèmes les plus flagrants auxquels le monde est confronté.

Soixante-quinze ans après sa naissance, le moment est venu pour l'Organisation des Nations Unies de faire le point sur ses réalisations ; de corriger ses lacunes et de lever tous les obstacles qui l'empêchent de continuer à avancer. La Malaisie se félicite de l'adoption aujourd'hui de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons sincèrement que la célébration d'aujourd'hui offre à la communauté internationale une occasion rêvée de faire mieux. Ne laissons pas passer cette occasion. Avançons ensemble dans la construction de l'avenir que nous voulons et de l'ONU qu'il nous faut.

C'est sur ces paroles que je vous remercie.

Somalie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 111)

Allocution de M. Mahdi Mohamed Guled, Premier Ministre par intérim de la République fédérale de Somalie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences,

En ce soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection bien méritée. J'adresse aussi mes félicitations à nous, les Membres de l'Organisation des Nations Unies, pour les formidables réalisations, les progrès et les avancées remarquables que nous avons collectivement accomplis au cours des trois derniers quarts de siècle.

Soixante-quinze ans après la signature de la Charte des Nations Unies, la plupart des nations du monde jouissent de la liberté et du progrès. L'ONU a essentiellement tenu le rôle d'organisation indépendante qui élabore et défend les normes et le droit international. L'importance de la mission de l'ONU et l'interdépendance à l'échelle mondiale ont été mises en évidence, d'autant plus par la pandémie de COVID-19 et les réalités de l'urgence climatique auxquelles nous connaissons tous aujourd'hui.

Ces deux défis mondiaux et bien d'autres encore, tels que la pauvreté déshumanisante, les conflits et l'instabilité auxquels sont confrontés de nombreux pays, dont la Somalie, confirment qu'aucun pays n'est une île, mais que nous sommes tous reliés les uns aux autres.

La Somalie, avec l'appui des partenaires internationaux et de l'ONU, a réalisé des progrès notables sur les plans de la paix, de la sécurité et du développement durable. Cependant, après trois décennies de conflit et d'instabilité politique, nous avons besoin de plus de solidarité et de soutien. La crise climatique qui sévit en Somalie et dans d'autres pays, provoquant sécheresses et famines fréquentes, et parfois aussi des inondations, et entraînant la perte des moyens de subsistance et le déplacement de millions de personnes, continue de nécessiter une action concertée, des partenariats et la volonté de ne laisser personne de côté.

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est une bonne occasion de renouveler nos aspirations communes et de forger ensemble l'avenir radieux que nous voulons tous : un avenir sans pauvreté ni conflit et un avenir durable ; un avenir où le développement et les droits de l'homme sont encouragés et soutenus au service de la paix et de la sécurité mondiales ; un avenir où la radicalisation, l'extrémisme et les migrations sont combattus par des investissements stratégiques ; et où les emplois verts, un meilleur accès à l'énergie et le développement durable sont un enjeu fondamental pour nos civilisations communes.

La Somalie reste attachée à un multilatéralisme sans exclusive et considère que les années à venir, malgré les incertitudes, présentent un grand potentiel pour toute l'humanité, travaillant main dans la main sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Nous coopérerons avec tous les Membres pour que l'Organisation reste adaptée à l'objectif pour lequel elle a été créée – une Organisation qui est l'expression de toutes nos aspirations à promouvoir et garantir la paix et la prospérité pour tous en ce XXI^e siècle.

Construisons tous ensemble un avenir placé sous le signe de la solidarité, de la confiance et de la durabilité pour le bien de l'humanité sur cette planète fragile que nous avons tous en partage.

Merci à tous. Vive l'ONU !

Je vous remercie de votre attention.

Oman (voir aussi A/75/PV.3, annexe 112)

Déclaration de M. Abdul Malik bin Abdullah Al Khalili, Président du Conseil d'État du Sultanat d'Oman

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Monsieur le Président,

Chers représentants des États Membres,

J'ai l'honneur d'adresser à votre réunion les compliments et les meilleurs vœux de S. M. le Sultan Haitham bin Tarik.

Le Sultanat d'Oman se joint à vous pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. Nous tenons en haute estime nos partenariats stratégiques avec l'ONU, et nous réaffirmons notre soutien à cette collaboration. Nous comptons sur la place que s'est forgée l'ONU au fil des dernières décennies, depuis sa création. Autrement dit, sur le rôle central qu'elle joue dans le système des relations internationales, en tant que point d'ancrage et symbole d'espoir, de sécurité, de justice et de paix, en plus d'un cadre pour le règlement pacifique des différends, conformément aux dispositions, principes et règles du droit international.

Monsieur le Président,

Chers représentants des États Membres,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, alors que le monde doit faire face à des troubles majeurs et à une crise sanitaire mondiale inédite, qui a de graves répercussions économiques et sociales. Mon pays espère que cette crise incitera le monde entier à la surmonter en affirmant une volonté plus forte, une détermination plus grande et un désir plus profond de s'investir dans le dialogue, la coopération et la solidarité, en tant que grande famille mondiale œuvrant à assurer à tous un avenir meilleur.

Les activités de l'ONU ont évolué et se sont développées avec l'accroissement du nombre de ses membres et l'explosion démographique mondiale ces dernières décennies. En outre, ses priorités se sont plus que jamais chargées d'intérêts et d'aspirations divers, face aux dernières évolutions contemporaines, aux transformations rapides et aux défis complexes, ce qui oblige les États Membres à s'efforcer de définir des structures et des mécanismes pour le système des Nations Unies qui correspondent aux aspirations et aux espérances des générations présentes et futures, afin de garantir à tous des moyens de subsistance décentes, la justice, la sécurité et la stabilité.

Je tiens à saisir cette occasion pour réaffirmer que mon pays est reconnaissant des efforts que déploient les organismes et programmes des Nations Unies pour lutter contre la pauvreté et la maladie, faciliter les possibilités et les initiatives de paix et d'harmonie et encourager la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que leur action en ce qui concerne la protection de l'environnement et la lutte contre les problèmes climatiques, le réchauffement de la planète, l'extrémisme et le terrorisme dans diverses régions du monde.

Monsieur le Président,

Le Sultanat d'Oman adopte, dans le cadre de sa politique étrangère et de ses relations internationales, une approche qui respecte les nobles principes des Nations Unies et qui favorise les occasions et les initiatives en faveur de la paix, de la compréhension, de la diversité culturelle, de la tolérance, du dialogue constructif et de la coopération étroite avec les autres nations, ainsi que du règlement des différends par des moyens pacifiques, conformément aux dispositions, principes et règles du droit international.

Nous appelons à soutenir et à renforcer l'ONU, afin d'améliorer ses capacités et ses résultats pour répondre aux défis actuels et pleinement jouer son rôle central dans les relations internationales.

Avec l'aide de Dieu, le Sultanat d'Oman restera un partenaire efficace à vos côtés pour continuer de soutenir l'ONU dans la réalisation de ses nobles buts et objectifs en ce qui concerne la paix et l'harmonie internationales et l'édification d'un monde sûr et stable.

Que la paix soit avec vous !

Bulgarie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 113)

Déclaration de M^{me} Ekaterina Zaharieva, Vice-Première Ministre chargée de la réforme du système judiciaire et Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

L'Organisation des Nations Unies a été fondée pour traduire les espoirs et les aspirations des peuples de notre planète à la paix, à la liberté, aux droits de l'homme et à la prospérité.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU s'est imposée comme la pierre angulaire de l'ordre international et des libertés et droits fondamentaux de la personne. Les principes de base énoncés dans la Charte des Nations Unies sont devenus la source principale du droit international. L'ONU a toujours répondu présente lorsqu'il y avait des conflits à régler, des milliers de vies humaines à sauver, ou des millions d'enfants à qui fournir une éducation et des soins de santé.

Depuis les premiers « Casques bleus » au Moyen-Orient en 1948, plus d'un million d'hommes et de femmes ont pris part aux emblématiques opérations et missions de maintien de la paix des Nations Unies – on en dénombre plus de 70 à ce jour.

L'anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est aussi propice à la réflexion. Il s'avère en effet que 75 ans n'auront pas suffi pour atteindre les idéaux fixés par la Charte des Nations Unies, et que nous ne sommes pas plus près de réaliser les rêves des peuples. Comment concrétiser notre ambition pour l'ONU ? C'est une raison supplémentaire de nous unir, tous ensemble, et de trouver collectivement des réponses appropriées aux menaces et aux défis sans précédent auxquels nos sociétés sont confrontées. À cet égard, l'Alliance pour le multilatéralisme, créée en septembre dernier, et dont mon pays, la Bulgarie, est membre cofondateur, a un rôle important à jouer.

Dans des occasions solennelles comme celle-ci, nous devrions avoir pour but de faire triompher l'optimisme. Nous avons besoin à la fois d'élan et d'enthousiasme pour continuer à oeuvrer d'arrache-pied en faveur des nobles causes que défend l'Organisation ; qu'il s'agisse de la paix sur Terre, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de gagner la bataille contre la pandémie de COVID-19, de promouvoir les droits de l'homme, de combattre le terrorisme ou de faire face aux changements climatiques.

Le futur de l'ONU dépend de nous !

Nous pouvons façonner son avenir ensemble ! Mettons-nous simplement à l'ouvrage !

Fédération de Russie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 114)

Déclaration de M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : russe]

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective, à savoir l'Arménie, le Belarus, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et la Fédération de Russie.

Nous célébrons aujourd'hui un événement vraiment symbolique. Il y a 75 ans, étaient posées les fondations de notre maison mondiale commune : l'Organisation des Nations Unies. Lorsqu'on regarde 75 ans en arrière, il convient d'admirer la détermination avec laquelle les pères fondateurs de l'ONU ont cherché à construire un système démocratique pour les relations internationales. Ils se sont unis dans un élan commun afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre, de proclamer à nouveau notre foi dans les droits de l'homme fondamentaux, de créer les conditions d'un ordre mondial juste et de favoriser le progrès social.

Des années plus tard, certains sont enclins à prendre cette réalisation historique pour acquise. Cependant, il faut savoir que chaque avancée dans cette direction a été un véritable exploit, la victoire sur le nazisme étant le plus important d'entre eux. Les nations libres se sont rassemblées face à cette terrible tragédie, jetant les bases de la concrétisation des idéaux jugés jusque-là utopiques.

Dans ce contexte, les tentatives de récrire l'histoire, de minimiser le rôle des peuples qui ont apporté une contribution décisive à la victoire contre le fascisme, semblent totalement absurdes. La mémoire des morts de cette terrible époque est sacrée. Nous devons tous nous souvenir des leçons de l'histoire, honorer l'acte héroïque des guerriers libérateurs, préserver les monuments érigés en leur hommage.

Malheureusement, la guerre froide, qui éclata peu de temps après la création de l'ONU, n'a pas permis à ce potentiel créatif colossal de s'exprimer entièrement. Ce n'est que 44 ans plus tard, avec la chute du Mur de Berlin, qui symbolisait la confrontation géopolitique entre deux systèmes irréconciliables, qu'un nouvel espoir est né. Il ne s'agissait plus seulement de prévenir les conflits armés, mais également de surmonter la méfiance, l'inégalité, de contenir les ambitions néocoloniales, de mettre en place une coopération constructive au nom d'un avenir commun.

Aujourd'hui, hélas, dans différentes régions du monde des conflits armés continuent de faire rage. À cela s'ajoutent de graves menaces contemporaines : le terrorisme international, le trafic de stupéfiants, la cybercriminalité, le changement climatique. Cette année, une autre menace redoutable s'est rajoutée à cette liste. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a provoqué de graves phénomènes de crise dans le secteur socioéconomique et autres.

Dans ce contexte, nous jugeons très pertinent l'appel du Secrétaire général de l'ONU à un cessez-le-feu mondial compte tenu de la pandémie de COVID-19, appel que les États membres de l'OTSC ont soutenu à l'unanimité.

D'année en année, il devient de plus en plus difficile de faire face à ces problèmes mondiaux et à de nombreux autres, surtout parce que la communauté internationale devient de plus en plus fragmentée. Cette situation semble être liée en grande partie à la réticence de certains pays de tenir compte des intérêts légitimes des autres. Ils cherchent à imposer des concepts et standards tels que celui d'un « ordre mondial fondé sur des règles », tout en multipliant les tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des États, recourant aux sanctions unilatérales au mépris des prérogatives du Conseil de sécurité de l'ONU, le tout sur fond d'intolérance et de haine.

Mais l'histoire poursuit son cours. Aujourd'hui, sur la scène internationale, de nouveaux centres de croissance économique sont en train de s'affirmer. La nécessité de régler les conflits armés uniquement par des moyens pacifiques se fait de plus en plus grande et l'interdépendance va croissant. Le monde est fatigué des lignes de démarcation, de la séparation des États en « amis » et « ennemis ». Il demande plus d'entraide globale et de coopération. En d'autres termes, les objectifs formulés il y a 75 ans lors de la création de l'ONU sont plus que jamais d'actualité.^[SEP] Il est donc d'autant plus important pour nous aujourd'hui de réaffirmer notre attachement à la Charte des Nations Unies et aux normes universelles du droit international, d'insister sur le fait qu'il n'y a pas d'autre choix qu'un véritable multilatéralisme et l'intensification des efforts pour rechercher ensemble des solutions aux problèmes mondiaux, l'ONU jouant un rôle central de coordination.

Monsieur le Président,

Cet anniversaire est l'occasion de définir les contours de l'activité de l'Organisation mondiale à l'avenir. Vu les circonstances actuelles l'ONU doit rester une structure efficace qui agit de manière coordonnée en parfaite conformité avec sa Charte. On ne peut permettre que les organes principaux du système des Nations Unies voient leurs mandats s'éroder ni que leurs prérogatives fassent double emploi. Cela ne ferait que retarder la réalisation des objectifs visés.

Concrètement, l'ONU doit tenir compte dans son action de l'expérience et du savoir-faire des organisations régionales, dont l'OTSC.

La majeure partie des réalisations de l'ONU concerne l'activité de maintien de la paix. Jamais les attentes n'ont été aussi grandes envers les opérations de maintien de la paix, qui sont appelées à régler des problèmes urgents, à contribuer à des solutions durables, à l'heure où un des grands objectifs de la communauté internationale doit rester le règlement des conflits par des moyens exclusivement pacifiques, politiques et diplomatiques, au sein de cadres de négociation internationaux reconnus et dans le respect des normes du droit international. Le renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et ses liens avec le crime organisé doit aussi demeurer une priorité absolue.

Étant donné les progrès des technologies de l'information et des communications, qui sont activement utilisées à des fins terroristes, criminelles et militaires, garantir la cybersécurité au niveau international devient une tâche de plus en plus importante. Il faut par ailleurs faire barrage aux tentatives d'affaiblir le système de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération aux fins du maintien de la stabilité mondiale, et accorder une attention particulière à l'objectif consistant à lutter contre

les menaces transfrontalières, y compris celles liées au déploiement de combattants terroristes étrangers dans les zones de conflit, aux risques de terrorisme chimique et biologique, sans oublier la nécessité de garantir l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

L'Organisation doit rester axée sur la promotion du développement, qui est une condition indispensable pour le renforcement de la paix. Il est important d'achever au plus vite le processus de décolonisation, qui est compliqué par la détermination des anciennes métropoles à maintenir leur influence dans ce nouvel environnement.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en soulignant que le sort de l'Organisation est entre les mains de ses États Membres. Comme en 1945, nous devons une fois de plus mettre de côté nos divergences et nous unir pour relever les défis communs en nous appuyant sur un dialogue équitable et sur le respect des intérêts de chacun. L'instance que constitue l'ONU offre toutes les conditions nécessaires à cet effet.

Merci de votre attention.

Belize (voir aussi A/75/PV.3, annexe 115)

Déclaration de M. Wilfred Elrington, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'immigration du Belize

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Pour l'AOSIS, nous pouvons nous réjouir du simple fait que, au cours des 75 années qui se sont écoulées depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a façonné une communauté de nations, oeuvrant ensemble à un même objectif pour le bien commun de tous les peuples. Mais cet anniversaire, qui survient en une période de bouleversements planétaires, où le multilatéralisme semble perdre du terrain, est également l'occasion de réfléchir à la manière dont nous, en tant que communauté de nations, allons relever les défis de cette époque, comme l'ont fait les Membres fondateurs de l'Organisation en 1945, et concrétiser l'ambition que nous nourrissons pour l'ONU.

Le monde d'aujourd'hui ne ressemble pas à celui de 1945 et on le doit dans une large mesure à la Charte des Nations Unies. Notre Charte a été le socle de l'ordre international. Elle a garanti le droit à l'autodétermination de tous les peuples, de telle sorte que les nations, grandes et petites, s'assoient côte à côte en tant qu'États souverains et égaux. Les principes fondamentaux inscrits dans la Charte, à savoir l'intégrité territoriale, la souveraineté, la non-ingérence, le règlement pacifique des différends et l'état de droit, ont été indispensables au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cette assurance d'une vie digne, dans une liberté plus grande pour tous les êtres humains sans discrimination, a servi de boussole morale universelle pour l'action nationale et internationale. Un cataclysme de crises allant de la pandémie aux changements climatiques, s'ajoutant à des inégalités grandissantes et à des conflits qui s'enveniment, s'abat rapidement sur nous, menaçant nos acquis durement gagnés ainsi que la paix et la sécurité internationales. Toutefois notre point de départ est très différent de celui des Membres fondateurs de l'ONU.

Aujourd'hui, nous avons mis en place un cadre permettant de tracer une voie pour sortir de ces crises. Nous avons la Charte et ses principes qui ont résisté à l'épreuve du temps et nous avons 75 ans de travail qui ont abouti à un programme multilatéral pour un développement durable porteur de transformation et centré sur l'être humain, qui peut servir de modèle pour une reprise verte et résistante. À la Charte et à tout ce qu'elle a précipité, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) proclame son ferme attachement et exhorte toutes les autres nations à faire de même.

L'AOSIS est préoccupée par les tentatives visant à jeter le flou sur ces engagements, notamment en matière de climat. L'impératif scientifique et politique d'arrêter le réchauffement climatique au-delà de 1,5 degré centigrade est clair, et pourtant les Nations Unies n'ont pas déclaré d'urgence climatique, se contentant de déclarations palliatives sur les mesures à prendre sans un soupçon de l'urgence actuelle. Les changements climatiques sont là et le temps pour agir s'éloigne à grands pas.

Pour les petits États insulaires en développement, les pertes et les dommages sont une réalité que nous n'avons pas le luxe d'ignorer. Au cours de notre vie, la science prévoit que les petites îles vont commencer à disparaître. Le paradoxe est que, sous l'oeil des Nations Unies, nous risquons d'assister au recul du droit à l'autodétermination des petits États insulaires en développement, le recul de notre intégrité territoriale, au recul de notre souveraineté et au déni de la dignité humaine de nos insulaires.

Je le dis solennellement : le sort des petits États insulaires en développement confrontés à des changements climatiques dangereux est le sort des Nations Unies. La perte de l'une de nos îles serait le signe d'un échec des Nations Unies et une violation flagrante de notre droit à la survie.

Par ailleurs, nous rejetons fermement l'imposition de mesures économiques coercitives unilatérales à l'encontre des pays en développement. Comme indiqué dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ces actions sont incompatibles avec les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et le droit international. Nous appelons donc la communauté internationale à adopter des mesures urgentes et efficaces pour éliminer le recours aux mesures économiques coercitives unilatérales.

Ce n'est pas le moment de revenir sur nos engagements. Le moment est venu de prendre des mesures audacieuses et progressistes pour mettre en œuvre ce que nous avons déjà convenu de faire. L'heure est à la solidarité entre les nations et les peuples, avec la Charte comme guide. Je me souviens des paroles d'un État Membre fondateur lors de la Conférence de San Francisco qui résonnent juste aujourd'hui :

« Si nous ne mettons pas en pratique la Charte, nous trahisons ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie afin que nous puissions nous assembler ici librement pour élaborer cette Charte. Si nous cherchons à nous en servir égoïstement, dans l'intérêt d'un pays quelconque ou d'un petit groupe de pays, nous serons également coupables de trahison ».

La vision des Membres fondateurs – une vision inscrite dans la Charte – est une vision pour tous les peuples de toutes les nations. Pour l'Alliance des petits États insulaires, le soixante-quinzième anniversaire est l'occasion de s'engager à nouveau en faveur de cette vision et de notre responsabilité commune.

Égypte (voir aussi A/75/PV.3, annexe 116)

Déclaration de M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à la soixante-quinzième session,

Excellence, M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion de réfléchir à l'histoire de cette organisation, qui, depuis plus de sept décennies, est le centre et le point de mire des relations internationales. C'est l'occasion de recenser les erreurs, de tirer des enseignements et de célébrer les réalisations et les acquis du passé afin de construire un avenir meilleur, avec des perspectives et des espoirs, pour tous.

Permettez-moi de vous présenter la vision de l'Égypte sur la manière dont nous devrions aborder les grands problèmes et défis auxquels notre monde est confronté aujourd'hui afin de garantir un monde meilleur pour l'ensemble de l'humanité. Notre vision découle du fait que l'Égypte est un des Membres fondateurs de l'ONU et qu'elle continue à soutenir fermement sa mission et ses objectifs.

L'Égypte est convaincue du rôle indispensable de l'ONU dans la politique internationale, une conviction qui reflète dans son attachement aux règles et principes établis par les fondateurs de l'Organisation, qui a été créée pour instaurer un nouvel ordre mondial au lendemain d'une guerre féroce dans le but de préserver les générations futures de ce fléau. L'Égypte estime que les concepts contenus dans la Charte des Nations Unies restent valables en tant que règles directrices pour le monde d'aujourd'hui, avec tous ses changements et défis nouveaux.

Par conséquent, la vision de l'Égypte repose sur les cinq principes suivants :

Premièrement, nous devons renouveler notre engagement à établir l'égalité entre tous les peuples ; en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale des États ; en prévenant la polarisation et en maintenant l'esprit de partenariat qui devrait prévaloir entre les États Membres de l'ONU ; en respectant les caractéristiques culturelles et civilisationnelles des peuples et des sociétés ; en préservant un ordre mondial fondé sur des règles et en promouvant le droit international ; en renforçant l'appropriation nationale des efforts de paix et de développement ; et en protégeant les droits de l'homme.

Deuxièmement, nous devons préserver la paix et la sécurité internationales en nous opposant à toute tentative de démanteler ou de fragmenter des États-nations ou de les pousser vers des conflits à caractère identitaire ou sectaire ; en luttant contre le terrorisme et en résistant à tous les États qui parrainent et financent les terroristes ou qui leur offrent un refuge afin de satisfaire leurs propres objectifs politiques et idéologiques, ainsi qu'en combattant l'extrémisme et la criminalité organisée.

L'Égypte réaffirme son attachement à l'élimination complète des armes de destruction massive et à la définition de règles efficaces pour assurer la sécurité cybernétique et de l'information, outre la réforme des structures institutionnelles chargées du maintien de la paix et de la sécurité internationales, dont la plus importante est le Conseil de sécurité, tout en renforçant les mécanismes de prévention et de consolidation de la paix.

Troisièmement, nous devons nous efforcer de mettre en œuvre les objectifs de développement durable du Programme 2030. L'Égypte souligne la nécessité de réaliser des percées dans les domaines les plus critiques, parmi lesquels la fourniture de ressources financières durables, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites, la facilitation du partage de l'information et des transferts de technologie afin de réduire le fossé technologique et numérique ; et la réforme du système commercial international pour garantir une répartition plus juste et plus équitable des richesses entre toutes les nations.

Quatrièmement, nous devons oeuvrer à atténuer les effets néfastes du réchauffement de la planète et des changements climatiques et à nous y adapter. Nous devons relever les graves défis que sont la pénurie d'eau et l'insécurité alimentaire. L'utilisation des ressources hydriques transfrontalières doit être conforme aux règles pertinentes du droit international, tout en évitant les mesures unilatérales susceptibles de nuire aux communautés qui dépendent des rivières et des ressources en eau internationales pour leur vie et leurs moyens de subsistance.

Cinquièmement, nous devons veiller à ce que les droits de l'homme soient totalement respectés et dépolitisés. Nous devons lutter contre la discrimination et la haine raciales ; renforcer l'autonomie des jeunes et des femmes ; répondre efficacement aux crises sanitaires ; donner accès à des soins de santé universels ; et faciliter les migrations régulières et promouvoir les droits des migrants.

En conclusion, l'Égypte réaffirme que le développement du système mondial auquel nous aspirons dépend de la démonstration d'une volonté politique de mettre en pratique les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans le droit international. Nous devons établir et améliorer les mécanismes d'action multilatérale internationale en renforçant le rôle de l'ONU et sa capacité de relever les défis présents et futurs qui se posent au monde.

Je vous remercie.

Indonésie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 117)

Déclaration de M^{me} Retno Lestari Priansari Marsudi, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Depuis plus de 75 ans, l'Organisation des Nations Unies résiste à l'épreuve du temps, apportant une contribution énorme à notre monde. Cependant, les défis mondiaux continuent de s'intensifier, comme nous le constatons avec la COVID-19. Les pays attendent de plus en plus de l'ONU qu'elle renforce le leadership mondial collectif et obtienne des résultats concrets.

Pourtant, les institutions multilatérales ont de plus en plus de mal à réagir, ce qui a pour effet d'affaiblir la confiance dans le multilatéralisme. Nous ne pouvons pas laisser cette situation perdurer. Sans le multilatéralisme, « la loi du plus fort » prévaudra.

Ce soixante-quinzième anniversaire est donc un test pour l'ONU, qui doit améliorer sa pertinence et savoir gérer les attentes du monde. Quelques points me paraissent utiles à cet égard.

Premièrement, par-delà les discours, le système des Nations Unies doit tenir ses promesses. Ses programmes doivent avoir une importance véritable et avoir de l'effet. Pour faire face à la pandémie, il est essentiel, à court terme, de faciliter l'accès de tous à des médicaments abordables et aux vaccins. L'ONU doit également créer des synergies avec d'autres institutions internationales pour accélérer la reprise économique mondiale. À long terme, l'ONU doit œuvrer à la résilience économique du monde et renforcer davantage le système de santé mondial.

Deuxièmement, l'Organisation des Nations Unies doit rester adaptée à ses objectifs et être mieux à même d'anticiper l'avenir. Cela suppose une ONU efficace, capable de s'adapter à un monde en mutation et dotée d'une forte capacité d'alerte rapide.

Excellences,

Cette crise ne devrait pas annuler les progrès de la coopération internationale. Elle devrait plutôt renforcer la solidarité et l'unité. L'Indonésie continue à croire en la vertu du multilatéralisme et au rôle de l'ONU en tant que principale plate-forme pour relever les défis mondiaux.

Dans cet esprit, l'Indonésie a cofacilité la résolution de l'Assemblée générale sur la « Solidarité mondiale dans la lutte contre la COVID-19 », qui reconnaît le rôle central de l'ONU s'agissant de lutter contre la pandémie. Et nous accueillons avec satisfaction la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, qui constitue une stratégie orientée vers l'action pour que le monde aille de l'avant, vers un avenir plus inclusif, plus résilient et plus durable.

Cuba (voir aussi A/75/PV.3, annexe 118)

Déclaration de M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : espagnol ; texte français fourni par la délégation]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

Chers délégués,

En ce soixante-quatrième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le multilatéralisme et le droit international sont menacés par la plus grande puissance mondiale : la conduite irresponsable des États-Unis s'avère le pire danger à la paix et à la sécurité internationales. Ils fomentent des conflits et des guerres non conventionnelles et commerciales, imposent de sévères mesures coercitives unilatérales et dilapident dans leur course aux armements des ressources indispensables au développement durable de nos peuples, tout en se refusant à coopérer au combat contre les crises multiples qu'engendre la dévastatrice pandémie de COVID-19.

Les États-Unis font fi d'importants accords sur l'environnement, le désarmement et le contrôle des armements, abandonnent des instances internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé, l'Unesco et le Conseil des droits de l'homme. On dirait qu'ils sont en guerre contre la planète, ses ressources vitales et ses habitants.

Ils empêchent le règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien que l'Organisation a réclamé de tous temps. Ils proposent un prétendu « Accord du siècle » qui menace l'instauration d'un État palestinien dans les frontières antérieures à 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Ils nient au peuple portoricain le droit à l'autodétermination et à l'indépendance alors que la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme est sur le point de se conclure.

Ils s'immiscent dans les affaires intérieures de dizaines d'États Membres de l'ONU et menacent ceux qu'ils accusent d'influer sur leur système électoral corrompu. La peur et le mensonge à répétition s'avèrent les armes novatrices de leur stratégie malhonnête de médiatisation et de désinformation.

En ressuscitant la doctrine Monroe, ils sapent la Proclamation faisant de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix.

S'agissant de Cuba, ils élèvent leur hostilité à des niveaux qualitativement supérieurs. Ils violent systématiquement les droits humains du peuple cubain en durcissant leur blocus économique, commercial et financier, et son caractère extraterritorial. Ils attaquent sans le moindre scrupule notre coopération médicale et les gouvernements qui la demandent en toute légitimité, bloquant ainsi le droit d'autres nations à la santé, alors même qu'ils sont l'épicentre de la pandémie de COVID-19 à cause de leur comportement irresponsable et de leur opportunisme électoral qui ont coûté la vie à presque 200 000 États-Uniens.

Monsieur le Président,

Soixante-quinze ans après la signature de la Charte des Nations Unies, il est urgent de réaffirmer notre attachement aux principes du droit international, à la consolidation du multilatéralisme, à la coopération avec les organismes internationaux et au renforcement de l'Assemblée générale. Multiplions la coopération et la solidarité. Mettons en place un ordre international démocratique, juste et durable.

Je vous remercie.

Myanmar (voir aussi A/75/PV.3, annexe 119)

Déclaration de M. U Kyaw Tin, Ministre de l'Union chargé de la coopération internationale de la République de l'Union du Myanmar

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

C'est un grand honneur pour moi de participer à cette réunion de haut niveau.

Le multilatéralisme est mis à rude épreuve à un moment où les défis mondiaux nécessitent une coopération mondiale. Le monde est de plus en plus polarisé ; les tensions géopolitiques et économiques sont de plus en plus fortes et surtout, nous sommes maintenant confrontés à la crise de la COVID-19, qui exerce une immense pression sur nos économies.

En ce moment critique, le monde a plus que jamais besoin d'un système multilatéral plus fort. Malgré les défis actuels, nous pouvons dire que l'Organisation des Nations Unies a contribué à faire du monde un endroit meilleur que jamais. De grandes guerres ont été évitées et des millions de personnes ont été arrachées à la pauvreté et à la faim. Il n'y a pas d'autre institution qui pourrait remplacer l'ONU.

Monsieur le Président,

Le Myanmar a rejoint cette famille de nations peu après avoir recouvré son indépendance et notre foi en la Charte des Nations Unies était solide. La coopération avec l'ONU a été une pierre angulaire de notre politique étrangère. L'une de nos grandes contributions à l'ONU a été le noble service de U Thant, le troisième Secrétaire général de l'ONU, qui a réussi à éviter des crises graves et a mené l'Organisation vers la paix mondiale.

Le Myanmar connaît une transition démocratique complexe, avec de multiples défis, tandis que nous travaillons à la réconciliation nationale, à la paix et au développement pour construire une union fédérale démocratique. Ces efforts ont été encore compliqués par les défis externes croissants découlant des questions liées au conflit. Nous pensons que l'engagement constructif est le seul moyen viable de surmonter les défis de cette nature. La confiance mutuelle est la clef du succès de la coopération entre l'ONU et ses États Membres.

L'Organisation des Nations Unies doivent rester un symbole d'espoir pour les pays en développement comme le Myanmar. Nous devons donc redynamiser l'ONU pour qu'elle soit plus à l'écoute des besoins des États Membres. Nous souhaitons voir l'ONU se transformer en un partenaire de confiance qui protège les petits pays et qui les aide, et non les entrave, dans leurs efforts pour surmonter leurs difficultés.

L'ONU doit être une plate-forme d'engagement mondial pour toutes les nations, et non un système où la valeur des nations est déterminée par le degré de leur pouvoir politique et matériel. La pandémie mondiale actuelle est le dernier signal d'alarme en date pour un multilatéralisme efficace. Nous devons travailler ensemble pour façonner l'avenir que nous voulons grâce à un multilatéralisme juste et équitable encouragé par l'ONU qu'il nous faut.

Je vous remercie.

Jordanie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 120)

Déclaration de M. Ayman Safadi, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : arabe]

Chers collègues,

Que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

La célébration du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU est l'occasion de renouveler notre engagement envers les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international.

Afin de surmonter les problèmes d'ordre politique, sécuritaire, social, sanitaire et économique auxquels nous sommes tous confrontés, une action commune s'impose. Le multilatéralisme est devenu d'autant plus nécessaire à la lumière des défis exacerbés qui affligent notre monde, à l'heure où la pandémie de COVID-19 est venue confirmer notre interdépendance.

Dans ce contexte, le Royaume hachémite de Jordanie se félicite de l'adoption de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui représente une vision collective renouvelée de l'action internationale commune visant à réaliser les aspirations de nos peuples à un monde meilleur, plus pacifique et plus équitable pour tous.

Une action multilatérale fondée sur le droit international est de plus en plus urgente au Moyen-Orient, où il est impératif de parvenir à une paix juste et globale et de résoudre les crises régionales, dont les répercussions catastrophiques font souffrir des innocents et menacent la sécurité alimentaire dans plusieurs pays.

Le Royaume hachémite de Jordanie exhorte la communauté internationale à répondre à l'appel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à mettre à disposition les moyens financiers requis pour que ces deux organisations puissent continuer à fournir leurs services vitaux. Nous soulignons également l'importance d'un soutien durable de la communauté internationale aux pays qui accueillent des réfugiés afin que leurs besoins soient satisfaits et qu'ils puissent mener une vie décente.

Chers collègues,

Les violations persistantes de la Charte des Nations Unies et du droit international continuent de saper la crédibilité du travail de l'Organisation. Nos efforts pour parvenir à une paix juste et durable, qui est à la fois un choix stratégique et une nécessité régionale et internationale, se heurtent à des obstacles sans précédent. La seule façon de parvenir à cette paix passe par la solution des deux États avec la création d'un État palestinien indépendant, ayant Jérusalem occupée pour capitale, dans les frontières du 4 juin 1967 et coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité afin que la région et ses peuples puissent jouir de la paix qu'ils méritent. La reprise de véritables négociations pour parvenir à cette paix doit rester une priorité dans notre action collective.

Le Royaume hachémite de Jordanie restera un partenaire dans l'action multilatérale et dans tous les efforts visant à régler les conflits, à renforcer la coopération et à construire un avenir meilleur centré sur la paix et non sur les conflits ; l'espoir, et non le désespoir ; et des possibilités, et non des privations.

Je vous remercie.

Pakistan (voir aussi A/75/PV.3, annexe 121)

**Déclaration de M. Makhdoom Shah Mahmood Hussain Qureshi,
Ministre des affaires étrangères de la République islamique du
Pakistan**

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Recevez les salutations du Pakistan. Je suis reconnaissant à cette auguste assemblée de me donner l'occasion de partager mes réflexions sur l'ONU à 75 ans. Le jubilé de diamant des Nations Unies est en effet une occasion historique : une occasion de célébrer notre merveilleuse Organisation, son parcours mouvementé et ses perspectives passionnantes ; une occasion de revenir sur ses principes fondateurs ; et une occasion de faire humblement notre introspection.

L'Organisation des Nations Unies est née des cendres de la souffrance totale causée par la guerre et des notions dévoyées de supériorité de certains sur les autres. Elle répondait à un besoin historique : la nécessité de préserver les générations futures du fléau de la guerre ; de réaffirmer l'égalité et les droits fondamentaux des hommes et des femmes ainsi que des nations, grandes et petites ; et de promouvoir une vie meilleure et des libertés plus grandes.

L'Organisation a fait beaucoup de chemin. Elle a contribué à prévenir le type de destruction dont l'humanité a été victime par deux fois en une génération. Elle a fait progresser la maîtrise des armements ; a facilité la décolonisation ; contribué à la lutte contre les changements climatiques et à l'élimination des menaces pour l'environnement ; concouru à l'édification d'un monde plus libre et plus égalitaire fondé sur des règles ; et s'est efforcée de mettre fin à la faim, à la maladie et à la pauvreté par le biais des objectifs de développement durable.

Mais l'euphorie ne doit pas nous faire oublier ses défauts et ses lacunes. Le tout n'est pas plus grand que la somme de ses parties. L'ONU est seulement aussi efficace que ses États Membres le souhaitent. Les différends du Jammu-et-Cachemire et de la Palestine sont les plus emblématiques et les plus anciens de l'Organisation. Le peuple du Jammu-et-Cachemire occupé attend toujours que les Nations Unies remplissent l'engagement qu'elles ont pris de lui accorder son droit à l'autodétermination.

Aujourd'hui, l'ONU est ridiculisée, considérée comme un salon où l'on cause. Ses résolutions et décisions sont bafouées. La coopération internationale, en particulier au sein du Conseil de sécurité, est au plus bas. La menace de la force est employée avec abandon, tandis que des traités et une gouvernance essentiels conçus pour promouvoir le développement et protéger l'environnement fragile du globe sont mis au rebut. Les forces mêmes qui ont conduit à la Seconde Guerre mondiale – le racisme et le fascisme – prennent la forme d'une montée de la xénophobie et de l'islamophobie. Bien que la coopération internationale pour lutter contre la COVID-19 ait été gignatesque, elle n'a pas réussi à unifier l'humanité comme elle aurait pu le faire. Je ne suis peut-être pas le seul à avoir une impression de déjà-vu.

Mais le Pakistan, Excellences, a été et reste un ardent défenseur du multilatéralisme et du caractère indispensable de l'Organisation des Nations Unies. Le Pakistan a siégé sept fois au Conseil de sécurité. Il a dirigé le Conseil économique et social à cinq reprises et a présidé l'Assemblée générale des Nations Unies et le G-77. Nous participons activement aux processus de réforme, notamment celui concernant la réforme du Conseil de sécurité.

Que ce soit en tant qu'État Membre ou à titre national, nous avons contribué à faire progresser les buts et objectifs des Nations Unies dans la meilleure et la plus honorable tradition de service à l'humanité.

Le Pakistan a fourni plus de 200 000 militaires pour 47 missions dans 26 pays, perdant ainsi 157 de ses plus braves soldats. Nous avons accueilli la plus grande population de réfugiés de longue date pendant que d'autres, souscrivant à des idéologies fascistes, bafouent les principes des Nations Unies et ne revendiquent un statut privilégié à la table haute que du simple fait de leur taille, de leur force et d'un sentiment mal placé que cela leur est dû. Le Pakistan continue de supporter, sans se plaindre, plus que sa juste part du fardeau.

Je suis fermement convaincu qu'il n'y pas d'alternative à l'ONU, ses valeurs et son architecture. Nous, peuple des Nations Unies, devons nous lever pour inverser les marées de désespoir et empêcher que les pressentiments ne se transforment en prophéties qui se réalisent. Dans cette noble entreprise, vous trouverez le Pakistan toujours à vos côtés.

Je vous remercie.

Sénégal (voir aussi A/75/PV.3, annexe 122)

Déclaration de M. Amadou Ba, Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur de la République du Sénégal

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Mesdames et Messieurs, les chefs d'État et de gouvernement,

Chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Nous avons envisagé à juste raison de marquer en grand les 75 ans de l'Organisation des Nations Unies. Si la pandémie de COVID-19 nous a imposé une célébration virtuelle, elle nous offre en même temps l'opportunité de faire de cette commémoration un moment d'introspection sur le chemin parcouru depuis 1945, mais également de jeter un regard prospectif sur les nombreux défis qui nous interpellent.

Permettez-moi tout d'abord de rendre un hommage mérité aux pères fondateurs, ces figures emblématiques de l'histoire qui avaient mesuré, après une guerre qui avait installé la désolation et la méfiance entre les nations et les peuples, l'importance de prendre en main le destin de l'humanité face aux menaces qui pouvaient mener à son anéantissement.

Je voudrais à cet égard me féliciter des efforts inlassables entrepris par l'Organisation des Nations Unies en vue de la pacification et de la stabilisation de nombreux foyers de tension dans le monde ; de son engagement en faveur de la décolonisation, de la promotion de l'état de droit ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Ces efforts louables ne devraient cependant guère occulter les défis prégnants qui sapent le développement durable auquel aspirent les populations, notamment les changements climatiques, les conflits armés, le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité transfrontalière et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. De telles menaces requièrent de notre part une approche aussi globale qu'inclusive par le biais d'un multilatéralisme revigoré et symbolisé par l'ONU, car aucun État pris individuellement n'est en mesure de juguler ces fléaux.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 a démontré à suffisance l'étroitesse des liens qui fondent notre existence commune et la nécessité de travailler ensemble pour faire face à nos défis actuels et futurs. Ainsi, nous devons mettre à profit le soixante-quinzième anniversaire pour parachever les processus de réforme engagés en vue d'adapter l'ONU à la nouvelle configuration politique et aux enjeux du monde actuel. L'enjeu de taille pour l'ONU sera sa capacité à se réinventer pour mieux faire face aux défis actuels. Ensemble, nous devons jeter les bases d'une nouvelle forme de collaboration entre les États, fondée sur le bien-être de l'humanité, sous l'impulsion d'une organisation multilatérale plus forte et plus dynamique, dotée de ressources humaines et financières à la mesure de ses ambitions.

Sous ce rapport, les valeurs de solidarité et de coopération devront guider nos actions afin que personne ne soit laissé pour compte, en particulier les personnes vulnérables.

En cette période d'inquiétude et d'incertitudes liées aux répercussions économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, la réalisation de l'Agenda 2030 s'impose comme une grande priorité. En cela, ma délégation se félicite du lancement de la Décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et appelle à la mise en oeuvre intégrale du Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement, notamment en vue de soutenir les efforts des pays en développement.

C'est pourquoi le Sénégal souscrit à la Déclaration qui marque les 75 ans de l'ONU, en vue de bâtir des sociétés solidaires et inclusives. J'invite tous les États Membres à y adhérer. C'est ainsi que l'ONU pourra continuer de porter les espérances placées en elle.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Roumanie (voir aussi A/75/PV.3, annexe 123)

Déclaration de M. Bogdan Lucian Aurescu, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'humanité est actuellement confrontée à un large éventail de défis, qui vont des conflits généralisés à l'extrême pauvreté, aux changements climatiques et aux violations des droits de l'homme, en passant par la situation sans précédent générée par la pandémie de COVID-19. L'une des principales leçons que nous avons apprises au cours des derniers mois, qui ont été très intenses et complexes pour les diplomates du monde entier, est le besoin crucial d'une coopération multilatérale efficace et innovante. Nous avons également appris que l'ordre international fondé sur des règles, avec l'ONU en son cœur, doit être maintenu et renforcé, afin de relever efficacement ces défis.

La Roumanie agira sans relâche à l'appui de ces deux objectifs.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, l'esprit d'unité, de solidarité et de coopération reste crucial pour atteindre les objectifs de l'Organisation.

Nous sommes à un moment où nous devons innover et réformer pour « l'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut ». Nous ne devons pas ménager nos efforts pour que le système des Nations Unies soit efficace, efficient et adapté à ses objectifs. Vous pouvez compter sur la Roumanie pour le faire !

Nous devons faire tout notre possible pour préserver et faire progresser la paix et la sécurité, pour promouvoir, protéger et réaliser les droits de l'homme et pour accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme 2030, sans laisser personne de côté.

En outre, nous ne devons ménager aucun effort pour reconstruire en mieux et plus vert, conformément aux objectifs de développement durable et à l'Accord de Paris.

Dans le même temps, nous avons besoin d'un engagement politique universel en faveur de la sécurité numérique ; nous devons veiller à ce que les technologies numériques soient axées sur l'être humain et à ce que nos valeurs universelles soient préservées en ligne comme hors ligne.

Nous continuerons à travailler à la défense de nos valeurs communes, des droits fondamentaux et des principes démocratiques, auxquels nous adhérons avec constance et persévérance, y compris dans le cadre de la présidence roumaine de la Communauté des démocraties. La Déclaration de Bucarest adoptée à l'occasion du vingtième anniversaire de la Communauté des démocraties, accueilli par la Roumanie le 26 juin dernier, reflète le fait qu'il est de notre responsabilité commune de donner l'exemple et d'agir de manière décisive pour préserver les valeurs démocratiques, base même de l'épanouissement de nos sociétés.

Excellences,

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies coïncide avec la célébration des 65 ans de l'adhésion de la Roumanie à l'ONU. C'est une nouvelle occasion de réaffirmer notre ferme soutien à l'Organisation, en tant que cadre universel où les États peuvent coopérer et tenir les promesses de la Charte. En cette occasion propice, nous nous souvenons également de l'éminent diplomate et homme d'État roumain Nicolae Titulescu, qui fut par deux fois Président de l'Assemblée de la Société des Nations – en 1930 et 1931. L'héritage qu'il a laissé au système multilatéral et à la tradition roumaine de diplomatie multilatérale est très apprécié et a été une source d'inspiration pour de nombreuses générations de diplomates.

La Roumanie continuera à respecter les valeurs et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Nous le ferons dans le but ultime de réaliser l'avenir que nous voulons pour les générations futures et l'ordre international fondé sur des règles. Dans cet esprit, nous souscrivons pleinement à la « Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies ».

Merci de votre attention !

Philippines (voir aussi A/75/PV.3, annexe 124)

Déclaration de M. Teodoro L. Locsin Jr, Ministre des affaires étrangères de la République des Philippines

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

L'idée d'une Organisation des Nations Unies est présente depuis l'aube de la civilisation. On l'a appelée empire ; la quête en ce sens se poursuit. Quand on entend parler à son sujet de coopération mutuellement bénéfique, c'est l'empire qui se parle à lui-même en présence de collaborateurs indigènes. L'excuse pour justifier l'empire est la même que la raison d'être de l'ONU : la paix dans le monde. Mais dans le premier cas, Tacite l'appelait la paix du cimetière. Les seuls à la surface étant les fossoyeurs ; les autres étant six pieds sous terre dans des cachots et des fosses communes.

La paix mondiale à laquelle l'ONU a œuvré pendant 75 ans a surtout été un échec. Pourtant, c'est encore la seule paix avec laquelle nous pouvons vivre dans la liberté, la dignité et la suffisance.

Lorsque la Charte des Nations Unies a été signée, les 51 Membres fondateurs, dont les Philippines, se tenaient sur les ruines de la guerre. Manille était la deuxième capitale la plus détruite après Varsovie. Ses habitants avaient subi une horreur égale. Ils imaginaient un avenir de relèvement, de progrès et de paix durable que seule l'ONU pourrait garantir à la place de la guerre la plus meurtrière et la plus destructrice de l'histoire.

Les Philippines n'étaient pas encore indépendantes. Leur présence montrait que l'ONU s'intéressait moins aux États qu'aux personnes, et à la manière dont les États les traitaient. En conséquence, la Charte commence par : « Nous, peuples des Nations Unies ».

En 1946, lors du choix du sceau officiel de l'ONU, le général Carlos P. Romulo demanda : « Où sont les Philippines ? ». « Il n'y a pas assez de place pour qu'elles y figurent », répondit le sénateur américain qui dirigeait la commission. « Si on y met les Philippines, elles ne seront guère plus qu'un point. » Romulo insista : « Ce point, je le veux ! ». C'est plus qu'une charmante anecdote. Sans ce point, je doute que les Philippines jouiraient de leurs eaux territoriales ou existeraient autrement que comme l'annexion anonyme d'un État conquérant. Je ne dis pas qu'un sceau confère des droits, mais il maintient des droits inaliénables, comme l'existence nationale, bien en vue sur le sceau de l'ONU. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont tendance à l'oublier.

En tant que seul forum mondial, l'ONU est la principale et seule instance crédible dans le monde pour prévenir la violence ou y mettre fin lorsqu'elle éclate, pour éduquer l'ignorance, pour guérir et contenir les maladies, pour atténuer et à terme abolir la pauvreté, pour mettre fin à l'injustice et à l'extrémisme, autant d'ennemis des valeurs universelles.

À travers ses succès et aussi ses échecs, qui lui valurent des critiques bien méritées – je pense au Biafra, au Rwanda, à la Bosnie où les bombes sont tombées si tard que le génocide était presque terminé –, l'ONU a montré sa capacité de rebondir en réaffirmant sa pertinence continue sur fond de problèmes mondiaux délibérément compliqués et de menaces à la paix et à la sécurité dans le monde.

L'ONU est au cœur de l'ordre mondial multilatéral actuel et doit y rester. Tant que l'Organisation des Nations Unies existera, personne ne pourra clamer la fin du multilatéralisme. Mais l'ONU doit être renforcée dans chacun de ses Membres afin qu'ensemble, ils puissent parvenir à la paix, à la démocratie et à la prospérité dans un monde où chaque État est responsable des conséquences de son action ou de son inaction, où chacun de « nous, les peuples... » peut mener un combat crédible suffisamment longtemps pour justifier l'aide de l'Organisation.

Le multilatéralisme ne peut être la propriété d'un club restreint d'États Membres, et encore moins d'un seul. Il est à tous et pour tous, ou il n'est à personne. La COVID-19 nous rappelle le destin commun de l'humanité, la pérennité de la vie, du progrès et de l'ordre social, et l'impératif d'une action internationale coordonnée, même dans des domaines que nous avons toujours considérés comme trop petits pour déranger le monde. Le virus est minuscule.

L'ONU est un collectif de souverainetés. C'est là sa force. Elle n'est pas elle-même un collectif souverain. C'est là sa faiblesse mais aussi le secret de son endurance. Elle reste le point central de la poursuite incessante du bien par l'homme face à une poursuite tout aussi incessante du mal par l'homme. Bien que les États n'apprécient pas les ingérences extérieures dans leurs affaires intérieures, lorsque leurs actions dépassent les limites de la simple humanité, l'ingérence devient un devoir d'humanité. Mais il faut néanmoins démontrer clairement sa nécessité dans un monde où le mensonge a atteint un niveau de perfection qui dépasse de loin la capacité de vérité.

Nous renouvelons notre engagement à mettre fin au fléau de la guerre, à faire respecter la justice et les droits de l'homme, à maintenir la paix et à assurer la sécurité et, en toute chose, à agir avec une décence qui ne nécessite aucune explication. Vous savez reconnaître la décence quand vous la voyez ; ce qui est indécent c'est de ne pas la voir. Nous en aurons bientôt un exemple lorsqu'il y aura une disponibilité universelle des vaccins contre la COVID-19 sans qu'aucune personne, aucune classe ou aucun pays n'ait à se soumettre à la volonté d'un autre comme prix de la guérison. La rétention du vaccin – le moyen de salut le plus efficace – est une arme de destruction massive. L'ONU reste l'organisation essentielle.

Je vous remercie.

Norvège (voir aussi A/75/PV.3, annexe 125)

Déclaration de M^{me} Ine Eriksen Søreide, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Norvège

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis 75 ans, l'ONU oeuvre en faveur de la paix, du développement durable et des droits de l'homme, sur la base d'une vision commune d'un avenir meilleur pour toute l'humanité. Elle sert de contrepoids au nationalisme agressif, au protectionnisme et à l'isolationnisme. La Charte des Nations Unies est la clef de voûte des relations internationales modernes. Nous pouvons difficilement imaginer un monde sans elle.

Je félicite les cofacilitateurs, la Suède et le Qatar, pour la déclaration issue de la réunion d'aujourd'hui. Rédigée de manière simple, concise, substantielle, consensuelle et tournée vers l'avenir. C'est une déclaration digne de ce moment.

Alors que la Norvège se prépare à entrer au Conseil de sécurité de l'ONU, le 1^{er} janvier, en tant que membre élu, elle le fait dans un contexte de rivalité renouvelée entre grandes puissances et d'un ordre mondial fondé sur des règles qui est mis sous pression. De nos jours, il est d'une importance vitale que nous réaffirmions notre engagement commun envers les principes de la justice et du droit international.

Beaucoup de temps s'est écoulé depuis la fin de la guerre dévastatrice qui a conduit à la création de l'ONU. Aujourd'hui, nous devons être aussi visionnaires et dévoués que l'étaient les fondateurs de l'ONU à la Conférence de San Francisco en 1945.

Le Président Truman y déclara : « Grâce à cette Charte, le monde peut commencer à entrevoir le moment où tous les êtres humains pourront vivre une vie décente d'hommes libres »

Nous n'en sommes pas encore là.

Pour atteindre nos objectifs communs, nous devons restaurer et revigorer le système multilatéral. Nous devons l'adapter aux défis de notre temps. Nous devons reconnaître, une fois de plus, qu'aucun État, aussi puissant soit-il, ne peut relever seul les défis des changements climatiques, des inégalités croissantes et des conflits violents – et maintenant, de la pandémie.

Nous, les États Membres, serons jugés sur la réalisation des objectifs de développement durable. Nous serons jugés sur notre capacité de maintenir la paix. Et nous serons jugés sur notre aptitude à produire des résultats visibles et adaptés face à des défis nouveaux tels que la COVID-19.^[SEP] Il nous revient de prouver dans les faits que nos discussions et nos décisions dans les grandes salles de l'ONU peuvent soulager les luttes quotidiennes des gens ordinaires partout dans le monde.

Je vous remercie.

Suisse (voir aussi A/75/PV.3, annexe 126)

Déclaration de M. Ignazio Cassis, Chef du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération suisse

Prononcée le lundi 21 septembre 2020 à la 3^e séance de l'Assemblée générale

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Il y a 75 ans, le monde était plongé dans la souffrance et l'horreur. La Charte des Nations Unies fixait l'objectif ambitieux de maintenir la paix et la sécurité internationales, sur la base d'un ordre mondial fondé sur le dialogue et des règles communes.

Nous avons fait beaucoup de chemin depuis la création de l'Organisation il y a 75 ans. L'aide humanitaire, le respect des droits de l'homme, les opérations de paix et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable ont sauvé et amélioré la vie d'innombrables personnes dans le monde entier. Cependant, nous ne pouvons pas nous reposer sur les acquis du passé. Les défis auxquels le monde d'aujourd'hui doit faire face sont en partie les mêmes – la faim, les conflits, les inégalités ou les violations des droits de l'homme – et en partie nouveaux – le changement climatique, la révolution numérique et les nouveaux équilibres géostratégiques. À ceux-là s'ajoutent les crises globales comme la pandémie de COVID-19, qui montre à quel point la coopération entre les États est aussi importante aujourd'hui qu'il y a 75 ans.

Avec l'Agenda 2030, nous disposons d'un cadre d'action commun pour nos efforts déployés aux niveaux national et international. Ce cadre intègre également des aspects liés à l'état de droit et à la gouvernance, qui revêtent une importance fondamentale pour le développement durable et la paix.

Le monde évolue. Nos institutions doivent faire de même. L'ONU est forte si elle est prête à relever les défis de notre époque. Tous ses membres doivent y contribuer. La Suisse s'engage pour que les réformes initiées par le Secrétaire général rendent l'Organisation plus efficace et performante.

En tant que pays hôte, nous sommes fiers d'accueillir le siège européen de l'Organisation des Nations Unies et heureux du travail que la Genève internationale accomplit chaque jour pour la paix et la prospérité dans le monde. Nous nous engageons à rassembler dans la Genève internationale les meilleures forces pour faire face aux défis futurs liés aux nouvelles technologies. Nous cherchons les meilleures synergies entre la science et la diplomatie pour un développement durable et pacifique des populations et des États. La Suisse a beaucoup à offrir et est prête à le faire aussi au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Excellences,

L'ordre international fondé sur des règles est parfois remis en question ; l'être humain et les collectivités cèdent souvent au désir de faire valoir la force au lieu de la raison. L'ordre multilatéral au sein de l'ONU doit prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix. La Suisse se mobilise en faveur du droit international. Nous avons besoin d'un système des Nations Unies fort, fonctionnel et capable de relever efficacement les défis de notre époque. Nous nous devons de le souligner encore et encore : le multilatéralisme est de mise.

Je vous remercie.